هكذا من الاصل

● SCIENCE, AFFAIRES ET DÉMOCRATIE – Pages 20 et 21

LE MONDE diplomatique

N° 417 - 35e année — DÉCEMBRE 1988

32 pages - 15 F

Algérie : 6 DA; Antilles fr. / Réunion : 19,00 F; Belgique : 95 FB; Canada : 2,75 $ C; C.-fric. : 1 170 F CFA; Espagne : 300 PTA; Etats-Unis : 2,95 $ US; N.Y. City : 2,50 $ US; Roy.-Uni : 1,30 £; Irlande : 1,70 £; Italie : 3 700 lires; Maroc : 15,50 DH; P.-Bas : 5,00 Fl.; Sénég. : 900 F CFA; Suisse : 3,50 FS; Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 23

Publication mensuelle – 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

DROITS DE L'HOMME

Le Maroc du silence

(Page 15.)

SATAN

Par CLAUDE JULIEN

(Girardon)

SURS de leur bon droit, ils réclament une *définition* restrictive de l'identité nationale et de la citoyenneté, ainsi que de plus généreuses subventions publiques pour les écoles religieuses. De qui s'agit-il ? D'intégristes français soutenus par les amis de M. Le Pen ? Non ; ces revendications, parmi d'autres, sont formulées en Israël par les quatre partis religieux (18 députés sur 120), que les deux grandes formations n'ont pas manqué de courtiser et qui pèseront sur les décisions à venir (1).

En France, l'enseignement privé ayant brillamment obtenu gain de cause, les intégristes peuvent se battre sur d'autres fronts. Champions de la pureté raciale, certains de leurs représentants se manifestent dans les rangs du Front national. Ultimes gardiens d'une morale en déroute, ils voient dans le SIDA un juste châtiment du ciel, et se sentent confortés lorsque Mgr Decourtray dénonce la campagne de publicité pour les préservatifs car elle va *« faciliter le vagabondage sexuel* (2) ». Ardents défenseurs d'une saine doctrine, dont ils sont seuls dépositaires, ils ont – jusqu'à l'incendie volontaire – pris feu et flamme contre *la Dernière Tentation du Christ*.

Les incendiaires avaient-ils besoin des encouragements d'un prélat qui n'avait même pas vu le film ? Probablement pas. Leur trop visible satisfaction incite pourtant le cardinal Lustiger à se disculper : *« Ce n'est pas nous qui avons déchaîné l'orage. Nous avons dit : attention, l'orage va se déchaîner, vous êtes en train de déchaîner des forces irrationnelles. Si l'on ne respecte pas le sacré, on déchaîne le Diable* (3). »

Aussi simplement qu'un train sur un passage à niveau, un diable *« peut en cacher un autre »*. Or ils sont légion, ces diables qui, de par le monde, s'acharnent à profaner tout ce qu'il y a de sacré : la vie humaine, la dignité de la personne, l'élémentaire justice, les créations de l'esprit traitées comme de viles marchandises... Ces diables-là, l'épiscopat va-t-il les refouler dans les zones grises de la conscience publique, loin derrière les diables de la fornication et du « blasphème » filmé ?

UNE diablerie tombe parfois du ciel. Ainsi cette gigantesque basilique – 7 000 places assises, 11 000 places debout – que le président Houphouët-Boigny fait édifier dans son Yamoussoukro natal, seconde capitale d'un pays qui compte à peine 15 % de catholiques. Avec une coupole dressée à 120 mètres au-dessus du sol, 250 colonnes dont les plus hautes mesurent 30 mètres, 7 800 mètres carrés de vitraux, le monument doit en imposer par ses grandioses proportions. Le démon de l'orgueil n'est pour rien dans cette œuvre pie. Le coût en est évalué à 1 milliard de francs, la fortune personnelle du président à 30 milliards : placé à 10 %, ce capital, qui n'appelle aucune appréciation évangélique, permettrait de construire trois basiliques par an. Il n'en est pas question. Les améliorations d'un palais présidentiel complètement fou et la satisfaction de quelques autres vanités méritaient priorité.

Au début du mois d'octobre dernier, le chef de l'Etat a promis de maintenir le revenu de base des agriculteurs à raison de 8 francs le kilogramme de fèves de cacao. Les petits planteurs n'ont toujours pas été payés, et les salaires des fonctionnaires sont bloqués depuis six ans. Les cours des produits de base – café, cacao, coton... – ont chuté au niveau des années 30. Du coup, la Côte-d'Ivoire est depuis un an en cessation de paiement : elle ne peut ni verser les intérêts de sa dette ni *a fortiori* rembourser le principal *(voir l'article de Corinne Moutout, page 14)*.

Pour la plus grande gloire de l'ancienne puissance coloniale, c'est un Français qui contrôle tous les grands travaux. Après la basilique, dit-il, *« nous nous lancerons dans la construction de logement sociaux : c'est beaucoup plus délicat »*. Comment ne comprendrait-on pas son inquiétude ? (4)...

De toute éternité, l'adorable diable du plus absurde luxe religieux, dont témoigne à Casablanca l'édification de la plus grande mosquée du monde, a été jugé moins redoutable que le diable de la luxure, moins condamnable aussi que les licences favorisées par une dangereuse liberté d'expression et de création.

(Lire la suite page 17.)

(1) Voir « Israël : A Jewish Fundamentalist State ? », *Newsweek*, 14 novembre 1988, et « What Price Glory ? », *Time*, 14 novembre 1988. Bien que la population israélienne soit aux deux tiers laïque, M. Shamir, dès le lendemain du scrutin, s'est dit disposé à modifier la « loi du retour » dans le sens souhaité par les juifs orthodoxes. Les travaillistes sont hostiles à une telle mesure.

(2) *Le Monde*, 8 novembre 1988.

(3) Cardinal Lustiger, Europe 1, 23 octobre 1988.

(4) Chiffres et citations d'après *la Vie*, 3 novembre 1988.

UNE VOLONTÉ DE RAISON

Le pari des Palestiniens sur la paix

Par ALAIN GRESH

IL est des moments où l'histoire hésite, où la volonté des hommes paraît pouvoir l'emporter sur la pesanteur des habitudes. Ce n'est qu'après, longtemps après, que les choix hasardeux d'hier s'imposent à tous avec la force de la fatalité. En 1938, à Munich, tout était encore possible, et les démocraties auraient pu porter un coup d'arrêt mortel au nazisme. En 1953, à Téhéran, tout était encore possible, et l'Occident aurait pu accepter le régime du docteur Mossadegh et éviter à l'Iran vingt-cinq années de dictature du chah et une coûteuse révolution islamiste.

Aujourd'hui, au Proche-Orient, l'avenir est ouvert. Un des plus anciens conflits régionaux, ancré dans des haines sanglantes – le rejet de l'autre servant d'argument suprême, – et que les puissances extérieures avaient cru bon jusque-là d'attiser, donne certains signes d'essoufflement. Certes, les embûches demeurent qui fourniront mille arguments à ceux qui prêchent la résignation face aux énigmes insondables de cet « Orient compliqué ».

Pourtant, quelque chose bouge. La complexité même de la situation plaide en faveur d'un règlement : autour de la tragédie palestinienne se sont bâtis le drame du Liban, la montée des intégrismes et le surarmement (missiles et armes chimiques, banalisés durant la guerre entre l'Irak et l'Iran, menacent toute la région, sans exclure le péril nucléaire). Ce mélange inflammable trouble les Deux Grands au début de leur nouvelle lune de miel et alors que la diplomatie réaliste de M. Gorbatchev *(voir pages 10 et 11)* rend possible un accord sur l'indépendance de la Namibie. Ce climat de détente Est-Ouest ouvre au Proche-Orient une fragile lucarne de paix. Un an d'Intifada ininterrompue en Cisjordanie et à Gaza, des centaines de morts, des milliers de prisonniers politiques, ont mis fin à l'option du statu quo. Le choix, pour tous, et en premier lieu pour les Israéliens, se résume ainsi : la paix maintenant ou la guerre sans cesse.

Le soulèvement a matérialisé sur le terrain les frontières de l'Etat palestinien et a contraint l'OLP, lors de son récent Conseil national à Alger, à prendre un tournant historique en avalisant, au-delà de la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, le principe du partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe.

AINSI s'élargit le consensus mondial – en attendant la prise de fonction de la nouvelle administration américaine et malgré le refus de M. Shamir – fondé sur la convocation d'une conférence internationale de paix, des garanties de sécurité à Israël et la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens, et que viennent conforter les positions de la Communauté économique européenne et de nombreuses voix juives en Europe et aux Etats-Unis.

L'histoire au Proche-orient hésite. Le pari des Palestiniens sur la paix débouchera-t-il sur une trop banale occasion manquée, aux implications mortelles, ou, enfin, sur une solution où il n'y aura que des gagnants ?

(Lire page 16 l'article d'Amnon Kapeliouk.)

En vente dans les kiosques :

LA COMMUNICATION VICTIME DES MARCHANDS

Manière de voir n° 3

DANS CE NUMERO :

Eloge du sacré

« Ils sont légion – écrit Claude Julien *(pages 1 et 17)* – *ces diables qui, de par le monde, s'acharnent à profaner tout ce qu'il y a de sacré : la vie humaine, la dignité de la personne, l'élémentaire justice, les créations de l'esprit traitées comme de viles marchandises... »*

ÉTHIQUE DE LA DÉMOCRATIE

Aux Etats-Unis, par exemple, l'administration de M. Reagan – qui avait pourtant fait appel à la « majorité morale » – apparaît maintenant comme *« la plus corrompue »* tandis que la récente campagne électorale a sombré, au grand dam de l'éthique démocratique, dans la fange des *« bas-fonds » (pages 4 et 5)*. En Europe, même mépris pour le *« social »*, pour la solidarité avec le monde du travail, et, en revanche, exaltation du culte du veau d'or, des *« libertés sans frontières pour les capitaux » (pages 6 et 7)*. Les conséquences concernent la vie intime de chaque citoyen alors que se multiplient les *« menaces sur le droit de tous aux soins médicaux » (pages 18 et 19)* et que, progressivement, *« le corps humain devient une simple marchandise » (pages 20 et 21)*. Des partis qui avaient vocation à dénoncer ce type de profanation, comme les « Verts » ouest-allemands, sont aujourd'hui tiraillés *« entre la contestation et l'intégration » (page 23)*.

VERTU DE L'IDENTITÉ

Autres profanations : celles de la dignité de la personne et de la dignité des peuples. Alors que l'on célèbre, ce mois, le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, *« une inacceptable perversion, la torture »* demeure une pratique banale *(page 32)* : par exemple, derrière *« le Maroc du silence »* des voix s'élèvent pour réclamer l'élémentaire justice *(page 15)*. Des peuples entiers, hier encore ignorés, la réclament aussi, en particulier en Union soviétique où Moscou reste confronté *« au réveil des nationalismes » (pages 10 et 11)* ; et en Yougoslavie où le Kosovo apparaît comme *« la poudrière des Balkans » (pages 8 et 9)*.

COURAGE DE LA PAIX

Au Proche-Orient, les Palestiniens misent désormais sur *« le volontarisme de la raison »* pour venir à bout du *« refus israélien »* et en finir définitivement, sur cette terre de douleur, avec le plus tenace des conflits *(pages 1 et 16)*. Mais la prudence s'impose, d'autant que, par exemple, dans le conflit d'Amérique centrale, des efforts de paix semblables ont échoué et El Salvador s'enfonce de nouveau dans la *« guerre totale » (page 3)*. Imposée à coups de canon, la paix des militaires en Birmanie ne durera sans doute pas non plus *(pages 12 et 13)*. Partout, comme en Côte-d'Ivoire, les citoyens ont cessé de croire aux *« miracles » (page 14)* mais réclament avec insistance le respect de quelques valeurs sacrées : la démocratie, l'identité, la paix.

Voir le sommaire détaillé page 32.

M 2136 - 417 - 15,00 F

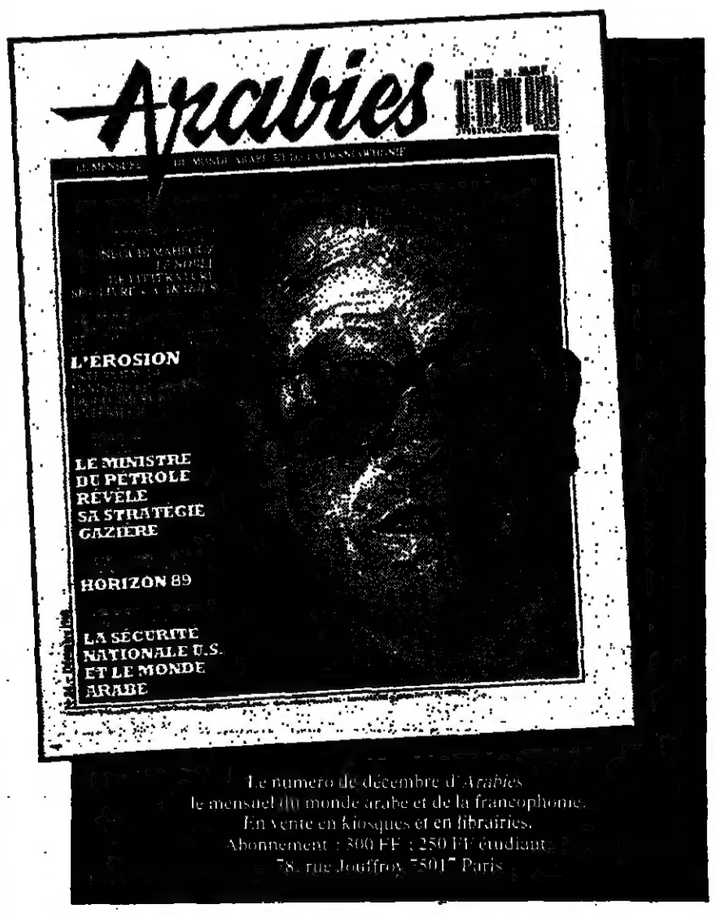

Le numéro de décembre d'*Arabies*, le mensuel du monde arabe et de la francophonie. En vente en kiosques et en librairies. Abonnement : 300 FF ; 250 FF étudiant. 78, rue Jouffroy, 75017 Paris

COURRIER DES LECTEURS

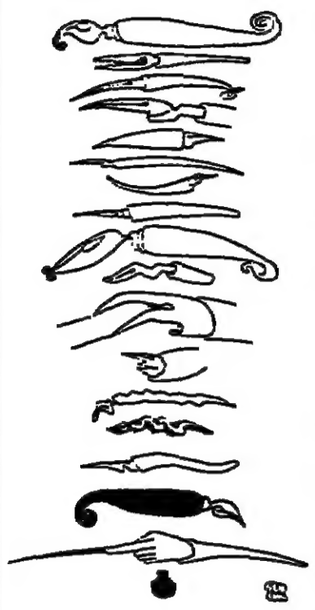

Choses vues en Pologne

La lettre de Mme Anne-Marie Chartier, publiée sous le titre « Ce que j'ai vu en Pologne » dans notre numéro de septembre dernier, nous a valu un abondant courrier.

M. Yvon Gallois, par exemple, jardinier dans une administration parisienne, adhérent à la CGT et membre du PCF écrit :

En Pologne, il manque surtout des médicaments pour le cœur, mais tous les autres produits sont disponibles à des prix très modiques, à l'exception du lait maternisé (...). Quant au manque de nourriture, c'est un faux problème, et le rationnement porte uniquement sur le marché de la viande (...). Les transports en commun sont généralement à l'heure et même souvent mieux que chez nous (...). Je dois ajouter qu'il est fréquent de voir des files d'attente dans certains endroits (n'en est-il pas de même en France dans de nombreux services publics ou grands magasins ?), mais il semble que les Polonais aiment faire la queue (...). Je peux également témoigner que les gens sont aussi bien sinon mieux habillés que chez nous (...) « *En France, vous avez tout* », m'a-t-on dit souvent, mais nous avons aussi près de trois millions de chômeurs et des gens qui sont obligés de mendier devant les grands magasins pour ne pas mourir de faim (...).

M. Charles-Antoine Arnaud, économiste, de Paris :

Mon propos n'est pas d'affirmer que la Pologne vit dans la suraboondance mal répartie que nous connaissons en France. Les pénuries existent, les queues sont fréquentes et nombreuses (une heure par jour en moyenne pour un ménage), l'essence et la viande sont rationnées, les salaires souvent insuffisants (mais toutes les entreprises de Silésie cherchent de la main-d'œuvre), la vie n'y est pas aussi facile et confortable que chez nous, et le taux du zloty fait de nous des millionnaires (...). Mais il faut dire que les Polonais sont optimistes et gais ; qu'ils se battent pour leur pays et leur dignité, et ils ont raison de se battre ; qu'ils ne sont pas dans la misère, mais que leurs difficultés économiques sont inacceptables, au regard de leurs efforts...

Rennes et l'Afrique

Ayant lu l'article de Denis Ruellan sur la coopération de la ville de Rennes avec le pays dogon au Mali (le Monde diplomatique de novembre 1988), M. Mame Ounte Fall, géomètre à Dakar, nous signale que le lycée de Brequigny de Rennes entretient des liens de coopération avec l'Association des originaires de Gaya (AOG) au Sénégal, dont il est secrétaire général adjoint. Il souhaite élargir cet appui à l'ensemble des activités de développement de son village, et s'en explique :

Au fil des années, avec un potentiel d'intellectuels (universitaires, cadres, élèves) très conscients des problèmes de développement à la base, l'AOG a à son actif la construction de deux hangars tenant lieu de réunion publique et de marchés, l'achat d'un groupe électrogène pour l'éclairage public (...), deux expériences de pharmacie villageoise – la première en 1978, qui a échoué après trois années de fonctionnement, et la seconde en cours depuis mars 1988, – des campagnes annuelles de reboisement. A cela s'ajoutent l'équipement presque annuel de l'école en matériels didactiques et l'instauration au village d'un climat culturel et associatif très en avance dans le département de Dagana.

Géographiquement, Gaya est un village défavorisé. Situé à l'extrême nord du Sénégal, à 7 kilomètres au nord-est de Dagana, à environ 150 kilomètres de Saint-Louis, la capitale régionale du Fleuve, il est dans le lot de ces villages du Sahel presque totalement démunis en infrastructures de base pour la satisfaction des besoins élémentaires de toute communauté humaine. Sa seule maigre chance est de se trouver dans un delta aménagé par une société d'Etat d'encadrement presque en faillite, qui n'assure pas une exploitation agricole autosuffisante. C'est en raison de ce présent très difficile et des lendemains incertains d'une population de 7 000 habitants, dans une région d'« après-barrage » hypothétique et laissée à elle-même par un gouvernement du tiers-monde, que ses fils conscients ont senti la nécessité de faire quelque chose.

Convaincu que (...) votre journal peut servir de couloir d'échanges entre ces communautés du tiers-monde avides de bien-être matériel et celles du « Nord » qui peuvent les soutenir, je souhaite que vous transmettiez cet appel au réseau rennais, ou à tout autre, afin que notre association puisse en bénéficier.

● PRÉCISION. – M. Carlos-Manuel Moreira Ribeiro, professeur de lycée à *Portimão, (Portugal)*, nous écrit pour nous signaler que nous avons omis de mentionner, dans « Le calendrier des fêtes nationales » publié dans notre numéro de juin, celle du Portugal, célébrée le 10 juin.

Casamayor ou la mort d'un juste

LA langue anglaise confond en un seul mot – français – la justice et le juge. On y appelle « *justice* » le magistrat à perruque qui préside au choix entre la liberté et la mort. Pourquoi ne s'en trouverait-il pas un, parfois, qui mériterait ce nom-là ? Ce fut le cas en France, entre d'autres sans doute, pour un de ceux qu'on appelle aujourd'hui les « petits juges ». Celui-là n'avait pas porté à la légère la charge d'être par sa fonction le seul à disposer, sans jugement, de la liberté du justiciable. Il ne savait pas pour autant que, par nature, il s'identifiait en effet à la justice. Il se nommait Casamayor. Il est mort le samedi 29 octobre.

Voilà trente-cinq ans, il publiait un livre au titre choquant : *Où sont les coupables ?* Seul, bien évidemment, un non-professionnel de la justice pouvait se poser une question pareille ! Il est vrai que les personnes n'y étaient pas mises en cause, mais seulement, avec force, ce que l'auteur appelait « *la justice judiciaire* ». Or les administrateurs de cette justice apprirent avec douleur que le coupable appartenait justement (ce ne fut pas le mot qu'on prononça) à leur univers, en la personne du juge d'instruction Serge Fuster (1). Il fut donc honni, et de plus en plus, à mesure qu'avec ses livres, de plus en plus retentissants, se poursuivait sa quête d'une justice juste. Elle le conduirait à décerner au garde des sceaux du moment le titre complémentaire de « maître du non-lieu ». Un non-lieu nullement en faveur d'innocents, mais qui avait clos un peu vite l'enquête visant les assassins de l'opposant marocain Ben Barka. Affaire tristement célèbre. L'inconvenance impardonnable d'un juge à l'égard de la justice, c'est-à-dire de son ministre, ne fournissait-elle pas l'occasion de rejeter enfin de l'honorable bercail l'hermine galeuse ? De Gaulle ne l'eût pas permis, que venait de défier ce crime policier et « politique ». La justice judiciaire en fut donc pour ses frais, moyennant une sanction de principe. Et le juge scandaleux continua ses *Combats pour la justice*. Sa renommée n'avait pas atteint une modestie, assez peu commune chez les hommes d'écriture, chez lui si naturelle qu'il n'en avait même pas conscience.

« A bas la vertu »

CEPENDANT, sa carrière judiciaire, si elle n'atteignit pas les plus nobles sommets, se poursuivit régulièrement. Aussi est-ce un président de chambre d'une cour d'appel qui, à vingt-trois ans de distance, apporta la réponse définitive à la première de ses questions : *Où sont les coupables ?* Il le fit par un titre sacrilège : *A bas la vertu*. La vertu, il va sans dire, des gens de bien.

Coïncidence ? La mort d'Allende, et ce qu'elle signifiait, fut pour Casamayor, dont les engagements étaient au-delà de toute appartenance politique, un choc tel qu'il déconcerta, puis inquiéta les siens. C'est très précisément alors que, chez cet homme de bonne santé, se déclara soudain le cancer. Seuls le sauraient, avec lui-même, sa femme et son fils médecin. Telle avait été sa volonté. Pendant *quinze ans*, il a non pas survécu, mais vécu avec une intensité encore plus grande, j'oserais dire : avec sa joie. Et ce courage que nul n'avait eu à admirer. Jusqu'à ce que viennent les derniers temps, qu'il jugea trop longs, mais sans céder à son désir de les abréger.

Le juste peut reposer : ses livres demeurent. Et pour longtemps encore ils sont appelés à servir.

Pourtant, le public ne devait voir en Casamayor que l'intellectuel pur. Qui donc aurait soupçonné sa passion de jeunesse pour la mécanique, et pour la moto (il fabriquait presque les siennes), puis pour l'aviation. Ce qui lui valut, en mai 1940, d'être l'un des pilotes de la mission de sacrifice qui, avec des avions fourbus, partit bombarder les lignes ennemies pour tenter de couvrir la débâcle de Sedan. Ignoré aussi son passé de résistant dont il ne parlait jamais, mais qui l'amena à être un des juges français de Nuremberg. Avec son avant-dernier livre, il nous a laissé sur le procès – qui fut à ses yeux celui de la guerre même – un témoignage irremplaçable. Il convient d'autant plus de saluer la part purement littéraire de son œuvre, par trop éclipsée par ses livres « justiciers ».

A travers cette lucidité et cette bravoure tranquilles, cette rigueur d'autant plus implacable qu'elle restait sereine jusqu'à la douceur, Casamayor vivait ensemble les deux idéalismes candides et efficaces d'un franciscain laïque et d'un Don Quichotte sans armes ni armure : et toujours dans la fraternité, la confiance, l'espérance. Il fut un de ces hommes, plutôt rares, qui nous permettent de ne pas désespérer tout à fait de l'avenir humain.

YVES FLORENNE.

(1) « Casamayor » n'était pas un pseudonyme protecteur, ni fabriqué, mais le nom de sa grand-mère espagnole. Il l'avait adopté dès ses débuts littéraires et pour ses contributions à la revue *Esprit*.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédaction en chef : Micheline PAUNET, Ignacio RAMONET
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY, Alain GRESH
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27
Télécopieur : 45-23-06-81

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Antoine Gauvin
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

TROISIÈME VOLUME DE LA COLLECTION « MANIÈRE DE VOIR »

AFFAIRISME INFORMATION ET CULTURE DE MASSE

Les grandes manœuvres dans l'audiovisuel et la rapide évolution des nouvelles technologies bouleversent complètement le champ de la communication. Quelques groupes géants contrôlent un nombre de plus en plus important de médias. Que devient, dans ce nouveau contexte, le pluralisme de l'information, une des garanties de la démocratie ?

Le Monde diplomatique s'interroge sur le sens d'une « communication » qui sème tant de confusion et qui, fascinée par les techniques du marketing et de la publicité, réduit le discours de l'information et de la politique à ses dimensions les plus simplistes.

Pour ce nouvel affairisme, la culture est-elle autre chose qu'une simple marchandise ?

LE MONDE diplomatique LA COMMUNICATION VICTIME DES MARCHANDS

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
96 p. – 38 F

BON DE COMMANDE
LA COMMUNICATION VICTIME DES MARCHANDS
Tarif France : 42 F – Tarif étranger : 45 F (frais d'expédition inclus)

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____ CODE POSTAL _____
LOCALITÉ _____ PAYS _____

Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
LE MONDE – *Service Vente au numéro – 7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.*

TOUJOURS DISPONIBLES LES DEUX PREMIERS VOLUMES :
« DES SOCIÉTÉS MALADES DE LEUR CULTURE » ● « LE LIBÉRALISME CONTRE LES LIBERTÉS »

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons lancé dans nos précédents numéros, un appel à des « lecteurs solidaires » afin de constituer un fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique *des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.*

En réponse à cet appel nous avions reçu, à la fin du mois de novembre 1988, la somme de 71 379 F. Le comité de gestion de ce fonds, constitué par Mme Claire Brisset, MM. Jacques Chonchol, Pierre de Charentenay, Achille Mbembe et Edmond Jouve, a établi une première liste de bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc., auxquels nous avons envoyé gratuitement notre journal. 174 abonnements ont déjà été établis : 98 en Afrique et au Proche-Orient, 63 en Amérique latine, 12 en Asie et 1 en Europe de l'Est.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous :

M. ou Mme .....
n°....., rue .....
à..... Code postal .....
lecteur du *Monde diplomatique* depuis ..... ans, verse par
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal
la somme de :
☐ 250 F pour un abonnement en Afrique ou au Proche-Orient.
☐ 313 F pour un abonnement en Amérique latine.
☐ 343 F pour un abonnement en Asie.
ou de ☐ 50 F ☐ 100 F ☐ 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

(Chèques libellés à l'ordre du *Monde diplomatique* et adressés au *Monde diplomatique*, « Lecteurs Solidaires », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09).

A TROIS MOIS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La « guerre totale » au Salvador

La guerre a repris au Salvador avec une violence redoublée. Les espoirs nés du Plan Arias de paix pour l'Amérique centrale ont été déçus. Les trois foyers de violence de la région – Guatemala, Nicaragua, El Salvador – après un relatif apaisement, s'embrasent à nouveau. Et toute la région attend maintenant de savoir quelle voie adoptera le nouveau président américain. C'est sans doute pour lui forcer la main que les officiers salvadoriens – profitant aussi de la très grave maladie du président Duarte et de l'actuelle période préélectorale – abandonnent la stratégie des « conflits de basse intensité » et prônent la « guerre totale ».

Par ASHTON SCHARACH-PARIS

La situation politique et militaire au Salvador s'est considérablement modifiée au cours des deux dernières années. Après un long silence, les nouvelles se succèdent : assassinat du théologien suisse Jürg Weis ; massacre, par l'armée, de paysans dans un village du Nord ; répression d'une manifestation à Santa-Ana et d'une manifestation d'étudiants dans la capitale ; arrestation d'une infirmière française accusée de collaborer avec la guérilla ; destruction par le FMLN d'une importante caserne fortifiée ; détention de dirigeants syndicaux ; retour des sinistres « escadrons de la mort », etc.

La politique du président Reagan a échoué au Salvador comme elle a échoué au Nicaragua. Elle ne pourra être maintenue par M. James Baker, futur secrétaire d'Etat du nouveau président américain George Bush. L'aide militaire de Washington au Salvador, depuis 1980, s'élève à 800 millions de dollars ; l'aide économique, depuis la même date, à 2 600 millions de dollars. Le marasme, la baisse du niveau de vie des classes moyennes, le chômage (40 % de la population active), la misère des paysans sont les autres données de la situation d'un pays grand comme la Bretagne, mais où la densité par kilomètre carré dépasse 350 habitants.

Dans cette conjoncture se déroulera, en mars 1989, l'élection présidentielle. Le chef de l'Etat actuel, M. Napoleon Duarte, qui souffre d'un cancer, ne pourra certainement pas influer sur l'opinion publique. Ces élections ont-elles toutes chances d'avoir lieu ? Les forces armées permettront-elles leur déroulement ?

Au début de septembre dernier, les guérilleros ont attaqué Tejutepeque, un bourg important du département de Cabanas situé entre les deux grands bastions de la guérilla : Chalatenango et Morazan. Ils avaient harcelé l'armée gouvernementale à Jutiapa, Jalapa, Tejutla. Le 13 septembre, une force de 200 guérilleros attaque à 1 heure du matin les installations de la 4e brigade d'infanterie d'El Paraiso, dans le Chalatenango. Les guérilleros ont employé des mortiers lourds. Ils ont réussi à pénétrer à travers un dispositif de sécurité conçu par les conseillers américains, ont franchi un champ de mines, sont entrés dans le camp fortifié et ont dynamité la poudrière. C'est un exploit technique.

L'état-major salvadorien sait que la guérilla fabrique maintenant – outre les mines dont elle fait grand usage – des mortiers de 40 mm et de 81 mm et des grenades pour fusil G 3.

Le haut-commandement se demande même si le FMLN dispose de missiles capables de détruire les hélicoptères. C'est sur les hélicoptères que repose toute la stratégie de l'armée gouvernementale, c'est avec eux qu'elle intervient rapidement lorsque la guérilla passe à l'attaque dans une zone imprévue du territoire. L'armée gouvernementale dispose de 63 hélicoptères, surtout des GH-IM Mike pourvus de missiles air-sol et d'une mitrailleuse 50. Cette force aérienne lui permet de compenser la faiblesse relative de ses effectifs : 55 000 hommes sans compter les 20 000 hommes des forces de sécurité, qui ne sont guère capables de combattre efficacement. Pour la première fois depuis trois ans, la guérilla a réussi à fixer tous les bataillons – y compris ceux d'élite comme Atacatl et Arce – dans la défense des points stratégiques. Seul le bataillon Belloso a gardé une certaine mobilité.

Qui plus est, la guérilla opère sur les flancs du volcan San-Salvador qui domine la capitale.

La guérilla fait sentir sa présence un peu partout, comme l'avait d'ailleurs annoncé il y a trois ans le commandant Joaquin Villalobos, l'un des principaux chefs du FMLN.

Il y a trois ans, Villalobos avait réuni un grand nombre de journalistes dans l'un des postes de commandement. La conférence avait été filmée. Il avait annoncé un changement radical dans la façon de mener la guerre ; quelques grandes unités seraient maintenues, elles tiendraient les régions montagneuses, mais la guérilla disperserait ses effectifs et s'implanterait dans les zones de forte densité pour y recevoir l'appui populaire. Le pari a donc été tenu. Comment la guérilla s'y est-elle prise ? Jusque-là, entre Morazan-Chalatenango et le reste du pays, elle ne disposait que de « couloirs », c'est-à-dire d'itinéraires bien étudiés pour ses unités en déplacement.

En 1983, les services de l'ambassade américaine évaluaient à 12 000 hommes les forces de la guérilla ; en 1988, ils les estimaient à 5 000 ou 6 000. Que sont devenus les autres ? Ils ont été dispersés par le commandement. La guérilla a créé entre elle et son adversaire une organisation : la Milice. Il s'agit d'hommes peu entraînés encore qui forment de petits groupes ; trois ou quatre miliciens opérant ensemble, parfois dix ou douze. Première mission : détruire les pylônes électriques (ils sont détruits jusqu'aux abords de la capitale). Deuxième mission : repérer et détruire les véhicules qui ont circulé pendant les « *paros del transporte* » – arrêt de toute circulation automobile – décrétés par la guérilla. Viennent ensuite les missions d'attaque des forces armées.

Un sanglant « orchestre symphonique »

DEVANT une telle situation, l'on comprend que l'opinion des militaires soit divisée : certains croient encore à la formule américaine de « conflit de basse intensité », d'autres ont déclaré ouvertement qu'il n'y a qu'une façon de faire la guerre : la faire totalement et sans quartier.

L'été dernier, le général Adolfo Blandon, chef d'état-major, avait parlé d'une menace ou d'un danger de coup d'Etat militaire. Il fut aussitôt démenti par le général Carlos-Eugenio Vides Casanova, ministre de la défense, qui jusqu'ici a été favorable à la solution américaine et a tant bien que mal tenu assassiné ainsi que deux Salvadoriens qui l'accompagnaient le 22 août dernier, alors qu'aucun étranger ne l'avait été depuis huit ans.

Tous ceux qui ont visité récemment le Salvador savent que les « laissez-passer » signés par le chef d'état-major Blandon n'ont aucune valeur sur le terrain auprès des chefs d'unité qui refoulent ceux qui – journalistes ou autres – sont pour eux des intrus. Deux médecins britanniques, trois ressortissants belges, quinze Espagnols, trente-cinq religieux américains et une infirmière française ont d'ailleurs été expulsés du pays au cours des derniers mois.

Le 21 septembre, l'armée renoua avec les exécutions collectives en massacrant dix paysans du village de San-Sebastian, à 50 kilomètres à l'est de la capitale.

Si le général Vives Casanova, le général Blandon et l'inamovible général Rafael Bustillo (chef de l'aviation) restent en place, en revanche la théorie du conflit de basse intensité est critiquée, et les officiers blâment ouvertement ceux qui se sont enrichis. La guerre et l'aide américaine ne sont-elles pas devenues le grand négoce, le seul véritablement rentable au Salvador ? Des colonels n'ont-ils pas abandonné quelques armes et quelques munitions sur le terrain quand la guérilla en manquait pour que « *el negocio no se acabe* », que les bonnes affaires ne prennent pas fin ?

Sur ce chemin-là, peut-on concevoir l'étape suivante : le coup d'Etat ? Prétextant que la guérilla s'apprête à lancer une offensive de grande envergure, l'armée pourrait bien en tenter un. Comme en Haïti, on annoncerait que ce coup d'Etat a été réalisé pour assurer à plus ou moins courte échéance des élections « vraiment » démocratiques.

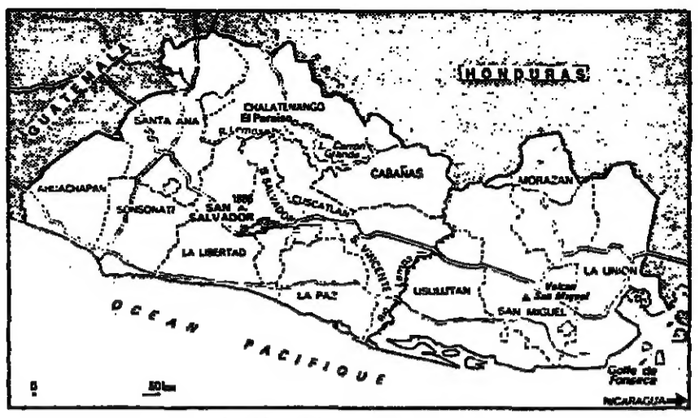

La guérilla fait sentir sa présence un peu partout

Voilà qui arrangerait certains comme l'ambitieux colonel Ochoa et le non moins ambitieux major D'Aubuisson, qui ne sont guère heureux du choix de M. Alfredo Cristiani comme candidat du parti ARENA, même si celui-ci a manifesté son admiration pour le général Pinochet.

L'éventualité d'un coup d'Etat n'a pas échappé à l'ambassadeur américain, qui a cru nécessaire de déclarer qu'« *une erreur grave consisterait à chercher par impatience à intensifier la guerre et à revenir à une conduite répressive et brutale – celle des années 80, – quand de telles actions créaient plus de guérilleros qu'elles ne permettaient d'en éliminer* ». L'ambassadeur ajoutait : « *J'espère que les officiers qui accèdent maintenant aux postes les plus élevés des forces armées continueront à opter pour la constitutionnalité...* » On ne saurait être plus clair et plus prévoyant.

Le choix américain

LES Latino-Américains disent que dans toute élection l'ambassade des Etats-Unis met deux fers au feu, or, pour l'instant, on n'en voit qu'un. Depuis très longtemps, la rumeur publique désignait M. Fidel Chavez Mena, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Magaña, comme la personnalité du Parti démocrate-chrétien (PDC) que Washington voudrait voir succéder à M. Napoleon Duarte.

En fait, ce choix avait de quoi surprendre, M. Chavez Mena ne contrôlant absolument pas l'appareil du parti – sur lequel M. Rey Prendes avait la mainmise – et surtout n'étant pas considéré par le président Duarte comme son dauphin.

M. Chavez Mena, qui appartient – par alliance plus que par sa propre famille – à la haute bourgeoisie salvadorienne, « *celle qui réside dans le quartier de l'Escalon* », a une réputation d'intellectuel, d'homme réfléchi, modéré, capable de mener à leur terme des négociations avec le FMLN.

Il n'a pas hésité à donner des conférences à l'UCA, l'université catholique dirigée par des jésuites qui ont précisément dans le quartier de l'Escalon la réputation d'être des « rouges » parce qu'ils sont restés fidèles au message de Mgr Romero, l'archevêque assassiné, et parce que l'un d'entre eux – le Père Jon Sobrino – est l'un des plus célèbres « théologiens de la libération ».

Peut-on s'étonner qu'une fraction importante du PDC ait fait de M. Chavez Mena son candidat ? Cette fraction devait recevoir aussitôt et comme par miracle l'aval du Conseil des élections lui accordant la légitimité de la représentation du PDC. La riposte ne se fit pas attendre : le 11 septembre, autour de M. Rey Prendes, se constituait le Parti démocrate-chrétien « authentique ».

C'est donc divisé que le PDC va aborder la campagne électorale face à M. Alfredo Cristiani, candidat du parti d'extrême droite (ARENA) qui l'a déjà emporté cette année aux élections législatives. Est-ce à dire que M. Chavez Mena n'a aucune chance d'être élu ?

Si – comme on peut s'y attendre – aucun des candidats n'a la majorité au premier tour, le second pourrait être celui des surprises, et la surprise pourrait être créée par MM. Fidel Chavez Mena et par Guillermo Ungo, candidat de « Convergencia democratica » (gauche unie). En effet, si M. Chavez Mena – avec un léger coup de pouce du tribunal d'élection – obtenait 30 % des votes, l'appui de M. Ungo pourrait être décisif. L'obtiendra-t-il ?

Le groupe de partis de gauche – Convergencia democratica – qui soutient M. Ungo ne compte sur aucun quotidien et, vu ses moyens financiers, ne peut disposer pour l'instant d'aucun espace télévisé ou radiophonique important. Son seul appui : les organisations démocratiques – syndicales ou autres, – que la réaction accuse de n'être que des façades du FMLN et que la police et l'armée semblent vouloir briser d'ici là. Si cette répression continuait, M. Guillermo Ungo, qui n'a pas rompu ses liens avec le FMLN, pourrait-il moralement maintenir sa candidature ?

Dans les milieux démocratiques salvadoriens – en tenant compte des conditions actuelles et du taux d'abstentions aux dernières législatives – on attribue à M. Ungo 15 % à 20 % des intentions de vote. Un appoint décisif à un candidat que le FMLN pourrait accepter comme éventuel négociateur en vue d'un cessez-le-feu.

Le plus grand scandale diplomatique de l'année au Salvador a été la réception à l'ambassade américaine le jour de l'Independance Day (4 juillet) de MM. Guillermo Ungo et Ruben Zamora, du FDR. La presse salvadorienne s'est emportée trouvant scandaleux que M. Ungo soit reçu à l'ambassade des Etats-Unis, où l'on n'ignore pas ses liens avec le FMLN. Washington accepterait-il une alliance entre M. Chavez Mena et M. Ungo ?

Ce qui est certain, c'est que l'élection présidentielle salvadorienne est très influencée par le résultat du vote américain. Presque tous les grands crimes politiques commis au Salvador dans le passé – l'assassinat des religieuses Maryknoll, des conseillers américains pour la réforme agraire, de certains prêtres et dirigeants politiques – ont eu lieu pendant le grand « interrègne » entre la fin de la campagne électorale aux Etats-Unis et le jour (le 20 janvier) où le nouveau président prête serment.

Les élections salvadoriennes se situent dans ce climat à la fois dramatique et dérisoire. Le recteur de l'université catholique, le père Ellacuria, n'a-t-il pas affirmé que – même sous M. Duarte – le gouvernement salvadorien n'a jamais eu de politique indépendante ? C'est certainement vrai, et les dirigeants du FMLN l'ont peut-être compris depuis longtemps. Ils sont liés à MM. Ungo et Zamora en tant que ceux-ci sont membres du FDR (Front démocratique révolutionnaire), mais ils ne le sont pas quand ceux-ci parlent au nom de Convergencia democratica et se rendent à l'ambassade des Etats-Unis. Le FMLN sait fort bien qu'en quatre ans le gouvernement Chavez Mena, si celui-ci est élu, ne résoudra pas les problèmes de la grande majorité des Salvadoriens. Ce sera un gouvernement de transition, peut-être le gouvernement qui assurerait une paix acceptable.

Si M. Cristiani devait être élu, le FMLN sait que jusqu'à l'archevêque Mgr Rivera y Damas, qui s'est montré fort circonspect et modéré pendant le gouvernement de Napoleon Duarte, sera fort embarrassé. Un président d'extrême droite au Salvador, cela pousserait les hésitants à se rassembler autour de la guérilla. Cette évidence n'échappe sans doute pas à M. Bush, nouveau président américain.

MERCEDES-BENZ
TAX FREE SALES*
DEPARTMENT
MERCEDES-BENZ FRANCE
118, avenue des Champs-Elysées, Paris
Tel : 45 62 24 04
* VENTES HORS TAXE

Enfin en collection de poche le célèbre
Atlas Stratégique

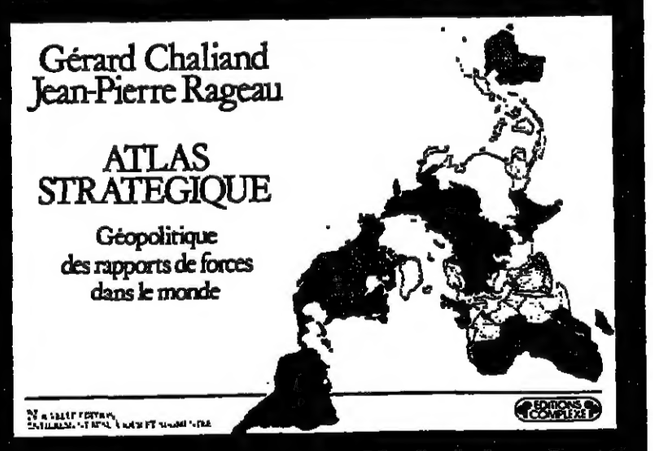

« Un instrument indispensable à la compréhension des phénomènes de notre temps. » Hélène Carrère d'Encausse

« Les grands problèmes de la politique mondiale y sont tous présentés en cartes, de manière claire et vivante. Chaliand et Rageau sont à la fois didactiques et pleins d'imagination. Ce livre, conçu pour la recherche et le plaisir de l'œil, est une véritable œuvre d'art. » Stanley Hoffmann

224 pp. en couleur
Format 18 x 25 — 79FF

Nouvelle édition entièrement remise à jour et augmentée

EDITIONS COMPLEXE

OPÉRATIONS « COUP DE POING »

Dans les bas-fonds de la campag

BRUTAL rappel à la réalité : dès l'annonce de la victoire de M. Bush, les marchés monétaires, à qui le succès du candidat républicain n'était pourtant pas pour déplaire, connaissaient de vives tensions. Il fallait bien parler des graves difficultés qui minent le système mondial, des déficits américains, des chocs d'intérêts. Comme il faudra s'attaquer aux maux dont souffre la société des Etats-Unis. Car, pendant la campagne électorale, il n'en avait pas été question. Les arguments échangés se résumèrent à de basses attaques *ad hominem*. Dégénérescence de la vie démocratique aussi triste que logique à l'issue d'une présidence qui aura été la plus corrompue de l'histoire américaine. Et pour clore son règne, M. Reagan vient d'opposer son veto à une loi sur l'« éthique gouvernementale ». Certes, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, la justice est à l'ouvrage, et il lui reste à ouvrir le dossier sans doute le plus scandaleux, qui concerne le Pentagone. Mais force est aussi de constater que ces scandales n'ont pas empêché la victoire de l'homme qui, depuis la vice-présidence, les aura couverts de son autorité pendant huit années.

Par SERGE HALIMI *

« *On a touché le fond* (1). » Le commentateur de NBC News venait de définir le ton d'une campagne présidentielle vide, vague et vulgaire, une campagne, qui de l'aveu même d'un sénateur républicain proche de M. George Bush, s'est apparentée à « *un exercice grotesque* (2) ».

Au départ, pourtant, l'attente était grande. La première élection depuis 1960 dans laquelle ne figurait aucun président sortant était censée offrir à l'électeur un vrai débat sur l'avenir des Etats-Unis. L'espoir fut vite déçu. A la discussion sur le déficit budgétaire, la pauvreté dans les grandes villes, la concurrence internationale, se substitua vite un tintamarre portant sur les indiscrétions de M. Gary Hart, les « sept nains » démocrates, ou M. Bush « efféminé », dyslexique, englué dans les scandales, qui, disait-on, « *tel un hémophile, perdra tout son sang à la première blessure* (3) ». Certains candidats (MM. Jackson, Babbitt, Kemp, Dupont) avancèrent quelques idées mais, à partir d'avril, il devint clair qu'ils ne seraient pas désignés par les conventions de leurs partis respectifs.

Dès l'été, le mal devint pire, le flou et la diversion s'installèrent. Au brouillard démocrate succéda la démagogie républicaine. Le *Time* récapitula ainsi la situation : « *Dukakis cherche à dissimuler son idéologie, Bush à faire oublier qu'il n'en a aucune* (4). » Chez les démocrates, la stratégie était simple : insister sur la « compétence » de leur candidat afin de reconquérir l'électeur centriste qui avait basculé du côté républicain et, si possible, faire oublier M. Jesse Jackson. Puisque, selon M. Michael Dukakis, « *les étiquettes ne signifient rien* (5) », l'idéologie fut bannie. Les idées avec. De « *bons emplois* », de « *bonnes écoles* », un « *meilleur logement* » ; la plate-forme démocrate était tellement vide qu'un journaliste se sentit autorisé à la résumer d'une seule phrase : « *Votez pour nous, nous vous promettons de ne pas trop vous ennuyer* (6). » Gagner à tout prix, ne rien dire de compromettant, éviter le moindre risque : M. Dukakis avait déjà rodé sa campagne pendant les primaires. Les réponses étaient mécaniques, les discours sans la moindre variation : en écouter deux, c'était entendre à chaque fois les mêmes phrases dans le même ordre avec la même absence apparente de quoi que ce soit qui ressemblerait à de la passion. C'est seulement quinze jours avant la débâcle que le candidat démocrate se permit de parler en démocrate. Il progressa dans les sondages mais c'était trop tard.

Les électeurs allaient-ils au moins savoir ce que les républicains leur proposaient ? Après tout, M. George Bush leur avait annoncé « *le choix le plus clair auquel le pays ait jamais fait face* ». Voire. Le candidat républicain se promettait d'être « *le président de l'éducation* ». On lui fit remarquer que, depuis vingt ans, jamais le gouvernement fédéral n'avait dépensé aussi peu pour l'éducation. Il répondit : « *On ne va pas se chamailler sur des chiffres* (7). » Lorsque M. George Bush s'engagea à réduire les dépenses budgétaires, on lui demanda lesquelles. Il répondit : « *Je refuse de rentrer dans les détails. Je ne veux pas être entraîné au-delà du 8 novembre. Les choses peuvent sembler différentes à un candidat une fois qu'il est à la Maison Blanche.* (8) » CNN résuma le propos : « *Ne m'interrogez pas sur ce que sera la présidence, j'essaie de gagner l'élection.* » Répété *ad nauseam*, un engagement cependant, le seul dont on savait qu'il serait intenable : « *Pas d'impôts nouveaux* » !

M. George Bush avait été le vice-président de M. Reagan : il s'attribua le mérite des « *dix-sept millions d'emplois* » créés. M. George Bush n'avait été que le vice-président de M. Reagan : il ne pouvait donc être tenu pour responsable des politiques impopulaires de l'administration. En somme, le candidat républicain continuerait ce que M. Reagan avait fait de bien, reviendrait sur ce qui avait été fait de moins bien et, bien sûr, s'abstiendrait de préciser où était l'un et où était l'autre. Une campagne au professionnalisme étonnant était prête. John Balzar, correspondant du *Los Angeles Times*, la décrit ainsi : « *Ils ont leurs sondages, ils ont leurs groupes tests. Ils ont découvert ce qui marchait le mieux. Ils ont observé ce que Bush pouvait faire. De cet ensemble, ils ont extrait le meilleur. Ils s'y tiennent. Et ils le répètent encore et encore* (9). » Débat d'idées, démocratie ? « *Les consultants politiques ne font pas ce travail parce qu'ils pensent qu'ils ont la responsabilité d'éduquer le public. Ils sont payés pour gagner et c'est ce qu'ils vont faire* (10). »

Pour gagner, les républicains durent frapper fort. Leurs candidats étaient plutôt impopulaires (surtout M. Dan Quayle), le désir de changement jouait en faveur des démocrates. S'engagea alors une entreprise de démolition visant M. Michael Dukakis. Puisqu'il avait refusé de se définir, on le ferait pour lui. En quelques semaines, le gouverneur du Massachusetts, technocrate plutôt centriste, se vit transformé en un administrateur incompétent, un mauvais patriote, un protecteur des assassins. Les publicités républicaines se firent menaçantes : « *Il veut faire pour nous ce qu'il a fait au Massachusetts, l'Amérique ne peut pas prendre ce risque.* » M. Craig Fuller, le directeur de cabinet de M. George Bush, expliqua : « *Nous avons décidé que notre adversaire ne devait pas être autorisé à se présenter sous les traits d'un modéré* (11). » La nation « *plus douce et plus noble* » que le candidat républicain avait promise dans son discours de La Nouvelle-Orléans attendrait quelques semaines. D'autres campagnes négatives s'étaient déroulées dans le passé mais l'originalité de celle-ci tint au fait qu'elle ne fut rien d'autre que négative. Au moment de voter, 68 % des Américains jugèrent qu'ils n'avaient jamais vu pis (12). « *Dégoûtante* (13) », « *une abomination, une honte* (14) », conclurent la plupart des journalistes. M. George Bush resta plus serein : « *Je suis fier de ma campagne. Mon message prend* (15). »

Première attaque : le manque de patriotisme de M. Michael Dukakis. L'accusation n'était que suggérée mais la suggestion était irrésistible. Dix ans plus tôt, le gouverneur du Massachusetts s'était opposé à une loi qui aurait obligé les instituteurs à faire réciter par leurs élèves le serment d'allégeance au

Eric Hartmann-Magnum

« DEUX CENT SOIXANTE-HUIT DÉTENUS SE SONT ENFUIS »
Selon ce spot publicitaire de M. Bush, les grilles des prisons de M. Dukakis sont des portillons tournants

Eric Hartmann-Magnum

« L'AMÉRIQUE NE PEUT PRENDRE AUCUN RISQUE »
Tout faire pour détraire l'image du concurrent

(1) John Chancellor, NBC News, 6 novembre 1988.
(2) Alan Simpson, NBC News, 6 novembre 1988.
(3) George Will, ABC News, 14 février 1988.
(4) *Time*, 7 novembre 1988.
(5) CNN, 24 octobre 1988.
(6) Jeff Greenfield, ABC News, 19 juillet 1988.
(7) NBC News, 3 novembre 1988.
(8) Conférence de presse du 18 octobre 1988.
(9) PBS, 4 novembre 1988.
(10) *Ibid.*
(11) *Ibid.*
(12) Sondage NBC-*Wall Street Journal*, 6 novembre 1988.
(13) John Chancellor, NBC News, 3 novembre 1988.
(14) Ed. Williams, ABC News, 4 novembre 1988.
(15) Entretien à NBC News, 31 octobre 1988.

* Auteur de *A l'américaine. Faire un président* (Aubier, Paris, 1986). Chargé de cours au département de science politique de l'université de Berkeley (Californie).

L'administration la plus corrom

Par SAUL LANDAU *

C'EST le président le plus dépensier de toute l'histoire américaine qui quittera la Maison Blanche en janvier 1989, cependant que bon nombre de hauts responsables nommés par M. Reagan auront fait main basse sur les fonds publics et commis des malversations ou des abus de pouvoir sans précédent dans les annales des Etats-Unis. Non seulement, sous son administration, les riches seront devenus encore plus riches mais il aura laissé ses plus proches collaborateurs utiliser leur position officielle pour amasser des fortunes.

Lorsqu'il faisait campagne pour décrocher son premier mandat de président, l'ancien acteur et gouverneur de Californie Ronald Reagan haranguait les Américains sur le thème « *le gouvernement n'est pas la solution ; le gouvernement c'est le problème* ». Si seulement ses compatriotes voulaient bien voter pour lui, il leur promettait de transformer Washington — ce cloaque de « *gaspillage, de malversations et d'abus de pouvoir* » — en machine à ne pas dépenser, bien propre, bien nette et exempte de toute graisse superflue.

On sait ce que cette promesse est devenue. Bien avant que ne se déclenche le scandale de l'Irangate et que le lieutenant-colonel Oliver North ne vienne exécuter son numéro patriotique sur les écrans de télévision afin de couvrir les crimes commis par son gouvernement, une sorte de jurisprudence s'était établie : la prestation de serment préalable à la prise de hautes fonctions dans l'administration Reagan équivalait à un droit de devenir plus riche aux dépens du contribuable.

Quelques brefs rappels de l'histoire récente :

M. Richard Allen, le premier conseiller du président pour les affaires de sécurité, accepta un pot-de-vin et fut acculé à la démission quand les faits furent révélés.

M. James Beggs, le patron de la NASA, fut inculpé pour avoir escroqué l'Etat dans ses précédentes fonctions de dirigeant de General Dynamics, et il dut quitter son poste.

Mme Anne Burford, directrice de l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA), autorisa certains de ses anciens partenaires d'affaires à violer la réglementation sur la pollution afin de réaliser des profits supplémentaires. Lorsque cela se sut, elle fut contrainte de démissionner.

M. Max Hugel, qui dirigeait les actions clandestines de la CIA, fut obligé de se retirer quand la presse révéla qu'il était impliqué dans des opérations financières douteuses.

Que l'on se souvienne de ces jours enfiévrés d'après les élections de 1980 : le nouveau président apparaissait comme un idéologue zélé, déterminé à casser les syndicats (après avoir brisé la grève des contrôleurs aériens) ; il promettait d'introduire la prière obligatoire à l'école et s'engageait à mettre un terme à l'avortement légal. M. Reagan allait supprimer les aides de l'Etat à tous les secteurs les plus pauvres de la population et « *rendre sa force à l'Amérique* ».

Dans les résidences de Palm Beach, les parties de poker allaient bon train. Les milliardaires en retraite et les présidents de grandes sociétés se plaignaient de leurs domestiques, de l'ingratitude de leur femme et de leurs enfants, mais pas du président. Ils savaient qu'il les rendrait encore plus riches en réduisant les impôts et en déréglementant leurs affaires. Ils pourraient ainsi se débarrasser de leurs déchets toxiques à moindres frais et maintenir le bon esprit chez leurs salariés.

M. Raymond Donovan, secrétaire au travail, fut accusé d'avoir escroqué le service des transports de New-York au profit d'une entreprise dont il était actionnaire et d'être lié à la Mafia. Il fut inculpé mais acquitté d'extrême justesse.

Mme Rita Lavelle, directrice adjointe de l'Agence pour la protection de l'environnement, fut déclarée coupable de faux serment. Elle avait fourni à son ancien employeur des informations réservées sur l'élimination des déchets toxiques. M. Arthur Hayes, directeur de l'administration des aliments et des médicaments (Food and Drug Administration), et Mme Marjory Mecklenburg, adjointe au sous-secrétaire à la santé, démissionnèrent lorsque les irrégularités qu'ils avaient commises à propos de remboursements de frais de mission furent rendues publiques.

A partir de 1982, les fantassins fondamentalistes qui avaient fait du porte-à-porte pour M. Reagan commencèrent à exprimer des inquiétudes : le président n'avait guère pris d'initiatives vigoureuses pour la prière à l'école ; les avortements légaux continuaient ; les pornographes et les homosexuels opéraient au grand jour ; la drogue circulait plus que jamais, et rien ne semblait pouvoir empêcher l'inexorable désintégration de la famille américaine à l'échelle nationale.

Faux chiffres et graphiques truqués

SUR le front de la défense et de la politique étrangère, les rêves des grands industriels de l'armement étaient en train de se réaliser. A grand renfort de cartes et de graphiques, le président expliquait que les Soviétiques étaient en avance sur les Etats-Unis en matière de missiles stratégiques, et qu'il fermerait cette « *fenêtre de vulnérabilité* ». Ceux qui lui fournissaient des faux chiffres et des graphiques truqués n'étaient pas dupes. Le Congrès, craignant d'être accusé de faiblesse et par ailleurs tout dévoué aux multiples intérêts des fournisseurs du Pentagone, déversa des centaines de milliards de dollars supplémentaires dans un budget de la défense déjà boulimique. Des scandales éclatèrent quand la presse révéla qu'un tournevis ou un siège de toilettes étaient facturés des centaines de dollars pièce aux militaires. Plus grave, on s'aperçut qu'il était pratiquement impossible de distinguer les fournisseurs du Pentagone des officiels qui leur passaient commande. Les bénéfices réalisés étaient incalculables. De prétendus consultants soutirèrent ainsi 18 millions de dollars au ministère de la défense.

A Wall Street, M. Ivan Boesky, l'homme à succès de la décennie, fut inculpé de délits d'initié qui lui avaient fait gagner illégalement des centaines de millions de dollars. L'ancien secrétaire au trésor, M. Robert Anderson, se retrouva également en prison pour fraude fiscale et activités bancaires illicites. M. Aldo Gucci, grande figure du monde de la mode, fut inculpé pour escroquerie au fisc, tout comme des centaines d'autres membres de l'élite de la finance et des affaires. L'administration Reagan avait-elle donné l'exemple ?

Ces affaires faisaient bâiller les joueurs de poker de Palm Beach. Avec leurs semblables — les 10 % les plus riches de la population, — ils possédaient, en 1983, 70 % des biens de la nation (selon les chiffres de la Réserve fédérale) soit une augmentation de 70 % *par rapport* à 1963. Tout cela, en grande partie, grâce à la politique menée par M. Reagan. A la fin du second mandat du « Grand Bienfaiteur », ils ne doutaient pas une seconde qu'ils dussent devenir encore plus riches.

D'où venait tout cet argent ? En 1988, cinq millions d'enfants vivaient au-dessous du seuil de pauvreté défini par le ministère du travail, soit 1,6 million de plus qu'en 1979. Pendant les années Reagan, les 40 % des familles américaines se situant au milieu de l'échelle sociale avaient perdu, en moyenne, 1 500 dollars par an. Qui dira qu'aucune redistribution des revenus n'est intervenue sous M. Ronald Reagan ?

Alors que le « Grand Communicateur » promettait de restaurer la grandeur de l'Amérique, sans doute bradée par des libéraux irrésolus, il permit aux détenteurs de capitaux de bénéficier d'exonérations fiscales en exportant leur argent et leurs ressources dans d'autres parties du monde au lieu d'investir aux Etats-Unis où le prix de la main-d'œuvre était encore élevé et les mesures de protection de l'environnement plus coûteuses qu'à Haïti ou au Chili. Avant M. Reagan, il existait des restrictions à leur liberté de manœuvre avec les actions, les obligations et les autres instruments financiers. Au vu des nominations faites par le nouveau président, ils comprirent vite que ces restrictions n'allaient pas longtemps les gêner.

Ainsi M. Thomas Reed, conseiller à la sécurité nationale, gagna presque un demi-million de dollars en utilisant à des fins personnelles des informations confidentielles. Contrairement à la majorité des collègues de la haute administration qui avaient, aux

* Institute for Policy Studies, Washington.

● PAUVRETÉ A L'AMÉRICAINE DANS L'AUTRE CALIFORNIE. — Deux erreurs se sont glissées dans l'article de Serge Halimi sur la « Pauvreté à l'américaine dans l'autre Californie », paru dans *le Monde diplomatique* de septembre dernier. Page 15, troisième colonne, deuxième paragraphe, troisième ligne avant la fin, il fallait lire : « *Les parents dépendent* [et non dépensent] *des milliers de dollars...* ». Et dans la quatrième colonne, deuxième paragraphe, quatrième ligne : « *douze mille cinq cents dollars par an* [et non par mois]... ».

CONTRE LA DÉMOCRATIE

campagne électorale américaine

drapeau. La Cour suprême de l'Etat lui avait fait savoir qu'une telle disposition serait vraisemblablement jugée inconstitutionnelle. Pour les républicains, cela ne pouvait signifier qu'une seule *chose : ce fils d'immigrant grec n'aimait pas vraiment le drapeau américain.* Les meetings de M. George Bush s'ouvrirent alors par une récitation du serment, le candidat visita une usine qui ne fabriquait que des drapeaux américains et, lorsque M. Dan Quayle, son colistier, fut critiqué pour avoir évité le combat en Indochine, M. Bush lança à tout hasard : « *Lui au moins, il n'a pas brûlé le drapeau !* » Coïncidence fortuite, au même moment, un sénateur républicain fit état d'une mystérieuse photo sur laquelle on verrait l'épouse du candidat démocrate participer à une incinération de drapeaux étoilés. Il se rétracta aussitôt, bien sûr. Mais le coup avait porté, surtout dans le sud du pays. Un électeur texan commenta quelques jours plus tard : « *Pourquoi Dukakis s'oppose-t-il donc au serment d'allégeance ? Cela montre tout simplement que l'on aime son pays.* » Alors, à son tour, le candidat démocrate récita le serment dans une forêt de drapeaux.

Le pli était pris : le challenger allait passer le reste de la campagne à se défendre.

Deuxième attaque, l'environnement. Le paradoxe était de taille : non seulement M. George Bush avait fait partie d'une administration dont la politique en la matière avait été unanimement condamnée, mais encore le vice-président avait personnellement dirigé une commission qui avait annulé de nombreuses réglementations protégeant des polluants, pesticides et autres toxiques. Peu importait. Il lui suffisait de se rendre à Boston et d'y dénoncer la pollution du port ainsi que l'incompétence supposée du gouverneur de l'Etat : « *Il veut faire pour nous ce qu'il a fait au Massachusetts.* » Parfaitement synchronisées avec les discours, les publicités furent très directes, habile montage d'images d'un port qui ressemblait à une fosse d'aisance. Les poissons morts jouxtaient les flaques d'huile et l'ensemble était surmonté d'un panneau : Danger, risque de radiations, ne pas nager. Détail sans doute, certaines photos avaient été prises non pas dans le port de Boston, mais dans un centre de réparation pour sous-marins nucléaires...

Des assassins et des voleurs, pour frapper fort

AXÉE sur « les valeurs », la campagne de M. Bush continuait. Avec le débat sur la criminalité, elle atteignit son point d'orgue. Comme la plupart des autres Etats, le Massachusetts accordait des permissions de sortie à certains détenus en vue à la fois d'aider à leur réinsertion et de faire face au surpeuplement des prisons (16). L'un de ces détenus, un assassin noir nommé Willie Horton, profita d'une de ces permissions pour violer une résidente blanche de l'Etat du Maryland. Dès juin, M. Lee Atwater, l'un des responsables de la campagne de M. Bush, avait averti : bientôt tout le pays connaîtrait le nom de Willie Horton, le criminel, le violeur noir libéré « *personnellement* » par M. Dukakis. Il ne se trompait pas. D'après le sondeur Louis Harris, les publicités républicaines sur l'affaire Horton ont eu plus d'impact dans l'opinion que les trois débats télévisés réunis (17). Signée George Bush, une lettre envoyée à plusieurs millions d'exemplaires dénonça l'homme qui avait « *laissé filer des assassins en leur octroyant des permissions de sortie et cela même après que l'un d'entre eux eut terrorisé un couple du Maryland* (18) ». Un comité « America for Bush » diffusa une publicité dans laquelle vingt-deux des trente secondes d'images correspondaient au visage — noir — de Willie Horton. Une semaine avant l'élection, le candidat républicain affirmait encore qu'il « *n'avait pas vu cette publicité* (19) » et que lui « *n'avait jamais fait référence à la race du criminel* (20) ».

En Illinois, un tract diffusé par le comité central du Parti républicain résuma en termes suffisamment simples l'élection qui s'annonçait : « *Tous les assassins, les violeurs et les trafiquants de drogue votent pour Dukakis. Nous, en Illinois, pouvons voter contre lui* (21). » Le message prenait. D'un meeting à l'autre, entouré de policiers, M. Bush dénonçait le laxisme judiciaire de son adversaire. Pendant ce temps, sa campagne saturait les écrans d'une publicité en noir et blanc qui parlait de « *criminels en permission* » s'évadant de prisons dont les grilles ressemblaient fort à un portillon : parvenu à l'intérieur, le détenu sortait aussitôt *(voir la photo page 4)*. Là encore, même refrain mais il ne s'agissait plus cette fois de poissons morts : « *Dukakis veut faire pour nous ce qu'il a fait au Massachussets. L'Amérique ne peut pas prendre ce risque.* »

Les limites de l'odieux furent franchies quand le mari de la femme violée par Willie Horton vint, dans le cadre d'une publicité de trente secondes, dénoncer en personne le candidat démocrate : « *Pendant douze heures, j'ai été battu, blessé et terrorisé. Ma femme a été brutalement violée* (sic). *Nous craignons que les gens ne sachent pas vraiment qui est Michael Dukakis.* » Mais « les gens » commençaient à comprendre. Interviewée à la sortie de son usine, une ouvrière de Toledo expliquait : « *Je vote pour Bush parce que je n'aime pas le fait que Dukakis ait laissé sortir des détenus. Je me sens plus en sécurité avec Bush* (22). » Dukakis, lui aussi, commençait à comprendre : « *Ces publicités m'ont fait beaucoup de tort. Peut-être aurais-je dû répondre plus tôt* (23). »

En guise de réponse, sa campagne diffusa alors la photo d'une « *mère enceinte* » assassinée par un criminel violeur hispanique « *libéré par Bush* ». La démocratie avançait à grands pas. Un sénateur démocrate venait d'expliquer : « *Le public apprécie ces campagnes négatives un peu comme il apprécie la violence à l'écran* (24). » C'était tant mieux pour le public : la campagne étant financée par l'Etat, ces spots, après tout, c'était lui qui les payait.

« *Si Bush l'emporte, toutes les campagnes à venir atteindront de nouvelles profondeurs* », avait prévenu le politologue William Schneider (25). Sans attendre, le ton des arguments pour emporter les élections législatives en apportait la preuve. En Californie : « *Leo McCarthy aide les criminels à rôder dans nos quartiers.* » En Georgie : « *Ben Jones a battu sa femme et a été arrêté à deux reprises.* » Au New-Jersey : « *Frank Lautenberg ferait n'importe quoi pour être élu, surtout si ça lui rapporte de l'argent.* »

Les médias furent à la hauteur de cette élection. La télévision, surtout, se comporta comme un notaire : elle répéta ce que les candidats disaient et montra où ils le disaient même quand la valeur informative du propos était nulle. Souvent, les quatre réseaux nationaux retransmettaient les mêmes passages alors qu'il était clair qu'ils avaient été écrits uniquement pour manipuler une couverture médiatique avide de phrases pleines de punch. Cinq jours avant l'élection, Arnold Schwarzenegger, acteur culturiste héros d'un film pour adolescents nommé *Terminator*, lança lors d'un meeting républicain : « *Michael Dukakis sera le vrai « terminator » de l'avenir de l'Amérique !* » Toutes les télévisions reprirent ce clip décisif. Quelques semaines plus tôt, lors d'un autre meeting démocrate, Robert Redford, dont on avait dit que le candidat républicain à la vice-présidence lui ressemblait, s'était exclamé : « *Hello, je suis Dan Quayle !* » Là encore, reprise assurée sur toutes les chaînes. Les rares discours de fond que prononçaient les candidats étaient passés sous silence. Trop complexes, et il fallait faire court. La moyenne de l'extrait sonore diffusé à l'écran (le *sound byte*) était tombée de quarante-cinq secondes il y a dix ans à dix secondes en 1984. En 1988, ce fut huit (26). Les candidats parlèrent en conséquence. Pour M. Bush, ce fut alors : « *Lisez mes lèvres ; pas d'impôts nouveaux !* » Pour M. Dukakis : « *La meilleure des Amériques n'est pas derrière nous ; la meilleure des Amériques est encore à venir.* » Le compte était presque bon.

Dès avril, le *Wall Street Journal* avait noté : « *Les reporters de la télévision passent leur temps à couvrir l'écume des choses tout en se plaignant du manque de profondeur de la campagne* (27). » Rarement, en tout cas, les sondages auront à ce point dominé le contenu médiatique d'une élection. Non seulement les télévisions s'acharnaient à en commander de nouveaux (CNN en eut un tous les jours) et à les analyser longuement, mais encore ils déterminèrent très vite le ton de tous les commentaires. Après avoir annoncé que sa dernière enquête était très favorable à M. Bush, NBC, dans un reportage consacré à M. Dukakis, indiquait : « *Il fait des efforts désespérés pour sauver une campagne qui est en chute libre* (28). » Naturellement, l'explosion de publicités négatives suscita de nombreux sondages. Ils révélèrent ce qu'on soupçonnait déjà : le public ne les aimait pas mais se laissait influencer par elles.

La préférence des journalistes pour l'« écume » fut illustrée jusqu'à la caricature par une question de Dan Rather à M. Michael Dukakis. En un sens, la question résuma bien ce qu'était devenue la campagne pour l'élection du président des Etats-Unis : « *S'il vous a fallu tant de temps pour répondre aux publicités de George Bush, si vous avez eu tant de mal à assembler une bonne équipe de marketing, pourquoi devrions-nous vous faire confiance pour organiser le gouvernement et diriger le pays* (29) ? » La question sembla si pertinente que tous les intervieweurs la reprirent. Puisqu'un candidat était moins manipulateur que l'autre, il était bien normal que l'on s'interrogeât sur sa compétence.

Le jour dit, 35 % seulement des électeurs s'affirmaient satisfaits du choix qui leur était offert (30) ; la moitié des Américains s'abstinrent. Le président élu avait prédit : « *Lorsque tout sera terminé, il y aura des gens à Harvard qui analyseront cette élection* (31). » Le directeur de la campagne victorieuse, M. James Baker, fut nommé secrétaire d'Etat.

SERGE HALIMI.

(16) En 1987, 200 000 permissions de sortie ont été accordées à 53 000 des 604 000 détenus. Les problèmes furent très rares. Au Massachusetts, le taux de succès atteint 99,5 %. (*Source :* NBC News, 12 octobre 1988.)

(17) *San Francisco Examiner*, 22 octobre 1988.

(18) *New York Times*, 5 novembre 1988.

(19) Entretien à CNN, 29 octobre 1988.

(20) Entretien à NBC, 3 novembre 1988.

(21) NBC News, 23 octobre 1988.

(22) PBS, 28 octobre 1988.

(23) Entretien à CBS News, 27 octobre 1988.

(24) Frank Lautenberg, CBS News, 3 novembre 1988.

(25) *US News and World Report*, 7 novembre 1988.

(26) ABC News, 1er novembre 1988.

(27) *Wall Street Journal*, 11 avril 1988.

(28) NBC News, 17 octobre 1988.

(29) CBS News, 24 octobre 1988.

(30) Ils étaient 58 % en juillet. (*Source :* ABC News, 1er novembre 1988.)

(31) Entretien à CNN, 29 octobre 1988.

corrompue

aussi, réalisé des profits illégaux, il s'était fait prendre et avait démissionné. Si c'était là le type d'activités auxquelles se livraient des responsables de la sécurité nationale, alors il ne fallait pas trop prendre au sérieux les discours enflammés de M. Reagan sur le Nicaragua. Les gens au pouvoir n'allaient certainement pas risquer leurs intérêts, financiers ou autres, à propos d'un pays d'importance aussi négligeable que le Nicaragua.

Si le gouvernement n'était rien d'autre que le prolongement des affaires par d'autres moyens, on comprend que des conseillers très proches du président, comme M. Michael Deaver et M. Lyn Nofziger, aient utilisé leurs contacts à la Maison Blanche pour gagner d'énormes honoraires immédiatement après avoir quitté leurs fonctions officielles, et pourquoi M. Reagan n'avait rien trouvé à redire à une attitude qui allait leur valoir une inculpation du ministère de la justice.

Abus de la confiance publique

LE cas de M. Edwin Meese, le ministre de la justice (attorney general), vaut aussi la peine d'être évoqué, bien qu'il ait réussi de peu — par défaut de preuves — à éviter d'être inculpé pour une série d'opérations douteuses concernant ses finances personnelles, pour trafic d'influence et pour sa négligence — pour ne pas dire plus — dans les investigations concernant l'Irangate. La commission d'éthique (Ethics Panel) conclut que M. Meese était coupable d'avoir abusé de la confiance publique, mais le procureur décida de ne pas le poursuivre, les délits commis étant mineurs. L'examen des faits fit apparaître que M. Meese n'était pas au courant de la signification même du mot éthique : voilà l'homme qui occupa les plus hautes fonctions du pays en matière d'application de la loi, et qui demeure un « *ami fidèle* » et un « *précieux collaborateur* » du président.

Le plus grave peut-être, dans l'héritage de M. Reagan, est la manière dont des individus cyniques ont substitué au débat public sur les questions politiques majeures une démarche mercatique ne permettant pas de distinguer les candidats des autres produits commerciaux offerts à une opinion américaine inquiète. Pour s'en convaincre, écoutons les propos de trois des principaux responsables des relations publiques du Parti républicain, MM. Spencer, Tester et Khachigian. Leur sujet de conversation : la manière d'utiliser la guerre et la paix comme argument politique. M. Khachigian : « *Je prononcerai mon discours sur le thème « Plus jamais de guerre »,* [à l'assemblée générale de l'ONU]. *Je trouverai une formule qui marque le discours et fasse obligatoirement les titres des journaux. Vous savez ce qu'il* [Reagan] *devrait faire dans ce discours à l'ONU ? L'Union soviétique siège à deux fauteuils de nous à l'Assemblée générale. Il faudrait qu'il pointe son index vers eux en leur disant : « Vous savez, il n'y a » pas un tel abîme entre nous après tout... Dans ce » bâtiment, nous sommes seulement à 2 mètres les » uns des autres. »*

M. Spencer : « *Ouais, il pointerait sans doute son index vers les Portoricains* » (rires).

M. Khachigian : « *Avec Reagan, on peut vraiment programmer cela dans le discours et faire en sorte que cela ait l'air d'être improvisé, à un moment où il s'arrête et lève les yeux de son texte...* »

Les extraits de cet enregistrement clandestin en disent plus long que beaucoup d'analyses sur l'esprit des années Reagan : la culture transformée en marchandise, l'image remplaçant la réalité politique, tout contenu étant chirurgicalement évacué par les publicitaires et les sondeurs d'opinion qui dirigeaient les campagnes électorales.

M. Reagan a fait chuter la culture politique à son plus bas niveau historique. Avec lui, ce fut l'époque de la bonne formule ou du bon jeu de mots. Pendant qu'il égrenait des platitudes sur le thème « Que la vie est belle », des dizaines de millions d'Américains, désormais privés du filet de sécurité autrefois constitué par l'Etat, passaient de la pauvreté à la misère absolue. Les années 80 ne ressemblent pas à la grande dépression des années 30, parce que les Etats-Unis n'ont pas subi d'ébranlement économique massif. Certains secteurs ont été très affectés, d'autres ont prospéré. Le meilleur et le pire ont coexisté, mais M. Reagan et ceux qui ont gouverné avec lui n'ont voulu voir que les bons côtés. Excepté, bien entendu, la bonne centaine d'officiels contraints à la démission, inculpés ou carrément emprisonnés pour délits en tout genre et manquements à l'éthique.

SAUL LANDAU.

La Maison Blanche démasquée

UN maître ouvrage, cette étude, par Jane Mayer *(Wall Street Journal)* et Doyle McManus *(Los Angeles Times)*, du second mandat de M. Reagan (1). Une extraordinaire enquête sur le scandale de l'Iran-Contragate ? Certes, et mille révélations sur l'action des North, Poindexter, McFarlane, Casey, Regan, sur les entretiens secrets de Téhéran, les transactions visant à financer la guerre « *privée* » contre le Nicaragua. Une plongée dans un monde de squales aux dents longues qui s'entre-tuaient jusque dans le bureau présidentiel, à coups de vulgaires dénonciations et d'échanges de messages électroniques ? Certes, et aussi, au centre de ce marécage nauséabond, Mme Reagan, intrigante inculte ne dédaignant pas les cadeaux de valeur. Ce livre est tout cela mais, surtout, un manuel de base de science politique de notre temps sur l'exercice du pouvoir dans la première puissance du monde ayant à sa tête un fantôme fabriqué, déguisé en président, dont le don suprême fut de bien passer à la télévision aussi longtemps que son masque tint bon. Sa sortie du studio marque-t-elle la fin d'une époque ? Le nouveau président, M. Bush, a été, autant que son chef, mêlé à cette longue et sordide affaire. L'histoire continue donc, faite d'images de synthèse et de mensonges. Abyssale, dangereuse nullité.

JACQUES DECORNOY.

(1) Jane Mayer et Doyle McManus, *Landslide. The Unmaking of the President 1984-1988*, Houghton Mifflin, Boston, 1988, 468 pages, 21,95 dollars.

UNE CERTAINE IDÉE DE L'EUROPE

SURTOUT NE PAS DÉSESPÉRER

Le «social» à la remorque de l'Acte unique

L'idéologie néolibérale qui a inspiré l'élaboration de l'Acte unique européen conduit inéluctablement à renforcer les plus forts et à affaiblir les plus faibles, qu'il s'agisse du sort des régions, des intérêts des producteurs ou des droits des simples citoyens (1). Rien n'illustre mieux la construction de cette Europe à deux vitesses que les traitements respectifs réservés au capital et aux travailleurs : facilités libéralement et immédiatement accordées dans un cas, temporisations et tergiversations dans l'autre.

Par
BERNARD
CASSEN

ON n'en est pas encore à scander « *Vive la sociale !* » à la Commission de Bruxelles, au Parlement de Strasbourg et chez certains gouvernements des Douze, mais le thème de « l'Europe des travailleurs » a brusquement pris une place croissante dans leurs discours, rapports et résolutions (2). Comme pour mieux mettre en lumière la quasi-vacuité de la construction communautaire dans ce domaine, et la sage lenteur avec laquelle se préparent – parfois depuis plus de dix ans – des directives pouvant contribuer à sa cohésion sociale. Il est d'ailleurs significatif que ce dernier adjectif, et donc la préoccupation qu'il recouvre, ait été introduit dans le titre V de l'Acte unique européen (« *la cohésion économique et sociale* »), alors qu'il était absent du Livre blanc préparatoire publié par la Commission en 1985, où il était seulement fait mention de « *cohésion économique* ».

La « dimension sociale » du grand marché intérieur apparaît donc comme une pièce rapportée à un dispositif conçu dans une autre logique, purement libérale, où la « main invisible », en facilitant l'allocation optimale du capital, est censée promouvoir le bien-être de tous. Mme Margaret Thatcher était davantage en phase que certains de ses collègues du conseil européen avec la philosophie du traité de Rome, et même de l'Acte unique, lorsqu'elle déclarait récemment à Bruges : « *Nous n'avons pas besoin de nouveaux règlements qui augmentent les coûts de l'emploi et qui rendent le marché européen du travail moins simple et moins concurentiel face aux fournisseurs étrangers* (3). » Discours parfaitement repris par les dirigeants patronaux de son pays qui, lors du dernier congrès de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), ont fait approuver massivement une résolution priant la Commission de se mêler de ce qui la regarde, jugeant même « *démodées, hors de propos et nuisibles* (4) » les préoccupations sociales qu'elle affiche aujourd'hui.

Les textes constitutifs de la Communauté, élaborés dans la période de pleine expansion des économies européennes, pouvaient bien, sans susciter de réactions – même des syndicats favorables à la construction de l'Europe, – faire abstraction de toute référence sociale. L'intendance suivait, grâce à la croissance soutenue des années 50-60 et aux mécanismes de l'Etat-providence dont s'étaient dotés, après la guerre, tous les pays du Vieux Continent. C'était l'époque où, faute de bras européens, il fallait aller chercher la main-d'œuvre aux Caraïbes, en Turquie, au Portugal et en Afrique du Nord...

A partir du premier choc pétrolier, qui suit de peu l'élargissement de la Communauté de six à neuf pays membres, le 1er janvier 1973, les gouvernements – qu'ils soient de centre gauche ou de centre droit – ont recours à toute la panoplie des interventions de l'Etat pour tenter de pallier les effets de la crise qui s'annonce, caractérisée par une forte progression du chômage. Et, sur le plan communautaire, est adopté, en 1974, le premier Programme d'action sociale.

Coups de canif à l'Etat-providence

A partir du début des années 80, la vague néolibérale – marquée par l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher à Londres (1979) et de M. Reagan à Washington (1981), le dénigrement de l'Etat, la déréglementation, les privatisations, les premiers coups de canif à l'Etat-providence – affecte peu ou prou l'ensemble des gouvernements d'Europe de l'Ouest, même ceux se réclamant du socialisme. Il n'en va pas exactement de même à la Commission de Bruxelles, qui, sur la lancée de la décennie précédente, et parce qu'elle se constitue progressivement en entité administrative autonome par rapport aux gouvernements nationaux, prend certaines initiatives à contre-courant de l'idéologie à la mode, quitte à se faire mettre en échec par le conseil des ministres.

Ce sera notamment le cas avec deux propositions de directives (5). La première, dite « directive Vredeling », du nom du commissaire aux affaires sociales de l'époque, le socialiste néerlandais Henk Vredeling, qui prévoyait l'information et la consultation des travailleurs des entreprises « *à structure complexe* », c'est-à-dire transnationales, fut transmise au Conseil en 1980, puis sous une nouvelle forme amendée en 1983 pour, en juillet 1986, voir son examen ajourné au moins jusqu'au début 1989... La seconde, connue comme la « cinquième directive » sur le droit des sociétés, remonte à 1972 et organisait une participation des travailleurs dans le conseil de surveillance de toutes les sociétés anonymes d'Europe. Une nouvelle mouture de ce texte, élaborée en 1983, attend toujours l'aval du Conseil, comme beaucoup d'autres projets de directives sur la durée du travail, le travail temporaire, etc.

Dans le même temps, une directive déjà en vigueur, celle du 17 février 1975, qui rend obligatoire, en cas de licenciements collectifs, une procédure de consultation des travailleurs et d'information des pouvoirs publics, était ouvertement bafouée par le groupe Michelin qui, pendant l'été 1986, décida sans préavis de fermer son usine de Sint-Pieters-Leeuw, en Belgique, mettant du jour au lendemain 1 034 travailleurs au chômage. Temporisation, inertie, veto en conseil des ministres – où les gouvernements néolibéraux font jusqu'à ce jour la loi – et textes dépourvus de toute possibilité de sanction en cas d'infraction : le social est bien le parent pauvre de Bruxelles.

Rien à voir avec la fixation spectaculaire d'échéances et les « marathons » haletants que l'on a connus dans d'autres domaines. Ainsi, la directive sur la libération des mouvements de capitaux (*voir page 7 l'article de Denis Clerc*), qui, à elle seule, a une portée structurante au moins égale à la totalité de celles déjà prises ou à prendre en vue de l'échéance de 1993, a été adoptée dès le 13 juin dernier, pour respecter le calendrier prévu. Ce jour-là, les ministres des finances de gouvernements socialistes ont « lâché », sans aucune contrepartie, sociale ou autre, la formidable monnaie d'échange dont ils disposaient vis-à-vis de leurs collègues néolibéraux.

VLADIMIR VELICKOVIC – Homme de Maybridge, variation

Ainsi dépourvus, Paris, Madrid et Athènes vont avoir fort à faire pour amener Mme Thatcher à ne pas bloquer les propositions – pourtant minimales – de la Commission, telles qu'elles sont constamment rappelées par M. Jacques Delors : d'abord, un « socle social » communautaire, comprenant des mesures en vue du renforcement de la santé et de la sécurité du travail, de la libre circulation effective des personnes, de la formation professionnelle, de l'encouragement au dialogue social, de la solidarité envers les chômeurs de longue durée, etc., le tout étant repris dans une charte communautaire des droits sociaux ; ensuite – et c'est surtout là que le bât blesse pour Londres, – création d'un statut de société anonyme européenne. Fidèle à sa démarche consistant à faire passer du social par le biais de l'économique, M. Delors est déterminé à introduire dans le texte des clauses impératives de participation des salariés. Participation à la carte cependant, puisque le choix serait laissé entre plusieurs possibilités, dont la cogestion à l'allemande par exemple.

Les organisations patronales européennes, réunies au sein de l'Union des industries de la Communauté européenne (UNICE), qui, à l'initiative de M. Delors, avaient engagé en 1985, à Val-Duchesse en Belgique, avec la Confédération européenne des syndicats (CES) un début de dialogue jugé prometteur (6), ne cachent pas leur opposition au projet de société européenne et même de charte des droits sociaux. Ainsi, M. Zygmunt Tyszkiewicz, secrétaire général de l'UNICE, reproche à la Commission de succomber à « *la tentation compréhensible de nager dans les eaux chaudes de la politique sociale plutôt que d'entrer dans les eaux glacées et turbulentes de la suppression des barrières* (7) ».

Le rôle central accordé aux mécanismes du marché

FACE à l'intransigeance annoncée de Mme Thatcher, qui avait veillé, dans l'Acte unique, à ce que les dispositions « *relatives aux droits et intérêts des travailleurs salariés* », requièrent l'unanimité du Conseil – et non la majorité qualifiée comme pour la plupart des décisions de mise en place du grand marché, – un concours inattendu pourrait venir de Bonn. Payant déjà le prix d'une bonne dose de « social », en termes de financement substantiel du système d'apprentissage, de temps de travail le plus court de la CEE et de dialogue institutionnalisé avec les syndicats grâce à la cogestion des entreprises, le patronat allemand ne souhaite pas de retour en arrière en RFA – car la paix sociale est aussi un facteur de compétitivité, – mais veut que les mêmes charges pèsent sur ses concurrents tentés par le « dumping social ».

Aucune avancée dans le domaine des droits des travailleurs – qu'elle prenne la forme de directives communautaires ou de conventions collectives européennes, – n'aura cependant de véritable impact populaire tant que l'Europe des Douze comptera dix-sept millions de chômeurs, dont beaucoup figurent sans doute parmi les quarante à quarante-cinq millions de « pauvres » (selon la définition même qu'en a donné le Conseil en 1984) qu'évoque un rapport récent du Parlement européen (8). Pour venir à bout de ce fléau, Bruxelles préconise une « *stratégie de coopération pour la croissance et l'emploi* », prenant appui sur l'embellie économique qui semble se dessiner et sur les conséquences, présumées bénéfiques, de l'ouverture du grand marché.

On sait que le rapport Cecchini sur « Le coût de la non-Europe », commandité par la Commission, et dont l'argumentation et les données sont reprises dans *1992, le défi*, préfacé par M. Jacques Delors (9), avance le chiffre de cinq millions de créations d'emplois directement redevables à la suppression de toutes les barrières non tarifaires. Mais une étude serrée de ce document, menée par l'Institut syndical européen (ISE), conduit à sérieusement relativiser les choses (10). D'abord, le grand marché se traduira par des pertes et non des créations d'emplois (de l'ordre de cinq cent mille) ; ensuite, la marge d'erreur acceptée par les auteurs du rapport Cecchini est de 30 % ; enfin, les fameux cinq millions de créations dépendront de mesures positives d'expansion à prendre de manière coordonnée par les Etats. Faute de quoi le nombre de nouveaux emplois sera seulement de 1 750 000, à peine de quoi faire baisser de 10 % le nombre actuel de chômeurs...

L'Institut syndical européen, émanation de la CSE, pose en conclusion la question centrale, soigneusement éludée par les gouvernements socialistes – en particulier celui de Paris, – prisonniers de leurs discours incantatoires et euphorisants, celle de « *savoir si l'achèvement du marché intérieur est conforme à l'objectif même de la création de la dimension sociale de celui-ci. Le rôle central accordé aux mécanismes du marché ne semble pas aller dans ce sens...* ». Peut-on faire de la conquête de la démocratie économique et de la citoyenneté dans l'entreprise, de la protection sociale, de l'égalité hommes-femmes, etc., de simples corollaires de l'ouverture d'un marché de 325 millions de consommateurs ?

Ce statut sans gloire du « social », relégué dans les recoins de quelques articles de l'Acte unique, alors qu'il s'agit de l'une des dimensions majeures de la civilisation européenne, est sans doute logique dans une construction fondée sur les seules valeurs de l'économisme (11). Mais il ne faut pas alors s'étonner – en particulier dans une période de poussées revendicatives – de sa faible capacité mobilisatrice pour des citoyens chez lesquels l'idée d'Europe ne se confine pas aux horizons d'un espace marchand.

(1) Précédents articles : « Dans la jungle du grand marché » (septembre 1988) ; « Des disparités régionales qui minent la cohésion communautaire » (octobre 1988) ; « Le risque d'une formidable régression des politiques fiscales » et « La justice au service des intérêts économiques ou des citoyens ? » (novembre 1988).

(2) Voir notamment : « Europe sociale. La dimension sociale du marché intérieur », rapport d'étape du groupe interservices, Commission des Communautés européennes, Bruxelles-Luxembourg, 1988 ; « La dimension sociale du marché intérieur », communication du vice-président Marin, adoptée par la Commission, Bruxelles, 14 septembre 1988, SEC (88) 1148 final ; Martine Aubry, « Pour une Europe sociale », rapport remis au ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Paris, 7 septembre 1988.

(3) *Le Monde*, 22 septembre 1988.

(4) *Le Monde*, 11 novembre 1988.

(5) Sur l'évolution de la Commission en matière sociale, voir Herbert R. Northrup, Duncan C. Campbell et Betty J. Slowinski, « La consultation multinationale entre syndicats et directions en Europe renaîtra-t-elle autour des années 80 », *Revue internationale du travail*, volume 127, n° 5, 1988.

(6) Deux accords CES-UNICE, dits « avis conjoints », sont issus des travaux de groupes de travail communs sur la politique macroéconomique et sur les aspects sociaux des nouvelles technologies. Ces avis n'ont de valeur contraignante ni pour leurs signataires ni, bien entendu, pour la Commission.

(7) *Financial Times*, 9 novembre 1988.

(8) Rapport de Mme Marietta Giannakou-Koutsikou sur la lutte contre la pauvreté dans la Communauté européenne, Parlement européen, « Documents de séance », Strasbourg, 16 août 1988, série A, document A2-171/88.

(9) Voir Bernard Cassen, « A la recherche de la politique communautaire », *le Monde diplomatique*, novembre 1988.

(10) « La réalisation de la dimension sociale du marché intérieur européen », document de travail pour le séminaire organisé par l'ISE à Bruxelles les 28 et 29 juin 1988.

(11) Voir Didier Motchane « L'Europe, un vol-au-vent à la sauce financière », *le Monde*, 18 novembre 1988.

Le Monde
L'ÉTAT DES CONFLITS DANS LE MONDE
Préface d'André Fontaine

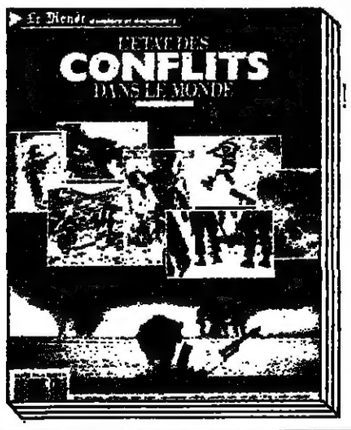

▶ Le bilan continent par continent des conflits ou points chauds.
▶ Le commerce des armes. La guerre économique. Les relations Est-Ouest.
▶ Les mécanismes de la paix. Le rôle de l'ONU.

UN NUMÉRO HORS SÉRIE
144 pages – 40 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

L'ÉTAT DES CONFLITS DANS LE MONDE
Tarif France : 40 F – Tarif étranger : 45 F (frais d'expédition inclus)

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
LOCALITÉ
CODE POSTAL
PAYS
N° CARTE
(date d'expiration) Signature obligatoire

BON DE COMMANDE ET RÈGLEMENT A RETOURNER A :
Le Monde
Vente au numéro
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS Cedex 09

PATRONAT ET FINANCIERS...

UNE CERTAINE IDÉE DE L'EUROPE

Libertés sans frontières pour les détenteurs de capitaux

Par DENIS CLERC *

LE marché unique du capital en Europe, ce ne sera pas pour 1993, mais pour... juillet 1990. Les ministres des finances des Douze en ont décidé ainsi le 13 juin dernier à Luxembourg. La libre circulation des capitaux précédera donc celle des marchandises (1). Qu'est-ce à dire ?

La libre circulation des capitaux implique deux choses : d'abord que le titulaire d'une somme d'argent pourra la placer où il voudra, dans le pays de son choix. Ensuite qu'il pourra, à son gré, ouvrir un compte en devises ou bénéficier d'un prêt en devises également dans le pays de son choix : en clair, je pourrai, en juillet 1990, acheter ou emprunter des marks et les placer sur un compte ouvert à mon nom à Paris, à Londres ou à Francfort. Double liberté, donc : liberté du lieu de placement (ou d'emprunt) et liberté de choix de la devise. Une double liberté qui, personne n'en doute, changera beaucoup de choses.

La liberté du lieu de placement est sans doute le changement le plus spectaculaire. Car cela signifie que, si une institution financière propose une rémunération plus élevée que les autres pour un type de placement donné, elle captera l'essentiel de l'épargne disponible. Certes, cette concurrence entre institutions financières existe déjà pour une bonne part. Mais, soumises aux mêmes règles et aux mêmes contraintes celles-ci proposaient, jusqu'ici, des conditions assez proches, seule l'efficacité de leur gestion pouvant, éventuellement, créer une différence. Il n'en sera plus de même demain, car la liberté de collecte au sein de la CEE va mettre en concurrence des organismes financiers dont la fiscalité diffère sensiblement selon le pays d'implantation.

Ainsi, en France, les revenus de capitaux placés font l'objet d'une imposition en apparence assez lourde : 26 % sur les revenus d'obligations, 47 % sur les bons à terme et les bons de caisse, 52 % sur les bons anonymes (2). Dans les faits, les revenus des obligations — pour les ménages, c'est la principale source de revenus du capital avec 65 milliards de francs en 1986, — tout comme ceux des actions sont soumis à une imposition réduite par rapport aux revenus du travail : prélèvement plafonné à 26 % pour les revenus d'obligations, avoir fiscal égal à la moitié des dividendes perçus, pour les revenus d'actions. Il n'empêche que ces revenus sont déclarés par des tiers et l'impôt correspondant éventuellement prélevé à la source (pour les titres à revenus fixes), ce qui n'est pas le cas en Allemagne où les revenus du capital sont déclarés — ou non — par le bénéficiaire. Ainsi, 70 % à 80 % des revenus d'obligations échappent au fisc dans ce pays réputé vertueux. Au total, l'évasion fiscale permet de réduire sensiblement la ponction effectuée sur les revenus du capital en Belgique et en Allemagne, si bien que la France, malgré la modestie de ses taux, apparaît comme un pays où l'impôt est plus lourd. Au Luxembourg et au Royaume-Uni les taux sont encore plus faibles qu'en France.

Si bien que, demain, lorsque la liberté de placement sera devenue la règle, les institutions des pays à fiscalité faible attireront une bonne part de l'épargne des pays à fiscalité plus lourde. A moins d'accepter de devoir verser une rémunération plus élevée — ce qui sera difficile dans un marché concurrentiel, — on risque fort de voir apparaître des « détournements d'épargne » tout comme il existe des détournements de trafic au profit des pays à faibles droits de douane.

Paradis fiscaux pour non-résidents

POUR empêcher de tels effets, il faudra bien que les pays de la CEE s'efforcent d'harmoniser la fiscalité sur le capital. Telle est bien d'ailleurs l'intention de la Commission de Bruxelles, qui s'inquiète particulièrement d'un mécanisme pervers : la quasi-totalité des pays membres, en effet, imposent différemment résidents et non résidents, réservant à ces derniers un traitement de faveur en vue d'attirer et de capter les capitaux étrangers. Chaque pays est en quelque sorte un paradis fiscal pour les épargnants non résidents. Si une telle disposition était maintenue, avec la libre circulation du capital, chacun aurait le choix entre placer son épargne chez soi, avec impôt à la clé, ou le placer chez le voisin, sans impôt : autant dire que, par un étrange va-et-vient, la fiscalité sur les revenus du capital serait réduite à néant (3).

Le rapport Lebègue propose une unification fiscale consistant en une généralisation de la retenue à la source analogue dans tous les pays et comprise entre 10 et 20 % : soit un taux très nettement inférieur à l'actuel taux pratiqué en France, si bien que les revenus du capital y bénéficieraient ainsi d'une très nette amélioration. Avec un taux de 15 % de retenue à la source, le Trésor français perdrait 6 milliards de francs... soit plus que n'en rapportera l'impôt de solidarité sur la fortune !

Quant à la liberté de choix de la devise détenue, elle n'est pas moins importante. Fini le passage clandestin des billets en Suisse : n'importe qui pourra se faire ouvrir un compte en francs luxembourgeois ou en deutschemarks ou, à l'inverse, pourra emprunter en florins ou en livres sterling. Pour une part, ce type de liberté existe déjà, mais limité. Certes, le petit épargnant aura difficilement recours à de tels procédés : le compte sur livret, à la porte de chez soi, est tellement plus commode ! Mais les organismes collectifs de placement qui gèrent les SICAV et les fonds communs de placement, lequels font partie désormais de l'univers quotidien des Français — avec plus de 1 200 milliards de francs gérés — pourront, demain, choisir de détenir des titres allemands s'ils estiment que la fiscalité ou le change pénalisent le placement en titres français.

On imagine sans mal l'ampleur des mouvements de fonds qui pourraient ainsi se produire en cas de rumeurs ou, plus simplement, de risques de modification de taux de change. Pour ne pas déboucher sur des déséquilibres, l'Europe du capital implique l'Europe monétaire.

Il s'agit là du deuxième grand enjeu de l'actuelle construction européenne. Bien sûr, le système monétaire européen (SME) existe déjà et a fait ses preuves. Dans un monde traversé de fluctuations de change qui sèment la perturbation, la Communauté européenne a réussi à maintenir dans des limites somme toute étroites les variations de taux de change entre les monnaies qui adhèrent au SME. Le Fonds monétaire international a d'ailleurs décerné à ce dernier un brevet de bonne conduite (4), louant à l'envi la zone de stabilité ainsi créée dans un monde capitaliste où l'instabilité s'accentuait.

Sur ce plan, l'ECU s'est donc révélé efficace. Mais bien des auteurs n'ont pas manqué de souligner que les mécanismes mêmes de stabilisation avaient transformé peu à peu le SME en une zone mark, chaque monnaie membre devant suivre l'évolution de la monnaie allemande poussée à la hausse par le reflux du dollar (5). L'Allemagne fédérale aurait pu limiter cette hausse, par exemple en acceptant un peu d'inflation chez elle, ou en réduisant ses taux d'intérêt, donc en accélérant son rythme de croissance économique. Pour diverses raisons, dont la crainte d'une reprise de l'inflation est, semble-t-il, la principale, le gouvernement tout comme la Bundesbank s'y est refusé, laissant ainsi la monnaie allemande s'apprécier.

Pour maintenir la parité interne au SME, les pays à monnaie faible ont dû suivre et, pour cela, pratiquer des taux d'intérêt sensiblement plus élevés, de façon à attirer les capitaux qui, autrement, ne seraient pas venus. D'où un freinage sensible de l'activité économique : la stabilité des changes au sein du SME s'est payée d'un alignement sur la politique économique allemande (l'inflation, danger principal, doit être combattue plutôt que le chômage) et d'un ralentissement de la croissance dans les pays à monnaie faible.

La perspective de la libre circulation des capitaux remet en cause toute cette construction. En effet, si les taux de change entre monnaies sont fixes, toute différence entre taux d'intérêt nationaux devra être abolie, de peur de voir les capitaux affluer vers le pays où la rémunération du capital est la plus élevée. Taux d'intérêt identiques et taux de change fixes ne peuvent être assurés que d'une seule manière : par la création d'une monnaie européenne, à laquelle les différentes monnaies de la Communauté seraient liées par des rapports d'équivalence immuables, à la façon dont le franc français est lié au franc CFA.

En d'autres termes, si l'objectif des nations européennes est réellement d'abolir les fluctuations de change, cela débouche inéluctablement sur une monnaie unique, donc sur une banque d'émission européenne, avec tous les abandons de souveraineté que cela supposerait de la part des Etats membres. Rien ne s'y oppose du point de vue économique. Mais les obstacles sont plutôt politiques.

Obstacle lié au fait que l'émission monétaire est d'abord un acte de souveraineté, puisque celui qui émet la monnaie s'arroge ainsi le pouvoir d'acheter le travail d'autrui. Mais, surtout, obstacle lié au fait que la gestion monétaire est contrainte de prendre en compte les effets d'ensemble, et non les effets sur une partie seulement de la zone monétaire. Actuellement, la Bundesbank détermine sa politique monétaire en fonction de ce qu'elle estime être l'intérêt de l'Allemagne et, bon gré, mal gré, les autres pays suivent, pour sauvegarder la fixité du change, quelles que soient les conséquences sur le chômage national ou l'équilibre du commerce extérieur. Demain, l'éventuelle banque centrale européenne devra prendre ses décisions en fonction de la situation économique de l'ensemble européen, et non de la seule Allemagne. Ce qui l'amènera sans doute à une politique monétaire plus souple que l'actuelle politique allemande, car l'Europe dans son ensemble souffre de plus de chômage et enregistre moins d'excédents extérieurs que la seule Allemagne. Pour prendre une image, ce n'est pas au vu des seuls résultats économiques de Paris que la Banque de France prend ses décisions, mais en fonction des résultats du pays tout entier.

Vers l'unification monétaire ?

L'ÉVENTUELLE banque centrale européenne devra donc arbitrer entre les intérêts différents, et peut-être même contradictoires, de la Grèce et de l'Allemagne : un peu plus d'inflation ici pour permettre un peu plus de croissance là-bas ? Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement un abandon de souveraineté, mais la capacité de choisir entre des intérêts différents : les difficultés des marathons budgétaires montrent à quel point cette capacité est aujourd'hui limitée par les égoïsmes nationaux. Il n'est pas étonnant que Mme Thatcher ne veuille pas entendre parler de monnaie européenne.

A défaut de cette capacité à définir un « intérêt général européen », l'unification monétaire ne sera pas viable ; donc il faudra choisir entre des taux de change fixes et des taux d'intérêt identiques. Si le capital circule librement, seules des variations de taux de change pourront freiner ou arrêter les migrations massives qu'une différence minime de taux d'intérêt créera irrésistiblement. Ainsi, l'espace financier européen ne peut déboucher que sur une totale intégration monétaire — l'ECU comme monnaie unique — ou, à défaut, sur un retour aux fluctuations des changes flottants, pour préserver l'autonomie des politiques économiques nationales. L'espace financier européen n'est pas porteur, en soi, d'une Europe plus unie : il peut être aussi l'instrument de son éclatement monétaire. Après tout, la libre circulation du capital au sein de l'euromarché engendre plus de fluctuations que d'unité !

(1) Sauf pour la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande, qui disposeront d'un an et demi supplémentaire.

(2) Ces chiffres, et les suivants, sont tirés du « rapport Lebègue », présenté au Conseil national du crédit et publié par ce dernier, en juin dernier, sous le titre : *la Fiscalité de l'épargne dans le cadre du marché intérieur européen.*

(3) Voir, sur ce point, l'article de Michel Hamars, « L'épargne nous gâte », dans *Alternatives économiques*, juin 1988 ; et celui de Christian de Bric, « Le risque d'une formidable régression des politiques fiscales », *le Monde diplomatique*, novembre 1988.

(4) Voir « The European Monetary System : Recent Developments », par Horst Ungerer, Owen Evans, Thomas Mayer et Philip Young, Occasional Papers, n° 48, FMI, 1986.

(5) Voir Jean-Paul Planchou, « Une politique monétaire européenne au service du mark », *le Monde diplomatique*, janvier 1988.

* Directeur d'*Alternatives économiques*.

DANS QUEL PAYS PLACER SON ÉPARGNE ?

	France (a)	RFA (a)	Roy.-Uni	Pays-Bas Luxemb. (a)	Italie	Etats-Unis
Obligations						
– Résident	forfait de 26 % ou IR (b)	IR	IR	IR	12,5 %	IR
– Non résident	0 %	0 % (c)	27 %	0 %	12,5 %	0 %
Livrets, bons de caisse, comptes à terme						
– Résident	47 % (d)	IR	27 %	IR	25 %	IR
– Non résident	45 %	0 % (c)	27 %	0 %	25 %	30 %

(a) Ces pays proposent pour leurs résidents un abattement sur les revenus d'obligations, diminuant ainsi le revenu imposable. En France, cet abattement exonère d'impôt, pour un couple marié, jusqu'à 16 000 F de revenus tirés d'actions ou d'obligations.

(b) Impôt sur le revenu.

(c) Projet d'une retenue à la source de 10 % à partir de 1989.

(d) Ou 52 % et l'épargnant garde l'anonymat. (Source : *Alternatives économiques*, juin 1988.)

Un résident français qui place en France son épargne sous forme d'obligations peut intégrer les revenus financiers qu'il en tire dans son revenu imposable ou, si son taux d'imposition est supérieur à 26 %, acquitter un impôt forfaitaire de 26 % sur ces revenus d'obligations. A partir de juillet 1990 il aura intérêt à acheter des obligations aux Pays-Bas, au Luxembourg..., où l'imposition est nulle sur ces revenus financiers.

LE GROUPE JEUNE AFRIQUE

Soyez le premier informé

POUR DÉCIDER, AGIR ET RÉUSSIR, VOUS AVEZ BESOIN DE CONNAÎTRE AVANT TOUT LE MONDE LES INFORMATIONS ESSENTIELLES.

Alors abonnez-vous au TELEX CONFIDENTIEL du Groupe Jeune Afrique

50 journalistes parcourent le monde entier pour vous offrir le meilleur de l'actualité des pays africains et arabes : des scoops politiques, des informations économiques et financières en avant-première !

ABONNEMENT

Prénom

TARIF ANNUEL ☐ POSTE AVION : 4 800 FF - 240 000 F CFA
☐ PAR TÉLEX : 9 600 FF - 480 000 F CFA

Signature

Deux fois par semaine sur votre bureau, le Télex Confidentiel fait de vous l'homme qui sait tout avant tout le monde.

TENSIONS INTERETHNIQUES

La Yougoslavie en proie

COMME dans d'autres pays de l'Est, les tensions interethniques ne cessent de s'aggraver en Yougoslavie. Surtout après les meetings qui ont rassemblé, le 19 novembre dernier, à Belgrade, d'une part, près d'un million de Serbes réclamant l'entier contrôle sur la province du Kosovo ; et à Pristina, capitale de cette région autonome, d'autre part, plus d'une centaine de milliers d'Albanais refusant les prétentions serbes et conspuant le nouvel homme fort de Serbie, M. Slobodan Milosevic.

Ces tensions ne sont pas nouvelles dans un pays et dans une zone — les Balkans — régulièrement embrasés par des explosions nationalistes. Mais elles se produisent à un moment où la situation de l'économie est critique et s'ajoutent aux mécontentements causés par l'hyperinflation, le chômage et la vie chère. De surcroît, le système politique lui-même s'interroge sur son avenir alors qu'il n'est pas parvenu à remplacer son fondateur, Tito, disparu en 1980.

Par JUAN FERNANDEZ ELORRIAGA *

Les passions nationalistes explosent généralement, en Yougoslavie, en période d'euphorie économique ou de dépression.

L'actuelle situation d'extrême dépression économique suscite la rébellion des Serbes, majoritaires au sein de la République socialiste fédérative de Yougoslavie. La conjoncture est pleine de périls. Depuis la mort de Tito (en 1980), qui avait exercé pendant trente-cinq ans une autorité absolue, la population a perdu près de 50 % de son pouvoir d'achat.

Dans la République de Serbie, qui est en réalité une fédération de trois entités autonomes (Serbie, Vojvodine et Kosovo) au sein d'une confédération yougoslave, les forces armées suivent attentivement l'évolution de la situation (60 % des officiers seraient serbes).

Longtemps habitué à être guidé d'une main ferme par un leader de forte personnalité, l'Etat yougoslave vit la crise actuelle sans pouvoir compter sur un homme politique de même charisme et de même envergure. Le vide du pouvoir, à la tête de l'Etat, est flagrant, à cause du système de présidence collective établi en 1978 par Tito pour éviter les rivalités après sa mort. A tour de rôle, un représentant de chacune des six républiques assume pour un an la présidence de l'Etat yougoslave. Mais les six représentants assument collectivement, à égalité de droits, pour quatre ans, la présidence collective. C'est loin d'être simple.

Un « communiste historique », Vladimir Bakaric (Croate), a déclaré que la Yougoslavie affronte le nationalisme croate depuis sa fondation, « *mais ne survivrait pas à l'explosion du nationalisme serbe* ». Décédé en 1982, Bakaric n'a pu voir les premières manifestations du malaise serbe en 1981, après les grandes manifestations des nationalistes albanais dans le Kosovo. Les Albanais constituent l'ethnie la plus ancienne des Balkans. Elle est désormais majoritaire au Kosovo, région autonome de Serbie, dont l'autonomie a été encouragée par Tito lui-même. Au printemps 1981, des centaines de manifestants réclamèrent violemment, dans les rues de Pristina — capitale du Kosovo, — la proclamation d'une république qui serait devenue le septième Etat de la Yougoslavie. La répression fut féroce : neuf morts, une centaine de blessés et près de six cents prisonniers. Le pouvoir central s'opposa à la cassure des schémas fédéraux actuels, qui entérinent sept siècles de domination serbe.

Le nouveau « réveil serbe »

TITO, d'origine croate, soutenait, paraît-il, qu'« *une Yougoslavie robuste a besoin d'une Serbie affaiblie* ». Mais les Serbes ont toujours mal accepté que leur république n'ait pu annexer, après la guerre, la Bosnie orientale, alors que la « Serbie du Sud » devenait la République de Macédoine.

Le nouveau « réveil serbe » a éclaté à l'automne 1987, lorsque M. Slobodan Milosevic, chef des communistes de Serbie (la plus peuplée des républiques yougoslaves), s'imposa, au sein du comité central, aux modérés rassemblés autour d'Ivan Stambolic.

M. Milosevic allait vite devenir un leader très populaire, une véritable idole, grâce à ses discours faits de phrases courtes, claires et efficaces, dans un pays au verbe politique traditionnellement byzantin et obscur. M. Milosevic se réfère rarement à Tito, mais cherche à avoir autant d'influence que lui, du moins en Serbie. Cela lui vaut la haine des bureaucrates du parti des cinq autres républiques. Ceux qui le connaissent bien affirment que, en matière d'économie, il serait une sorte de social-démocrate. Des centaines de milliers de ses partisans parcourent, depuis juin dernier, les régions historiques serbes — la Vojvodine, le Monténégro, et le Kosovo, — réclamant la solidarité contre les nationalistes albanais. La majorité musulmane et la minorité croate de Bosnie se sont opposées à toute manifestation, sur leur territoire, des partisans de M. Milosevic.

« *Tito pour vous, le Kosovo pour nous* » et « *Slobodan, notre nouveau Tito* » sont quelques-uns des slogans contradictoires que l'on a entendus au cours de ces manifestations massives, la dernière ayant regroupé à Belgrade, le 19 novembre 1988, plusieurs centaines de milliers de personnes (1). Dans un village du Monténégro, on a même crié le traditionnel appel des Slaves du Sud : « *Que viennent les Russes !* », forgé à l'époque des tsars, lorsque les valeurs des chrétiens orthodoxes étaient menacées par le croissant arabe, turc ou albanais.

Pour la première fois dans l'histoire du socialisme, en octobre dernier, cent mille manifestants ont obtenu la démission en bloc du bureau politique du parti. C'était en Vojvodine, l'autre région (avec le Kosovo) autonome de Serbie. Les manifestants assiégeaient les locaux du parti, invoquaient le nom de Milosevic et réclamaient « *une grande Serbie unie* », non divisée en trois parties. Pourtant, 20 % de la population de Vojvodine est d'origine hongroise, et Budapest exprima officiellement sa préoccupation (avec moins de vigueur, cependant, que ne l'a fait Tirana après les manifestations serbes au Kosovo) quant à l'évolution de la situation dans une région qui fut jadis le grenier des féodaux magyars.

Trois jours plus tard, quelque 90 000 personnes exigeaient également la démission du bureau politique de Monténégro. Mais, cette fois, les compagnies anti-émeutes dispersèrent violemment les manifestants. Quelques ministres du gouvernement local démissionnèrent, mais la chute du comité central du parti fut évitée.

C'est que les manifestants n'avaient pas tenu compte d'une vieille consigne léniniste : « *Il ne faut jamais provoquer la peur excessive de l'adversaire.* » Pour la première fois, à cette occasion, les partisans de M. Milosevic tentaient d'intervenir dans les affaires internes d'une république souveraine. Tout l'appareil fédéral s'est alors crispé, et le parti — la Ligue des communistes yougoslaves, — que préside le Croate Stipe Suvar qualifia, l'action des milosevistes de « *tentative de putsch* ».

Ceux qui craignent le plus l'expansionnisme serbe sont les catholiques de Croatie (majoritaires dans une région où les Serbes orthodoxes représentent 10 % de la population) et les musulmans de Bosnie (également majoritaires face aux 30 % de Serbes orthodoxes et aux 18 % de Croates catholiques).

M. Janez Stanovnik, président de la Slovénie (république qui a des frontières communes avec l'Autriche et l'Italie, et qui est la plus riche de la fédération), pensa que, après le Monténégro, les milosevistes s'attaqueraient à la Bosnie, et déclara : « *Cela nous aurait placés au bord de la guerre civile.* » En effet, la Bosnie est la boîte de Pandore du pays. Sa population a vécu toutes les horreurs possibles au cours des cent dernières années. Joyau européen de la Turquie, elle devint un protectorat autrichien en 1878, avant d'être annexée par Vienne en 1908. La première guerre mondiale commença, on le sait, par le coup de revolver du Serbe Gavrilo Princip qui assassina l'archiduc d'Autriche Ferdinand à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine.

Insinuée d'abord par le président de la fédération, le musulman Raif Dizdarevic, et clairement exprimée, le 18 octobre, par le chef du parti, M. Stine Suvar, une menace a été adressée à M. Milosevic : « *S'il le faut, pour défendre l'ordre constitutionnel, nous adopterons des mesures d'exception, comme dans n'importe quel pays européen.* » M. Milosevic répliqua en affirmant : « *La Serbie n'a pas de visées à l'égard des autres républiques, mais des ambitions au sein de sa propre république.* »

Le pacte était clair : les principes fédéraux, établis dès 1943, seraient respectés, à propos du tracé des frontières des six républiques, mais la Serbie réclamait les mains libres pour démonter, à l'intérieur de ses propres frontières, le puzzle fédéral imposé par Tito et par la Constitution de 1974. Ce que personne ne comprend, c'est comment M. Milosevic compte s'y prendre pour « reslaviser » le Kosovo, alors que le taux de natalité des Serbes est de moins de 2 %, et celui des Albanais, de 3,4 % (le plus fort d'Europe).

Les Albanais du Kosovo représentent 90 % de la population de cet Etat. Et leur domination démographique ne cesse de se renforcer ; toutes les tentatives pour changer cet état des choses ont échoué. Avant la guerre, la monarchie des Karadjordjevic avait essayé, par des transferts de populations, d'implanter des colons slaves, mais cela suscita une énorme répulsion des Albanais. Lorsqu'en 1941, les troupes de Mussolini occupèrent cette région, les Albanais — toutes tendances confondues — collaborèrent avec l'occupant, qui rouvrit des écoles en langue albanaise et créa une éphémère Grande Albanie, comprenant le Kosovo.

Le Kosovo, « poudrière de l'Europe »

LE dirigeant communiste croate Josip Vrhovec provoqua la colère de M. Milosevic lorsqu'il affirma récemment qu'une Yougoslavie comme celle qui s'effondra, en 1941, après trois semaines à peine de « blitzkrieg », ne valait pas la peine d'être défendue. Mais M. Milosevic rappelle que l'Etat yougoslave est né en 1918, autour d'une dynastie serbe et de forces armées serbes, fruits d'un idéal serbo-croate. Il prétend que le peuple serbe peut être fier de ce passé et doit se débarrasser de tout complexe de culpabilité (2).

M. Ivan Stambolic, le leader modéré battu par M. Milosevic l'an dernier, déclara en 1986 à Kosovo-Polje, un faubourg de Pristina peuplé en majorité par des non-Albanais : « *Certains agitateurs veulent vous tromper et aggraver votre situation parce que cela fait bien leur affaire.* » Il s'adressait aussi à ceux qui croient que la solution consiste à se tourner vers la « Mère Russie » : « *Que personne ne songe à demander aux Grands de régler nos problèmes et nos détresses, car ils tenteraient alors de faire de nous leurs esclaves.* »

M. Milosevic insiste, dans ses discours, sur les agressions et les violences sexuelles commises au Kosovo contre une population serbe terrorisée et barricadée dans ses foyers. Mais les statistiques montrent nettement que les victimes des rares cas de viols commis au Kosovo sont des Albanais et que, depuis deux ans, il n'y a eu aucun « *délit sexuel interethnique* ». Par ailleurs, dans cette région, le terrorisme politique est inexistant, bien que la presse serbe annonce régulièrement la découverte de caches d'armes et prétende que le Kosovo pourrait devenir le Liban des Balkans, « *poudrière traditionnelle de l'Europe* ». Pour la première fois depuis 1981, les Albanais ont entamé, le 17 novembre 1988, de violentes manifestations pour protester contre la destitution de deux dirigeants du PC local.

Tout cela continue à semer la haine dans une région où les tensions sont déjà très fortes. La population serbe — de moyenne d'âge très élevée — continue de diminuer au Kosovo. Quelque trois mille Serbes partent chaque année, vendent leurs terres et leurs maisons, qu'une loi pourtant interdit de céder à des Albanais. Bien que le Kosovo soit l'une des régions les plus pauvres d'Europe, le prix des maisons et des terres atteint des niveaux extravagants ; avec le prix d'une ferme et de trois hectares de terrain, on peut acheter trois maisons et dix hectares en Serbie. La tentation est donc très forte, et les vieux vendent et partent, laissant de plus en plus seuls les quelques Serbes qui gardent encore les lieux sacrés de l'ancien empire médiéval de Serbie : Dusan, Prizrenc et Pec.

Toute cette agitation était prévisible. Les hommes politiques sentaient venir, depuis 1987, la vague de manifestations et de grèves que le pays a connues cette année. Le pouvoir d'achat de la population a fortement baissé, et l'envie de protester était puissante. Les vieux démons du nationalisme ont finalement canalisé cette énergie protestataire, et on peut se demander dans quelle mesure les autorités — qui ont une longue pratique de la manipulation — n'ont pas encouragé l'éclosion de ces malaises très anciens, parfaitement maîtrisables, évitant de la sorte une critique radicale de la nouvelle ligne économique.

Les autorités s'attendent cette année, à un « hiver chaud » ; déjà, au cours des six premiers mois de 1988, le taux de participation aux grèves a augmenté de 48 % par rapport au premier semestre de 1987. Les grèves ne sont

AFP

MANIFESTANTS SERBES BRANDISSANT DES PORTRAITS DE M. MILOSEVIC
« Tito pour vous, le Kosovo pour nous »

* Journaliste espagnol, spécialiste des Balkans à l'agence de presse EFE, titulaire d'un doctorat de sociologie de l'université de Belgrade.

(1) Cf. *le Monde*, 20 et 22 novembre 1988.

(2) Cf. *Cadmos*, numéro spécial sur « La Yougoslavie, maillon faible de l'Europe », Paris, printemps 1988.

ÉDITIONS A. PEDONE
13, rue Soufflot, 75005 PARIS

CENTRE D'ÉTUDES POLITIQUES ET JURIDIQUES DU TIERS-MONDE
(Université de Paris I)

ACTUALITÉS JURIDIQUES ET POLITIQUES EN ASIE

I. — TERRITOIRES ET FRONTIÈRES
II. — ARMEMENTS ET CONFLITS ARMÉS
III. — DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
IV. — ÉTATS ASIATIQUES ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES
V. — HISTOIRE DU NATIONALISME VIETNAMIEN
VI. — PROTECTION DES MINORITÉS
VII. — LANGUES ET CULTURE
VIII. — SOURCES DE DOCUMENTATION SUR L'ASIE

304 pages — *Vient de paraître, au prix de 360 F*

Tél. 43-54-05-97

REVUE des SCIENCES MORALES & POLITIQUES

Sommaire du n° 3 - 1988

André Bourgey — Les minorités dans l'Orient arabe.
Gérald-A. Beaudoin — La protection de la langue française au Canada.
Agnès Guellec — Le fait départemental.
François Grosrichard — Les banlieues : des sous-villes ?
Max Guerrien — Le rêve écologique et l'opportunité quotidienne dans la vie d'une commune française.
Franz-Joseph Strauss — Les aspects actuels de la politique internationale.
André Damien — Une capitale royale face au présent.

Vente au numéro : 100 F (France) - 125 F (Export)
Par abonnement : 4 n°s 360 F (France) - 485 F (Export)
CDR Centrale des revues - 11, rue Gossin - 92543 Montrouge Cedex - France

gauthier-villars

EFFONDREMENT ÉCONOMIQUE

aux démons du nationalisme

plus interdites (depuis le 25 novembre dernier) dans un pays qui a fait de l'« autogestion ouvrière » une recette et une panacée sociale. Il faut d'ailleurs admettre que l'Etat, en général, accorde aux ouvriers ce qu'ils demandent lorsqu'ils ont recours à l'arrêt de travail. La Constitution — actuellement en révision — reconnaît désormais le droit de grève ; et les prévisions économiques du gouvernement tiennent désormais compte des coûts supplémentaires entraînés par les grèves éventuelles.

L'actuelle dégradation économique résulte, en grande partie, de l'application des directives du Fonds monétaire international et des ajustements structurels qui interdisent les augmentations de salaires alors que l'inflation atteint cette année 200 %. Ces ajustements ont dû être acceptés en raison du poids d'une dette externe de 21 milliards de dollars (3). La population perdra cette année 20 % de son pouvoir d'achat et retrouvera — selon la revue de Belgrade *Min* — « *le niveau de bien-être des années 50* ». Le salaire moyen, en octobre dernier, était de 430 000 dinars — quelque 115 dollars. Mais il y a de grands écarts régionaux : 100 dollars en Macédoine et au Kosovo ; 200 dollars en Slovénie.

Les experts du FMI tiennent peu compte des subtilités des nationalismes ; ils prônent la destruction des barrières commerciales que chaque république dresse, au sein de la Fédération yougoslave, pour se protéger contre les autres. Elles ont, chacune, moins d'échanges entre elles qu'avec l'étranger.

Malgré le rééchelonnement d'une partie de la dette, le pays consacrera 25 % du revenu des exportations, en 1988, au paiement du principal et du service de sa dette. Bientôt, une loi favorisera les investissements étrangers et garantira le rapatriement des bénéfices ; elle permettra aussi aux investisseurs d'avoir leur mot à dire au sein des conseils ouvriers des entreprises autogérées dont ils prendraient une participation.

Détruire l'essence même du titisme

LA « détitisation » s'effectue en douceur. Personne, officiellement, n'a condamné la ligne et les thèses de Tito. Mais on procède au démontage silencieux du système que le père de la Yougoslavie socialiste avait mis en place. On détruit l'essence même du titisme tout en multipliant les discours d'hommage au grand leader disparu. « *Camarade Tito, nous te jurons de ne jamais nous écarter de la voie que tu as tracée.* » Cette phrase, par exemple, figure chaque matin sur la manchette du journal *Oslobodjeuja* (Libération) de Bosnie.

En Croatie, les associations d'anciens combattants se mobilisent actuellement pour obtenir que soit dégradé le général Goyko Nikolis — ancien officier des Brigades internationales de la guerre d'Espagne, — accusé d'avoir « *offensé* » la mémoire de Tito. Nikolis — qui fait partie d'un comité de défense des libertés — a simplement rappelé que Tito, en 1937, lorsqu'il résidait à Moscou, était tout à fait sur la ligne de Staline et s'opposait frontalement à des dirigeants communistes yougoslaves comme Milan Gorkic, « disparu » lors d'une purge stalinienne et aujourd'hui réhabilité en URSS, mais toujours pas en Yougoslavie.

Le titisme est indissociable du « kardeljisme » — du nom d'Edvard Kardelj, théoricien de l'autogestion. Sa « loi du travail associé », élaborée juste avant sa mort, en 1979, est une construction complexe qui tente de créer un monde de concorde économique, fort idyllique, fondée sur l'entente entre les producteurs et les consommateurs. Cette loi — qui permit le démantèlement des grandes entreprises en une multiplicité d'« unités de travail » ayant personnalité juridique propre et droit de veto aux directives du plan — augmenta encore la confusion politique dans une fédération non seulement fragmentée par les républiques, les langues, les religions, les ethnies, mais également par l'autonomie accordée aux municipalités par la Constitution de 1974.

Le pays avait connu — jusqu'à l'application de la « loi du travail associé » — des taux de croissance élevés. Est-ce l'application brutale de l'autogestion qui est à l'origine de la crise actuelle ? Les autorités ne le pensent pas, qui parlent plutôt d'une crise typique d'endettement, et refusent, pour l'instant, de « dékardeljiser » ou de « détitiser » le système (4). Le professeur Branko Horvat, Prix Nobel d'économie 1985, constatait récemment : « *Ce n'est pas un problème de personnes, mais de système ; même si on changeait les dirigeants, les problèmes subsisteraient.* »

Beaucoup de technocrates de la nouvelle génération souhaitent que Belgrade renonce à son non-alignement tiers-mondiste ; ils considèrent que le salut se trouve dans le renforcement des liens avec l'Europe occidentale et dans la participation aux projets technologiques européens. Les économistes, en particulier, critiquent la ligne officielle, alors que Belgrade présidera, l'an prochain, le mouvement des non-alignés, et accueillera, en septembre 1989, le neuvième sommet des chefs d'Etat de ces cent deux pays.

L'Allemagne fédérale, qui souhaite pourtant voir la Yougoslavie se rapprocher davantage de la CEE, semble avoir conseillé à Belgrade de conserver un rôle important au sein du mouvement des non-alignés, afin d'y maintenir une influence européenne, et éviter que ce forum du tiers-monde ne se radicalise et n'exige, par exemple, un moratoire sur la dette. Les autorités yougoslaves estiment que l'heure est venue de réformer le mouvement créé par Tito, Nehru et Nasser et de l'adapter à l'ère actuelle de détente internationale.

M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères de la RFA, se rend toujours à Belgrade à la veille d'une conférence importante des non-alignés. Il y était encore l'été dernier, quelques jours avant la réunion du 4 septembre, à Nicosie, des ministres des affaires étrangères des non-alignés ; réunion au cours de laquelle Belgrade, précisément, fut désigné comme siège du prochain sommet du mouvement.

Dans des conditions économiques et sociales très difficiles, la Yougoslavie cherche à ne plus dépendre de l'état des relations entre Moscou et Washington. L'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev à Moscou a été très favorablement ressentie à Belgrade ; mais l'URSS a cessé d'avoir, sur le plan économique, des complaisances à l'égard de la Yougoslavie et traite désormais ce pays en partenaire commercial, sans état d'âme. Alors que Brejnev se montrait généreux pour éviter la « dérive vers l'Ouest » de Belgrade.

On dit qu'après la mort de Tito — survenue en 1980 après une très longue agonie — les ministres, réunis en conseil, se regardèrent les uns les autres, se demandant, passablement affolés, comment s'y prendre, tout seuls, pour diriger un pays aussi complexe, aussi byzantin, que la Yougoslavie. On dit que personne n'a encore trouvé la réponse.

JUAN FERNANDEZ ELORRIAGA.

(3) Cf. *Etudes économiques de l'OCDE*, « La Yougoslavie », Paris, juillet 1988.

(4) Cf. *Tatjana Globokar*, « L'économie yougoslave entre autogestion et libéralisme », *le Courrier des pays de l'Est*, Paris, juillet-août 1988.

La République fédérative de Yougoslavie comprend six Républiques fédérées : Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine, et deux régions autonomes : la Vojvodine, peuplée surtout de Hongrois, et le Kosovo, peuplé d'Albanais. Les deux régions autonomes se trouvent sur le territoire de la République serbe

Points de repère

SUPERFICIE : 256 000 kilomètres carrés.

POPULATION : 23,4 millions (tous les chiffres, sauf mention contraire, sont de 1987).

PNB/hab. : 2 480 dollars (Grèce : 4 350 ; Turquie : 1 200).

DETTE : 21,4 milliards de dollars (1986).

ESPÉRANCE DE VIE : 71 ans (Grèce : 76 ; Turquie : 65).

ÉVOLUTION POLITIQUE

1er décembre 1918 : formation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

1929-1931 : nouvelle Constitution ; le royaume prend le nom de Yougoslavie.

6 avril 1941 : l'Allemagne nazie envahit le pays, qui est démembré. Un Etat serbe et un Etat croate sont constitués. Début de la résistance communiste dirigée par Josip Broz, dit Tito.

1946 : la Yougoslavie devient une République populaire fédérative ; le maréchal Tito en est le chef.

1948 : rupture entre Tito et Staline.

1955 : réconciliation avec l'URSS.

1968 : Tito condamne l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

1974 : Tito est élu président à vie.

4 mai 1980 : mort de Tito.

Un cinéma témoin de toutes les crises

Par ANNE KIEFFER *

ATTRIBUÉE en 1985 à *Papa est en voyage d'affaires*, d'Emir Kusturica, la Palme d'or du Festival de Cannes a redonné au cinéma yougoslave l'audience internationale qu'il avait perdue. On se souvient que, à Cannes déjà, en 1967, *J'ai même rencontré des Tsiganes heureux*, d'Aleksandar Petrovic, avait obtenu le Prix spécial du jury, et, en 1971, *W. R ou les Mystères de l'organisme*, de Dusan Makavejev, y suscitait un mini-scandale.

Outre le talent et le brio d'Emir Kusturica, la Palme cannoise honorait, en 1985, une cinématographie vivifiée depuis dix ans par l'arrivée d'une nouvelle vague de jeunes réalisateurs. Cinq d'entre eux — Rajko Grlic, Sdrjan Karanovic, Goran Markovic, Goran Paskaljevic, Lordan Zafranovic — sortent de la célèbre école de cinéma de Prague : la FAMU, où ils vécurent l'effervescence du « printemps de Prague ». Les autres viennent pour la plupart de l'Institut d'art dramatique de Belgrade, comme Stobodan Sijan, Branco Baletic et Dusan Kovacevic. Tous revendiquent d'être les fils spirituels de cinéastes mis à l'index lors de la « vague noire » (1), retrouvant l'anticonformisme et le réalisme critique des années 60.

Humour acide et appétit de vie

AVEC ironie et mordant, ils mettent en évidence les aberrations et les anachronismes d'un système socialiste vidé de sa substance, où bureaucrates corrompus, planificateurs peu scrupuleux et arrivistes de tout bord tirent leur épingle du jeu. Ancrés dans la réalité sociale et politique du pays, leurs films font preuve d'un humour acide et d'un étonnant appétit de vie. Ils restituent aussi la richesse d'une culture méditerranéenne et balkanique. Pour toutes ces raisons, le public yougoslave leur fait bon accueil et retrouve le goût du cinéma et l'amour de son cinéma. Ce renouvellement thématique et formel stimule les « anciens », qui tournent à nouveau. C'est le cas de Zivojin Pavlovic (*Au revoir, à la prochaine guerre*, 1980) ; de Matjaz Klopcic (*Tourments*, 1979, et *l'Héritage*, 1985) ; de Fadil Hadzic (*le Journaliste*, 1979) ; de Boro Draskovic (*La vie est belle*, 1985) ; et de bien d'autres... Dans la foulée, les plus jeunes — ceux qui sont nés après 1950 — se lancent dans la réalisation. Certains surprennent, en particulier Emir Kusturica, dont *Te souviens-tu de Dolly Bell ?* est une comédie en demi-teinte très attachante. Diplômé de la FAMU, il partage avec le groupe des « Pragois », la même habileté à exhumer l'histoire récente et la même passion à s'attacher aux destins individuels. Il est, comme Rajko Grlic, un excellent alchimiste de l'humour « Mitteleuropa » qui, du tragique le plus noir, fait jaillir le rire et désamorce tout pathos.

Ainsi le cinéma yougoslave est bel et bien vivant, l'obtention de la Palme d'or a provoqué l'euphorie et l'ivresse. On rêve bien sûr de grands films mais aussi de grands succès, et beaucoup de projets prennent forme... (2).

Toutefois, l'enthousiasme a peu duré, car l'« effet Palme d'or », aussi stimulant soit-il, ne bouscule pas la complexité, la lourdeur de la cinématographie yougoslave et ne vient pas à bout d'une conjoncture économique délicate. Au vu des trois derniers festivals de Pula — où l'on présente la production annuelle de longs métrages yougoslaves, — plusieurs constatations s'imposent. Tout d'abord : un dérapage inflationniste de la production cinématographique : 38 films pour l'année 1988, soit le double du chiffre de 1987, et, à deux points près, le double de la moyenne annuelle, qui est de 20. Ainsi, en plein marasme économique, il ne s'est jamais fait autant de films. Conséquence immédiate : une déperdition qualitative. Si la moitié des films de 1986 et de 1987 abordent des sujets intéressants sous un angle original et sont de facture soignée, on ne peut en dire autant pour le cru 1988. Dix seulement méritent l'appellation de film tant est envahissante l'écriture télévisuelle. La durée des films s'allonge pour qu'ils soient débités en tranches horaires adaptées aux grilles de programmation des chaînes de télévision.

L'exemple le plus probant est *les Gremblay*, d'Antun Vrdoljak, qui retrace, à partir de l'œuvre célèbre *la Maison des Gremblay* de l'écrivain croate Miroslav Krleza, la saga d'une famille de grands banquiers au début du siècle. L'augmentation du nombre des films ne sert pas l'art cinématographique ; cela alimente la télévision. Le temps semble venu, comme ailleurs, de la course aux produits fabriqués à la hâte, à moindre coût, très vite rentables.

D. R.

« W. R. OU LES MYSTÈRES DE L'ORGANISME »
Les disciples de Dusan Makavejev vont encore plus loin dans l'irrespect

Rester libre sans mourir

D'AUTRE part, le pays — petit producteur de films — n'emploie pas la totalité de ses cinéastes, dont le nombre est estimé à une petite centaine. Le gros des effectifs — les quarante et trente ans — travaillent aux côtés des aînés encore actifs, et comme eux sont talonnés par la génération des vingt-cinq ans. Seuls sept réalisateurs — Lordan Zafranovic, Anton Tomasic, Tugo Stiglic, Zelimir Zilnik, Bostjan Hladnik, Zoran Tadic, Andrej Stojan — ont eu la chance de tourner un film à deux ans d'intervalle. Il ne sont pas les meilleurs mais peut être les plus adroits. Pour les autres, le délai normal oscille entre trois ou quatre ans. Une chose est sûre : dans cette situation de concurrence, la part des femmes est ridicule. En trois ans, 2,52 % de longs métrages, c'est-à-dire trois films seulement, sont l'œuvre de réalisatrices, qui ont toutes démarré à la télévision : Vesna Ljubic, Suada Kapic à Sarajevo, Gordana Boskov à Belgrade et à Novi-Sad (3).

En raison du moindre coût des tournages, la Yougoslavie attire les coproductions étrangères — plus de quarante en 1986. C'est une bouée de sauvetage pour beaucoup de réalisateurs qui travaillent aussi à la télévision et restent ainsi au pays.

Attentifs au marché unique européen de 1993, préoccupés de l'arrivée des satellites de communication, les professionnels du cinéma, de la télévision et de l'audiovisuel veulent la réorganisation d'un système flou — ni entièrement petronné par l'Etat, ni entièrement privé, ni tout à fait autogéré. Tout cela dans le but de s'unir aux petits pays, aux pays de « petite langue », pour conserver une identité culturelle et rester libre sans mourir (4).

Le cinéma aujourd'hui parle de tout. L'histoire des années 50 reste obsédante mais on l'aborde sous l'angle difficile de douloureuses réconciliations. Que ce soit entre Oustachas et résistants comme dans *Christophoros*, d'Andrej Mlakar ; entre titistes et partisans du Kominform comme dans *Bonne année 49*, de Stole Popov ; ou entre orthodoxes et déviationnistes comme dans *l'Héritage de l'oncle*, de Krsto Papic. Beaucoup de films puisent leur inspiration dans l'actualité et disent la désillusion et le désenchantement face au chômage et au marasme économique (5).

En 1988, pour la première fois, le bouillonnement du Kosovo est même porté à l'écran : *Sans titre adéquat*, de Srdjan Karanovic, et *la Maison au bord de la voie ferrée*, de Zarko Dragojevic, font état des sévices que subiraient les Serbes du Kosovo quand ils épousent des Albanaises. Ainsi ce cinéma colle-t-il à l'actualité. Peu de thèmes brûlants lui échappent. A sa façon, il est le témoin direct de la crise qui ébranle si tragiquement la Yougoslavie.

(1) Phase de repli imposée aux cinéastes impertinents et contestataires en raison d'un durcissement idéologique et politique de 1970 à 1975. Si Purisa Djordjevic, Matjaz Klopcic, Zivojin Pavlovic, restent malgré tout au pays, Dusan Makavejev et Aleksandar Petrovic décident alors de travailler à l'étranger.

(2) Après un tournage de treize mois, Emir Kusturica vient d'achever *la Maison du pendu*. Film sur les Tsiganes, d'après un scénario de Gordan Mihic — scénariste et réalisateur de grand talent — en coproduction avec Universal et interprété par des acteurs non professionnels. Ce film est très attendu. Sera-t-il à Cannes en mai 1989 ?

(3) Rappelons l'ouvrage indispensable pour connaître le cinéma yougoslave de Zoran Tasic et Jean Loup Passek : *le Cinéma yougoslave*, col. « Cinéma/Pluriel », Centre Georges-Pompidou, Paris 1986.

(4) *Filmograf*, n° 34, printemps 1986, Institut du film de Belgrade, « Le film yougoslave en 1985 », numéro spécial en français coordonné par Predrag Golubovic.

(5) Le Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin, 75004 Paris, organise des cycles de projections cinématographiques. Renseignements : (1) 42-72-50-50.

L'UNION SOVIÉTIQUE FACE AUX CONFLITS RÉGIONAUX

Une diplomatie à l'épreuve du tiers-monde

LE patient travail de la diplomatie soviétique pour désamorcer les conflits locaux a abouti récemment à l'accord de principe sur l'indépendance de la Namibie et a été entériné par les gouvernements de Pretoria, Luanda, La Havane et Washington. Moscou l'a vivement approuvé. Certes de nombreux obstacles persistent, mais l'événement témoigne, ici comme en Afghanistan ou au Cambodge, d'une volonté des dirigeants soviétiques d'atténuer la rivalité Est-Ouest dans le tiers-monde afin de se consacrer à résoudre l'immensité de leurs difficultés internes. Un tel choix devrait contribuer à la détente, il n'en inquiète pas moins certains des alliés de Moscou.

Par notre envoyé spécial ALAIN GRESH

« *Deux plateaux d'une balance : l'un symbolise le capitalisme, l'autre le socialisme. Et le poids qui fera pencher le fléau s'appelle le tiers-monde.* » Le professeur Mirsky, spécialiste soviétique des pays en voie de développement, se remémore, avec une certaine ironie, cette métaphore qu'il utilisait, comme une antienne, dans ses conférences. Aujourd'hui à Moscou, cette rhétorique n'est plus de mise. Le tiers-monde est loin, insaisissable et peu réductible à l'affrontement Est-Ouest ou même socialisme-capitalisme : il n'est plus l'avenir de la révolution.

Pourtant il y a dix ans, le cours de l'histoire paraissait inéluctable : l'URSS volait de victoire en victoire, et, les uns après les autres, les « bastions de l'Occident » s'effondraient : Vietnam et Indochine, Angola, Mozambique, Ethiopie, Yémen du Sud, Nicaragua. L'invasion de l'Afghanistan en 1979 n'était, suivant M. Alexandre de Marenches, l'ancien chef des services secrets français, que « *l'avant-dernier acte d'un événement majeur de ce siècle* », l'accès aux mers chaudes dont la Russie rêvait depuis Pierre le Grand (1).

Théoriciens soviétiques et apôtres de l'anti-soviétisme donnaient du monde des années 70 la même vision. « *Durant la période de stagnation, nous en rajoutions sur nos succès extérieurs. Plus l'immobilisme prédominait à l'intérieur, plus Brejnev avait besoin de rapporter aux congrès du parti que la révolution s'étendait impétueusement dans le monde, que de nouveaux pays rejoignaient la grande famille du socialisme* », explique M. Mirsky.

L'évidence n'avait aveuglé aucun expert : l'URSS avait déjà perdu la bataille dans le tiers-monde sur le terrain de l'économie. Le bilan des expériences de développement des pays à orientation socialiste se révélait catastrophique. Le Vietnam connaissait une hémorragie humaine due en grande partie à une faillite économique. L'Ethiopie, l'Angola ou le Mozambique ne réussissaient pas mieux, et même plus mal, que leurs voisins. Le Nicaragua s'enfonçait dans une situation désespérée... Certes on pouvait invoquer les trop réelles agressions extérieures, mais l'argument n'épuisait pas la question.

De plus, l'URSS ployait sous l'énorme fardeau de l'aide à ses alliés. « *Au milieu des années 80*, notent deux chercheurs soviétiques, *le montant de cette aide* [économique et militaire] *accordée aux pays en voie de développement (y compris le Vietnam et Cuba) s'élevait pour l'URSS à 1,4 % de son PNB contre 0,3 % pour les Etats-Unis* (2). » Et avec de bien piètres résultats qui faisaient préconiser à nos deux auteurs la création d'« *une organisation* [des pays socialistes] *ayant des fonctions analogues à celles du FMI* » et qui aideraient nos « *alliés* » à « *promouvoir des réformes élevant leur vitalité économique* ».

Le temps est loin des années 60 où Moscou offrait aux pays du Sud un modèle de développement clés en main. Le haut barrage d'Assouan, les usines métallurgiques géantes en Egypte ou en Inde, les grands projets, semblaient les meilleurs propagandistes d'un régime qui lançait en 1957 le premier satellite dans l'espace et annonçait qu'il rattraperait les Etats-Unis dans les années 80. Pour des dizaines de millions d'hommes du Sud, l'URSS était une immense espérance. Comme pour ce cinéaste, mis en scène par Youssef Chahine dans son film *la Mémoire* et qui, méprisé par Hollywood, rencontre le succès au Festival de Moscou : là se trouve le nouveau monde.

Face à la crise du tiers-monde des années 70, l'URSS, elle-même affaiblie, doutant de ses propres valeurs, se révèle bien impuissante. Elle tente de remplacer les espoirs déçus d'hier par une présence militaire plus active. Ephémères sont les succès. Washington décrète que « la détente est indivisible » et l'invasion de l'Afghanistan sert de prétexte à un formidable réarmement occidental. « *L'acte même de l'introduction des troupes en Afghanistan en 1979 a soudain révélé, sur la toile de fond de la nouvelle évolution mondiale, son caractère rudimentaire. Ce fut là un acte purement médiéval* (3) », constatent les Soviétiques, qui prônent aujourd'hui une entente entre les Deux Grands pour résoudre les conflits locaux, pour laisser le tiers-monde à l'écart de leur rivalité.

Mais les esprits forts ne se laisseront pas prendre à cette nouvelle ruse d'un communisme intrinsèquement pervers. « *La « nouvelle pensée politique » de Gorbatchev est une stratégie de repli temporaire* (...). *C'est le fameux « pas en arrière » de Lénine, permettant par la suite d'en faire « deux en avant* (4) », écrit le soviétologue Michel Heller.

La thèse est ancienne. Définissant les principes qui guident la politique soviétique, un jeune diplomate anonyme, M. X., écrivait dans le numéro de juillet 1947 de *Foreign Affairs* : « *Le premier de ces concepts est l'antagonisme inné entre le capitalisme et le socialisme.* [II] *plonge dans les fondations mêmes du pouvoir soviétique et a des implications profondes en ce qui concerne le comportement de la Russie dans la société internationale. Il signifie qu'il ne peut y avoir pour Moscou de communauté de but entre l'Union soviétique et les puissances considérées comme capitalistes.* » George F. Kennan, futur ambassadeur auprès du Kremlin, jetait, dans ce texte fameux, les bases théoriques de la politique de *containment* – endiguement du communisme – et de la guerre froide qui allait briser en deux le monde.

La « bonne nouvelle »

SI les conclusions qu'il tirait étaient bien évidemment récusées par Moscou, aucun dirigeant communiste n'en aurait contesté les prémisses : une lutte à mort oppose le système capitaliste et le système socialiste. Même durant la détente, Khrouchtchev restait convaincu de la « victoire finale » : « *Nous serons présents à vos funérailles* », lançait-il, triomphant, au capitalisme international.

On comprend que la remise en cause de ce postulat, inscrit profondément dans la pensée léniniste, ait suscité dans le Parti communiste soviétique un débat houleux. Sur aucun autre thème depuis 1985 l'affrontement au sein d'un bureau politique prétendument homogène n'a été aussi aussi ouvert. Durant tout l'été dernier, MM. Chevardnadze, Ligatchev, Yakovlev, membres de premier plan de cette instance, ont publiquement polémiqué (5).

L'enjeu : qu'est-ce qui a le primat dans l'évolution de la situation mondiale ? La lutte de classes entre les deux systèmes ou, au contraire, les valeurs communes à toute l'humanité. Dans le premier cas, l'URSS vit une simple pause avant un nouveau bond en avant ; dans le second, la survie de l'humanité – face aux menaces nucléaires et écologiques, en particulier – est prioritaire et « *les désaccords idéologiques* [doivent être] *exclus de la politique extérieure et de la diplomatie* (6). » Cette dernière thèse l'a finalement emporté, et ses plus chauds partisans, MM. Chevardnadze et Yakovlev, contrôlent aujourd'hui et le ministère des affaires étrangères et le département de politique internationale du PC.

« *Ce qui meurt ici*, confie un responsable, *c'est une vision du monde dans laquelle une partie de l'humanité doit liquider l'autre.* » Comme l'écrit très justement Lilly Marcou, M. Gorbatchev jette les « *bases d'une autre Weltanschauung* (7) », d'une autre vision du monde, porteuse de désarmement et de lutte commune contre les dangers qui menacent la planète à l'Est comme à l'Ouest – « *la biosphère se joue des blocs* » (M. Chevardnadze). Et à rencontrer ces dizaines de cadres qui peuplent instituts de recherche et ministères, on est frappé par leur fascination pour l'Occident, ses idées, sa culture et même son modèle de développement, un phénomène qui marque l'échec complet de la tentative stalinienne autarcique et xénophobe (8).

Dans ce contexte, insiste le professeur Mirsky, « *il faut reconnaître que le tiers-monde est un monde indépendant qui a le droit de ne se lier à personne* ». Et les conflits locaux ne sont pas forcément des « *jeux à somme nulle* », où la défaite d'un Grand signifie la victoire de l'autre. Alors, suivant la formule christique de M. Chevardnadze aux Nations unies, le règlement afghan apporte aux autres régions du monde une « *bonne nouvelle* ». Il peut prouver son utilité « *dans une autre situation, dans un autre endroit. Par exemple, au Kampuchea* (...) [la voie pour aboutir au règlement] *suppose l'entente entre les forces extérieures impliquées dans le conflit et, d'autre part, crée une base pour une entente avec les forces intérieures. Ce sont notamment la réconciliation nationale et la formation d'un gouvernement de coalition* (9). »

Le principe de base retenu peut se résumer ainsi : prendre en compte les intérêts de toutes les parties. Au Proche-Orient, rappelle M. Gorbatchev dans son livre *Perestroïka*, nous n'avons pas « *l'intention de pousser du coude les Etats-Unis* (...), *ce serait tout bonnement irréaliste. Mais les Etats-Unis, de leur côté, ne devraient pas non plus viser des objectifs irréalistes* ». Et si Israël doit reconnaître les droits nationaux des Palestiniens, il faut que l'OLP entérine l'existence de l'Etat juif et accepte la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies. Dans le même esprit, L'URSS a fait savoir à plusieurs reprises à l'OLP ses réserves sur la proclamation d'un Etat palestinien, geste qui relève, pour elle, du fait accompli et peut contribuer à durcir les positions de Jérusalem, voire entraîner une annexion pure et simple de la Cisjordanie.

D. R.

« PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS »
Que restera-t-il du vieux rêve internationaliste ?

« *C'est l'exemple de l'Afghanistan qui a été en partie à l'origine des négociations sur la Namibie* », confirme le Dr Leonid L. Fituni, chef de la division de gestion des crises à l'Institut des études africaines, qui fait preuve d'un bel optimisme conforté selon lui par la bonne volonté des diplomates américains. Peut-être aussi par la bonne volonté dont l'URSS elle-même fait preuve : « *L'UNITA et le gouvernement devront aboutir à un* modus vivendi, affirme M. Borissov de l'agence de presse Novosti. *Luanda pense trouver une solution militaire, mais, en fin de compte, il faudra bien imaginer un accord politique.* » M. Andreï S. Pokrovski, responsable des pays d'Afrique australe à l'Institut des études africaines, surenchérit : « *Le gouvernement de l'Afrique du Sud et l'ANC comprennent qu'ils doivent chercher une solution au problème de l'apartheid. Les conditions sont en train de mûrir pour l'ouverture de pourparlers bien qu'il n'y ait unité ni chez les Noirs ni chez les Blancs. Quand Botha entame des réformes, il se heurte à l'opposition des extrémistes. Les deux côtés doivent être prêts à faire des concessions. Le problème de la liberté de la population noire ne peut être résolu d'un seul coup, il faut des étapes.* »

Certes, chacun des conflits locaux qui embrasent la planète a sa propre dynamique. L'URSS n'est pas impliquée avec la même intensité dans chacun d'eux, et tous ne la concernent pas au même degré. Elle regarde avant tout ses frontières, là où sécurité peut être menacée. La décision du retrait d'Afghanistan a représenté le geste spectaculaire indispensable pour faire passer en Occident le message gorbatchévien ; néanmoins, l'avenir inquiète l'URSS, qui tente désespérément de trouver un règlement qui stabiliserait le pays.

La résolution du drame cambodgien est la condition du rapprochement avec Pékin. Mais, surtout, elle s'inscrit dans la mise en chantier de grandioses projets en Sibérie. En août 1987, le conseil des ministres de l'URSS a adopté un programme de développement prioritaire de la Sibérie et de l'Extrême-Orient qui représentent près des deux tiers du territoire soviétique : d'ici à l'an 2000, 232 milliards de roubles seront affectés à la région dont la production marchande doit être multipliée par 2,4-2,5, la production d'électricité par 2,6, l'extraction du pétrole par 3,1-3,8, celle de gaz par 7,2-9,3 (10). Ce rêve sibérien est indissociable d'une intégration régionale ; il est rattaché à « *l'extension des contacts économiques extérieurs* (...). *Ce territoire doit même participer à la division internationale du travail de l'ensemble de la région non seulement en tant que partie de l'Union soviétique, mais aussi de façon autonome, au moyen du commerce frontalier et de la création d'entreprises mixtes* (11) ». On parle même de rendre à l'Extrême-Orient son statut de République qu'il a eu dans les années 20 et d'accélérer l'installation de l'indispensable main-d'œuvre étrangère : travailleurs vietnamiens et chinois sont déjà sur place. Tout ce projet commande les ouvertures de M. Gorbatchev : par deux fois, en juillet 1986, à Vladivostok, puis en septembre 1988, à Krasnoïarsk, il a formulé des propositions visant à diminuer les tensions dans le Pacifique et à favoriser la coopération. Le savant russe Lomonossov écrivait au dix-huitième siècle : « *C'est grâce à la Sibérie que grandira la puissance de la Russie.* »

Dans les contrées plus lointaines, la tendance au désengagement est forte et coïncide d'ailleurs avec un amoindrissement du rôle des militaires dans la prise de décision politique (12). L'objectif prioritaire est d'éviter que les conflits ne dégénèrent en une confrontation avec Washington qui mettrait en péril la « reconstruction » économique, l'accès aux technologies et aux crédits occidentaux.

« Pourquoi avons-nous conquis le pouvoir ? »

CET aggiornamento, qui devrait contribuer à freiner la militarisation du tiers-monde, préoccupe néanmoins certains de ses dirigeants : ils craignent de faire les frais d'une entente entre les Deux Grands qui aboutirait à la marginalisation du Sud laissé à ses guerres de religion et à son naufrage économique. Le journal libyen *Al Jamahiriyya*, sous le titre évocateur « Un coup de poignard dans le dos », exprime sa « *surprise* » à l'égard de la reprise de relations entre les pays socialistes et Israël. « *Quels bénéfices y a-t-il pour les camarades des pays socialistes d'ignorer les sentiments et la volonté de deux cents millions d'Arabes* (13) » ? A la fin du mois d'octobre, M. Khatchatourov, vice-président de l'agence de presse Novosti, et qui effectuait avec une délégation soviétique une tournée en Afrique australe rejette la théorie du « tout ou rien » dans la lutte contre l'apartheid et entérine les rencontres entre des dirigeants africains et M. Botha (14). Il s'attire une réponse cinglante d'un éditorialiste du journal zimbabwéen *The Herald* : « *Il semble que la position de l'Union soviétique ne coïncide plus avec celle de l'Afrique sur l'isolement de l'Afrique du Sud.* (...) *Pour le bien de la « paix mondiale », l'Afrique devrait capituler devant un apartheid réformé. Notre éminent collègue semble oublier que le régime de l'apartheid refuse d'abandonner le racisme ou d'accepter le principe « un homme = une voix* (15). »

Cette inquiétude a gagné les pays à orientation socialiste qui sous Brejnev symbolisaient l'irrésistible avancée des révolutions du Yémen démocratique à l'Ethiopie. On comprend ce désarroi que résumait avec humour un expert soviétique : « *Nous leur prêchons aujourd'hui de rendre la terre aux paysans, de laisser le champ libre au petit commerce, de privatiser une partie de l'économie, de demander des crédits à l'Ouest. Et ils nous rétorquent : mais, alors, pourquoi avons-nous conquis le pouvoir ?* » Mais cette argumentation n'ébranle pas les Soviétiques, qui notent, désabusés, les faibles performances – politiques ou économiques – de certains de leurs protégés. A une question sur le « défi » que représentait pour Moscou le formidable essor de la Corée du Sud, M. Chirokov, vice-président de l'Institut d'Orient, répondit avec un sourire en coin : « *A nous ? Non. A la Corée du Nord, oui.* »

Certes, l'URSS n'abandonnera pas ses alliés – elle persévère dans son soutien politique et militaire au Congrès national africain ou à l'Organisation de libération de la Palestine, même si elle leur prêche la modération – et ne renoncera pas à son statut de grande puissance, mais, ajoute-t-on à Moscou, « *le socialisme ne peut et ne doit pas être garant des régimes qui ne reposent pas sur une large base sociale et sont incapables de se défendre* (16) ». Les percées réalisées dans les relations avec le Brésil, l'Argentine, l'Egypte, l'Arabie Saoudite – avec laquelle devraient être rétablies des relations diplomatiques dans les prochains mois – et même avec la Corée du Sud sont largement suffisantes pour compenser la grogne des pays et des mouvements amis.

« *A notre époque, la guerre n'est rien d'autre qu'amusette d'imbéciles. Annexer une colonie, et puis une autre, quelle sotte vanité de l'espace ! Mille verstes de plus, la belle affaire ! Nous ne savons déjà pas quoi faire de celles que nous possédons* (17) », rappelle un des personnages de *la Mort du Vazir-Moukhtar*, un flamboyant roman qui met en scène Alexandre Griboïedov, figure phare, avec Pouchkine, du romantisme, diplomate assassiné à Téhéran en 1829 au cours d'émeutes antirusses. Les dirigeants soviétiques ont compris que la puissance ne se résume pas à la force militaire ni même à l'étendue des territoires. Mais l'économie – au sens originel, « administrer sa propre maison » – qui les fascine et les préoccupe aujourd'hui, suffira-t-elle, seule, à redonner à leur pays le rayonnement auquel ils aspirent ?

(1) Christine Ockrent, Alexandre de Marenches, *Dans le secret des princes*, Stock, Paris, 1987.

(2) Alexeï Izioumov, Andreï Kortounov, « L'Union soviétique dans un monde qui change », *la Vie internationale* (revue éditée par le ministère des affaires étrangères soviétiques), n° 8, 1988. Cette évaluation est corroborée par des études américaines qui estimaient le coût du « maintien des empires » soviétique et américain dans le tiers-monde à, respectivement, 25 milliards de dollars et 11 milliards de dollars, soit 1,3 % et 0,3 % de leur PNB. Voir Henry S. Rowen et Charles Wolf Jr (sous la direction de) *The Future of the Soviet Empire*, St Martin's Press Publication, New-York, 1987, p. 138.

(3) Alexandre Prokhanov, « Afghanistan », *la Vie internationale*, n° 8, 1988.

(4) Michel Heller, *Soixante-dix ans qui ébranlèrent le monde*, Calman-Lévy, Paris, 1988, pp. 148-149.

(5) On trouvera les principaux extraits de cette polémique, dont la *Pravda* s'est fait l'écho dans *France-URSS Magazine*, octobre 1988. Voir aussi l'intervention de M. Chevarnadze à l'Assemblée générale des Nations unies, *Pravda*, 28 septembre 1988. Enfin pour une « vision de l'intérieur », lire le compte-rendu de la conférence des cadres du ministère des affaires étrangères de l'URSS qui s'est tenue le 25 juillet 1988, dans *la Vie internationale*, n° 10, 1988.

(6) Discours de Chevarnadze, *op. cit.*

(7) Lilly Marcou, *les Défis de Gorbatchev*, Plon, Paris, 1988, p. 35.

(8) Voir sur ce thème le remarquable travail de Jerry Hough, *Russia and the West*, Simon and Schuster, New-York, 1988.

(9) Entretien de l'académicien Primakov, président de l'Institut des relations internationales et de l'économie mondiale avec le journal *Pravda*, 8 octobre 1988, réalisé à la suite d'une rencontre internationale « Asie-Pacifique : dialogue, paix, coopération » à Vladivostok.

(10) Abel Aganbegnian, « Redéploiement vers l'est », *Asie et Afrique aujourd'hui*, Moscou, n° 4, 1988.

(11) Entretien de l'académicien Primakov, *op. cit.*

(12) F. Stephen Larrabee, « Gorbatchev and the Soviet Military », *Foreign Affairs*, vol. 66, n° 5, été 1988.

(13) Agence de presse Jana en arabe, cité par *Service of World Broadcast*, BBC, Londres, 20 septembre 1988.

(14) *Sunday Mail*, Harare, 23 octobre.

(15) *The Herald*, 27 octobre 1988. Dans *Les Nouvelles de Moscou*, (16 novembre 1988), M. Khatchatourov conteste l'interprétation de ses propos et confirme « *la position soviétique vis-à-vis du régime raciste illégitime* ». Il ne dément pas toutefois ses déclarations sur la tournée de M. Botha en Afrique.

(16) « L'Union soviétique dans un monde qui change », *op. cit.*

(17) Iouri Tynianov, *la Mort du Vazir-Moukhtar*, Folio, Paris, 1969, (le roman a été rédigé entre 1930 et 1932), p. 53.

ET AU RÉVEIL DES NATIONALITÉS

Le «laboratoire» balte

LE récent pogrome anti-arménien de Kirovabad confirme tragiquement, que, parmi les complexes problèmes que doit résoudre M. Gorbatchev pour imposer sa politique de réformes, la question nationale demeure la plus explosive. Menace-t-elle pour autant la cohésion même de ce conglomérat de peuples et d'ethnies qu'est l'Union soviétique ? Met-elle vraiment en péril l'avenir de la «perestroïka» ? Cela n'est pas sûr, si l'on considère les expériences conduites, depuis quelques années, dans les Républiques baltes. L'Estonie, surtout, est devenue une sorte de laboratoire politique où se peaufine — dans un esprit confédéral, mais non sans tensions, — un modèle de relations avec le pouvoir central susceptible d'être étendu aux autres Républiques.

Par JEAN-MARIE CHAUVIER *

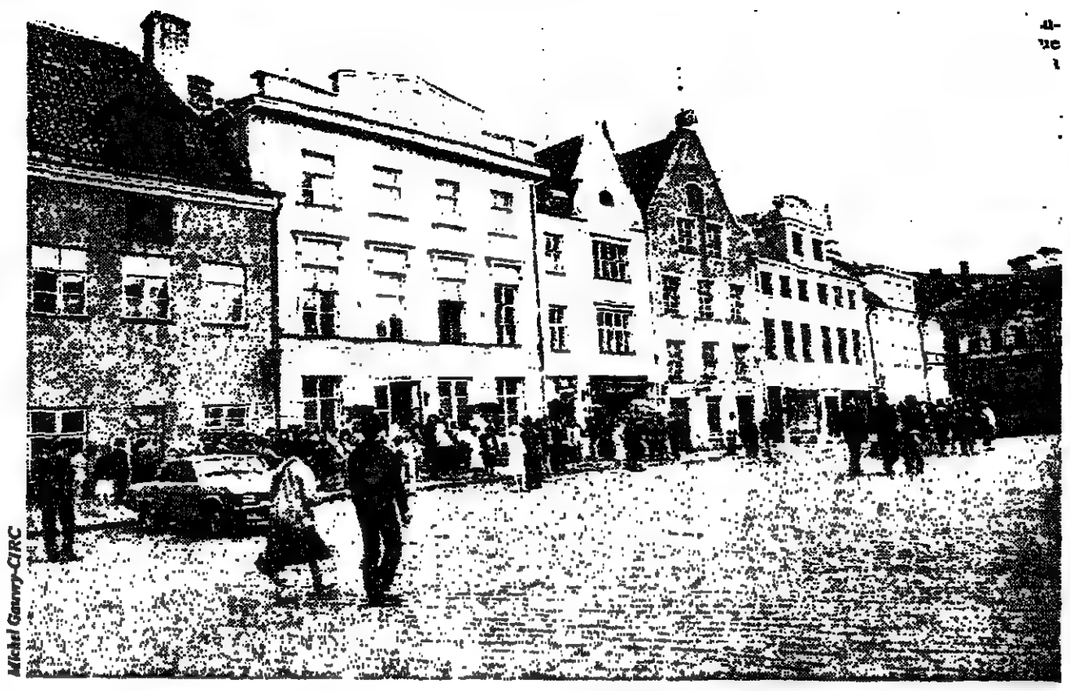

Michel Gouvy-CIRC

LA GRANDE PLACE DE TALLIN (CAPITALE DE L'ESTONIE)
Une autonomie culturelle très étendue

Eclatement ou recomposition ? Tel est l'enjeu de la crise des relations nationales en URSS, latente, mais *aussi délibérément encouragée*, utilisée par les réformateurs à leurs risques et périls. M. Mikhaïl Gorbatchev n'avait-il pas publiquement salué la formation du «front populaire» autonomiste en Estonie, et prolongé avec les Arméniens un dialogue, insuffisant à leurs yeux, mais suffisant tout de même pour attiser l'inquiétude en Azerbaïdjan (1) ?

Que signifient et «pour qui roulent» les mouvements nationaux aujourd'hui en URSS ?

On peut y voir des perturbateurs de la «perestroïka», que personne, en haut lieu, n'avait invités. La résurgence de vieux antagonismes ethnico-religieux (au Caucase) et de ressentiments (des Baltes incorporés à l'URSS en 1940) (2) ; l'ombre menaçante des *«intégrismes» russe ou musulman*, voire de services spéciaux étrangers opérant à la «périphérie» de l'URSS : bref, tous les ingrédients d'une déstabilisation générale, dans le déchaînement des particularismes à l'œuvre dans ce pays aux quelque cent à cent vingt nations et ethnies, aux quarante-cinq langues écrites, aux religions et traditions multiples. C'est une part de la *vérité*.

Mais les questions dites «nationales» posées en URSS aujourd'hui n'ont qu'un rapport lointain avec ce qu'elles furent dans l'empire russe, avant 1917. D'une part, les expériences et les structures socio-économiques communes, le rapprochement des niveaux de développement, les contacts culturels, les migrations et les brassages font de l'ensemble soviétique autre chose qu'une collection de particularismes ou qu'un château de cartes prêt à s'effondrer. D'autre part, les questions dites «nationales» se nourrissent de problèmes culturels, mais aussi socio-économiques, écologiques, politiques, très actuels, très modernes, et qui constituent le «cœur» même de la «perestroïka».

On on peut distinguer trois grands types, plus ou moins dominants dans chaque cas :

— les problèmes *culturels, ethniques, linguistiques*. Ils sont en apparence dominants en Transcaucasie. Arméniens chrétiens et Turcs azéris musulmans se *disputent le Haut-Karabakh*. Les Géorgiens revendiquent le Saïnguilo géorgien annexé à l'Azerbaïdjan. Et redoutent la «russification». La minorité abkhaze, en Géorgie, se plaint de l'«oppression géorgienne» et réclame son rattachement à la République russe. On peut allonger la liste...

Le problème culturel majeur, posé à travers *toute l'URSS, est celui des* positions respectives du russe et des autres langues dans l'administration et l'enseignement. Il est posé par les citoyens des diverses Républiques comme par le pouvoir central inquiet de ce que moins de la moitié des non-Russes (seulement 30 % à 50 % des Centre-Asiatiques, 25 % des Estoniens) sachent parler couramment le russe, langue véhiculaire de l'Union et... langue de l'armée. Dans treize Républiques sur quinze, plus de 90 % de la population déclarent «maternelle» la langue autochtone (3). La proportion est plus faible en Ukraine (80 %) et en Biélorussie (74 %). C'est dans ces deux Républiques, aux langues proches, et parfois «mélangées» au russe, que la russification fait le plus de progrès. Pour y résister, des intellectuels proposent le bilinguisme obligatoire et la suppression de la liberté de choix de l'école (les parents préférant souvent l'école russe, synonyme de promotion).

A l'autre pôle du malaise culturel, on ne peut ignorer la crise d'identité russe, consécutive aux déracinements et tragédies de ce siècle (4).

— les *rapports centre-périphérie*, en matière *socio-économique*. Les plus déterminants à long terme, pour l'URSS, sont les rapports entre le Nord et l'Ouest plus développés, et le Sud qui l'est moins, notamment l'Asie centrale qui vit en ce moment les conséquences écologiques et sanitaires gravissimes de la monoculture du coton. Après une période de rapprochement des niveaux de vie, l'écart se creuse de plus en plus entre les Républiques «musulmanes» et l'URSS «occidentale», dont le peloton de tête est constitué par les Républiques baltes, précisément impatientes de mieux exploiter leurs avantages.

— *les questions nationales sont à dominante politique*, au moins pour l'instant, dans les Républiques baltes d'Estonie, de Lettonie, de Lituanie. Toutes trois ont restauré les symboles traditionnels de la souveraineté (drapeaux, hymnes) et revendiquent l'autonomie économique, voire l'indépendance politique. Revendications portées par des mouvements nationaux, notamment le Front populaire en Estonie (5), auxquels se sont plus ou moins ralliés les communistes de ces Républiques. C'est d'elles (et de Géorgie) qu'est venue la plus forte opposition aux actuels projets de réforme constitutionnelle qui semblent contredire l'esprit et les promesses gorbatchéviennes : remise en question du droit à la sécession (jusqu'ici formel, mais dont les Estoniens entendent faire usage si nécessaire) et maintien des prérogatives centrales en matière *économique*.

L'Estonie : entreprise pilote de la perestroïka ?

LE mouvement estonien est souvent présenté comme un *défi*, voire un échec, pour M. Gorbatchev. Défi peut-être, échec sûrement pas — dans la mesure où ce mouvement, tant qu'il ne dérive pas vers le séparatisme, incarne au mieux la convergence entre la volonté réformatrice «d'en haut», bloquée par les conservateurs, et une poussée autonomiste «d'en bas» qui offre un champ d'application réel aux réformes.

On n'est pas en terrain vierge. Cette petite République balte (1,5 million d'habitants sur 45.100 kilomètres carrés) a été, dès les années 70, le banc d'essai d'une série d'expériences annonciatrices : nouvelles formes de gestion, de rémunération, de régionalisation agro-industrielle, cafés et restaurants privés, revitalisation de l'agriculture familiale, sous-traitance dans l'artisanat, les services, etc. Sans parler de l'autonomie culturelle très étendue. La productivité du travail y est supérieure à la moyenne soviétique de 10 % à 15 %, l'équipement énergétique de l'agriculture et de l'industrie de plus du *double*.

La mise en cause, par les Estoniens, du pouvoir central (et des fameux *départements ministériels* économiques que M. Gorbatchev veut briser) s'est appuyée, en particulier, sur les désastreuses conséquences écologiques de la production d'énergie électrique à partir de schistes bitumeux et celle d'engrais chimiques utilisant la phosphorite.

L'idée d'une *autonomie régionale (Khozrasichiot :* «autonomie comptable») a été développée dans la littérature scientifique des année 70 ; adoptée comme orientation politique par le vingt-septième congrès du PC soviétique en mars 1986 (le congrès du tournant gorbatchévien) ; explicitée et débattue dans la presse en 1987-1988. Elle est identifiée aujourd'hui à l'*autonomie de gestion économique* et à l'*autogestion politique républicaine*.

Comment les réformateurs estoniens voient-ils son application ? La voie est tracée, en particulier, par l'économiste Rein Otsason :

— pouvoir républicain (régional) en matière de commerce des moyens de production, de l'utilisation des ressources naturelles, de la politique scientifique, des transports, du commerce de détail et des services, de l'emploi, des salaires, de la formation professionnelle.

— autogestion budgétaire après contribution préalable au budget fédéral selon une quote-part fondée sur des «critères objectifs» tels que, par exemple, le nombre d'habitants.

— création d'une monnaie propre, convertible en devises occidentales comme en roubles soviétiques.

C'est *«sans précédent»*, observe un journaliste de Moscou interviewant le professeur Otsason, qui répond : *«Oui. Notre Union soviétique aussi est sans précédent. C'est le seul Etat fédéral au monde dont les membres ont, de par la Constitution, des droits d'Etats souverains* (6).»

«Sans précédent», l'habileté d'une République (plus ou moins suivie par les deux autres) à prendre au mot la légalité formelle, jusques et y compris la réaffirmation du droit de quitter la Fédération soviétique.

La loi estonienne sur les changements à la Constitution et la déclaration de souveraineté du 16 novembre déborde, il est vrai, le cadre constitutionnel soviétique : elles réservent au Parlement *estonien le droit d'appliquer* ou non les lois fédérales, elles déclarent la propriété de la République sur la terre, le sous-sol, les autres ressources naturelles et les principaux moyens de production. La loi estonienne envisage aussi la restauration de la propriété privée dans l'économie (7).

Le projet «indépendantiste» (comment le désigner autrement ?) comporte aussi la création d'une *citoyenneté* (et non plus seulement «nationalité») estonienne, qui pourrait être refusée aux immigrants non estoniens.

La question des immigrés est la principale pierre d'achoppement de l'autonomie, en Estonie comme en Lettonie. Il n'y a plus, aujourd'hui, que 61 % d'Estoniens et 50 % de Lettons dans leurs Républiques. L'immigration récente, principalement de Russes d'origine rurale, n'est pas le résultat d'une politique de russification, mais bien d'un mode d'industrialisation. En Lituanie, moins développée, il y a 80 % de Lituaniens.

Dans les trois Républiques, et surtout en Estonie, l'intelligentsia et les cadres dirigeants sont principalement autochtones. Ce sont les *emplois offerts* dans les industries lourdes, les travaux manuels, plutôt boudés par les populations locales, qui ont attiré les immigrants, auxquels sont offertes des facilités de logement. Estoniens et Lettons se sentent agressés dans leur identité nationale par cet «envahissement» de Slaves qui refusent de parler les langues locales et se considèrent *«comme en pays conquis»*.

En réaction au nationalisme estonien et à son Front populaire, s'est formé un «Mouvement international». Ses responsables — Russes, Géorgiens, juifs — affirment représenter la *«classe ouvrière immigrée»* et ses cadres techniques. D'après eux, 80 % du prolétariat en Estonie seraient russophones, 91 % des ouvriers de la construction, 75 % de ceux qui travaillent dans les transports (8). Le Mouvement serait implanté dans les chantiers navals et les industries militaires, très importantes dans la région. Il a reçu l'appui de M. Victor Tchebrikov, ex-président du KGB et secrétaire du comité central, lors de sa visite à Tallin, le 12 novembre dernier (9).

De mises en garde en appels à la «consolidation», le ton de Tchebrikov et de certains commentaires de la *Pravda*, dénonçant l'*«extrémisme»* et la *«démagogie»* nationalistes (et, en termes voilés, les communistes estoniens qui s'y rallient ou n'y résistent pas) rappelait l'état d'esprit qui régnait à Moscou en 1968, quelques mois avant l'intervention militaire en Tchécoslovaquie. A n'en pas douter, les adversaires de la «glasnost» et des réformateurs «libéraux» découvrent dans les *défis* baltes (et en général dans les désordres nationalistes) l'occasion de se refaire des muscles et même de se trouver une «base ouvrière».

Mais la «perestroïka» voit aussi se déployer — en sa faveur — les premières et vastes mobilisations populaires. Pour M. Gorbatchev, l'art de négocier avec eux est le test de crédibilité par excellence, l'occasion de montrer qu'une autre façon de gouverner est possible en URSS. Sinon...

Pour la «perestroïka» gorbatchévienne, les poussées nationalistes sont une chance et un piège à la fois. Chance de mouvements sociaux et de renaissances culturelles épaulant les réformes. Pièges inhérents à la nature même des nationalismes : égocentrismes et déchaînements faciles des passions contre l'un ou l'autre bouc émissaire. Russes méprisés en pays baltes; musulmans et juifs suspectés en Russie; pogromes anti-arméniens en Azerbaïdjan; peur des Turcs azéris et des «Asiatiques» en général parmi les Européens chrétiens à laquelle répondent les ressentiments des Turco-musulmans.

Déchaînements d'autant plus lamentables qu'ils surviennent dans un Etat, l'Union soviétique, qui — malgré son histoire tragique — s'était efforcée d'organiser la coexistence et les échanges entre des dizaines de nationalités et d'ethnies. Et qu'un certain nombre d'entre elles ont pu — fait remarquable dans une société industrialisée de cette fin du vingtième siècle — *conserver*, voire consolider leurs identités culturelles.

Dans cette réalité contrastée, l'URSS peut, paradoxalement, galvauder ses acquis en cultivant des crispations suicidaires, ou, au contraire, déployer des trésors d'imagination pour découvrir des solutions assurément originales. La révision de la Constitution ne fait que commencer. Le plénum du comité central tant attendu (sur les questions nationales) devrait avoir lieu en février 1989. La lutte est engagée entre les adeptes d'une nouvelle confédération et les partisans d'un conservatisme obtus conduisant aux affrontements et, dès lors, à la défaite des espoirs de réforme.

* Auteur de : *URSS, une société en mouvement* (préface de Claude Julien), Editions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, novembre 1988.

(1) La région du Haut-Karabakh, peuplée en majorité par les Arméniens, est enclavée dans la République d'Azerbaïdjan et revendiquée par l'Arménie. Les émeutes actuelles en Azerbaïdjan surviennent alors qu'une solution de compromis semblait être trouvée, et quelques jours après la condamnation à mort d'un Azerbaïdjanais reconnu coupable d'avoir pris part au pogrome anti-arménien du 28 février 1988 à Soumgaït.

(2) Ces annexions se sont faites dans le cadre du partage des zones d'influence entre le Reich allemand et l'URSS (clauses secrètes du pacte germano-soviétique de 1939).

(3) D'après les résultats du dernier recensement de 1979.

(4) Cf. *le Monde diplomatique* de novembre 1988 et les chapitres sur les questions nationales *in* Jean-Marie Chauvier : *URSS, une société en mouvement*, éditions de l'Aube, 1988.

(5) Le Front populaire estonien, fondé en juin 1988, regroupe plusieurs centaines de milliers d'adhérents.

(6) Cf. *Pravda*, 8 février 1988 et *Literaturnaia Gazeta*, Moscou, 16 novembre 1988.

(7) *Pravda*, 21 novembre 1988.

(8) *El País*, Madrid, 20 novembre 1988.

(9) *Pravda*, 13 novembre 1988.

« Dossiers internationaux »

A l'occasion de chaque nouvelle livraison du *Monde diplomatique*, une émission intitulée « *Dossiers internationaux* » est réalisée par les animateurs de Radio-Zinzine (Forcalquier, tél. : 92-76-10-56). Nos principaux collaborateurs présentent leurs articles et, autour de Claude Julien, commentent l'actualité internationale.

Ces « Dossiers » sont diffusés, à des dates qui varient selon les stations, par les radios suivantes :

● FRANCE MÉTROPOLITAINE

« *Vie au grand Hertz* », Bordeaux (tél. : 56-81-45-90) ; « IFM », Grenoble (tél. : 76-47-21-21) ; « Saint-Affrique », Saint-Affrique (tél. : 65-49-29-94) ; « Dijon Campus », Dijon (tél. : 81-67-68-69) ; « Oloron », Oloron (tél. : 59-39-99-00) ; « Pays », Paris (tél. : 47-61-00-75) ; « FMR », Toulouse (tél. : 61-21-63-21) ; « Metal », Mâcon (tél. : 85-38-90-90) ; « Chantepleure », Combourg (tél. : 99-73-32-56) ; « Ondaine », Firminy (tél. : 77-56-80-56) ; « Trouble-fête », Limoges (tél. : 55-05-15-00) ; « FMR », Saint-Dizier (tél. : 25-56-05-76) ; « Bip », Besançon (tél. : 81-88-19-11) ; « Xiberoko Botza », Mauléon (tél. : 59-28-29-87) ; « Beffroi », Thionville (tél. : 82-54-37-33) ; « Campus FM », Illkirch (tél. : 88-67-11-00) ; « Zinzine », Forcalquier (tél. : 92-76-10-58) ; « Gribouille », Angers (tél. : 41-60-44-44) ; « Aria », Longwy (tél. : 82-25-80-80) ; « PFM », Arras (tél. : 21-07-46-88) ; « Pluriel », Saint-Priest (tél. : 78-21-83-49) ; « Flotteurs », Clamecy (tél. : 86-27-31-31) ; « Fréquence Passe-Montagne », Briançon (tél. : 92-21-31-50) ; « Radio Galère », Marseille (tél. : 91-90-97-00) ; « Radio Méga », Valence (tél. : 75-56-89-30).

● SUISSE

« Zone », Genève (tél. : 022-29-81-04) ; « Fréquence Jura », Delémont (tél. : 066-22-98-44) ; « Acidule », Lausanne (tél. : 021-20-51-11).

● BELGIQUE

« Air libre », Bruxelles (tél. : 023-44-58-55).

● NOUVELLE-CALÉDONIE

« Radio Djiido », Nouméa (tél. : 687-25-35-15).

● LA RÉUNION

« Kanal océan Indien », Port (tél. : 262-43-87-87).

L'ARMÉE TOUJOURS AU POUVOIR,

La Birmanie ou les paradoxes

LE silence est retombé sur la Birmanie où l'armée, dirigée par le général Saw Maung, semble s'en tenir à la ligne suivie pendant vingt-six ans par le général Ne Win. Ce dernier a officiellement abandonné le pouvoir à la suite des émeutes populaires d'août 1988, dont la répression fit des milliers de victimes. Une armée qui vient d'être secrètement réapprovisionnée par Singapour en munitions fabriquées sous licence suédoise. Comment la Birmanie, autrefois relativement prospère, est-elle devenue un pays en voie de sous-développement, même si, dans les domaines scolaire et sanitaire, de gros efforts ont été accomplis ?

Par MICHEL BRUNEAU *

Pays le plus vaste de l'Asie du Sud-Est continentale (676 577 km²), la Birmanie en est aussi l'un des moins peuplés (37,8 millions d'habitants en 1985, densité moyenne de 52 habitants au km²). La population se concentre dans les plaines alluviales et les deltas à majorité birmane (souvent plus de 100 habitants au km²) et se disperse dans les zones montagneuses ou collinaires de la périphérie, où vivent essentiellement des ethnies non birmanes qui représentent un tiers de la population (densités souvent inférieures à 10 habitants au km²). L'urbanisation, peu avancée pour l'Asie du Sud-Est (23 % de la population en 1983), est l'indicateur d'une modernisation relativement faible.

La Birmanie fait désormais partie des pays les plus pauvres du monde avec un revenu par tête (180 dollars en 1984) à peine supérieur à celui du Bangladesh et égal à moins d'un tiers de celui de l'Indonésie, le plus pauvre des membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique. La part de l'agriculture dans son revenu national brut (48 % en 1984 selon la Banque mondiale) est la plus élevée de tous les Etats de la région, légèrement supérieure même à celle du Bangladesh, cela malgré les efforts faits depuis 1962 en faveur de l'industrialisation.

En dépit de son sous-développement relatif, la Birmanie est autosuffisante sur le plan alimentaire et a des indicateurs sociaux, en matière de santé et de scolarisation, très supérieurs à ceux des pays ayant le même niveau de revenu. Au cours de la décennie 1973-1983, elle a connu une croissance moyenne de 6 % par an de son agriculture et de son industrie. Cependant, cette croissance, qui n'est pas soutenue par un niveau d'investissement suffisant, a fléchi au cours des quatre dernières années. Le secteur privé domine l'agriculture mais n'est présent que dans moins de la moitié de l'industrie et du commerce, où il ne détient que les plus petites unités. Les plus grosses entreprises, ainsi que les secteurs minier et de l'énergie, font partie du secteur public. L'Etat ne parvient pas à mobiliser l'épargne pour l'investissement. La production de pétrole a stagné, voire régressé – obstacle majeur à la poursuite de la croissance, les importations étant très limitées par le déficit commercial.

Le marché noir n'a cessé de se développer. Le commerce de contrebande est équivalent à 40 % du produit national brut et à cinq fois le volume des échanges extérieurs officiels. La plupart des régions frontalières sont en dissidence depuis plus de trente ans – une guerre d'usure dans laquelle aucun des adversaires ne peut l'emporter (1). La contrebande permet de financer les armées rebelles, surtout les armées karen, môn et kachin, le trafic de drogue, dans le Triangle d'or, finançant également les armées shan et du Parti communiste birman. Cette guerre civile est un obstacle majeur au développement.

La Birmanie était, en 1940, le premier pays exportateur de riz au monde, produisant autant que la Thaïlande et l'Indochine française réunies. Elle vendait, en outre, du pétrole, du bois de teck et des métaux non ferreux (plomb, zinc, argent, étain et wolfram). Tibor Mende écrivait en 1954 : « *La Birmanie est un pays riche. Elle n'est pas surpeuplée, et sa terre donne d'abondantes récoltes et recèle une grande variété de matières premières. Bien que ces ressources fussent insuffisamment exploitées, elles assuraient aux Birmans une vie facile et un niveau de vie qui était plus élevé que celui de la plupart des pays environnants. Cela fut vrai jusqu'en 1942* » (2).

Pour expliquer le contraste entre ce passé brillant et les difficultés actuelles, il faut se reporter à la situation d'isolement précoloniale, au dynamisme de l'économie coloniale et aux destructions catastrophiques survenues pendant la seconde guerre mondiale.

La colonisation britannique s'est faite de 1824 à 1886 par les côtes et à partir de l'empire des Indes, dont la Birmanie est devenue une province (1886-1935). La capitale du royaume birman, Mandalay, se trouvait à l'intérieur, au cœur de la zone sèche. L'économie était fermée et les exportations de riz, par exemple, interdites. La colonisation, à partir de l'occupation du delta de l'Irrawaddy et du Sittang, en 1852, a transformé ce qui était une marche frontière méridionale du royaume en une région centrale densément peuplée et exportatrice de riz avec une capitale moderne, Rangoun, principal port et point d'aboutissement d'un réseau nord-sud de transports fluviaux, ferroviaires et routiers.

Le bouleversement des terres neuves du Delta a eu lieu dans une conjoncture mondiale favorable à la riziculture : les prix ont connu une hausse continue jusqu'en 1920. L'Inde, la Malaisie et les Indes néerlandaises constituaient des marchés importants et proches. Cette colonisation de type pionnier a été le fait de petits paysans birmans venant de la zone sèche, c'est-à-dire de la Birmanie centrale ou haute Birmanie, relativement surpeuplée. Avec un outillage traditionnel, la charrue et le buffle, sans investissement autre que leur travail, ces paysans ont défriché ce milieu marécageux, soumis aux crues annuelles de l'Irrawaddy et à une malaria endémique qui n'a été maîtrisée que peu à peu, grâce au drainage. Le pouvoir colonial s'est contenté d'aménager quelques digues de protection contre les crues. Des mouvements saisonniers de main-d'œuvre indienne avaient lieu pour les gros travaux (repiquage, moisson). La commercialisation et le décortiçage du paddy, ainsi que le crédit, étaient assurés par un réseau indien, chinois, mais aussi birman.

Entre 1852 et 1937, 2,5 millions d'Indiens ont émigré en Birmanie et, à la veille de la guerre, plus d'un million d'entre eux y résidaient de façon plus ou moins permanente. Du fait du rattachement administratif à l'Empire britannique, les Indiens se sont introduits dans l'administration et l'armée coloniales. Les Chinois sont en revanche venus beaucoup moins nombreux que dans les pays voisins (Thaïlande ou Malaisie) et se sont beaucoup mieux assimilés à la population par des mariages mixtes.

Xénophobie, fermeture et isolement

CES différents groupes ethniques participaient à un même système économique en expansion, basé sur la monoculture exportatrice du riz. Cependant, cette prospérité de la basse Birmanie a été remise en cause à partir des années 1920, lorsque le prix du riz a chuté à plusieurs reprises sur le marché international et, surtout, au moment de la crise des années 30 (3).

Les paysans birmans se sont de plus en plus endettés, et les commerçants ont, par le jeu des hypothèques, accaparé une part de plus en plus grande des terres. Ainsi, les prêteurs-usuriers indiens chettyars (caste spécialisée dans le commerce et la finance) sont devenus, entre 1920 et 1930, la principale source de crédit. Ils se sont retrouvés, en 1937, à la tête de 25 % des terres du Delta. A cette époque, 50 % des exploitations appartenaient à des propriétaires absentéistes. La situation était devenue explosive tant en ville qu'à la campagne où la masse des paysans s'était accrue, en même temps qu'en nombre croissant les immigrants indiens devenaient tenanciers ou se présentaient sur le marché du travail, se contentant d'un revenu inférieur à celui des Birmans. En 1938 éclataient des émeutes anti-indiennes qui marquaient l'effondrement de la « société plurielle » coloniale.

La moitié de la communauté indienne a quitté la Birmanie à la suite de l'invasion japonaise de 1942 ; la quasi-totalité des Chettyars sont alors partis. Un nouvel exode intervint au moment de l'indépendance (1948), puis, en 1962, après la nationalisation du commerce, si bien qu'actuellement la minorité indienne est considérablement réduite en nombre (428 000 personnes, selon le recensement de 1983). La communauté chinoise, résidant essentiellement à Rangoun et Mandalay, est restée beaucoup plus stable malgré les émeutes de 1967 consécutives à la révolution culturelle (23 000 au recensement de 1983).

La guerre a été catastrophique pour l'économie. Une grande partie des infrastructures a été détruite ainsi que les équipements permettant l'extraction du pétrole, l'industrie et les transports ont beaucoup souffert. Les superficies cultivées en riz ont baissé dans des proportions telles qu'à la fin des années 50, elles n'avaient pas retrouvé leur étendue d'avant-guerre ; en 1983, elles n'étaient que de 16 % supérieures à celles de 1940. Le produit national brut s'élevait en 1949 aux deux tiers seulement de celui de 1930.

La frustration économique et politique des Birmans s'était exprimée dans un mouvement nationaliste antibritannique qui avait reçu l'appui des Japonais. Ce phénomène éclaire la relative

* Géographe, directeur de recherche au CNRS, CEGET (Bordeaux).

(1) Michel Bruneau, « La Birmanie ou la quadrature ethnique », *In* « Géopolitiques en Asie des moussons », *Hérodote*, n° 49, 2e trimestre 1988.

(2) Tibor Mende, *l'Asie du Sud-Est entre deux mondes*, le Seuil, Paris, 1954, p. 273.

(3) Lire à ce sujet l'étude de M. Adas, *The Burma Delta*, The University of Wisconsin Press, 1974.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA

Quand le lion présente ses lettres de créance

Quand on est en poste, le choix d'un véhicule requiert réflexion. Une marque réputée, un réseau compétent et dense, un passé historique dans la production comme dans la compétition sont autant de quartiers de noblesse.
Pour le personnel diplomatique, Automobiles PEUGEOT a mis en place une organisation spécialisée, PEUGEOT SODEXA qui apporte une expérience et un savoir-faire internationaux : tarif préférentiel, facilités de règlement personnalisées, gamme de véhicules conformes aux normes en vigueur sur le territoire d'affectation, reprise du véhicule d'occasion, expédition dans le monde entier, formalités.
Autant de lettres de créance qui font de PEUGEOT SODEXA un partenaire fiable, sérieux, discret et efficace sur toutes les routes étrangères où le lion PEUGEOT est l'expression du rayonnement de la technique française.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA - SERVICE VENTES DIRECTES AUX DIPLOMATES
magasin d'exposition PEUGEOT
Bureau SODEXA - CD - TT - 136 Champs-Elysées - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42 25 20 98
Siège social SODEXA - 115 rue Danton - 92400 COURBEVOIE - Tél. : (1) 47 88 50 83 - Télex 615 072 F
SODEXA - Filiale Automobiles PEUGEOT

BDC (1) 47 80 60 10 MD DECEMBRE

1944-1947 : LA FRANCE ET L'INDOCHINE

Désastreuse myopie

LA guerre d'Indochine est loin. Les Français n'y ont rien compris et leurs gouvernants encore moins. Pour ceux qui veulent en savoir non seulement quelque chose mais les secrets, Philippe Devillers, spécialiste s'il en est, a dépouillé les archives de cette guerre portant sur les années 1944-1947 (1). Certes, ceux qui furent mêlés à l'affaire se doutaient qu'elle avait été malhonnête au point d'en être sale, ce que l'opinion française avait d'instinct subodoré. A présent, plus de doute.

La France, après la bombe d'Hiroshima, a envoyé sur-le-champ, à Saïgon, son chef de guerre le plus prestigieux : le général Leclerc et une toute petite équipe. Très vite il leur est apparu que chez leur adversaire vietminh conduit par la haute personnalité d'Hô Chi Minh, le nationalisme l'emportait sur le communisme. Mieux, que ce nationalisme voulait réaliser l'indépendance du Vietnam si possible en accord avec la France. Pendant des années l'« oncle Hô » l'a inlassablement répété. De Gaulle, et ceux qui lui succédèrent au pouvoir, se ralliant d'abord à l'interprétation du haut-commissaire d'Argenlieu dans un premier temps, puis de Pignon, puis d'autres ; cédant ensuite à la grande colonisation, ont sans cesse refusé d'y croire, n'ont cessé de rechercher la rupture, l'affrontement par les armes.

Inexorablement, d'incompréhension en suffisance, le gâchis s'amplifia. Et pourtant, le responsable militaire, le général Leclerc, prenait par sa compréhension du problème une dimension plus grande que celle qu'il avait atteinte en cinq ans de guerre. En dépit de toutes les embrouilles têtues créées par le tandem d'Argenlieu-Paris, il réalisa le miracle de l'accord du 6 mars 1946. Après avoir assuré magistralement son emprise sur la Cochinchine, libéré le Cambodge par un coup d'audace personnelle inouï, il entra dans Hanoï presque en ami. Mais l'amiral veille. Un voyage d'Hô Chi Minh en France (conférence de Fontainebleau) sera gâché dès le départ – 1er juin 1946. Le même jour, d'Argenlieu crée traîtreusement la République autonome de Cochinchine. Il est approuvé par le ministre socialiste Moutet. Le leader du Vietminh apprend dans l'avion qui l'emmène, par la radio, ce manquement considérable à l'accord tacite et fondamental de ne pas toucher à la fédération des trois « ky » (Tonkin, Annam, Cochinchine). Paris, pendant trois mois : 22 juin-11 septembre 1946, croit se jouer de Hô Chi Minh.

LA spirale fatale est enclenchée dans l'incompréhension du problème. Leclerc – traité de « munichois » – est rappelé en France ainsi que ses proches collaborateurs. De provocation en provocation, on en arrive, le 20 décembre 1946, au soulèvement en armes de Hanoï et au passage dans la clandestinité de Hô Chi Minh et de son gouvernement. La guerre d'Indochine est commencée. Elle se termine par le désastre militaire de Dien-Bien-Phu (1954).

Philippe Devillers aurait pu écrire un pamphlet. Il lui suffit, non sans quelques justes et acerbes remarques, d'ouvrir les archives. Il conclut : « *Elles établissent ce que l'on osait à peine supposer : le pire.* »

GEORGES BUIS.

(1) Philippe Devillers, *Paris, Saïgon, Hanoï. Les archives de la guerre 1944-1947*, Gallimard, coll. « Archives », Paris, 1988, 394 p., 120 F.

هكذا من الأصل

LA RÉVOLTE TOUJOURS MENAÇANTE

du sous-développement

ÉCOLIERS ANTIGOUVERNEMENTAUX A RANGOUN (septembre 1988)
L'alphabétisation généralisée n'a pas suffi à les combler

AFP

xénophobie et surtout le désir de contrôler tous les leviers de l'économie qui caractérisent la politique de Rangoun depuis quatre décennies et ont inspiré largement la politique de nationalisation de l'industrie et du commerce. Cela s'est conjugué à un héritage précolonial de royaumes fermés dont les capitales étaient dans le centre, loin des côtes. Fermeture et isolement l'ont ainsi emporté après l'indépendance, en réaction contre l'ouverture économique libérale des Britanniques à laquelle n'avaient pas été associées les élites birmanes.

Les menaces d'éclatement ou d'instauration d'un système fédéral, apparues sous le gouvernement U Nu (1960-1962), ont contribué à provoquer le coup d'Etat organisé en 1962 par le général Ne Win. Ce coup d'Etat a installé au pouvoir l'armée et un régime à parti unique (le Parti du programme socialiste birman) qui se sont présentés comme les garants de l'unité nationale à la fois contre les communistes du PCB qui menaient des guérillas au cœur même du pays birman et contre les minorités prônant une solution fédérale. La Constitution de 1974 a formellement consolidé cette « République socialiste de l'Union birmane », neutraliste, unitaire, et se basant sur *« la voie birmane vers le socialisme »*. Les sept Etats (Arakanais, Chin, Kachin, Shan, Kayah, Karen et Môn) ont le même statut que les sept divisions du territoire à majorité birmane.

Des militaires neutralistes et « socialistes »

L'ARMÉE accapare plus de 30 % du budget. L'épine dorsale du système, mal équipée, peu modernisée, c'est essentiellement une armée de fantassins destinée à rétablir l'ordre et maintenir la cohésion face aux minorités et aux communistes. Elle fournit la plupart des cadres de l'administration (présidence des divers conseils populaires), de l'économie (Burma Economic Development Corporation) et du parti. Les directives du gouvernement sont relayées par des conseils ouvriers et paysans qui ont remplacé les syndicats et dont les cadres ont été formés à la Central School of Political Science (l'école du parti). L'homme fort du régime reste le général Ne Win, chef et organisateur de l'armée depuis l'indépendance.

Le parti a fixé des objectifs inchangés depuis vingt-six ans : birmaniser l'économie en assurant à l'Etat le contrôle des secteurs-clés, établir un système planifié et centralisé, réduire *la dépendance vis-à-vis de l'extérieur* en encourageant l'autosuffisance dans les principaux domaines agricoles et industriels, assurer une distribution plus égalitaire des biens.

Dans un premier temps (1962-1974), la Birmanie a refusé toute aide, s'est fermée aux investissements étrangers et a considérablement limité le tourisme. Les nationalisations, en particulier celle du commerce, ont contribué au départ de beaucoup de cadres, notamment indiens et chinois. La gestion *centralisée et bureaucratique* n'a pas permis un développement suffisant. Les taux de croissance annuels du PNB étaient voisins de ceux de la croissance de la population (2 à 3 %). Les émeutes ouvrières et étudiantes de 1974 ont témoigné de l'échec du système et entraîné, sans changement de régime, des réformes visant à libéraliser l'économie. Les entreprises industrielles d'Etat se sont vu accorder une autonomie de gestion et des stimulants matériels ont été introduits. Appel a été fait à l'aide extérieure dans les secteurs de technologie avancée (pétrole *offshore* et quelques industries) (4).

Ces changements ont entraîné un accroissement sensible des investissements dans l'industrie et les infrastructures. Le taux de croissance du PNB est monté, à partir de 1975, à 6 % et s'y est maintenu à l'exception de 1979 (5,2 %) et 1983 (4,8 %). La reprise des exportations, en tête desquelles se trouvent toujours le riz (38 % du total en 1982) et le teck (24 %), a permis d'accroître les importations de pièces détachées et de biens d'équipement. Parallèlement, la dette extérieure s'est alourdie. Bien que peu considérable en valeur absolue, elle est importante à cause de la faiblesse des exportations — son service représentant, en 1986, 55 % des exportations de biens et services.

Les taux relativement élevés de croissance du début des années 80 (6 % et plus) s'expliquent principalement par une meilleure utilisation de la capacité de production industrielle et une croissance de la production de riz (introduction d'une partie des techniques de la révolution verte : engrais et variétés à haut rendement).

Jusqu'en 1976, le développement agricole n'a pas été une priorité pour le gouvernement, malgré l'application d'une réforme agraire, dès 1948, et la création de coopératives, à partir de 1969. L'agriculture n'a reçu qu'une proportion très modeste des fonds publics (9 % environ) alors qu'elle occupait *la majorité de la population* active et fournissait une grande partie des produits exportables (riz, caoutchouc, tourteaux...). Cette négligence initiale explique, en grande partie, l'échec relatif de la politique de développement du régime jusqu'en 1978.

Le relèvement du prix payé aux producteurs et surtout l'utilisation de variétés à haut rendement, à partir de 1975, ont entraîné une augmentation de 45 % de la production de riz, en 1982 par rapport à 1970. Une mobilisation de la main-d'œuvre avec l'aide de l'armée, pour le repiquage, a joué un rôle important puisque la mécanisation ne pouvait progresser rapidement à cause de la *pénurie énergétique*. Le pays a manqué d'engrais, de pompes permettant de faire une deuxième récolte, de moyens de transport et de stockage (5).

Les paysans ayant accès aux variétés à haut rendement doivent vendre de 20 % à 60 % de leur production déclarée à l'Etat. Ils conservent les variétés traditionnelles pour leur propre consommation et pour la vente sur le marché parallèle avec un bénéfice de 40 % supérieur à celui des ventes sur le marché contrôlé par l'Etat. Malgré cela, le surplus exportable de riz, au début des années 80 était de l'ordre du million de tonnes par an.

Nous avons enquêté dans le même village, Kankauk Ywa, situé à 4 kilomètres de Mandalay, en janvier 1974 et en août 1987. Village de riziculture traditionnellement irriguée avec, en saison sèche, une seconde récolte de riz très peu importante à cause du manque d'eau, et quelques cultures sèches (coton en 1974, *sésame* en 1987) (6). Entre nos deux visites, les changements et les progrès ont *été* sensibles, surtout dans la riziculture. Une partie du terroir a été remodelée (quadrillage de parcelles irriguées) et un barrage réservoir a remplacé, en 1980, en amont l'autre barrage de dérivation. Une coopérative qui n'existait pas en 1974 distribue des engrais chimiques et des pesticides en quantités insuffisantes pendant la culture principale de saison des pluies. La vulgarisation, plus active qu'en 1974, a permis l'adoption de nouvelles variétés à haut rendement et le repiquage au cordeau avec espacement régulier des plans.

La mécanisation n'a pas progressé. Les labours se font avec des attelages de zébus ou d'un buffle, et l'écope à trépied pour élever l'eau n'est pas remplacée par des pompes, absentes faute de carburant. De même, les deux tracteurs d'une station d'Etat voisine qui pouvaient être utilisés en 1974 ne pouvaient plus l'être en 1987, par manque de carburant et de pièces détachées. La route date de l'époque coloniale et les autobus de 1987 sont les mêmes que ceux de 1974. En revanche, les bicyclettes chinoises ou thaïlandaises sont plus nombreuses et deux familles ont une moto japonaise. L'habitat de type traditionnel a été partiellement reconstruit dans un style plus urbain. Ces quelques progrès du niveau de vie s'expliquent par un accroissement sensible de la production de riz, perceptible à travers le doublement des rendements moyens (2 tonnes à l'hectare en 1974, 4 tonnes en 1987). Les paysans affirment qu'avec davantage d'engrais ils pourraient obtenir 5 tonnes à l'hectare.

Cet exemple montre la réalité et les limites de la révolution verte à la birmane. Le surplus exportable de riz plafonne depuis plusieurs années à un peu plus d'un million de tonnes (plus de 4 millions de tonnes pour la Thaïlande). Ce riz comportant 25 % de brisures est difficilement placé sur un marché déprimé où il doit subir la concurrence de producteurs mieux placés, la Thaïlande et les Etats-Unis. Or c'est, avec le bois de teck, la principale exportation de la Birmanie.

Réformer, mais jusqu'où ?

MALGRÉ ces quelques progrès de la production agricole (riz, légumes secs), forestière (teck) et de la pêche, les excédents exportables demeurent nettement insuffisants : leur valeur a été, en 1987, à peine supérieure à celle du service de la dette. Les importations officielles — presque uniquement des biens d'équipement — ne peuvent se développer. La production pétrolière a baissé de 11 millions de barils en 1980 à 6,3 millions en 1987, parce que les techniques d'extraction n'ont pu être modernisées (7). L'insuffisance des moyens de transport et du réseau routier n'a permis ni l'extension des superficies cultivées, ni la diversification qui s'est produite en Thaïlande depuis la guerre grâce à un système commercial aux mains des Chinois.

L'augmentation de la production agricole, dont dépend le décollage de l'économie, ne peut se poursuivre si ces goulots d'étranglement ne disparaissent pas. Il faut améliorer les infrastructures de transport, accroître les disponibilité en énergie, en engrais et en eau. L'industrie de transformation des produits agricoles et de substitution aux importations n'est pas utilisée à sa pleine capacité faute d'un achat suffisant de pièces détachées et de biens d'équipement. Il lui est difficile de s'orienter vers l'exportation, grâce à une production basée sur une main-d'œuvre peu coûteuse, car les investissements manquent et le retard technologique rend très difficile son insertion dans un marché saturé (8).

Dans le domaine socioculturel, le bilan est beaucoup moins négatif. Le gouvernement Ne Win a fait un gros effort en faveur de l'éducation et de la santé. L'accent a été mis sur l'alphabétisation, dont le taux a doublé depuis 1931 (80 % d'hommes et 70 % de femmes sachant lire et écrire en 1983), et les écoles primaires et secondaires, avec une préférence donnée à l'enseignement technique et scientifique. D'autre part, la médecine gratuite, en *particulier les soins primaires*, s'est répandue en dehors des villes. Le taux de mortalité est passé de 39,3 ‰ en 1962 à 10,4 ‰ en 1977. Le trachome, la filariose ont été combattus. La malaria est contrôlée. Toutefois, l'importation de médicaments est très insuffisante et n'est que faiblement compensée par le marché noir.

Le niveau de vie a stagné depuis 1953, la croissance de la population et l'inflation ayant presque annulé les quelques progrès économiques enregistrés jusqu'en 1975. En milieu urbain, on constate une faible amélioration, les familles les plus pauvres étant passées de 46,3 % en 1953, à 31,8 % en 1975. Depuis 1978, le taux de croissance ayant été supérieur à 6 %, le niveau de vie a légèrement augmenté. Il reste bas par rapport à la Malaisie et à la Thaïlande, mais la société est moins inégalitaire, les services sociaux mieux répartis et plus accessibles.

Autosuffisante sur le plan alimentaire, la Birmanie a un niveau culturel et sanitaire nettement supérieur à celui des pays à semblable revenu, ce qui pourra faciliter une reprise du développement. La faiblesse de sa classe d'entrepreneurs et de commerçants est, en revanche, un handicap sérieux. Le régime militaire, qui vient d'être confronté *à la crise la plus grave de son* histoire, ne s'est maintenu qu'au prix d'une répression sanglante dans les villes. Il va devoir mener une politique de réformes économiques et de démocratisation allant beaucoup plus loin que les mesures prises en 1975 et 1976. Mais en a-t-il les moyens, alors qu'une grande partie de l'élite intellectuelle vit à l'étranger et que le fossé qui le sépare de la population s'est considérablement creusé au cours des derniers mois ?

MICHEL BRUNEAU.

(4) *Pierre Pistié, la Birmanie ou la quête de l'unité*, Ecole française d'Extrême-Orient, Paris, 1985.

(5) Cf. D.I. Steinberg, *Burma's Road Toward Development*, Westview Press, Boulder, Colorado, 1981.

(6) Cf. M. Bruneau « Irrigation et agriculture dans un village de Birmanie centrale », *Cheminements*, ASEMI, 1-4, 1980.

(7) *Far Eastern Economic Review*, Hongkong, 25 août 1988.

(8) H. Hill, S. Jayasuriya, « An Inward-Looking Economy in Transition. Economic Development in Burma since the 1960s », Institute of Southeast Asian Studies, Singapour, *Occasional Paper*, n° 80.

La croix de Noël

EN 1987, le chiffre d'affaires mondial de l'industrie du jouet — dominée par *quelques grands groupes* — s'est élevé à 40 milliards de dollars, soit environ 250 milliards de francs. En 1988, pour le seul marché des Etats-Unis, le total des ventes devrait atteindre 12,5 milliards de dollars, la période de Noël constituant le point fort de l'année (1). 80 % des importations de jouets des Etats-Unis — premier marché mondial — proviennent de cinq pays asiatiques : Taïwan, Japon, Corée du Sud, Hongkong, Chine. Ces deux derniers pays fournissent 30 % du total. La production de Hongkong a *été récemment transférée*, pour 80 %, en Chine populaire : capitaux de la « diaspora », et main-d'œuvre « socialiste » bon marché et nombreuse.

A l'« arrivée » de ce tableau chiffré, les merveilles de Noël : poésie des deventures et des crèches domestiques bourrées des poupées de la tradition et des jeux électroniques de l'époque. Au « départ » ? D'autres enfants, porteurs d'une véritable croix. Paradis ici, enfer là-bas.

Business Week raconte cette crucifixion de Noël (2). Sous-traitant en Chine *socialiste* pour des firmes américaines, des entreprises de Hongkong profitent largement des conditions fiscales et « humaines » offertes par les autorités de Pékin dans les fameuses zones économiques spéciales. Il faut honorer les commandes venues d'outre-Pacifique, et tous les moyens sont bons. En Chine, la loi spécifie qu'il est interdit d'employer une main-d'œuvre de moins de dix-sept ans. Temps de travail légal : huit heures par jour, six jours par semaine.

La réalité ? Il est courant de faire travailler des enfants de dix ans quatorze heures par jour pour 21 dollars par mois, soit environ 130 F. Des exemples sont donnés de gamines de douze ans travaillant quinze heures par jour pour 10 *dollars par mois : moins de 2 centimes français de l'heure !* Des journalistes chinois se sont émus de telles abominations et ont pu diffuser certaines informations.

Les responsables des firmes américaines clientes des patrons de Hongkong refusent de se mêler de telles histoires et accélèrent les commandes : Noël approche. Les autorités chinoises laissent faire. Certes, les enfants souffrent, certes, des ouvrières enceintes s'écroulent dans les ateliers de la honte, mais les zones rapportent des devises fortes, *et puis les hommes d'affaires de Hongkong ont un* argument : si Pékin intervient, *« nous irons travailler en Thaïlande »*.

De petits mouvements de grève ont eu lieu ici et là, parmi les adultes du moins. On ne parle pas encore d'arrêts de travail chez les enfants. Les petits travailleurs âgés de dix ans sont nés en 1978, l'année où furent décidées les *« réformes économiques »*, la *« modernisation »* qui, pour eux, n'ont qu'une traduction : l'exploitation esclavagiste.

Chaque enfant américain (mais la remarque vaut pour chaque petit Occidental) reçoit en moyenne 180 dollars de jouets par an, soit l'équivalent de dix-huit mois du salaire touché par la jeune Chinois qui a fabriqué ses Mickeys.

JACQUES DECORNOY.

(1) Ces chiffres sont extraits du dossier sur l'industrie mondiale du jouet publié par le *Financial Times* du 2 novembre 1988.

(2) 31 octobre 1988 ; « *Long Hard Days — at Pennies an Hour. China's special economic zones are becoming a world of sweatshops* ».

STERN
GRAVEUR
depuis 1840
Cartes de visite
Invitations
Papiers de haute qualité
le prestige de la gravure
Atelier : 47, Passage des Panoramas
PARIS 2e Tél. 42.36.94.48-45.08.86.45

CHUTE DES COURS DU CACAO, IMPÉRITIE DES DIRIGEANTS

Qui croit encore au « miracle » ivoirien ?

LA Côte-d'Ivoire a opté pour *« la voie du libéralisme économique (...) Les résultats montrent combien cette approche est payante. »* Faite à Abidjan, en janvier 1987, cette profession de foi prononcée par le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, est révélatrice d'un certain aveuglement idéologique. Car le pays se retrouve aujourd'hui au bord de la faillite. Chute des cours du café et du cacao, incompétence de l'administration, impéritie d'une classe politique paralysée par l'ombre omniprésente du président Houphouët-Boigny. Tous ces facteurs se conjuguent pour rendre la crise inextricable et inquiéter les alliés de la Côte-d'Ivoire, en tout premier lieu la France.

Par CORINNE MOUTOUT *

Abidjan, l'inattendue capitale d'une Afrique moderne : entre ses tours d'acier, ses gigantesques enseignes lumineuses et sa cathédrale futuriste, la Côte-d'Ivoire soigne sa façade riche et occidentale. Même lieu, autre réalité : dans les couloirs ministériels, les fonctionnaires blancs tentent, en vain, d'arracher quelque répit aux argentiers de Washington. Non loin de leur univers cloîtré, dans les faubourgs, s'entassent les rescapés du « miracle économique ivoirien » (1).

La « crise » a mis au jour les artifices d'un pays qui disposait de tout pour transformer le rêve en réalité. A la différence du Nigéria ou du Gabon, la Côte-d'Ivoire n'a pas attendu l'or noir – découvert sur le tard et en quantités insuffisantes – pour se donner les moyens de son développement. Dépourvue de richesses minières, elle a cherché à faire fructifier d'autres ressources naturelles : terre, soleil, eau en abondance. Avec, en outre, un chef d'Etat expérimenté, paysan de tradition et démocrate de vocation, qui s'est formé dans les rangs de six gouvernements français avant 1960. La Côte-d'Ivoire semblait sur de bons rails. En 1969, le président de la Banque mondiale, M. Robert MacNamara, en visite à Abidjan, s'exclamait, admiratif : *« Il serait difficile sans doute de trouver dans toute l'Afrique un pays qui ait accompli des progrès plus décisifs vers la prospérité. »* A la fin des années 70, après une décennie d'une croissance soutenue de 7 % par an, le pays paraissait définitivement sorti de l'ornière du sous-développement. Aujourd'hui, le spectre de sa faillite n'en est que plus effrayant.

La Côte-d'Ivoire est financièrement étranglée. Elle vient d'en apporter la preuve en se déclarant, pour la deuxième fois en moins d'un an, insolvable. En mai 1987, fort de son prestige et de son autorité, le président Houphouët-Boigny avait unilatéralement ajourné le remboursement de la dette extérieure, évaluée à 50 milliards de francs français. Portée à bout de bras par ses créanciers – Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale et France, qui lui accordent environ 2 milliards de francs français de prêts pour la seule année 1988, – elle s'engouffre dans un long processus de rééchelonnement. Le 29 avril, le gouvernement conclut enfin un accord s'engageant à reprendre le paiement de sa dette. Mais, moins d'un mois plus tard, Abidjan, dans l'incapacité d'honorer ses échéances, déclare à nouveau forfait.

Un pays « géré comme une plantation »

POUR 1987, la situation se résume en quelques chiffres : baisse du produit intérieur brut (PIB) de 5,8 %, diminution de 5 milliards de francs du solde positif de la balance commerciale. Pour l'année en cours, on s'attend à un déficit budgétaire de 7,3 milliards, et le seul trou de la Caisse de stabilisation des prix des produits agricoles (CAISTAB) pourrait atteindre 3,2 milliards de francs. Principal responsable : la chute des prix mondiaux du café et du cacao, qui a entraîné un manque à gagner de 6 milliards de francs dans les recettes d'exportation en 1987, soit 10 % du PIB.

Les pouvoirs publics ont adopté une attitude de sauvegarde. Ils accablent la *« conjuration des spéculateurs internationaux »*, décidés, selon eux, à mettre à genoux la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao et troisième producteur de café. Depuis de longs mois, le président Félix Houphouët-Boigny harangue la communauté internationale : *« Il faut mettre fin au jeu des spéculateurs, sinon la population affamée se retournera contre eux »*, a-t-il récemment déclaré à un ministre français de passage à Abidjan. Signal de détresse d'un chef d'Etat qui, de par sa seule volonté, a engagé son pays dans la voie du « tout café et tout cacao » ? En 1960, année de l'indépendance, la Côte-d'Ivoire produisait 85 000 tonnes de cacao et 136 000 tonnes de café. Aujourd'hui, les ventes de cacao et de café – 620 000 et 300 000 tonnes – représentent en volume 60 % des exportations et 45 % des devises.

Un tel déséquilibre dans le système de production ne fut pas stigmatisé tant qu'il enroba la Côte-d'Ivoire de ses effets bénéfiques. Soutenus par un mouvement à la hausse des cours, les deux piliers de l'économie ont permis en l'espace de deux décennies de multiplier par douze le PIB en valeur courante. Le revenu par habitant a doublé, et les investissements en matière d'équipement sont sans commune mesure avec le niveau des pays voisins. Mais, en 1981, alors que la Côte-d'Ivoire ravissait la première place de producteur mondial de cacao, la tendance s'inversa. Puis, en 1986, les cours de ce produit et ceux du café se sont littéralement effondrés, entraînant le gouvernement dans un cycle infernal de ventes à perte. En raison d'un coût de production supérieur au prix d'achat, Abidjan perdait entre 5 et 6 francs sur chaque kilogramme de fèves exporté, avant de déclencher – en juillet 1987 – une grève des ventes.

Réplique audacieuse, baroud d'honneur ou vaine obstination ? Doté de solides attaches à la terre, le président ivoirien se révolte contre la fatalité. *« Il a géré son pays comme une plantation : tant que ça se vend, il faut planter »*, explique un conseiller. Mais les paysans sont d'autant plus sensibles au « combat du Vieux » qu'il y va de leur rente de situation. D'une part, les cultures de cueillette, notamment le cacao, exigent peu d'efforts et de soins. D'autre part, l'instauration d'un prix garanti aux producteurs a ponctionné leur revenu pendant la période faste du « boom cacaoyer ». Comme a d'ailleurs coutume de l'affirmer M. Houphouët-Boigny, *« ce sont eux qui ont financé le développement du pays »*. Or, pour rester crédible, la solidarité nationale ne peut jouer dans un seul sens : la CAISTAB, après avoir largement encaissé et, souvent dépensé sans retenue l'argent des petits planteurs, doit aujourd'hui débourser sans en avoir les moyens. Au-delà de l'impact économique, il y va de la légitimité du modèle ivoirien.

Le credo du chef de l'Etat comportait également des risques de paternalisme. Invités à pratiquer le « laisser pousser », les planteurs ne se sont jamais souciés de la rentabilité de leurs exploitations. Les vergers cacaoyers et caféiers, 4 millions d'hectares, n'ont qu'un maigre rendement d'environ 450 kilogrammes l'hectare pour les deux fruits. Or les Malaisiens, nouveaux venus sur le marché mondial, ont déjà des rendements qui oscillent entre 1,5 et 2 tonnes l'hectare. Ils s'apprêtent à exporter cette année 200 000 tonnes de fèves. Un défi que les exportateurs ivoiriens ne sont plus en mesure de contrebalancer, ne serait-ce que par la qualité de leur produit. Les fèves asiatiques présentent encore des problèmes d'acidité, alors qu'Abidjan, de par sa position prédominante, exporte *« fèves et cailloux confondus »*, selon l'expression d'un chocolatier. Le vieillissement des plants de café n'a pas, dans le passé, davantage retenu l'attention : le gouvernement a dû s'engager dernièrement, à grands frais, dans des opérations de renouvellement.

La déresponsabilisation des planteurs s'est faite à tous les échelons, entraînant à chaque étape un surcoût dont l'Etat mesure, aujourd'hui, l'ampleur. Ultra-libéraux, les pouvoirs publics n'ont pas cherché à maîtriser l'ensemble de la chaîne de production. Ni les paysans ni l'Etat ne participent à la collecte du café et du cacao, à leur acheminement jusqu'à Abidjan. Ce sont autant d'activités abandonnées, pour la plupart, aux intermédiaires libanais, aujourd'hui décriés pour avoir fait de leur charge un monopole. Jaloux de leur pactole, ils facturent lourdement leur intervention : chemin faisant vers le port, le prix des produits augmente de 25 %.

Le gouvernement se prend aujourd'hui à rêver aux millions de petits Chinois à qui il serait si profitable de faire découvrir les délices du chocolat. Certes, mais qui exprime publiquement ses regrets de n'avoir pas pris de participations dans l'industrie chocolatière mondiale, ou de n'avoir pas monté ses propres usines qui auraient permis de transformer sur place la matière brute ? Actuellement, l'industrie nationale traite 100 000 tonnes, soit seulement un sixième de la récolte cacaoyère.

L'attrait du café et du cacao n'a-t-il pas avant tout détourné le paysan d'autres cultures ? Sur le plan vivrier, la Côte-d'Ivoire est globalement autosuffisante depuis le milieu des années 70. Seul le riz continue à être importé massivement : 300 000 tonnes par an, en plus d'une production locale de 60 000 tonnes. Sur le plan des cultures de rente, la « diversification » – mot d'ordre du parti unique au pouvoir – s'est faite à contrecœur. Ces dernières années, seuls les secteurs de l'hévéa et du coton ont enregistré un accroissement remarquable de leurs rendements – 1 500 kilogrammes par hectare pour l'hévéa, les plus élevés du monde – et une amélioration de leur qualité. En revanche, les fruits tropicaux, le palmier à huile ou le sucre restent à la traîne en dépit de programmes onéreux – et parfois surdimensionnés – engagés au cours de la période récente.

La crise sonne l'heure du bilan. Aussi les Ivoiriens commencent-ils à pointer le doigt vers ceux qui, depuis trois décennies, tirent les ficelles de l'économie ivoirienne : « les Blancs ». Comment, en effet, ne pas s'interroger sur la réelle sagacité de ces légions de conseillers blancs qui, dans l'ombre des ministres, des directeurs de sociétés nationales, ont fait la pluie et le beau temps. Pour ne plus avoir à sanctionner des ministres « laxistes » et leurs conseillers impuissants, le président s'est récemment attaché les services d'un autre Blanc : depuis mars 1987, M. Antoine Césaréo dispose de pouvoirs étendus à la tête de la Direction et contrôle des grands travaux. Initialement bureau d'études, la DCGTX est désormais l'organisme habilité à négocier et à adjuger tous les marchés, à la place des ministres, intervenant également dans les secteurs agricoles, dans la gestion des entreprises publiques. Un autre Français, M. Jean Belkiry, occupe, lui, le poste de secrétaire général du gouvernement ivoirien. Récemment, un diplomate nigérian ironisait : *« Chez nous, c'est encore plus le chaos. Mais tout au moins nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes. Depuis l'indépendance, nous avons pratiqué la substitution d'importations : il n'y a plus un seul Blanc dans les ministères. »*

Dans le secteur privé, la situation est analogue, la mauvaise conscience en moins : les expatriés s'affichent seuls maîtres à bord. L'arrivée des capitaux extérieurs s'est faite très tôt, encouragée par la profession de foi libérale du président Houphouët-Boigny. En 1976, en plein « boom » économique, la Côte-d'Ivoire n'est présente qu'à hauteur de 39 % dans le capital social de ses entreprises industrielles : 27,5 % de capitaux publics, 11,5 % de capitaux privés. La France, à elle seule, représente 41 % face à vingt-six autres nations détentrices des 20 % restants. Les plus grosses entreprises sont françaises. Sur le marché de la denrée fétiche – et stratégique, – le cacao, cinq groupes français se sont bâti des empires : à elles seules, les sociétés SIFCA, Abile Gal, Société havraise de commerce (SHAC), DAFSI, et Mercuria (filiale de Sucre et Denrée) détiennent officiellement 28 % des quotas d'exportation. Mais grâce au rachat de parts à des locaux, elles atteindraient 40 %. Toutes les grandes entreprises françaises disposent de filiales – vingt-sept agences pour la BNP – ou de représentations, et les capitaux français contrôlent 55 % du commerce local.

Dix ans plus tard, la récession a quelque peu érodé ces chiffres. Le secteur tertiaire – banques, assurances, études et ingénierie – concentre aujourd'hui l'essentiel des capitaux français. *« Comme si l'économie n'était pas déjà suffisamment vulnérable avec son café et son cacao, il fallait encore qu'elle ne soit pas nationale »*, maugrée un cadre ivoirien. De surcroît, le management étranger a entraîné une déresponsabilisation des cadres nationaux qui, très souvent, s'accommodent de la tutelle étrangère au lieu de relever le défi. Cercle vicieux que celui d'« experts » blancs peu engagés par l'avenir du pays et de hauts fonctionnaires ivoiriens qui usent de leur poste comme d'une prébende au profit d'une famille tentaculaire. Même dans le privé certains nationaux disposant d'un quota à l'exportation de café ou de cacao préféraient jusqu'à présent le céder aux sociétés étrangères – par pure commodité. Paradoxal, le système ultra-libéral n'a pas encouragé l'esprit d'entreprise.

Seul à tenir la barre au sein d'une société disparate et tiraillée, le président Houphouët-Boigny puise son autorité dans sa remarquable capacité à résister aux *« vents du change »*. Une capacité élevée au rang de doctrine et de pratique politiques : l'« houphouëtisme » ou le fin mélange de paternalisme et d'autocratie. Mais vingt-huit ans de règne sans partage ont fini par émousser le sens critique des Ivoiriens, désormais habitués à suivre la voie tracée par leur président. Vingt-huit ans de paternalisme ont instauré une confiance grégaire au sein d'une population d'autant moins préparée à se prendre en charge que la classe politique dissimule sa propre impéritie dans un culte de la personnalité de plus en plus excessif, à l'égard du « vieux sage de Yamoussoukro » (2).

« Dans ces moments difficiles que connaît le monde entier, les pays, à l'instar des bateaux qui voguent sur les flots agités, déchaînés, veulent conserver leur capitaine. Comment pourrais-je alors me dérober à mon devoir ?... », a déclaré à ses concitoyens le président ivoirien en acceptant en 1975 son quatrième quinquennat. Huit ans plus tard, dans le feu de la seule véritable crise sociale qu'ait connue le pays, le chef de l'Etat lance à l'adresse des enseignants grévistes : *« Sans moi, vous ne seriez rien. Vous qui n'aviez rien mais que ma politique a permis de sortir du trou, vous allez maintenant me traiter de voleur ? »* Après vingt-huit ans de personnalisation du pouvoir, la Côte-d'Ivoire est, pour le meilleur et pour le pire, ce que le président Houphouët-Boigny a voulu qu'elle soit (3).

L'identification au régime est si prégnante, l'image du « père de la nation » si forte, qu'aucun Ivoirien ne peut la briser sans éprouver un sentiment de culpabilité iconoclaste. D'autant que le président, acquis aux vertus irréfragables du « dialogue », ramène inlassablement les brebis galeuses au sein du troupeau. A défaut d'y parvenir, le « Vieux » renie les récalcitrants, qui, abandonnés au discrédit ou à l'errance, finissent immanquablement par implorer son pardon. Après le passage à la présidence, en septembre, de l'ancien secrétaire général du Syndicat des enseignants (SYNESCI), M. Laurent Akoun, et de l'opposant de toujours, M. Laurent Gbagbo, M. Félix Houphouët-Boigny a pu se féliciter d'avoir réuni sous sa houlette *« la communauté nationale tout entière »*.

Dominant souverainement à l'intérieur, le président jouit à l'extérieur d'un immense prestige. Très tôt, il a imposé au monde occidental l'image d'un chef d'Etat modéré à la tête d'un pays stable et prospère, dirigeant de l'Afrique francophone. En toutes circonstances, il a mis sa vocation pacifiste à la disposition de ses voisins. Cette image a été sublimée par le soutien indéfectible et révérencieux de la France. Plus que de raison et de réalité, Paris célèbre sa communion avec le chef de file du pré-carré francophone. Mais désormais cette alliance stratégique coûte cher : 1,6 milliard de francs d'aide en 1987. La « vitrine de la France en Afrique » est-elle devenue un luxe inabordable ? Pour l'instant, la question n'est ouvertement posée qu'au Trésor français.

Le prestige du « Vieux » ne paraît pas entamé, mais constitue le dernier rempart d'un pays au bord de la faillite. Jouant son va-tout, il a imposé à la communauté internationale deux coups d'éclat audacieux : d'abord, en mai 1987, l'ajournement du remboursement de la dette extérieure, puis, depuis juillet 1987, la grève des ventes du cacao. Le président cherche à prouver qu'il n'existe pas de surproduction sur ce marché hautement spéculatif. Contre les pressions de ses créanciers, depuis plus de seize mois, le chef de l'Etat refuse de vendre tant que les prix ne remonteront pas. Poursuivant cette logique, il a rejeté, cette année encore, une baisse du prix garanti aux producteurs. *« Une position orgueilleuse »*, selon les créanciers, qui partout ailleurs sentirait le soufre révolutionnaire et qui, ici, trouble les exégètes d'une fin de règne incertaine. D'autant que le refus d'honorer les obligations à l'extérieur a coïncidé, au printemps 1987, avec l'ouverture du gigantesque chantier de la basilique de Yamoussoukro. Aux yeux de beaucoup, cette copie tropicale de Saint-Pierre de Rome est d'ores et déjà le cénotaphe du régime *(voir pages 1 et 17, l'article de Claude Julien)*.

L'aura et la vitalité de son président, vieillissant, ne suffisent plus à un « pays modèle » en panne d'énergie. Alors que l'après-cacao reste à inventer, la Côte-d'Ivoire, attentiste et échaudée par la crise, s'enfouit dans la léthargie (4). Défiant *« les spéculateurs et leur argument de surproduction cacaoyère »*, M. Félix Houphouët-Boigny a encore l'initiative d'une solution pour demain. Mais le pays s'est refermé sur ses frustrations confuses, incapable de relever les défis d'aujourd'hui.

Roger-Viollet

OUVERTURE DES CABOSSES DE CACAO AU TEMPS DES COLONIES
Une dépendance qui n'a cessé de s'accroître

(1) Voir Philippe Haeringer, « Abidjan : l'apprentissage de la violence », *le Monde diplomatique*, mai 1986.

(2) Voir Bernard Gensane, « La littérature ivoirienne dans les effluves du « miracle économique » », *le Monde diplomatique*, mars 1988.

(3) Cf. Claude Wauthier « Grandes manœuvres en Côte-d'Ivoire pour la succession de M. Houphouët-Boigny », *le Monde diplomatique*, juillet 1985.

(4) Sur un aspect « provincial » de la crise, lire Bernard Gensane « A Grand-Bassam, l'an 2000 n'est pas pour demain », *le Monde diplomatique*, juin 1988.

* Journaliste.

LES DROITS DE L'HOMME AU MAGHREB

Le Maroc du silence

DU 14 au 16 décembre se tient, à Casablanca, le traditionnel sommet annuel franco-africain. Il coïncide pratiquement avec le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Logiquement, il faudrait en attendre une condamnation — à l'initiative du président français, dans l'esprit du Bicentenaire de la Révolution française ? — des violations des droits de l'homme si fréquentes encore, hélas, en Afrique.

Cette condamnation serait d'autant plus courageuse et exemplaire qu'elle s'adresserait, en premier lieu, aux autorités du pays hôte, le Maroc, où — contrairement à l'évolution qui se dessine en Tunisie et en Algérie — la torture, les « disparitions » et les persécutions pour délit d'opinion demeurent des pratiques courantes ; et qu'elle serait formulée dans une ville, Casablanca, où s'édifie — grâce aux fonds obtenus par une capitation imposée — un gigantesque édifice religieux, symbole de l'outrance et de l'arbitraire d'un monarque.

Par FRANÇOIS DELLA SUDDA *

Bien des choses sont en train de changer au Maghreb : préparation du référendum au Sahara occidental, recommandé par l'ONU ; élaboration d'un pacte national en Tunisie ; mutation du régime algérien, à la suite des émeutes d'octobre... Des hommes nouveaux émergent, des prisonniers sortent de l'ombre, des partis uniques que l'on croyait inamovibles se craquellent : le Maghreb des Etats serait-il en train de se constituer ? A l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il faudrait aussi s'interroger sur l'évolution des libertés dans la région.

Pour ce qui concerne la Tunisie, les soulèvements populaires de 1984 et le raidissement du règne du président Bourguiba ont fini par déboucher sur l'accession au pouvoir, sans effusion de sang, de M. Zine El Abidine Ben Ali et sur la libéralisation du régime à laquelle les inlassables interventions de la Ligue tunisienne des droits de l'homme ne sont pas étrangères. Celle-ci, plus soucieuse, depuis sa création en 1977, par nécessité immédiate, de lutter contre la répression, est en passe d'élargir sa mission aux grandes orientations de la Déclaration universelle afin de promouvoir, au sein du corps social, de nouvelles valeurs, de revendiquer en faveur des enfants, des femmes, de l'égalité des sexes, de la liberté de conscience, de l'abolition de la peine de mort. Sollicitée constamment par le gouvernement actuel, inféodée à aucun parti, la Ligue se voit maintenant confrontée au problème de demeurer cette sorte de contre-pouvoir qui avait su se faire respecter du temps de M. Bourguiba. Vigilance de rigueur si l'on songe avec quelle célérité le président Ben Ali a intégré dans le nouveau système pluraliste des hommes très crédibles (par exemple, le ministère de la santé a été confié au Dr Zmerli, ancien président de la Ligue, et le poste d'ambassadeur à Vienne a été attribué à M. Dali Jazi, membre éminent du Mouvement des démocrates socialistes et secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme), prenant de vitesse, dans ses propositions de réformes, certains intellectuels, encore attentistes. A se renforcer de la sorte, le nouveau pouvoir ne risque-t-il pas de laisser se développer, sans y souscrire, un certain culte de la personnalité ? Il n'y a pas plus d'anges en politique qu'ailleurs... Pour l'heure, c'est une bouffée d'espoir qui, exorcisant les vieux démons, redonne sa dignité à la Tunisie. La grâce présidentielle a rendu la liberté, leurs droits civiques ou leur passeport à quelque huit mille citoyens, des islamistes aux progressistes, des émeutiers aux comploteurs de Gafsa.

Derrière la façade d'une apparente démocratie

EN Algérie, où la répression sauvage des émeutes a fait place à une certaine volonté de changement, d'ouverture et de dialogue, deux ligues se partagent la défense des inculpés. La Ligue des droits de l'homme, présidée par Me Abdennour Ali-Yahia, a demandé très vite l'amnistie pour toutes les personnes condamnées lors des récents procès ; elle a aussi recensé toutes les détentions arbitraires et les tortures, tous les sévices des « cagoulards » qu'il lui a été donné de connaître. La seconde, la Ligue algérienne des droits de l'homme, créée par M. Miloud Brahimi en 1987, avec l'agrément du ministère de l'intérieur, est plus légitime qu'il n'y pourrait paraître à première vue : elle a su, lors de la dernière tourmente, se situer elle aussi comme un contre-pouvoir et stigmatiser les violations en tous genres. Ses rapports, rendus publics le 16 novembre dernier, sur « les atteintes aux droits de l'homme » après les émeutes d'octobre sont accablants pour les autorités (cf. *le Monde* du 18 novembre 1988). Parallèlement au travail exemplaire de ces deux organisations, on a vu l'Union autonome des médecins descendre dans la rue pour flétrir le triste retour de la « gégène », les arrestations arbitraires, les assassinats d'enfants, et se constituer en Comité national de lutte contre la torture. Des comités d'universitaires ont coordonné leurs actions avec le même souci de dénonciation à ciel ouvert. Une association de femmes vient d'être autorisée à se constituer pour l'égalité des droits entre sexes, s'inscrivant ainsi contre le rétrograde code de la famille. Une autre est en train de se créer contre la torture, émanant également de femmes algériennes. On parle même d'une troisième association de droits de l'homme, dirigée par Me Menouar et qui aurait tout récemment lancé un appel au regroupement des ligues.

De pareilles remises en cause sont encore à attendre au Maroc... Deux ligues-croupions sont demeurées sans grande audience. Un certain nombre de démocrates ont donc envisagé la création d'un groupement plus vaste et plus indépendant : l'Organisation de défense des droits de l'homme, dont le président devrait être M. Mehdi El Mandjra, haut fonctionnaire de l'UNESCO, ex-membre du Club de Rome, politologue, membre de l'Académie du royaume ; mais la nouvelle organisation n'a toujours pas réussi à tenir sa première réunion constitutive, les autorités l'ayant interdite par trois fois *in extremis*. Une trentaine d'intellectuels, d'enseignants, d'anciens résistants, de militants, de juristes, composeraient cette association encore embryonnaire.

Si, à l'intérieur du royaume, de tels groupements ne parviennent pas à acquérir une véritable efficacité, en Europe, plusieurs associations *(voir encadré)* tiennent à jour d'importants dossiers sur la répression, au Maroc même et dans l'émigration. Ce qui leur a permis de saisir diverses instances internationales : ainsi le Parlement européen, qui a déjà, par trois fois, condamné en 1987 et 1988 les enlèvements, les disparitions et les tortures dans ce pays.

Nombre d'observateurs, souvent « grands amis du Maroc », font remarquer la multitude des journaux français et étrangers aux éventaires, la présence de quotidiens locaux et de revues qui offrent à leurs lecteurs des analyses critiques autant que des informations. Multipartisme, pluralisme syndical, élections qui ne sont pas scandaleusement truquées : les apparences d'une certaine démocratie sont là, et beaucoup s'arrêtent à cette façade.

L'histoire du pays, depuis son indépendance, est pourtant singulièrement violente, marquée par l'alternance de crises brutales et de longues périodes durant lesquelles les citoyens courbent l'échine. Le dernier grand soubresaut populaire, comparable à celui qui vient de secouer l'Algérie, s'est déroulé en janvier 1984 ; mais alors la répression fut plus immédiate, l'étouffement plus brutal ; aucun des partis ayant droit à l'expression publique ne fit entendre de protestations, aucune modification du système de gouvernement ne s'ensuivit...

Comme en Tunisie quelques jours plus tôt, les troubles avaient commencé à Marrakech à partir de rumeurs concernant l'augmentation des droits de scolarité ; ils ont gagné d'autres villes ; et la violence s'est propagée en traînée de poudre dans les villes de l'ancien « Rif espagnol », pour des raisons propres à cette région où la population vit essentiellement des revenus de l'émigration et de la contrebande.

Des manifestations d'ampleur diverse éclatèrent dans quarante-huit localités (1), prenant un tour particulièrement violent dans les villes éloignées de Casablanca où l'essentiel des forces armées disponibles avait été concentré. Le pouvoir redoutait en effet que des émeutes analogues à celles de 1965 et de 1981 n'éclatent pendant la tenue du sommet islamique (2). L'armée tira sur les manifestants, la police commença ses rafles et ses interrogatoires accompagnés de tortures.

La presse nationale ne publia à peu près rien sur tout cela : les Marocains qui voulaient être informés écoutaient la radio espagnole et se procuraient des journaux français, pour la plupart interdits. Le gouvernement isola les villes du Nord et laissa les « forces de sécurité » opérer avec la plus grande brutalité.

Le roi intervient à la télévision le 24 janvier, soit seize jours après le début du mouvement : sans doute attendait-il que les renforts de troupes acheminées vers les villes en révolte aient permis de circonscrire les foyers d'agitation. Dans son discours il met habilement toute l'agitation au compte d'une conspiration internationale à la fois « communiste », « sioniste » et « khomeiniste », dirigée contre le Maroc ; les enfants qui continueront de manifester seront, dit-il, sanctionnés au même titre que les adultes ; les parents seront considérés comme responsables du comportement de leurs enfants ; quant aux habitants du Nord, ils devraient se souvenir de celui qui, en 1958-1959, écrasa au canon leur insurrection, Hassan II lui-même, alors prince héritier.

L'effet fut immédiat. Tous les quotidiens publièrent ce discours à la « une », assorti de commentaires glosant sur « *la conspiration étrangère* » et désignant d'autres « *responsables* » encore : pour *l'Opinion* (Istiqlal), les commerçants spéculateurs ; pour *le Matin du Sahara*, les traîtres à la cause sacrée du Sahara (3). Dans les jours suivants, le bilan officiel de vingt-cinq morts et cent quatorze blessés est publié sans commentaires. Cependant, dans les milieux informés et à l'étranger des chiffres beaucoup plus lourds sont avancés : trois fois supérieurs selon *le Monde* (4), de l'ordre de quatre cents à cinq cents morts suivant d'autres sources (5). Environ mille huit cents personnes furent arrêtées ; mille condamnations prononcées (6).

Aussi étonnant que cela puisse paraître, là encore, aucune organisation n'éleva de protestation contre la tuerie ; aucun des six dirigeants des partis, promus quelques mois plus tôt ministres d'Etat pour contribuer à « *préparer les élections législatives* » (7), ne démissionna ; aucune analyse critique de la politique gouvernementale qui avait provoqué une telle flambée de violence, aucune dénonciation de la brutalité de la répression, ne furent publiées. Tout s'est passé comme si l'establishment, habité par la peur de mouvements populaires (8), avait été soulagé par le rapide rétablissement de l'ordre. Fallait-il déplorer la mort de quelques centaines de « *truands* » (comme disait Hassan II) menés par ces « *anarchistes* » ou « *aventuristes irresponsables* » que dénoncent à l'envi certains « socialistes » (9) ?

Depuis l'indépendance, les « disparitions » de Marocains se comptent par centaines : militants d'organisations politiques morts sous la torture avant que leur arrestation n'ait été connue (10) ; Sahraouis coupables de ne pas avoir compris qu'ils étaient devenus marocains le jour de la Marche verte (11) ; militaires impliqués dans les tentatives de coup d'Etat de 1971 et de 1972, qui meurent dans le sinistre camp de Tazmamart où ils ont été transférés secrètement.

Un pays où l'arbitraire est roi

BEAUCOUP de détenus, aujourd'hui connus, ne doivent d'être sortis des geôles obscures où ils avaient été jetés qu'à la solidarité de leurs familles et de leurs camarades, au soutien d'organisations internationales et à la lutte courageuse qu'ils ont eux-mêmes menée pour obtenir des conditions de détention simplement humaines : quatre prisonniers sont morts à la suite de grèves de la faim (12), cinq sont maintenus de force en état de survie depuis plus de trois ans, alimentés par sonde gastrique, à l'hôpital Averroès de Casablanca.

Environ quatre cents détenus purgent des peines dont la durée s'échelonne entre six mois et la perpétuité. La plupart ont été maintenus au secret pendant des « gardes à vue » dont la durée dépassait tous les délais autorisés par la loi et ont subi des tortures destinées à leur faire dénoncer leurs « complices ». Tous ont été jugés au cours de procès qui étaient des parodies de justice, et lourdement condamnés, bien qu'ils n'aient fait, le plus souvent, que militer dans des groupes politiques contestant l'ordre établi, et s'efforcer de faire connaître leurs opinions par des tracts (13). Le pouvoir judiciaire semble en ce domaine suivre les instructions du ministère de l'intérieur. Loin de contester ces pratiques dans leur ensemble, les partis ne se soucient, au mieux, que de défendre leurs propres militants, comme le Parti du progrès et du socialisme (communiste) qui protesta, en avril 1984, contre la condamnation de dix-neuf de ses membres, enseignants à Azrou, à cinq ans de prison pour avoir participé à une « *mini manifestation* » des élèves de leur collège (14).

Des milliers de Marocains qui se sont comportés, à un moment de leur vie, en citoyens conscients de leurs droits, soucieux de travailler au bien commun, ont connu l'enlèvement par des policiers en civil et les interrogatoires accompagnés de sévices. Ces pratiques sont assez généralisées au Maroc pour épouvanter, au sens propre du terme, les citoyens : chacun peut craindre l'arbitraire, l'arrestation illégale, la détention interminable, la perte de son emploi, le retrait de son passeport... (15). Cette forme d'intimidation n'épargne pas le travailleur immigré : les amicales, organisations de contrôle paraconsulaires, se chargent, dans chaque pays, de quadriller la communauté émigrée.

Le Maroc, Etat de droit ? Le « *pays le plus démocratique d'Afrique* », comme l'affirment certains ? En réalité, tout Marocain sait que les droits qui lui sont reconnus dans son propre pays sont limités par des principes non écrits infiniment plus contraignants que la législation officielle : dogmes et pratiques de la religion dans laquelle il est né : islam sunnite, éventuellement judaïsme (16) ; respect dû au roi, à sa famille, à tous ceux qui détiennent le pouvoir directement de lui (17) ; dévouement à la cause du Sahara marocain... Refuser ces valeurs « sacrées » revient à s'exclure soi-même de la nation et à perdre le droit même d'exister.

Le roi est, bel et bien, la clé de voûte de tout le système politique marocain, omnipotent de fait sinon de droit (c'est cela le Maghzen) ; il ne délègue que temporairement ses pouvoirs à des hommes qu'il manipule avec une habileté consommée ; l'administration, et singulièrement celle du ministère de l'intérieur, encadre très efficacement le pays, comme on a pu le constater ces derniers mois à l'occasion de la collecte (véritable capitation médiévale) organisée pour l'édification à un rythme d'enfer (deux morts par semaine sur le chantier, en moyenne) de la gigantesque mosquée Hassan II à Casablanca (18) ; la police maintient sous surveillance incessante (19) tous ceux qui représentent une menace pour l'ordre établi.

On resterait en deçà de la vérité en affirmant que la prise au sérieux de la Déclaration universelle des droits de l'homme ne s'est pas faite au Maroc trois décennies après l'indépendance : les espaces de liberté concédés aux sujets de Sa Majesté se sont en fait réduits. A mesure que se renforçait le pouvoir royal.

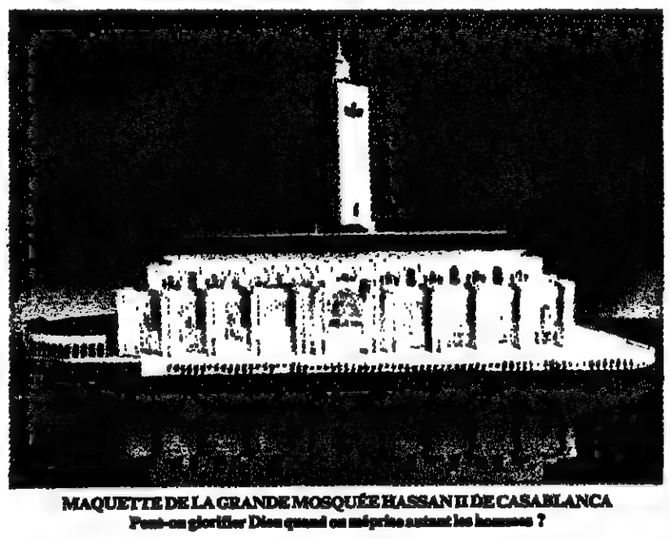

MAQUETTE DE LA GRANDE MOSQUÉE HASSAN II DE CASABLANCA
Peut-on glorifier Dieu quand on méprise autant les hommes ?

* Enseignant, membre des comités de lutte contre la répression au Maroc.

La mort pour délit d'opinion

Il y a actuellement, parmi les prisonniers pour délit d'opinion au Maroc, un condamné à mort depuis 1973, Ahmed El Khyari ; et onze autres depuis 1984.

Cinq prisonniers politiques condamnés à perpétuité, entament leur quinzième année de détention : Abdelfettah Fakihani, Bel Abbès Mouchtari, Abderrahman Nouda, Abraham Serfaty et Abdallah Zaaza ; vingt-huit autres sont en prison depuis 1984.

Des comités contre la répression

Plusieurs associations luttent en Europe pour la défense des droits de l'homme dans le royaume chérifien, en particulier :

— l'Association de parents et amis de « disparus » au Maroc (B.P. 186, 75263 Paris, Cedex 06) ;

— l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (269 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris) ;

— l'Association de soutien aux comités de lutte contre la répression au Maroc (14, rue de Nanteuil, 75015 Paris), qui publie le bulletin bimestriel *Maroc répression* ;

— le Comité français d'amitié et de solidarité avec le peuple marocain (59, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris), qui publie le bulletin *Maroc informations*.

(1) J.-F. Clément, *Stratégies répressives et techniques de maintien de l'ordre : les révoltes urbaines de janvier 1984 au Maroc — Etats, villes, rapports sociaux et mouvements urbains dans le monde arabe*, université Paris-VII, UFR GHSS, tour 34-44.

(2) Le quatrième sommet de l'Organisation de la conférence islamique s'est effectivement réuni à Casablanca du 16 au 19 janvier 1984.

(3) Moulay Ahmed Alaoui, « La trahison », éditorial *in le Matin du Sahara* du 29 janvier 1984.

(4) Jean de La Guerivière, *le Monde*, 19 février 1984.

(5) La plupart des morts ayant été cachés par les familles ou par les forces armées, leur dénombrement précis est impossible.

(6) *Le Monde*, 30 mai 1984.

(7) Parmi lesquels MM. Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'USFP, et M'hamed Boucetta, leader de l'Istiqlal.

(8) Cf. Claude Ariam, *Rencontres avec le Maroc*, La Découverte, Paris 1986.

(9) M. J., « Partis : les doléances politiques », *Lamalif*, Casablanca, avril 1984.

(10) En particulier Abdellatif Zeroual, Mohammed Grina et Amine Tahani.

(11) Le Syndicat des avocats de France détient une liste de 795 noms d'hommes, de femmes et d'enfants originaires de l'ancien Sahara espagnol qui seraient actuellement détenus dans les geôles marocaines ou définitivement « disparus ».

(12) Dont Saïda Menebhi, auteur de *Poèmes, lettres, écrits de prison*, L'Harmattan, Paris, 1982.

(13) Actions qui font partie, rappelons-le, des libertés reconnues par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, à laquelle le Maroc a souscrit.

(14) *Al Bayane*, 4 mai 1984.

(15) Des centaines de Marocains (dont des avocats « coupables » de défendre des détenus politiques) attendent depuis des années la délivrance d'un passeport ; certains travailleurs en Europe se sont vu confisquer le leur pendant des congés qu'ils étaient venus passer au Maroc.

(16) Récemment encore, des Marocains, nés dans des familles musulmanes, ont été convoqués par la police parce que suspects de sympathie pour une Eglise chrétienne.

(17) Membres du gouvernement, gouverneurs de province, ambassadeurs, doyens d'université, directeurs des grands offices, sont nommés par *dahir* royal et se soumettent périodiquement à des rites signifiant leur allégeance au souverain.

(18) Cf. Jean de La Guerivière, « Deux milliards de dons pour le phare de l'islam », *le Monde*, 21 septembre 1988, et la correspondance de François Della Sudda sur ce sujet dans *le Monde* daté 9-10 octobre 1988.

(19) Les « immixtions arbitraires » concernant la vie privée, la famille, le domicile ou la correspondance (condamnées par la Déclaration universelle) sont pratique courante.

LE PLUS TENACE DES CONFLITS

Pari palestinien, refus israélien

QUI eût osé l'espérer ? Les dirigeants capables de saisir l'occasion de la paix ne sont pas sortis des urnes le mois dernier en Israël. Au moment précis où l'OLP de M. Yasser Arafat saute le pas et parie sur la paix, plaçant d'emblée le nouvel Etat palestinien sous l'autorité de l'ONU dont elle reconnaît les résolutions garantissant l'existence de l'Etat juif, la société israélienne se mure encore un peu plus dans son refus. Elle encourage du même coup les fractions les plus extrémistes du mouvement palestinien.

Par AMNON KAPELIOUK

Symbolique mois de novembre. Il foisonne déjà de dates historiques qui jalonnent le plus long, le plus complexe et le plus périlleux des conflits régionaux, celui du Proche-Orient : 2 novembre 1917, déclaration Balfour ; 29 novembre 1947, décision des Nations unies de partager la Palestine ; 22 novembre 1967, vote de la fameuse résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU ; 19 novembre 1977, visite d'Anouar El Sadate à Jérusalem. Et encore une fois, à l'occasion des élections israéliennes et de la tenue du Conseil national palestinien (CNP), le mois de novembre 1988 aura apporté sa moisson de choix cruciaux.

En Israël, M. Itzhak Shamir, vainqueur des législatives du 1er novembre, cherche à former une nouvelle coalition fondée sur un quadruple refus : « non » à la conférence internationale, « non » aux pourparlers avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), « non » à la restitution du moindre pouce des territoires conquis en 1967, « non », bien sûr, à un Etat palestinien. En revanche, réuni du 12 au 15 novembre dans la capitale algérienne, le dix-neuvième Conseil national palestinien, tout en proclamant la création d'un Etat palestinien, a adopté une plate-forme imprégnée de réalisme, de flexibilité et de modération.

Les rôles sont ainsi inversés. Il y a vingt ans, Maxime Rodinson intitulait l'un de ses livres sur le conflit du Proche-Orient : *Israël et le refus arabe* (1) ; aujourd'hui, le refus a changé de camp, et le « non » est devenu le signe distinctif des discours israéliens.

Vingt et une années d'occupation de la Cisjordanie et de Gaza auront eu pour effet de laisser se développer de dangereuses tendances dans la société israélienne, où la violence a acquis, avec la répression, droit de cité. Des partis à caractère fasciste ont aujourd'hui pignon sur rue. Si celui du rabbin Kahane s'est vu purement et simplement refuser le droit de participer à la dernière consultation – ce qui ne supprime pas son influence, – d'autres groupes ultranationalistes ont obtenu des sièges au Parlement : Tsomett, dirigé par M. Raphael Eytan, ancien chef d'état-major de l'armée, et Moledett (la Patrie), du général Zeevi, qui tous deux exigent l'expulsion de la population arabe, y enverront chacun deux députés. Ils siégeront aux côtés des trois élus du parti Tehiya, dont les thèses sont proches. Durant la campagne électorale, les partisans du « transfert » des Palestiniens avaient eu tout loisir de ressasser sur les écrans de télévision leur profession de foi sans que la commission électorale de la Knesset émette la moindre objection, tout occupée qu'elle était à interdire la diffusion d'images sur les rencontres entre des Israéliens et M. Yasser Arafat.

Devant cette dérive vers la droite, qui s'était amorcée voilà maintenant plus de dix ans avec la première victoire électorale de M. Begin en avril 1977, aucun sursaut ne s'est produit au sein d'un Parti travailliste sclérosé. Son chef, M. Shimon Pérès, s'en est tenu jusqu'au bout à l'« option jordanienne », alors même que le roi Hussein, dans son discours du 31 juillet 1988, avait rompu les liens politiques et administratifs avec la Cisjordanie. De sorte que ses concitoyens avaient pris l'habitude de désigner M. Pérès ironiquement comme le « dernier des hachémites ». Plus grave, aux yeux de l'opinion, il ne semble guère y avoir de différence entre le général Yitzhak Rabin, ministre travailliste de la défense et responsable en tant que tel de la répression dans les territoires occupés depuis le début de l'Intifada, et le général Sharon, ministre sans portefeuille du Likoud dans le dernier gouvernement de la législature. A une pâle copie, les électeurs ont préféré l'original : ils n'ont accordé au Parti travailliste que quarante sièges sur un total de cent vingt.

Les résultats obtenus dans ces élections par les partis religieux traduisent aussi le glissement à droite. Non que leur score soit exceptionnel – le nombre de leurs parlementaires a toujours oscillé, depuis la création de l'Etat d'Israël, entre treize et dix-huit, et cette année ils ont obtenu dix-huit sièges. Mais, jusqu'à la victoire du Likoud, en 1977, ces forces avaient plutôt été un symbole de modération en matière de politique étrangère et d'ailleurs elles participaient aux coalitions gouvernementales aux côtés du Parti travailliste. Aujourd'hui, la plupart des députés religieux sont imprégnés d'un mélange de mysticisme, d'obscurantisme et d'ultranationalisme qui les porte tout naturellement à rejoindre le camp de M. Shamir.

Les décisions historiques du dernier Conseil national palestinien n'en prennent que plus de relief. Pour la première fois, la plus haute instance de l'OLP entérine la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies comme fondement de la convocation d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient, alors même que ce texte, régulièrement stigmatisé dans les précédentes réunions du CNP, ne nomme pas les Palestiniens, ignore leurs droits nationaux, se contentant d'évoquer « *un juste règlement du problème des réfugiés* ». « *Nous avons cédé sur ce point*, dit Abou Iyad, l'un des principaux dirigeants de l'OLP, *pour montrer à l'opinion publique mondiale, à nos amis comme à nos ennemis, que nous voulons la paix, que nous ne sommes pas un obstacle à un règlement.* »

Autre innovation révolutionnaire, la proclamation de l'Etat palestinien, assortie de l'acceptation par le CNP de la résolution 181 des Nations unies, qui, en 1947, avait avancé un plan de partage de la Palestine (2). Alors que la fameuse charte nationale de l'OLP, approuvée en 1968, stipulait dans son dix-neuvième article que « *le partage de la Palestine et la création de l'Etat d'Israël sont nuls et non avenus* », le texte fondateur de l'Etat palestinien du 15 novembre 1988 fait explicitement référence à la décision de 1947 de créer deux Etats, l'un arabe, l'autre juif. Une mention qu'avaient omise, de manière significative, les rédacteurs de la déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël, le 14 mai 1948. « *La Palestine, dans ses frontières du mandat britannique, constitue une unité régionale indivisible* », spécifiait la charte de l'OLP : en abandonnant ce dogme, le CNP a pris une décision historique qui lève, à coup sûr, un obstacle majeur à des négociations de paix.

Bien que les frontières de l'Etat palestinien n'aient pas été précisées – pas plus que ne le sont celles de l'Etat juif dans la déclaration d'indépendance de 1948, – il ressort de la plate-forme adoptée que sa souveraineté s'étendra sur les territoires occupés en 1967 : Cisjordanie, Gaza et partie arabe de Jérusalem. Les Palestiniens renoncent ainsi aux limites tracées en 1947 par les Nations unies, qui leur octroyaient des régions beaucoup plus vastes (incluant Jaffa, Nazareth, Beersheva). « *Nous sommes minimalistes et réalistes* », confiait un député pourtant originaire de Jaffa.

Certes, la charte nationale de 1968, cette pièce maîtresse brandie à tort et à travers par les responsables israéliens et que chaque élève israélien étudie à l'école, n'a pas été formellement abolie. Le CNP l'a tout simplement remisée au placard, et la plupart de ses dispositions sont contredites par de nouveaux textes. Ainsi, l'article 9 soutenait : « *La lutte armée est la seule voie menant à la libération de la Palestine. Il s'agit donc d'une stratégie et non d'une tactique* » ; le programme d'Alger, au contraire, met l'accent sur le combat politique, sur l'urgente nécessité de convoquer une conférence internationale et sur la condamnation du terrorisme.

Dans le monde entier, les résolutions de la dix-neuvième session du CNP ont été accueillies favorablement. Plus d'une cinquantaine de gouvernements, dont celui de l'Egypte, ont déjà reconnu le jeune Etat. Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, réunis le 21 novembre, ont estimé que les décisions d'Alger « *comportaient des pas positifs vers le règlement pacifique du conflit israélo-arabe* ». Peu suspecte de sympathie pour l'OLP, Mme Thatcher a plaidé, lors de son récent voyage à Washington, pour une prise en compte des changements survenus à Alger. Plus prudent, M. Bush, président désigné des Etats-Unis, a néanmoins fait remarquer que, « *si les dirigeants de l'OLP ont définitivement décidé de soutenir la 242, c'est très, très bon* ».

« Si on rejette notre main tendue... »

EN Israël par contre, le Likoud, appuyé par le Parti travailliste – une nouvelle fois à la remorque de la droite – a rejeté les initiatives palestiniennes. Après tout, les dirigeants israéliens s'accommodaient fort bien des obstacles que les Arabes dressaient contre des négociations de paix ; aujourd'hui, ils s'inquiètent de l'éventualité de la tenue d'une conférence internationale qui les contraindrait à discuter des modalités d'une restitution des territoires occupés en 1967.

Pour certains responsables palestiniens, cette intransigeance vise à affaiblir le courant modéré de l'OLP et à permettre aux extrémistes de s'emparer du pouvoir. Ce calcul n'est pas dénué de fondements. « *Que se passera-t-il si on rejette notre main tendue ? Dieu seul le sait*, a averti M. Yasser Arafat. *Je reviendrai alors devant le Conseil national pour proclamer que la voie de la modération a échoué.* »

Néanmoins, le dirigeant du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), le docteur Georges Habache, l'un des éléments les plus radicaux de l'OLP, a prévenu que les Israéliens ne pouvaient plus miser sur un refus arabe. « *Je m'oppose à la résolution 242, qui ignore nos droits nationaux légitimes*, a-t-il lancé lors de la session à huis clos de la commission politique. *Je voterai contre, mais je resterai au sein de l'OLP. Je ne quitterai pas l'organisation, je ne ferai pas ce cadeau aux Israéliens. Nous devons ajouter à notre mot d'ordre « Révolution jusqu'à la victoire » celui d'« Unité jusqu'à la victoire ».* Mais, comme le remarquait M. Arafat lui-même, « *la patience a des limites* » et le délai que lui laissent ses opposants n'est sûrement pas indéfini. Il sera intéressant à cet égard de voir comment évolue le jeu démocratique au sein du CNP, où jusqu'alors toutes les décisions se prenaient à l'unanimité. La naissance d'une opposition parlementaire reconnue, saluée par M. Arafat, confirme le choix de l'OLP pour une république démocratique et pluraliste. Dans le passé, chaque courant mis en minorité quittait l'organisation ou « gelait » sa participation aux instances dirigeantes. Ainsi, en 1974, lorsque le CNP accepta l'idée d'un Etat sur une partie seulement de la Palestine, le FPLP et plusieurs autres organisations suspendirent leur participation aux travaux de l'OLP : cette « grève » dura plusieurs années.

Cette pratique fournissait un argument de poids aux adversaires de l'OLP, qui insistaient sur sa fragilité et sur ses divisions. Or, à Alger, 253 membres se sont prononcés en faveur de la déclaration politique, 46 contre, 10 se sont abstenus et 85 n'ont pas pris part au vote. Les clivages ont traversé les différentes tendances. M. Abou Ali Moustapha, représentant du FPLP au sein du comité exécutif de l'OLP, s'est abstenu alors que son chef, le docteur Georges Habache, votait contre. Au sein du Fath, principal courant de l'OLP, certains se sont abstenus, bien que M. Arafat n'ait pas ménagé ses efforts pour obtenir un maximum de votes positifs.

(1) *Israël et le refus arabe*, Seuil, Paris, 1968.

(2) Voir Abba Eban, « Pour le partage », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.

UNRWA

MAISON DÉTRUITE DANS LE CAMP DE RAFAH (GAZA)
Toujours l'Intifada, malgré les mesures punitives

Les éditions étrangères du « Monde diplomatique »

Le deuxième numéro du *Monde diplomatique* en arabe est paru. Comme le *Monde diplomatique en español*, cette nouvelle publication reprend en traduction la plupart des articles de notre édition française. Elle comprend aussi une section spéciale consacrée aux problèmes du monde arabe (ce mois-ci, un entretien avec M. Ben Ali, président de la Tunisie, et un dossier sur le cinéma arabe).

● *Le Monde diplomatique*, édition arabe, 5, rue de Fribourg, 1201 Genève, Suisse. Tél. : (4122) 32-25-31. Télex : 28-576. – Prix de l'abonnement : Maghreb, Egypte, Soudan, Syrie, Liban : 45 francs suisses ; autres pays arabes : 60 francs suisses. Europe : 60 francs suisses.

● *Le Monde diplomatique en español*, 25 de Mayo 586, 5e piso, 1002 Buenos-Aires. Abonnement annuel : 40 dollars pour les pays limitrophes de l'Argentine, 60 dollars pour les autres pays.

ABONNEMENT A PRIX RÉDUIT POUR LES ÉTUDIANTS. – Depuis le mois d'octobre, les étudiants désireux de s'abonner au *Monde diplomatique* bénéficient d'une réduction : le prix est de 120 F (au lieu de 180 F à l'achat au numéro) pour un abonnement annuel et de 70 F (au lieu de 90 F) pour un abonnement de six mois (joindre une photocopie de la carte d'étudiant).

Nouveautés des Presses de l'Unesco

Annuaire statistique de l'Unesco 1988
1064 p. 350 F
Trilingue : anglais/français/espagnol, avec notices explicatives en arabe et, pour la première fois, en russe.

Développement endogène : aspects qualitatifs et facteurs stratégiques
277 p. 85 F

Être historien aujourd'hui
Sous la direction de René Rémond
350 p. 172 F

En vente à la Librairie de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris

UNESCO

Edité par la SARL le Monde
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS

Imprimerie du « Monde » 7, rue des Italiens 75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395.

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.

Charlotte VON VERSCHUER
LE COMMERCE EXTERIEUR DU JAPON
des origines au XVIe siècle
Un volume 16 × 24, 208 pages 140 FF
Maisonneuve & Larose

SATAN

Hans Memling-Giraudon

(Suite de la première page.)

CETTE liberté ne respecte ni l'intelligence ni la simple vérité. La campagne électorale qui vient de porter M. George Bush à la présidence des Etats-Unis a coûté beaucoup d'argent, des sommes indécentes dans une société qui compte des millions de pauvres. Déversant par la télévision d'abjectes calomnies dans tous les foyers américains, elle a aussi coûté cher à la morale dont les Eglises voudraient assurer le triomphe. Quel diable les a convaincus de garder le silence ?

« *Cette campagne est la moins sérieuse, la moins courageuse, la plus négative et la plus simpliste à laquelle j'ai assisté depuis vingt ans* », a déclaré au *Point* (5) Hedrick Smith, du *New York Times*. C'est là une aimable litote (6) qui mériterait à son auteur d'être élevé à la pourpre cardinalice. La presse américaine, s'adressant à un public américain, s'encombre moins de précautions de style. Cette campagne présidentielle a été une « *campagne de diffamation* », affirme en titre *Newsweek* (7) qui parle aussi de « *mudslinging* » (jeter de la boue).

« *Tous les assassins et les violeurs, les revendeurs de drogue et ceux qui brutalisent les enfants* (...) *votent pour Michael Dukakis* », proclamait un tract diffusé par les républicains dans l'Illinois. Les démocrates du Massachusetts ont répondu par une affiche « *Wanted* » à l'effigie de M. George Bush. Plus scandaleux que le film de Scorsese, d'immondes clips publicitaires pour la télévision ont démesurément gonflé les dépenses : chacun des deux candidats à la Maison Blanche a dépensé 70 millions de dollars, un siège de sénateur coûte trois fois plus cher qu'en 1978 (8). Leur exquise sensibilité n'étant en rien choquée par de tels abus, les gardiens de la morale n'ont pas levé le sourcil.

Les diables de la calomnie débordent d'imagination malfaisante. En Israël, un clip a montré M. Ezer Weizman, ancien ministre de la défense, portant le keffieh, la coiffure des Bédouins et de M. Yasser Arafat. Un autre proclamait : « *Weizman est prêt à marcher avec les communistes, il soutient l'Intifada* » [la révolte des jeunes Palestiniens qui se poursuit depuis un an dans les territoires occupés]. « *Un spot particulièrement irresponsable présentait* [le leader travailliste] *Shimon Pérès sur l'écran pendant qu'un acteur imitant sa voix lui faisait dire qu'il soutenait l'OLP* (...). *Un spot préparé par le Likoud faisait de Pérès un bouffon grâce à une manipulation électronique de son bras agité en direction d'une femme en bikini* (9). »

Comme les prélats français devant l'affligeante médiocrité des campagnes présidentielle et législative en France, les autorités réligieuses israéliennes ont gardé le silence. Une atteinte à la morale civique ne les concerne pas.

« RETIRE-TOI », répondait le Christ à Satan qui, pour le tenter, lui offrait toutes les richesses du monde. Vieille histoire, tout à fait démodée. Résolument moderne, ce siècle vit joyeusement dans la dévotion à l'argent-roi.

Maintenant réfugié aux Etats-Unis, l'ancien président-dictateur des Philippines est poursuivi par la justice américaine pour des manœuvres frauduleuses portant sur 165 millions de dollars. Bagatelle, minuscule partie visible de l'iceberg. La fortune personnelle de M. Ferdinand Marcos se chiffre en milliards de dollars et représente près de la moitié de la dette extérieure de son pays. Le bon peuple, qui n'en a pas vu la couleur, remboursera les banques... « *M. Marcos aurait contribué pour 4 millions de dollars à l'élection du président Reagan en 1980, et pour 8 millions en 1984* », écrit *Newsweek* (10). Mme Marcos est en liberté, sous caution de 5 millions de dollars payée par Mme Doris Duke, héritière d'un empire du tabac ; celle-ci s'indigne que Washington « *dépense des millions de dollars pour traîner en justice un homme et une femme qui pendant une génération ont été nos plus proches alliés* ». Telle est bien la vraie morale, solidement fondée sur le roc du réalisme politique.

Mais enfin, que cherchez-vous ? Des alliés déterminés comme le fut Marcos, ou des alliés propres comme des anges ? Les deux, répondent quelques naïfs. Pure illusion, rétorquent les hommes d'expérience. Une preuve supplémentaire en est fournie par l'enquête de la Maison Blanche sur le comportement de certains chefs de la Contra, financée par Washington contre les sandinistes du Nicaragua. Dans une lettre adressée au président Reagan, huit anciens commandants du maquis accusent M. Enrique Bermudez, qui dirige la Contra, de « *corruption massive* » et de « *graves violations des droits de l'homme* ». Des millions de dollars fournis par les Etats-Unis auraient « *disparu dans des comptes bancaires privés* », et plusieurs rivaux auraient été assassinés (11). Contre la révolution sandiniste, tous les moyens ne seraient-ils donc pas bons ?

La morale est sacrée, la vie humaine est sacrée, le respect du prochain est un principe sacré. Et l'argent est la mesure suprême de la réussite. Me Robert Zeff, avocat à Detroit, a donc créé en mars dernier la société Lindaco Inc. qui a persuadé le gouvernement de la Guinée-Bissau (900 000 habitants) de recevoir sur son sol, en cinq ans, 15 millions de tonnes de déchets toxiques contenant des substances utilisées dans les armes chimiques et le gaz qui provoqua le désastre de Bhopal. En échange, la Guinée-Bissau recevrait 600 millions de dollars, soit deux fois le montant de sa dette extérieure, ou encore trente-cinq fois le volume de ses exportations annuelles. Et Me Robert Zeff ? Eh bien, d'après l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, il empochera un profit net de 400 millions de dollars la première année. « *Le commerce des déchets empoisonnés est trop lucratif pour disparaître* (12). » La santé et la vie des pauvres gens dans un pays sous-développé sont-elles vraiment sacrées ?

LE sacré. Subtil, le Diable le bafoue sournoisement en des lieux où nul ne songerait à le traquer. Comment ? Son odeur de soufre ne permet-il donc pas de le débusquer ? Si, mais voilà : l'argent n'a pas d'odeur. Mgr Marcinkus l'avait parfaitement compris.

C'est un Diable particulièrement opulent qui, de nos jours, conduit le bal. Entre janvier et octobre 1987, cent cinq entreprises américaines avaient été rachetées pour 36 milliards de dollars. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Entre janvier et octobre 1988, les « raiders » ont donc fait mieux : 91 milliards de dollars pour capturer cent quarante-trois sociétés. Dépassé, le Méphisto de Goethe.

Mais enfin, vous nous agacez : en quoi ces opérations seraient-elles immorales ? Vous voyez partout des succubes et des incubes... N'aurait-on donc plus le droit d'acheter et de vendre ? Bien entendu, mais, en ce cas d'espèce, avec de l'argent que vous n'avez pas, qui n'existe même pas, vous achetez des entreprises bien réelles, qui donnent du travail à des dizaines ou des centaines de milliers d'ouvriers, et puis, pour vous dégager de vos dettes, vous démantelez des usines entières, jetant sur le pavé de nouveaux flots de chômeurs (13). Système à peu près incompréhensible pour le commun des mortels... La pierre philosophale des alchimistes prétendait faire un peu d'or à partir de vils métaux ; dans sa version moderne, elle fait beaucoup d'or en anéantissant des pans entiers d'une structure de production.

A chaque transaction, les opérateurs « *perçoivent d'énormes profits* » en manipulant des fonds fictifs gagés, pour l'essentiel, sur des actions de pacotille (*junk bonds*). Ce marché de voleurs « *affaiblit la compétitivité de nombreuses entreprises américaines* », dit M. Michel David-Weill, de la banque Lazard Frères à New-York. De surcroît, certains acheteurs, trop lourdement endettés, boivent le bouillon. « *Si cette détérioration de la dette des entreprises se produit en période d'expansion, vous imaginez ce qui se passera en période de récession* », remarque M. Henry Kaufman, le gourou de Wall Street (14).

C'est pourquoi M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, vient de se jeter dans la mêlée en recommandant au Congrès d'arrêter cette frénésie spéculative, destructrice de l'appareil économique (15). Mais comment mettre un terme à une aussi profitable folie ? En abrogeant la législation actuelle, qui autorise les acheteurs à déduire de leurs revenus imposables les intérêts des emprunts qu'ils contractent pour se livrer à ce Monopoly géant. Car l'Etat observe en grognant des budgets sociaux toujours trop lourds et un salaire minimum toujours trop maigre, mais, dans sa souveraine bienveillance, il accorde ses faveurs fiscales à d'élégants détrousseurs d'entreprises, évidemment plus fréquentables que de pauvres bougres en mal de survie.

Voilà déjà plus de quatre ans, les entreprises américaines avaient ainsi, en une décennie, porté leur endettement de 900 à 2 589 milliards de dollars (16), soit trois fois la dette du tiers-monde à cette époque-là. Depuis, elles ont ajouté à leurs emprunts quelque 1 000 milliards. Pendant ce temps, le tiers-monde continue de s'enfoncer. Généreuses, les banques volent à son secours. En témoigne leur accord récent, présenté comme exemplaire, avec le Brésil. Elles viennent en effet de rééchelonner sur vingt ans les deux tiers de la dette brésilienne (82 milliards de dollars sur un total de 121 milliards). Magnanimes, elles octroient même au pays 5,2 milliards de crédits nouveaux. Pourquoi ne pas applaudir ? Parce que, au cours des douze prochains mois, le Brésil devra leur verser 10 milliards de dollars d'intérêts – un tiers de ses ressources d'exportations (17).

LE Diable n'est ni écrivain ni cinéaste. On pourrait croire qu'il s'est fait banquier. Obséquieux, sachant contrôler ses humeurs, il se garde bien de blasphémer. Sur les pièces de monnaie et les billets de banque, il écrit respectueusement : « *In God we Trust.* » Sur les marchés financiers du monde entier, la moderne tentation du Christ ne doit rien à l'imagination de Kazantzakis et de Scorsese, elle ne se présente pas sous les traits de Marie-Madeleine. L'objet du désir s'inscrit désormais en chiffres verts sur les écrans des ordinateurs reliés à la Bourse. Des chiffres froids... « *Je suis le froid lui-même* », dit cet étrange Diable que, la nuit, rencontra sur sa route un pauvre curé de campagne. Dans sa misérable soutane défraîchie, celui-ci était-il un saint ? Il est permis d'en douter puisqu'il osait résister à son supérieur, vivante incarnation d'une Eglise raide, crispée, figée : « *Mille fois mieux vaudrait pour vous la révolte et le blasphème... Ah ! Monsieur le chanoine, dans le blasphème, il y a quelque amour de Dieu, mais l'enfer que vous habitez est le plus froid.* »

Ce monde glacé, où la chaleur de la fraternité recule devant la frénésie de posséder. N'exagérons pas : Bernanos devait être un exalté, puisqu'il avait le front d'écrire : « *Un millionnaire dispose, au fond de ses coffres, de plus de vies humaines qu'aucun monarque, mais sa puissance est comme les idoles, sans oreilles et sans yeux. Il peut tuer, voilà tout, sans même savoir ce qu'il tue. Ce privilège est peut-être aussi celui des démons* (18). »

CLAUDE JULIEN.

(5) *Le Point*, 7 novembre 1988.

(6) Voir page 4 l'article de Serge Halimi.

(7) « The Smear Campaign », *Newsweek*, 31 octobre 1988.

(8) *Time*, 31 octobre 1988.

(9) *Idem.*

(10) 31 octobre 1988. Voir aussi *Newsweek*, 14 octobre 1988, ainsi que *Time*, 14 et 31 octobre 1988.

(11) « Contra Crimes », *Newsweek*, 7 novembre 1988.

(12) « The Global Poison Trade », *Newsweek*, 7 novembre 1988.

(13) *Ce mécanisme est décrit en détail et illustré de nombreux exemples dans* « L'argent », *le Monde diplomatique*, mars 1987.

(14) « Duel of the Takeover Titans », *Time*, 7 novembre 1988.

(15) *Newsweek*, 7 novembre 1988.

(16) *U.S. News and World Report*, 21 mai 1984.

(17) « The Lost Decade », *Newsweek*, 7 novembre 1988.

(18) Georges Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, la Pléiade, p. 175 ; *l'Imposture*, la Pléiade, p. 356 ; *Journal d'un curé de campagne*, la Pléiade, pp. 1 086-1 087.

« LA COMMUNICATION VICTIME DES MARCHANDS »

Une logique de l'affairisme

Par CATHERINE HUMBLOT

JAMAIS l'homme – le citoyen – n'a eu à sa disposition, jusque chez lui, autant de *possibilités d'entrer en* contact avec la réalité du monde, d'élargir à l'infini son champ de connaissances. Or que lui proposent les médias ? Quelles réflexions sur la vie, sur l'économie, sur la société ? Quelles images et quelle culture pour finir ? Une culture de bazar, un néant audiovisuel. Accompagnant le razde-marée des jeux et des variétés, l'information elle-même s'est transformée en spectacle comme les hommes politiques en « produits ». Le débat en réalité est le même que celui qui traite de la science. La logique, féroce, du marché a envahi, perverti, corrompu le monde de la communication. Et, de même qu'on s'interroge sur l'usage qui est fait de la science, il est impératif de comprendre comment et pourquoi le prodigieux développement des médias a servi à ce point la bêtise et le profit.

En quelques années, on le sait, tout le paysage audiovisuel et médiatique a *été modifié sous la poussée de découvertes* technologiques et des ambitions industrielles. Déréglementations et restructurations à l'échelle mondiale ont transformé la communication : entre quelles mains se partage-t-elle aujourd'hui ? Et quelles conséquences pour les citoyens ?

« La communication victime des marchands », troisième volume de la collection « Manière de voir » (1) du *Monde diplomatique*, examine avec attention le double mouvement de concentration (en particulier dans les domaines de l'édition, de la presse écrite et de l'audiovisuel) et d'intégration (dans de puissants groupes *multimédias) ; les auteurs dénoncent le* contrôle exercé sur un nombre de plus en plus grand de journaux, de stations de radio et de chaînes de télévision par des entreprises multinationales avec les risques de tous ordres que cela peut entraîner pour les libertés et pour la qualité des programmes.

Des publicitaires agressifs aux télévangélistes inspirés, en passant par le marketing politique et le modèle d'harmonie sociale exporté par Walt Disney, on assiste à une généralisation de la *communication-spectacle* incompatible avec les exigences d'une authentique démocratie. Tous ces dérapages qui accompagnent la décomposition du métier d'informateur ne sont pas le fait d'un hasard répété – nous disent les auteurs de cette brochure – mais le fruit d'une logique, celle de la *mainmise de l'économie* de marché et de l'affairisme sur les médias.

Dans cet univers où la loi de l'argent et le goût du profit vont jusqu'à modifier la nature même des campagnes pour l'élection présidentielle ainsi que les pratiques du journalisme et l'éthique de cette profession, c'est la culture elle-même, constatent les auteurs, qui est menacée. Et la démocratie.

(1) Dans la même collection, lire : « Des sociétés malades de leur culture » (*décembre* 1987) et « Le libéralisme contre les libertés » (avril 1988).

La chute de la maison Chaumet

SITUATIONS et personnages semblent empruntés à un roman d'Edgar Poe ou d'Emile Zola, mais la chute de la maison Chaumet est une histoire d'aujourd'hui, bien réelle (1) : été 1987, une institution bicentenaire de la place Vendôme, le gratin de la haute joaillerie française, est emportée dans un gouffre financier de deux milliards de francs, quatre fois le chiffre d'affaires annuel de toute la profession. Autour des deux frères héritiers, bourgeois solidement établis, notables au luxe discret, fournisseurs certes, mais admis à la table, voire confidents des familles nobiliaires et princières de l'univers comme des riches parvenus, où figurent en bonne place les Marcos, Mobutu, Hassan II, gravitent diamantaires affairistes, intermédiaires interlopes, prêteurs à gages et le meilleur monde de la finance, des affaires, de la politique et de la haute administration.

Une bonne adresse pour un « establishment » avide de faire de l'argent facile par la spéculation sur le diamant, les prêts usuraires et le transfert de capitaux illicites, la fraude et l'évasion fiscales. Habile, lorsque le scandale ne peut plus être étouffé, à plonger dans l'ombre, charger les coupables en vue, tendre le filet de protection du pouvoir et faire respecter la loi du silence, l'*omerta* des banquiers. Montrés du doigt, inculpés, emprisonnés, les deux frères Chaumet font le spectacle ; pas les autres, ni les deux milliards de francs qui n'ont pourtant pas été perdus pour tout le monde.

Parmi les personnes impliquées, M. Albin Chalandon. Lorsque l'affaire éclate, bienheureuse coïncidence, il est garde des sceaux. Pour lui et quelques autres, c'est une aubaine, la garantie d'une protection rapprochée. Pas pour l'honneur de la justice. L'homme qui projette de moderniser les prisons, de porter leur capacité de 45 000 à 65 000 places et d'y enfermer massivement petits délinquants et toxicomanes, reste à son poste, place Vendôme, juste en face de la bijouterie Chaumet. Juge et partie, il organise sa défense, guide le parquet et place le dossier sous haute surveillance. Piégé dans une affaire où il n'a rien à se reprocher ? Sans doute, puisque M. Chalandon n'a pas été condamné ni même inculpé. Mais au cours d'une longue carrière, il a eu maintes fois l'occasion de vérifier l'irresponsabilité des élites françaises. Ce qui leur permet d'être des apôtres intransigeants de la rigueur, de l'effort et des sacrifices pour les autres.

CHRISTIAN DE BRIE.

(1) Cf. Alain Barbanel, *l'Affaire Chaumet*, Balland, Paris, 1988, 274 pages, 109 F.

CES INÉGALITÉS QUI SAPENT LA DÉMOCRATIE (VI)

FAUT-IL LIMITER LE DROIT DE TOUS

La santé, une conquête sociale m

La couverture sociale du risque maladie, la protection nationale de la santé, aujourd'hui étendues à l'ensemble de la population, en France et dans la plupart des pays européens, constitue une des plus grandes conquêtes de la démocratie et du progrès des dernières décennies. Subsistent de profondes inégalités devant la maladie et la mort que les évolutions démocratiques et technologiques risquent d'amplifier.

Par JEAN-PAUL MOATTI *

ENTRE 1971 et 1986, la valeur courante de la consommation de soins et de biens médicaux en France s'est trouvée multipliée par 8,2 alors que, durant la même période, ce coefficient n'était que de 5,6 pour le produit intérieur brut et de 6,1 pour l'ensemble de la consommation des ménages. Cette constatation, désormais banale et commune à la plupart des pays développés, suffit à expliquer que la maîtrise des dépenses constitue le thème central des débats sur l'avenir des systèmes de santé. La réaffirmation du nécessaire maintien de la « solidarité nationale » face à la maladie, martelée par le président Mitterrand lors de la campagne pour sa réélection et depuis, en constitue le pendant obligé. Ce souci d'assurer l'égalité d'accès aux soins est à l'origine de la mise en place des grands systèmes de protection sociale dont l'inspirateur britannique, lord Beveridge, déclarait, au lendemain de la seconde guerre mondiale : « *La liberté signifie plus que la seule protection vis-à-vis de l'arbitraire des gouvernements mais aussi la liberté à l'égard de la servitude économique du besoin, de la misère et des autres fléaux sociaux.* »

* Economiste, chargé de recherche à l'INSERM, Paris.

L'extension de l'assurance-maladie à la quasi-totalité de la population (couverte à 75 % en 1960, à 95,6 % en 1970 et à 99,2 % en 1980), les dernières catégories à y accéder ayant été, durant les années 70, les professions indépendantes (agriculteurs, artisans, commerçants et professions libérales), le développement parallèle des mutuelles et assurances complémentaires dont bénéficient en 1980 près de 70 % des citoyens, garantissent effectivement la solidarité des bien-portants à l'égard des malades : une année donnée, 70 % des dépenses de soins sont concentrés sur 10 % de la population, pour l'essentiel les individus pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale, car atteints de pathologies chroniques graves ou exposés à des risques spécialement élevés (mineurs de fond, par exemple). La solidarité joue également entre catégories sociales. Les représentants des salariés du régime général de la Sécurité sociale se plaignent sans doute de contribuer massivement au financement des autres régimes (38 milliards de francs en 1985) par de complexes mécanismes de compensation et de transferts, mais ce sont avant tout les régimes des salariés et exploitants agricoles et les régimes particuliers (mines, marins, caisse militaire...) qui en bénéficient (1). L'analyse détaillée du bilan « prestations-cotisations » d'assurance-maladie fait apparaître que, en termes de catégories socioprofessionnelles (CSP), toutes cotisent plus qu'elles ne perçoivent, le transfert profitant aux inactifs âgés ; et que ce sont les ménages de cadres moyens administratifs, d'ouvriers, manœuvres, « gens de maison » et « autres personnels de service » qui bénéficient le plus des transferts nets de cotisations (2).

La persistance d'« inégalités face à la santé » reste néanmoins suffisamment préoccupante pour que le bureau régional Europe de l'Organisation mondiale de la santé fasse de « l'équité en matière de santé », entendue comme réduction des différences entre pays et entre catégories de la population des principaux indicateurs de santé, son objectif prioritaire ; ou, que la publication du très officiel *Black Report* en 1980 ne suscite un âpre débat sur la capacité du National Health Service britannique, symbole pourtant de ce côté-ci de la Manche d'une médecine socialisée, de répondre à son objectif fondateur de réduction des inégalités de santé.

Première réalité, en France, les inégalités sociales face à la mort (c'est-à-dire face au premier indicateur de santé d'une population dont on puisse disposer) ne font que s'aggraver (3). Certes, toutes les catégories sociales profitent de l'élévation générale de l'espérance de vie (+ 1,8 année pour les hommes, + 2,6 pour les femmes entre 1970 et 1980), mais, ce sont celles qui avaient le niveau de mortalité le plus bas qui en profitent le plus : la baisse de la mortalité a atteint 22 % entre 1960 et 1980 pour le groupe des employés, cadres et professions libérales, contre 15 % seulement pour celui des travailleurs manuels ; le résultat (pour la période 1975-1980) étant qu'un manœuvre sur quatre et un ouvrier sur cinq meurent entre trente-cinq et soixante ans, alors que ce taux reste inférieur à un sur dix parmi les cadres supérieurs et les professions libérales (4).

Une prévention sélective

LE cancer explique à lui seul pour les hommes de quarante-cinq à cinquante-quatre ans, près de 40 % de l'écart des taux de mortalité entre cadres et ouvriers spécialisés, les accidents et l'alcoolisme comptant pour un tiers (11 % et 20 %), contre moins de 10 % pour les maladies cardio-vasculaires (5). Tout se passe comme si chaque facteur aggravant, en termes de santé publique, frappe systématiquement plus fort les groupes les plus fragiles, et que, à l'inverse, les progrès potentiels se manifestent toujours plus spectaculairement chez ceux qui occupent déjà une situation favorable : les taux de décès par cancer des voies aéro-digestives supérieures et du poumon ont augmenté pour toutes les catégories d'hommes adultes, mais nettement plus chez les manœuvres, les ouvriers ainsi que les employés. La prévention des maladies cardio-vasculaires a davantage bénéficié aux cadres, professions libérales, artisans et commerçants. On doit cependant noter que les seules exceptions importantes à cette aggravation des inégalités, les accidents et la tuberculose, qui ont diminué plus nettement au sein des groupes les plus exposés entre 1960 et 1980, concernent des domaines où l'influence des politiques de prévention (amélioration des conditions de travail, radiodépistage et vaccination) a pu être plus directe sur l'état de santé.

A l'exception des accidents du travail et des maladies professionnelles, ou d'autres pathologies pour lesquelles un facteur de risque lié à la branche d'activité est clairement identifiable (maladies respiratoires chez les ouvriers du bâtiment), les écarts sociaux massifs rencontrés en matière de mortalité ne semblent pas se retrouver au niveau de la morbidité. Comme le souligne le sociologue P. Aïach, l'explication vient peut-être de ce que « *moins une pathologie se manifeste par une atteinte organique sérieuse, plus des éléments d'ordre culturel et circonstanciel peuvent intervenir, tant au niveau de la perception des signes et des conduites de maladies, qu'au niveau de l'interprétation par le médecin de ce que le patient lui présente comme plaintes* (6) ».

La dimension culturelle des écarts de consommation de soins selon le milieu social interdit également des interprétations trop unilatérales. Les promoteurs de la dernière enquête décennale (1980) sur la consommation médicale des Français notent que ces écarts semblent « *s'ordonner davantage autour de différences des types de pratique que d'inégalités quantitatives dans le recours au système médical* » (7). Un ouvrier qualifié voit un médecin généraliste ou spécialiste 4,17 fois par an en moyenne, un cadre supérieur 4,33 fois ; et l'indice de recours est même plus élevé pour l'ouvrier dès lors que l'on tient compte des différences de structures par âge.

L'inégalité financière reste, bien sûr, primordiale dans le cas des soins mal remboursés : si les cadres supérieurs consomment 1,4 fois plus de soins dentaires que la moyenne, c'est très certainement parce que la part de ces soins remboursés en totalité (sans ticket modérateur) n'est que de 20 %. Mais rien ne permet d'apprécier l'impact réel sur la santé des consultations supplémentaires de spécialistes et de la plus forte automédication (achats pharmaceutiques sans ordonnance), caractéristiques du mode de consommation « distingué » des cadres et revenus élevés. De même, la consommation plus « banalisée » des ouvriers et des bas revenus, avec son fort recours aux généralistes et sa fréquence plus élevée d'hospitalisation, n'est pas forcément synonyme de moindre efficacité des soins. Le cas des différences de séjours hospitaliers est particulièrement ambigu : dans quel sens parler d'inégalité ? A l'encontre de ceux qui y vont « le moins », c'est-à-dire les classes moyennes et supérieures ; ou, de ceux qui y vont le plus (les familles d'ouvriers et d'employés) parce qu'ils sont plus souvent passibles d'urgences (accidents) ou qu'ils ne sont pas en mesure de leur substituer des soins à domicile (8) ?

La réalité de l'inégalité de soins ne peut s'apprécier que dans le contexte d'une pathologie donnée et d'un environnement socioculturel (inégalités face au langage médical, à la complexité du système de santé, présence ou absence de solidarité familiale). On se heurte à la difficulté générale d'appréciation des performances du système de santé en l'absence d'évaluation claire des effets des différentes prestations et procédures médicales sur la santé de la population (9).

Les travaux tant français qu'anglo-saxons convergent tous pour constater que le niveau de mortalité d'une zone géographique donnée dépend avant tout des caractéristiques socio-économiques de sa population et très peu du niveau de l'offre de soins (10). Cette absence de liaison significative avec l'état du système de soins demeure, même lorsqu'on se limite à ce que les experts de la CEE qualifient de « morts évitables », pour lesquelles le taux de décès spécifique serait susceptible d'être abaissé, grâce à des actions médicales ou préventives appropriées (11). Une première conclusion est certainement que l'amélioration de la santé publique n'est pas exclusivement l'affaire du système de soins et que la lutte contre la pauvreté ou les pollutions environnementales, l'amélioration de l'hygiène au travail, en sont aussi parties prenantes. On peut d'ailleurs regretter les trop grands cloisonnements interministériels dans notre pays qui font du ministère de la santé, celui des « professions de santé » plutôt que de la santé de la population.

Les désastres de l'exclusion

MAIS, faut-il aussi conclure, après Ivan Illich (12), à l'absence totale d'efficacité des systèmes de soins, c'est-à-dire logiquement renoncer à ce qu'une politique de santé puisse influer sur la situation de la population et sur la réduction des inégalités face à la mort ? Faut-il même puiser là un argument de remise en cause des programmes sociaux sous prétexte qu'« *un accès accru aux soins n'a pas de réel impact sur la santé ?* » (13).

Ceux qui, à droite comme à gauche, cèdent aux sirènes néolibérales et à la suite d'Alain Minc (14) estiment qu'il faut mettre fin à une gratuité censée profiter « avant tout », aux plus favorisés, sont en réalité bien en peine d'apporter des preuves définitives d'« effets pervers » massifs de l'amélioration de la couverture sociale (15). Il est par contre aisé de démontrer les effets bien vite désastreux d'une réduction (ou d'une absence) de couverture sociale sur la santé des plus démunis : les citoyens américains sont les cobayes de telles « expérimentations sociales », dont on peut douter qu'ils se félicitent. Parce que l'assurance sociale généralisée n'intervient dans ce pays qu'après soixante-cinq ans, dans la population adulte de moins de soixante-cinq ans ayant des problèmes médicaux, ceux qui ne disposent d'aucune assurance-maladie ont 1,9 fois plus de chances que les autres d'« *avoir besoin de soins sans avoir eu la possibilité de les obtenir* » ; et, parmi ceux qui disposent

(1) Respectivement pour 11,6, 16,4 et 6,2 milliards de francs en 1985 ; voir : F. Durin, « Les transferts sociaux », *Solidarité Santé*, 1988, n° 2, p. 21-28.

(2) On observe que 43 % des ménages ont un transfert négatif, c'est-à-dire reçoivent moins qu'ils ne cotisent en ne prenant en compte que la cotisation salariale ; le chiffre passe à 87 % si on intègre la part patronale. Voir : S. Darbon, « Assurance maladie et redistribution du revenu : une question de méthode », *Revue d'économie politique*, 1983, n° 3, p. 397-420.

(3) G. Desplanques, « L'inégalité sociale devant la mort », *Economie et Statistiques*, 1984, n° 162, p. 29-50.

(4) Parmi les femmes, du fait de l'importante proportion d'inactives, les écarts de mortalité entre catégories sociales sont moins marqués : l'écart maximal est de 1 à 1,5 (au lieu de 1 à 3 chez les hommes). Pour des données exhaustives, voir « La santé en France », rapport au ministre des affaires sociales et au secrétaire d'Etat chargé de la santé, La Documentation française, décembre 1984.

(5) L'idée répandue selon laquelle les maladies cardio-vasculaires seraient l'apanage des couches sociales privilégiées (le « stress » des cadres) ne résiste pas à l'analyse épidémiologique : la probabilité de décès cardio-vasculaire pour les cadres supérieurs et professions libérales n'est pas plus forte que celle des classes moins favorisées, mais la probabilité de mourir d'une autre cause est plus faible.

(6) P. Aïach, « A propos des inégalités sociales dans le domaine de la santé », *Cahiers de sociologie et démographie médicales*, 1986 ; 2, p. 152-167.

(7) A. Charraud, P. Morniche, « Disparités de la consommation médicale. Enquête santé 1980-1981 », collections de l'INSEE, 1986, M118.

(8) De façon analogue, il faut sans doute prendre garde à ne pas interpréter comme inégalités toute différence dans les indicateurs de santé. Il est sûrement « abusif » de qualifier d'inégalité la moindre espérance de vie des hommes (70,8 ans en 1982) par rapport aux femmes (78,9 ans).

(9) E. Papiernik, J.-P. Moatti, « L'évaluation des techniques et des pratiques médicales : la difficile recherche du consensus », *in* R. Launois (éd.) *la Santé en mutation*, Masson (à paraître).

(10) A l'inverse, de multiples travaux illustrent le rôle déterminant de l'offre de soins sur le niveau et les modalités de la consommation médicale.

(11) W.W. Holland, « The avoidable death guide to Europe », *Health Policy*, 1986 ; n° 6, p. 115-117.

(12) I. Illich, *Némésis médicale, l'expropriation de la santé*, le Seuil, 1975.

(13) P. Diehr et al., « Increased access to medical care, the impact on health », *Medical Care*, 1979 ; 27, p. 989-999.

(14) A. Minc, *la Machine égalitaire*, Grasset, 1987.

(15) Si, par exemple, les mutualistes français consomment toujours plus de soins que les non-mutualistes, à âge et milieu social égaux, le supplément de remboursements qu'apporte le « 100 % mutualiste » n'induit pas de consommation supplémentaire par rapport aux mutualistes simples. Voir A. Charraud, *op. cit.*

TROISIÈME VOLUME DE LA COLLECTION « MANIÈRE DE VOIR »

AFFAIRISME INFORMATION ET CULTURE DE MASSE

Les grandes manœuvres dans l'audiovisuel et la rapide évolution des nouvelles technologies bouleversent complètement le champ de la communication. Quelques groupes géants contrôlent un nombre de plus en plus important de médias. Que devient, dans ce nouveau contexte, le pluralisme de l'information, une des garanties de la démocratie ?

Le Monde diplomatique s'interroge sur le sens d'une « communication » qui sème tant de confusion et qui, fascinée par les techniques du marketing et de la publicité, réduit le discours de l'information et de la politique à ses dimensions les plus simplistes.

Pour ce nouvel affairisme, la culture est-elle autre chose qu'une simple marchandise ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

96 p. – 38 F

BON DE COMMANDE

LA COMMUNICATION VICTIME DES MARCHANDS

Tarif France : 42 F – Tarif étranger : 45 F (frais d'expédition inclus)

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

LOCALITÉ _____ PAYS _____

Commande à faire parvenir avec votre règlement à :

LE MONDE - *Service Vente au numéro - 7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.*

TOUJOURS DISPONIBLES LES DEUX PREMIERS VOLUMES : « DES SOCIÉTÉS MALADES DE LEUR CULTURE » • « LE LIBÉRALISME CONTRE LES LIBERTÉS »

AUX SOINS MÉDICAUX ?

sociale menacée

d'une assurance, les pauvres ont une probabilité 4,4 fois plus grande que les autres de se trouver dans une telle situation (16).

Plus près de nous, à condition d'être à l'écoute des travailleurs sociaux et des médecins de terrain, il était possible, dès 1981-1982, de repérer dans certains de nos quartiers de grands ensembles comment les conséquences de la crise économique peuvent provoquer des enchaînements néfastes, transformant des incidents de santé mineurs en pathologies chroniques de plus en plus aggravées (17).

La masse des exclus de toute protection sociale (qui de ce fait consomment quatre fois moins de soins que la moyenne à âge égal), estimée à 225 000 personnes (un peu moins de 1 % de la population) en 1980, a très certainement augmenté depuis (18) ; les organisations caritatives, dont les permanences médicales ont du mal à *faire face à la demande*, décrivent une population jeune, avant tout victime du chômage de longue durée, dont une partie importante pourrait faire valoir des droits à la Sécurité sociale mais en est empêchée par le manque d'information, la complexité des procédures existantes et les conséquences psychologiques de leur détresse matérielle (19). Il y a là une déficience majeure de notre système, à laquelle le « revenu minimum d'insertion » s'efforce d'apporter une première réponse, mais qui milite avant tout pour un renforcement et une « *optimisation du fonctionnement de nos institutions sanitaires et sociales* (20) ».

Au-delà de ces situations, les plus dramatiques, on peut s'interroger sur les conséquences des inévitables mesures de maîtrise des dépenses de santé pour la qualité et l'accès aux soins (21). Aux Etats-Unis, il a été mis en lumière des taux de mortalité des patients hospitalisés plus élevés (à pathologie similaire) dans les zones géographiques où les contrôles réglementaires des équipements et des prescriptions sanitaires sont les plus stricts ainsi que dans celles où « *la concurrence entre structures de soins est la plus vive* », ce qui soulève de « *sérieuses préoccupations pour le bien-être des malades* (22) ».

On nous objectera la *supériorité du* système français sur son homologue américain. Mais, n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter lorsque l'on constate, dans un des domaines où les succès les plus spectaculaires ont été obtenus, celui de la surveillance prénatale et de la réduction de la prématurité et de la mortalité périnatale, que les écarts se creusent dans l'accès à ces progrès (6,8 % des femmes appartenant à un ménage dont le chef est ouvrier, salarié agricole ou inactif n'ont pas eu de consultation médicale au cours du premier trimestre de la grossesse contre 2,2 % chez les autres femmes enceintes, et c'est précisément dans ce premier groupe que les taux de prématurité sont les plus élevés) (23).

coûts médicaux induits par le cancer concerne la prise en charge des patients en stade terminal. On peut donc soupçonner une sérieuse distorsion de l'allocation des ressources de protection sanitaire puisqu'on sauverait des vies *supplémentaires en transférant des ressources d'une activité à l'autre* (26).

Le progrès des techniques de réanimation néonatale, depuis les premiers appareils de ventilation assistée pour les nouveau-nés en détresse vitale jusqu'aux tentatives actuelles de surfactant artificiel, illustre bien la façon dont l'évolution de l'investissement en hommes et en machines pour sauver une vie est souvent condamnée à suivre une loi des rendements décroissants : ce que coûte aujourd'hui le sauvetage d'un enfant prématuré de moins de 1 000 grammes poids de naissance est sans commune mesure avec ce qui était consacré, il y vingt ou même dix ans, à la réanimation d'un nouveau-né ; et on a pu estimer que le gain d'une année de vie sans handicap pour un tel enfant revenait sept fois plus cher qu'un gain identique pour un enfant appartenant à la catégorie de poids immédiatement *supérieure (1 000 grammes à 1 500 grammes)* (27).

Les protestations indignées contre la « loterie pour la vie » que constituerait la décision de certains centres du NHS britannique de fixer une limite d'âge pour l'accès aux postes de dialyse ignorent que ce pays pratique, dans le même temps, bien plus de transplantations rénales que la France, et que le pronostic de survie à trois ans pour un patient sous dialyse de plus de soixante-cinq ans, ayant des complications diabétiques, est inférieur à 25 % (28).

Dans des domaines moins délicats que ceux qui touchent à l'intervention directe du médecin sur des états limites de la vie (voire à l'euthanasie), le calcul économique fait fréquemment ressortir la nécessité de fixer des seuils à la poursuite d'actions médicales si l'on veut éviter la multiplication d'interventions dont les coûts marginaux (les *coûts supplémentaires qu'elles induisent*) apparaissent disproportionnés en regard des améliorations de santé qu'elles permettent. Dans une étude des indications du traitement chirurgical en cas d'appendicite aiguë présumée, il a été démontré que, pour sauver une vie de plus en pratiquant l'intervention au vu de symptômes moins *graves que ceux retenus à l'heure* actuelle, on serait conduit à opérer un si grand nombre de patients (dont la plupart seraient normaux) que gagner une vie supplémentaire reviendrait à 43 millions de dollars et à 2 050 années/patient de convalescence (29). C'est bien un véritable débat social sur les limites des actions *médicales qu'il s'agit d'instaurer et qui* va bien au-delà des discussions, déjà engagées, dans le cadre des comités d'éthique.

Face aux contraintes renforcées de contrôle des dépenses, un mode de régulation centralisé (le système français de santé n'en permet pas d'autres tel qu'il est actuellement conçu), qui ne dispose pas de système d'information et de moyens d'analyse très fins, ne peut aboutir qu'à la mise en place de dispositifs bureaucratiques autoritaires et indiscriminés. A l'inverse, une dérégulation donnant un rôle croissant aux mécanismes de marché impliquerait, comme le souligne l'économiste américain Lester Thurow pour mieux s'y opposer, d'« *avoir l'honnêteté de reconnaître que certains patients subiront les conséquences de la privation de traitements disponibles dont ils n'auront pas eu les moyens* (30) ». Dans les deux cas, les risques de dérapages des inégalités d'accès aux soins sont sérieux.

A ces solutions extrêmes, potentiellement sources de graves conflits et de probables déséquilibres de toutes sortes (entre secteur public et privé, entre disciplines médicales, entre régions, entre groupes sociaux...), s'oppose un autre mode de gestion qui suppose une alliance de fait entre une fraction moderniste des professionnels de la santé et une « technocratie » administrative et scientifique encore embryonnaire. Ce mode suppose la mise en place d'instruments d'analyse et d'informations adaptées pour agir de façon continue sur les comportements et les pratiques des différents professionnels, pour tenter de supprimer et de réduire les actes jugés inutiles ou trop coûteux, pour limiter certaines interventions médicales à des indications précises, à certains groupes à risque ou à certaines pathologies graves, pour orienter les moyens nouveaux (créés ou obtenus par redéploiement des ressources) vers les actions les plus susceptibles d'engendrer un bénéfice collectif. Son émergence dépend aussi de la capacité des assurés sociaux à rompre avec une trop grande fascination devant le progrès médical, et à obliger les acteurs du système de santé à une plus grande transparence des choix.

Peut-être alors aussi dépasserons-nous la myopie hexagonale pour combattre la principale inégalité face à la santé, celle qui nous sépare des populations du tiers-monde, de ces 75 % de la population du globe qui ne consomment que 9 % des dépenses mondiales de santé.

JEAN-PAUL MOATTI.

Le sort des personnes les plus démunies

SURTOUT, on ne dit pas assez que c'est en 1983 qu'a été donné, pour la première fois, un coup d'arrêt au mouvement historique d'extension de la protection sociale amorcé, en France, depuis le dix-neuvième siècle : le taux de prise en charge par la Sécurité sociale des dépenses de santé des assurés du régime général a, de l'aveu de la Caisse nationale d'assurance-maladie elle-même, culminé en 1982 (91,16 %) pour décroître lentement depuis (90,10 % en 1986) ; et, pour la population dans son ensemble, la part des dépenses de santé restant à la charge directe des ménages a augmenté depuis 1983 pour atteindre 25,4 % en 1987, soit le taux le plus élevé du monde développé après les Etats-Unis. A comparer, pour ceux qui continuent de stigmatiser les « excès » de notre protection sociale, aux 12 % et 8 % respectifs en RFA et au Royaume-Uni.

En moyenne, ce début de régression de la couverture sociale n'affecte que marginalement la population et peut sembler un tribut nécessaire au maintien de l'essentiel. Mais, qu'en est-il lorsque ce sont les groupes *a priori* les plus exposés à la maladie qui sont la cible privilégiée du contrôle des dépenses, comme avec les dispositions Séguin de 1986 sur l'accès aux remboursements à 100 % pour maladies longues et coûteuses, heureusement en cours d'abrogation. S'il s'agissait seulement de mettre fin à des gaspillages et à *des prises en charges injustifiées*, n'est-il pas inimaginable qu'aucun dispositif d'évaluation n'ait été mis en place pour s'assurer que la perte d'une partie des prestations à 100 %, dans une population majoritairement âgée, ne se traduise pas négativement sur leur état de santé (24) ?

Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent dans le monde médical pour exprimer des inquiétudes similaires. On peut penser que leur crédibilité serait plus grande auprès des responsables en charge de l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale, et moindres les soupçons de corporatisme, si la profession médicale n'était si réticente, en particulier dans notre pays, à une réelle évaluation de ses pratiques. Comment concilier, en effet, rigueur économique et amélioration de l'efficience du système de soins, d'une part, maintien des principes de solidarité, d'autre part, s'il n'est pas possible de faire le tri entre procédures et investissements inutiles ou exagérément coûteux en regard des résultats de santé obtenus et, à l'inverse, actions utiles à promouvoir et à développer ?

La rapidité des innovations techniques en médecine depuis une décennie, le vieillissement de la population et le poids croissant des pathologies chroniques imposent qu'une éthique de la préservation raisonnée des ressources collectives vienne se superposer à la déontologie traditionnelle de l'obligation de moyens au service du malade.

En matière médicale, les économistes anglais ont proposé un indicateur d'efficacité, le QUALY *(quality-adjusted-life-year)*, censé faciliter la comparaison entre diverses interventions diagnostiques et thérapeutiques : le coût par année de vie gagnée (en tenant compte de la qualité de vie liée à la nature des états pathologiques) apparaît trois fois plus élevé pour la dialyse à l'hôpital en comparaison d'une greffe cardiaque, et vingt fois plus élevé par rapport à l'implantation d'un simulateur cardiaque (25). En moyenne, les services de santé allouent beaucoup plus de ressources pour sauver une vie dans le domaine des soins que dans celui de la prévention, et il est par exemple établi que l'essentiel des

(16) Définis comme ayant un revenu égal ou supérieur au maximum de 50 % du « seuil de pauvreté ». R.A. Hayward et al., « Inequities in health services among insured Americans », *New England Journal of Medicine*, 1988, n° 318, p. 1507-1513.

(17) J.-P. Moatti, Y. Obadia, M. Peraldi, « Stratégies sanitaires et enjeux politiques. Une expérience de recherche-action dans la ZUP n° 1 de Marseille, *in* Inserm (éd.), *la Recherche-Action en santé*, La Documentation française, 1985.

(18) D. Ferrand-Bechmann, « Pauvres et très pauvres. Analyser et mesurer la pauvreté », *Solidarité et Santé*, 1987, n° 2, p. 7-14.

(19) Des données locales suggèrent que 80 % des personnes qui sollicitent l'aide médicale gratuite dans le cadre de l'aide sociale de l'Etat aux plus démunis pourraient, en réalité, se prévaloir d'une couverture de droits au titre de l'assurance-maladie.

(20) J. Bordeloup, « Réflexions sur les conditions d'accès aux soins des personnes en situation de précarité », *Droit social*, 1988, n° 4, p. 340-346.

(21) Pour une discussion approfondie, voir l'excellent ouvrage de D. Le Scornet, *Eloge du social*, Messidor, Paris, 1988.

(22) S.M. Shortell, E.F.X. Hughes, « The effects of regulation, competition and ownership on mortality rates among hospital inpatients », *New England Journal of Medicine*, 1988, n° 318, p. 1100-1107.

(23) Observatoire régional de la santé, « Modes de suivi de la grossesse en Provence-Alpes-Côte d'Azur », rapport ORS-PACA, 1988.

(24) D'autant que les exemples étrangers équivalents peuvent inciter à l'inquiétude. En Californie, une évaluation de la Rand Corporation a montré que la perte du bénéfice de l'assurance sociale Medicaid s'était traduite, en moins d'un an, par une détérioration de l'état de santé (mesurée sur des indicateurs biologiques précis) du groupe de personnes défavorisées qui en furent la victime, en comparaison d'un groupe équivalent qui avait eu la chance de pouvoir la conserver.

Voir J.-P. Moatti, J.-L. Lanoe, « La médecine préparée aux Etats-Unis, un modèle à suivre ? », *le Monde diplomatique*, juin 1987.

(25) A. Williams, « Coronary artery bypass grafting : an economic appraisal », Consensus Development Conference on Coronary Artery Bypass Surgery, Washington DC, 1984.

(26) J.-P. Moatti, F. Fagnani, « La transparence des choix impliquant la vie humaine : celle envisageable ? » *Prospective et Santé*, décembre 1988.

(27) M.H. Boyle et al., « Economic evaluation of neonatal intensive care of very low-birth-weight infants », *New England Journal of Medicine*, 1983, n° 308, p. 1330-1337.

(28) B. Jennett, *High Technology Medicine. Benefits and burdens*, Oxford University Press, Oxford, 1986.

(29) R. Neutra, « Indications for the surgical treatment of suspected acute appendicitis : a cost-effectiveness approach », *in* Bunker J.P. (éd.), *Cost, risks and benefits of surgery*, Oxford University Press, New-York, 1977.

(30) L. Thurow, « Learning to say no », *New England Journal of Medicine*, 1984, n° 3, p. 1569-1572.

Le mois prochain :

VII — LES LOISIRS

Déjà publiés : **les revenus (juillet) ; la justice (août) ; la fiscalité (septembre) ; le logement (octobre) ; l'enseignement (novembre).**

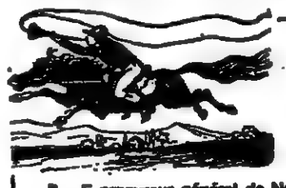

La mauvaise étoile d'Adnan Khashoggi

LE procureur général de New-York, M. Rudolf Giuliani — célèbre pour ses attaques contre la Mafia — a inculpé, le 21 octobre dernier, le milliardaire saoudien *Adnan Khashoggi pour avoir servi d'intermédiaire à l'ancien dictateur philippin* Ferdinand Marcos et à son épouse Imelda dans l'achat, avec des millions de dollars provenant de détournements, de plusieurs propriétés à Manhattan (1).

M. Adnan Khashoggi est l'incarnation de « ces inégalités qui sapent la démocratie » : il possède indiscutablement la fortune la plus ostentatoire : Boeing privé transformé en palais volant ; un véritable paquebot de 82 mètres — *le Nabila* — en guise de yatch personnel ; et des propriétés de rêve à travers le monde... Son domaine de Marbella (en Espagne), par exemple, s'étend sur 1 900 hectares, avec cinq lacs artificiels, une réserve de chasse peuplée de mille deux cents cerfs et soixante-dix mille faisans, un héliport, des dizaines de chevaux, soixante-dix jardiniers...

Sa colossale fortune, il l'a bâtie sur une activité discrète : le trafic d'armes. Dès le début des années 70, il contrôlait environ 80 % de tous les achats d'armes et d'aéronautique de son pays, l'Arabie saoudite. Représentant les firmes Northrop, Boeing, Lockheed, etc., il intervient dans la négociation des grands contrats, prélevant au passage de substantielles commissions. Sa devise *(L'argent est roi)*, constitue aussi son unique morale ; et l'époustouflant décor dont il s'entoure sert surtout à impressionner ses partenaires en affaires, avec l'aide — au besoin — de fort séduisantes hôtesses recrutées à prix d'or... Arguments convaincants mais parfois compromettants : son secrétaire, Abdo Khawaji, a été condamné à Nice pour complicité de proxénétisme aggravé... Lui-même sera impliqué dans le scandale Lockheed et dans celui de Northrop, accusé d'avoir versé des pots-de-vin. En 1981, on l'accusera également d'avoir fourni les armes aux mercenaires qui tentent un coup d'Etat aux Seychelles. Plus récemment, dans l'affaire de l'Irangate, il aurait servi d'intermédiaire dans la vente illégale d'armes américaines à l'Iran.

Depuis quelque temps, la chance semble lui tourner le dos. *Comme s'il partageait la mauvaise étoile de ses meilleurs partenaires et amis.* La chute du général Nemeyri lui a fait abandonner un gigantesque plan de production de viande au Soudan ; l'assassinat d'Anouar El Sadate a ruiné un projet de 600 millions de dollars en Egypte ; la fuite de Duvalier d'Haïti lui a causé un important manque à gagner, même si — par son fils interposé — il a pu louer à Bébé Doc la somptueuse villa que l'ancien tyran occupe à Mougins ; la chute de Ferdinand Marcos lui a particulièrement fait du tort, surtout que, pour lui rendre service, il a acheté à l'ancien dictateur quelques tableaux de maîtres (Michel-Ange, Zurbaran, Rubens, etc.) emportés dans la fuite, ce qui lui avait déjà valu d'être accusé de recel par la justice américaine ; enfin, un pharaonique projet immobilier à Salt-Lake-City de 1,2 milliard de dollars s'est révélé calamiteux.

Ces récents déboires l'ont conduit à diminuer son train de vie : il a dû vendre son navire, *le Nabila*, au sultan de Brunei. Son Boeing privé a été saisi, ainsi qu'un de ses fabuleux appartements de New-York. Non payé depuis des mois, son personnel domestique du domaine de Marbella s'est même mis en grève...

M. Adnan Khashoggi, qui déclarait naguère : « *Je suis convaincu de la valeur du système de libre entreprise parce qu'il encourage le bien-être individuel* », n'est sans doute pas loin de penser qu'au train où vont les choses ce système risque de faire bientôt de lui, au sein de la société des milliardaires, un pitoyable « nouveau pauvre »...

IGNACIO RAMONET.

(1) *El Pais*, Madrid, 22 octobre 1988.

SCIENCE, AFFAIRES ET DÉMOCRATIE

Les fantastiques avancées de la science comportent des risques dont l'opinion est rarement avertie. Le serait-elle qu'un autre danger apparaît : celui – faustien – de réaliser tout ce qui est *potentiellement* faisable. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a certes publié, le 8 novembre, un *Rapport sur la recherche scientifique relative à l'embryon et au fœtus humain* qui pourrait aboutir à d'utiles réglementations. Mais le problème est autrement vaste : au nom du libéralisme et de l'économie marchande, au nom aussi du sacro-saint droit de propriété, ne se dirige-t-on pas vers un système généralisé de brevetabilité du vivant – végétal, animal, voire parahumain ? Une question qui ne relève plus du droit-fiction et échappe à tout débat démocratique.

FAUST SIGNANT SON PACTE AVEC MÉPHISTO
La dérive de la volonté de puissance

Roger-Viollet

Cette vie qui devient marchandise

Par
JEAN-PIERRE BERLAN *

EN 1940, le premier médicament faisant l'objet d'un brevet est inscrit à la pharmacopée des Etats-Unis. La désapprobation est générale : depuis cent-vingt-deux ans, les médecins, les fabricants de médicaments et la convention de pharmacopée estiment qu'un brevet sur un médicament essentiel est moralement indéfendable. 1950 : les brevets font partie du mode normal de fonctionnement de l'industrie pharmaceutique. En une décennie, les antibiotiques, dont le premier – la pénicilline – a été mis au point grâce à la recherche publique, ont révolutionné la pratique médicale, la production et la vente des médicaments. Les valeurs marchandes ont définitivement balayé les scrupules éthiques antérieurs. 1980 : la Cour suprême des Etats-Unis, par l'arrêt Chakrabarty, rompt avec le principe constamment affirmé jusque-là : « *Puisque c'est vivant, cela ne peut être breveté.* »

1985 : le bureau américain des brevets accorde le premier brevet sur une plante.

1987 : le bureau des brevets accorde le premier brevet sur un animal, une souris génétiquement altérée pour la rendre sensible au cancer des mamelles (1). Si la décision rappelle vertueusement que « *le droit de brevet ne s'applique pas aux humains* » – mais qu'est-ce que « *l'humain* » ? – la décision récente du tribunal californien dans l'affaire Moore vient tempérer cette affirmation : oui, juge-t-il, les cellules prélevées sur un organe humain appartiennent encore à la personne qui les a fournies *(lire ci-dessous l'article de Marie-Angèle Hermitte)*.

La rapidité de ces développements juridiques va de pair avec une explosion scientifique et technique née de la découverte de la structure de l'ADN (le support de l'hérédité) en 1953 et du déchiffrage du code génétique dont la structure s'est révélée universelle. En 1973, Cohen et Boyer réussissent à introduire dans un micro-organisme *une fonction appartenant en propre à une autre classe d'organismes*. C'est peu dire que le retentissement de cette expérience a été immédiat et mondial. En 1980, ils reçoivent un brevet pour leur procédé de « *construction de chimères moléculaires biologiquement fonctionnelles* ».

Ces travaux rendent obsolète la conception théologique d'un vivant sacré inappropriable parce qu'appartenant à tous. Une vision instrumentale et marchande la remplace. Certains se réjouiront que le tabou de la Vie cède enfin aux assauts de la rationalité scientifique et de la libre recherche de la vérité pour la vérité. Mais, lorsque des médecins persuadent ou forcent une mère schizophrénique à avorter pour disposer du fœtus à des fins scientifiques (2) – les aspects commerciaux sont-ils si loin ? – lorsque se multiplient les locations d'utérus et les annonces de succès de greffes d'organes, de tissus ou de cellules, lorsque le progrès scientifique est d'abord orienté vers la création d'une demande – solvable, ô combien ! dans nos sociétés hantées par le fantasme du bonheur, de l'immortalité et de la fin de la souffrance – en bref, lorsque la vie devient marchandise, s'agit-il seulement de rationalité et de vérité ?

* Directeur de recherche INRA-CEDERS, université Aix-Marseille II.

De la levure à la bactérie

NOS sociétés sont mesmérisées par l'entreprise scientifique et technique et son « *discours capable par sa forme même d'interdire le refus de son contenu* » (3). Peu nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'usinage à la chaîne des connaissances scientifiques, sur les formes le plus souvent subtiles, du contrôle idéologique des chercheurs et de l'orientation politique de leur activité – qui fait quoi, comment, dans quel but et pour qui ? – sur les processus qui réduisent la science à une arme de l'arsenal de la guerre économique mondiale – guerre perdue d'avance à un moment où la coopération de tous serait nécessaire pour sauver cette planète (4). Cet investissement total et unidimensionnel dans la guerre économique est-il compatible avec le maintien souhaité des particularismes d'une identité culturelle et humaniste (5) ?

Faute d'affronter *politiquement* ces questions, nos sociétés se tournent vers l'éthique (6). Mais, comme le note Erwin Chargaff à propos des directives éthiques en matière de techniques de

(1) Le brevet est accordé à l'université Harvard. La souris sert uniquement à des fins de recherche, et les chercheurs de Harvard – dont les travaux sont financés par Dupont de Nemours – en laissent la libre disposition à tous ceux qui veulent l'utiliser. La demande de brevet est donc inutile et innocente. C'est de bonne tactique de procéder ainsi, plutôt que de demander un premier brevet, par exemple sur une vache laitière, ce qui aurait suscité une opposition déterminée des agriculteurs, et probablement des consommateurs.

(2) *Nature*, 5 juin 1986, p. 553.

(3) Pour généraliser l'expression d'André Lichnerowicz à propos de l'origine lointaine des mathématiques *(La vérité, le genre humain* 7-8, 1983, p. 55).

(4) René Dumont, « Une planète mise à sac », *le Monde diplomatique*, octobre 1988. Les travaux de la conférence de La Haye viennent de s'achever et confirment le caractère catastrophique de l'augmentation prévisible de la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère.

(5) « *Nous voulons assigner à notre dispositif de recherche une place prééminente dans la guerre économique qui se livre dans le monde et qui décidera de notre statut de grand pays scientifique et industriel* » (le président Mitterrand inaugurant les bâtiments du laboratoire de biotechnologie de Jouy-en-Josas du Centre national de recherche zootechniques de l'INRA, *le Monde*, 8 octobre 1988).

(6) Notre pays serait en flèche dans ce domaine... Cf. Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, *Recherche biomédicale et respect de la personne humaine*, La Documentation française, décembre 1987 ; Conseil d'Etat, « De l'éthique au droit », Notes et études documentaires, La Documentation française, 1988 ; ministère des affaires sociales et de l'emploi, *Ethique des sciences de la vie et de la santé*, La Documentation française, 1986.

L'affaire Moore, ou la diabolique notion de droit de propriété

Par
MARIE-ANGÈLE HERMITTE *

IL était une fois John Moore. Ce n'était pas l'homme à la cervelle d'or, mais peu s'en fallait. Son corps, bouleversé par une leucémie, était devenu un champ de matières premières, ensemble de cellules uniques au monde, dont les médecins traitants pensent pouvoir tirer un marché évalué à 3 milliards de dollars en 1990. John Moore est mort aujourd'hui, mais de son corps, taillable et corvéable, il reste une lignée cellulaire, qui se multiplie joyeusement dans un laboratoire sous l'appellation facétieuse « Moore », et neuf produits pharmaceutiques. Ponctionné pendant sept ans sans avoir été averti de l'usage que les médecins faisaient des produits de son corps, il apprit brutalement la vérité et entama un procès... en *revendication de ses cellules !* Cette action originale vient d'être soumise à la cour d'appel de Californie qui, le 31 juillet 1988, a décidé, « pour le meilleur et pour le pire », que l'homme avait un véritable droit de propriété sur les produits de son corps.

« *Ils se partagent entre eux mes vêtements*
Et sur mon habit jettent les dés. »

La Bible n'imaginait pas traitement plus dérisoire de la dignité humaine. L'arrêt californien raconte, férocement, la même histoire – aseptisée. En 1976, John Moore se présente à l'hôpital. Très vite, on diagnostique une leucémie à tricholeucocytes et, dès les premières analyses, les médecins réalisent que son sang contient des produits uniques au monde. Ils ne disent rien au malade, mais planifient une recherche collective et, pour ce faire, décident de se partager le sang, la moelle osseuse, la peau, les tissus, le sperme, qu'ils vont ponctionner pendant sept ans, ainsi que la rate malade qu'il faut enlever. Ils s'entendent alors avec le département de chirurgie pour se faire « livrer » la rate à la sortie de la salle d'opération, procéder au partage, organiser sa conservation et la mise en culture : le partage de la *rate comme préfiguration du partage du marché.*

Ensuite, tout va son cours ; les médecins passent une série de contrats, avec Genetics Institutes, célèbre société de génie génétique, qui les paie... en parts de capital, et avec Sandoz, qui assurera développement et commercialisation. Quand John Moore aura connaissance de l'affaire, le processus sera pratiquement achevé. Il aura été ponctionné régulièrement de 1976 à 1983, les médecins s'assurant ainsi, selon les termes de la demande, une « *source régulière, naturelle et abondante des substances hautement désirables que recélait ce corps humain* ». Garder le silence sur leurs objectifs de recherche leur permettait de se conserver un « *accès direct et exclusif* » à ces ressources, et d'« *en tirer des avantages concurrentiels, commerciaux et scientiques* ».

Le corps, matière première renouvelable...

PENDANT *longtemps, les déchets hospitaliers* n'eurent aucune valeur ; ils étaient incinérés. Celui qui aurait voulu les qualifier juridiquement aurait sans doute parlé de « chose abandonnée », appropriable à la première emprise. La situation de fait a changé : organes, veines, placentas, tissus, peuvent être diversement recyclés par l'industrie, et surtout hormones, anticorps, fragments génétiques, lymphokines peuvent être isolés, éventuellement multipliés, faisant du corps et de ses déchets une véritable matière première (« *raw materials* », dit le juge américain). Si l'on garde l'ancienne qualification, les médecins ont donc un libre accès gratuit à cette fabuleuse ressource ; c'est la thèse qu'ont soutenue les médecins dans l'affaire Moore. Selon eux, dès qu'une partie du corps est détachée, elle *est abandonnée puisque le lien avec la personne est* rompu. En décider autrement reviendrait à donner aux patients le pouvoir de bloquer le progrès thérapeutique en refusant de livrer leurs anticorps naturels ou tout autre produit intéressant. Permettre aux patients de monnayer leur apport reviendrait à donner une valeur à des produits qui, en tant que tels, ne valent rien ; ils n'acquièrent de valeur que par l'expertise du médecin qui repère leur intérêt, puis par le travail de laboratoire qui en fait un produit brevetable et commercialisable.

Raisonnement bien connu ! C'est mot pour mot ce qui avait été dit pour nier toute valeur au pétrole, c'est mot pour mot ce qu'il est dit pour nier toute valeur au patrimoine génétique des plantes sauvages ! Le pétrole caché dans les roches a une valeur nulle ; *il acquiert une valeur potentielle grâce* à l'expertise des géologues, et une valeur effective par l'opération d'exploration-production. La plante sauvage, perdue dans la nature, a une valeur nulle ; *elle acquiert une valeur potentielle par l'intuition du* botaniste qui prospecte, et une valeur effective par le travail du sélectionneur qui transfère les gènes intéressants dans les plantes cultivées. Brutalement, ce ne sont plus les pays sous-développés qui revendiquent « *la souveraineté permanente sur les ressources naturelles* », mais les malades qui revendiquent la maîtrise des produits de leur corps.

A la dépossession complète du malade que revendiquaient les médecins, le juge californien a répondu avec une grande sévérité : il est d'une « *ironie grossière* » que les médecins prétendent, eux, avoir un droit de propriété sur les tissus d'un malade qui, lui, n'aurait aucun droit ! Les juges font remarquer que l'Université et les chercheurs ne peuvent plus dire qu'ils travaillent « *de manière désintéressée* » « *au bien-être de l'humanité* ». Le matériel biologique, aujourd'hui, « *n'est plus en libre accès pour les scientifiques* ». Les liens entre l'Université et l'industrie ont transformé la mentalité des chercheurs, donnant naissance, avec « *le rush sur les brevets* », à une science « *tournée vers les profits financiers* ». Dans ces conditions, disent les juges, seul le législateur pourrait priver le malade, source du profit, de la possibilité d'y participer.

N'y a-t-il pas là matière à réflexion pour une recherche européenne qui croit être à la pointe du progrès en prêchant le mariage entre la recherche et l'industrie ?

S'il y a du profit, il doit y avoir du profit partout : de cette politique du pire, le juge a voulu déduire que le malade avait le contrôle de ses cellules et pouvait, s'il le souhaitait, en interdire ou en monnayer l'utilisation. La solution paraissait d'autant plus nécessaire au juge américain qu'il a analysé les cellules et les gènes comme une *représentation de la personne : le génome*, dit-il, contient toutes les instructions spécifiques à une personne, y compris « *l'intelligence et la personnalité* ». Si, sur le fondement de la dignité de la personne, l'homme a un droit au nom et à l'image, *a fortiori* n'a-t-il pas un droit sur ses gènes ? En décider autrement, dit le juge, conduirait, au nom du progrès médical, à une atteinte massive à la sphère des droits fondamentaux attachés à la personne *(right of privacy)*. Le juge pose ici courageusement le principe selon lequel le progrès de la médecine ne justifie pas tout : même lorsque cela n'entraîne aucun préjudice pour le malade, l'activité des chercheurs doit respecter ses droits sur les parties détachées de son corps, y compris si ces droits relèvent du pur fantasme.

On peut douter pourtant du bien-fondé du rattachement des produits du corps à la sphère de l'individu, qui renforce l'illusion narcissique, origine de tous les égoïsmes. D'où vient la « *dignité des cellules humaines* » dont parle le juge californien ? Du respect que nous devons apprendre à porter à notre espèce ou de l'hypostasie de l'individu ? Si la limitation des pouvoirs de l'Etat doit être pensée à partir de l'individu, la limitation des pouvoirs scientifiques passe probablement par une articulation entre la personne et l'espèce. C'est ce qui n'a pas été perçu dans l'arrêt sur l'affaire Moore, cette lacune ayant conduit à la reconnaissance d'un droit de propriété, avec tous les effets pervers que cela pouvait induire.

A qui appartiennent mes cellules ?

SI, jusque-là, le travail du juge américain pouvait paraître admirable, il achoppe finalement sur la qualification du droit dont on peut disposer sur son corps. Philosophiquement, le juge ne connaît rien de plus noble que la propriété privée ; mais c'est un cadeau diabolique, car c'est alors au nom de ce droit de l'homme qu'il sera possible de gérer son corps comme une nappe pétrolière, avec permis d'exploration, concession du droit d'exploitation et, n'hésitons pas à pousser le délire jusqu'à son terme, franchise internationale des droits de distribution ! Déclarer l'homme propriétaire de ses cellules était une solution de facilité, car cela permettait d'offrir une voie de droit pour en récupérer la maîtrise : comme propriétaire, on dispose alors de « *l'action en revendication d'un bien soumis à une emprise illégitime* » *(action to conversion)*. Pour que cette action soit possible, il fallait que les cellules soient rangées dans la même catégorie juridique que les meubles, avec l'argent, les titres au porteur ou les reconnaissances de dettes ! Quoique l'opinion dissidente (1) fasse valoir le ridicule qu'il y a à ranger dans cette catégorie les gènes et les cellules, assimilés sous le coup de la colère à des gésiers de poulets, la cour semble n'avoir pas vraiment hésité :

* Directeur de recherche au CNRS.

(1) Aux Etats-Unis, l'arrêt publié représente l'opinion de la majorité des juges, mais on publie toujours à la suite l'éventuel point de vue de la minorité, qualifiée de « *dissidente* » (« *dissent opinion* »).

Cette vie qui devient marchandise

reproduction adoptées par la Société américaine de fertilité, *« la plus vorace des chèvres n'aurait pas écrit un manuel de jardinage plus permissif ! »* (7). Le barrage de la morale face aux valeurs marchandes paraît bien dérisoire. Une question relevant de la démocratie politique est confiée à des instances sous influence de techniciens, juristes, économistes, biologistes, spécialistes de la propriété industrielle et bio-éthiciens qui, *« en travaillant au coup par coup risquent d'établir des précédents dangereux »*, comme l'écrit justement *The Economist* en conclusion de son dossier consacré aux biotechnologies (8). Cet article examine l'engrenage qui conduit à créer par des voies détournées un état de fait qui ouvre la boîte de Pandore de la propriété du vivant.

En 1978, Ananda Chakrabarty, ingénieur à la société General Electric, dépose une demande de brevet sur une bactérie du genre *Pseudomonas* dans laquelle ont été introduits au moins deux plasmides. Selon l'inventeur, cette bactérie *serait capable de dégrader* une grande partie des composants du pétrole brut et pourrait être utilisée à dépolluer les effluents pétroliers ou pour lutter contre les marées noires. Après une série de jugements contradictoires qui tiennent en haleine les milieux concernés, l'affaire vient devant la Cour suprême des Etats-Unis, qui accorde le brevet par une majorité serrée de 5 voix contre 4.

Cet arrêt est l'aboutissement d'une longue marche commencée il y a plus de cent ans avec le brevet accordé à Louis Pasteur pour une culture biologiquement pure de levure. Ce brevet couvrait le *micro-organisme*, mais il resta longtemps un cas isolé, les juristes s'accordant pour considérer qu'un micro-organisme étant un produit naturel il ne pouvait être breveté. Seuls les *procédés* de culture pouvaient l'être. Dans la mesure où la protection des seconds permettait d'assurer celle des premiers, un tel compromis satisfaisait les parties prenantes.

Mais qu'en est-il lorsque le procédé est le même, et la souche de micro-organisme différente ? En 1974 et de nouveau en 1975, la cour d'appel des brevets statue que l'utilisation d'un micro-organisme inconnu dans un procédé ancien peut faire l'objet d'un brevet. Cette décision avait été elle-même *précédée par une série de pas imperceptibles*, le premier, en 1949, étant le dépôt « historique » (9) d'un échantillon du micro-organisme fabriquant la chlorotétracycline auprès d'un laboratoire public de recherche. Pourquoi « historique » ?

L'incapacité du législateur

Le droit de brevet repose sur le principe fondamental que la protection de l'inventeur implique la description complète de l'invention de façon que toute personne qualifiée puisse la reproduire et l'utiliser. Mais lorsque l'invention implique l'utilisation d'un organisme vivant, la description détaillée de l'invention peut ne pas suffire *quelles que soient l'habileté ou les qualifications de l'expérimentateur. L'organisme vivant doit donc être lui-même disponible*, d'où le règlement du bureau des brevets exigeant son dépôt *dès la demande de brevet.*

Ainsi, un règlement administratif résout un problème dont l'origine se trouve dans le caractère fondamental du vivant — il est imprévisible parce que, justement, il vit. Il est fondamentalement rebelle au droit de brevet tel qu'il a été élaboré. *Un organisme vivant parfaitement brevetable devrait être parfaitement mort !*

Ce qu'une loi ne peut faire est fait par un règlement, qui devient à son tour le point de départ de développements juridiques. En 1970, la légalité du règlement du bureau des brevets sur le dépôt du micro-organisme au moment de la demande de brevet est remise en question. La cour d'appel des brevets statue qu'il suffit que le micro-organisme soit disponible *au moment où le brevet est accordé*. En s'opposant au bureau des brevets sur le point secondaire du règlement (le moment du dépôt), elle confirme paradoxalement la légitimité de l'entreprise que poursuit le règlement. Dès lors, la voie est ouverte qui conduit la cour d'appel des brevets à reconnaître comme brevetable, d'abord un procédé ancien pourvu que le micro-organisme soit nouveau, puis dans l'affaire Chakrabarty, le micro-organisme lui-même.

L'élaboration d'une protection de l'inventeur en matière de variétés de plantes cultivées a posé exactement le même problème résolu selon les mêmes méthodes (10). Au cours des années 10, on refuse aux sélectionneurs de plantes le droit de breveter leurs obtentions. La raison *juridique* invoquée — l'impossibilité de reproduire l'invention quelle que soit la précision de sa description — est *logiquement* absurde puisqu'il suffit de semer l'obtention pour la reproduire et l'utiliser ! Les sélectionneurs se tournent alors vers l'Etat qui, par une série de décrets et d'arrêtés pris en application de la loi de la répression des fraudes (!), crée *de facto* cette protection dès 1928.

En confirmant la décision de la cour d'appel des brevets, la Cour suprême est consciente qu'elle transgresse un tabou. Elle s'en justifie : *« On nous dit que les recherches génétiques et les développements technologiques qui en découlent peuvent étendre la pollution et les maladies, qu'il peut en résulter une perte de la diversité génétique et que la pratique peut tendre à déprécier la valeur de la vie humaine. Ces arguments sont très forts, même s'ils sont présentés avec passion. Ils nous rappellent qu'aujourd'hui l'ingéniosité humaine n'est pas capable de contrôler les forces qu'elle a créées — et que parfois, il vaut mieux, avec Hamlet, « supporter les maux qui nous accablent que voler vers d'autres que nous ignorons. »* En l'occurrence, la Cour n'a pas suivi la recommandation du seigneur d'Elseneur.

Le retentissement de cette décision a été immense *« par son effet psychologique sur le monde des affaires, c'est-à-dire sur ceux qui investissent le capital dans la recherche ou la construction des usines »* (11), parce qu'elle démontre un changement d'attitude de la Cour en matière de brevets. *« En prenant une décision sur une question mineure,* [la cour] *a eu un large impact international dans le domaine entier de la biotechnologie »* (12). Les offices canadiens et japonais des brevets emboîtent immédiatement le pas, suivis par la plupart des pays, *selon les mêmes méthodes*, c'est-à-dire au coup par coup, par des voies purement techniques.

Pourtant, l'un des considérants de la Cour mérite qu'on s'y arrête : il affirme que le droit de brevet est rédigé de façon large et que *l'incapacité du législateur de prévoir une évolution technologique donnée ne peut pas, en soi, être un obstacle au brevet.* La Cour rejette *« l'argument avancé par le bureau des brevets et le gouvernement selon lequel elle devrait avancer avec précaution dans des domaines que le Congrès n'avait pas prévus »* (13). Si le pouvoir judiciaire peut aux Etats-Unis intervenir dans des domaines qui ailleurs relèveraient du législatif, des pays de tradition juridique différente doivent-ils suivre aveuglément la Cour suprême ? Qui doit prendre la décision *politique* majeure d'étendre au vivant le droit de brevet : le citoyen ou ses représentants, ou bien des bureaux ou des tribunaux ? Et si l'internationalisation de la production et des échanges demande de mettre en œuvre des règles communes, le projet de directive de la CEE *(encadré ci-dessous)* est-il une simple affaire technique ?

L'élargissement du droit de brevet au vivant devient partout l'affaire de bataillons de juristes commandités par les grandes firmes pharmaceutiques et chimiques pour définir un droit *ad hoc* adapté au partage des marchés qu'elles veulent s'assurer en fonction des développements scientifiques, techniques et économiques. On peut trouver une maigre consolation dans le fait que la Cour suprême a pris sa décision par une majorité fragile, que le renouvellement des juges peut l'amener à rétrécir, voire à fermer, la brèche qu'elle a ouverte, particulièrement si les développements actuels touchent à la personne humaine, c'est-à-dire à des droits constitutionnels. Mais la Cour est libre d'intervenir ou pas — il faut simplement que trois membres acceptent de se saisir d'un cas — et elle ne le fera que si elle juge l'occasion favorable, et presque certainement sur un point mineur et bien défini (14). En attendant, une situation de fait se crée — partout.

Comme pour les plantes, dans deux ou trois décennies, le législateur entérinera une pratique sur laquelle ni lui ni le citoyen n'auront exercé de contrôle. En France, la loi sur la protection des obtentions végétales, cette première brèche dans le principe de non-brevetabilité du vivant, fut adoptée en juin 1970 par un Parlement unanime. Quant au Plant Protection Act, il fut voté par le Congrès des Etats-Unis le 24 décembre 1970.

En bref, où se trouve dans tout cela la démocratie ?

JEAN-PIERRE BERLAN.

(7) Erwin Chargaff, « Engineering a Molecular Nightmare », *Nature*, vol. 327, 21 mai 1987, p. 200. En démontrant à la fin des années 40 que les bases de l'ADN sont dans des rapports constants, Chargaff a joué un rôle crucial dans les travaux qui conduisirent au modèle de l'ADN de Watson et Crick de 1953.

(8) *The Economist*, « The Genetic Alternative », 30 avril 1988, p. 18.

(9) Albert P. Halluin, « Patenting the Results of Genetic Engineering Research : an Overview », in *Banbury Report*, Cold Spring Harbor Laboratory, 1982. A. Halluin est « senior attorney » (avocat) d'Exxon.

(10) Cf. Marie-Angèle Hermitte. *Histoire juridiques extravagantes — La reproduction végétale*, in Bernard Edelman et Marie-Angèle Hermitte. *L'Homme, la Nature et le Droit*, Christian Bourgois, Paris, 1988.

(11) Halluin, *op. cit.*, p. 71.

(12) Pour une remarquable analyse « à chaud » de l'arrêt Chakrabarty, prenant en compte certains développements juridiques propres aux Etats-Unis, en particulier le *Plant Patent Act* de 1930, *cf.* : Bernard Edelman. *Vers une approche juridique du vivant*, recueil Dalloz-Sirey, 1980, 43e cahier, p. 329-332, reproduit dans *l'Homme, la Nature et le Droit, op. cit.*

(13) Halluin, *op. cit.* p. 83.

(14) *Ibid.*, p. 83.

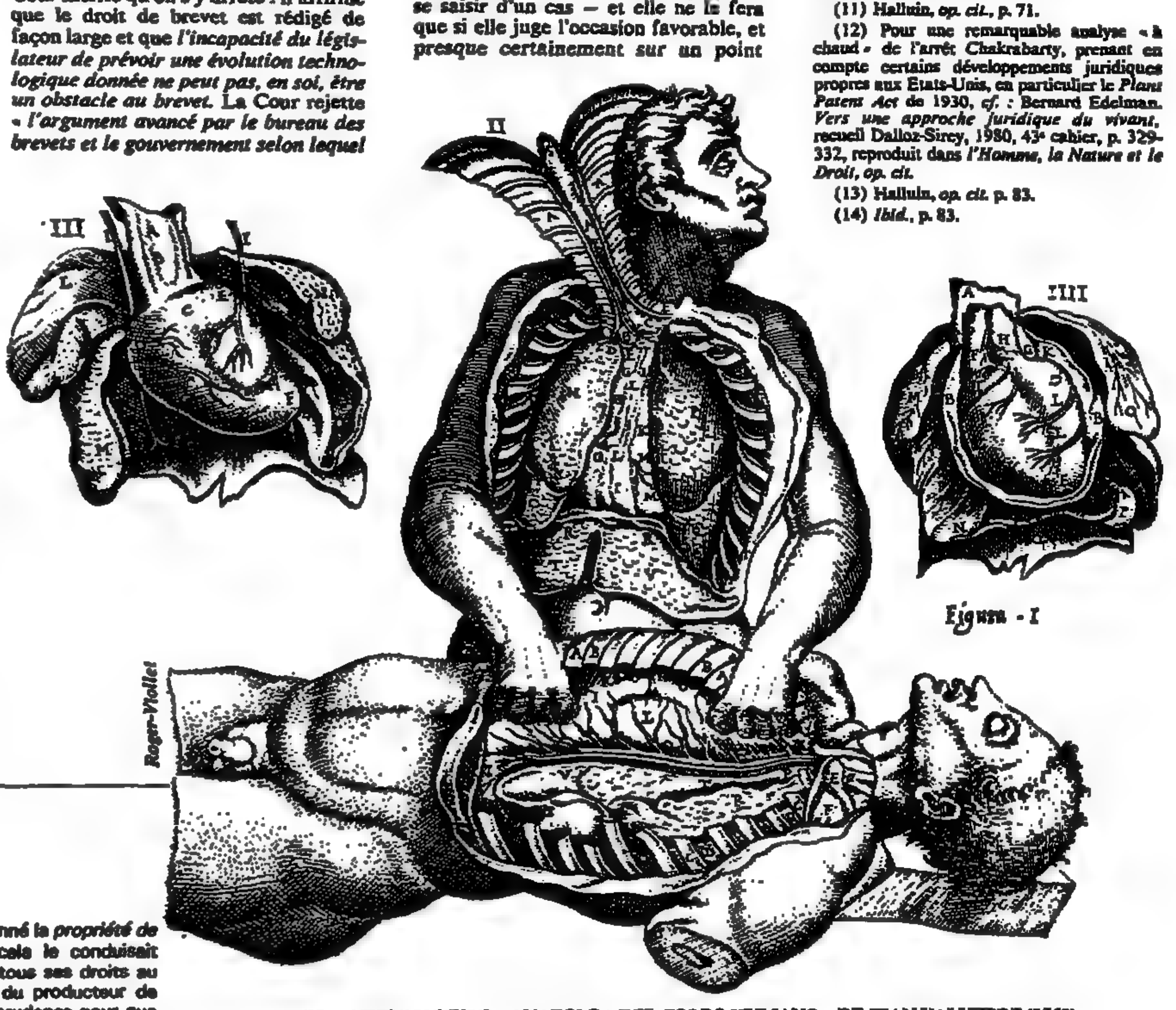

PLANCHE DU LIVRE « ANATOMIA DEL CORPO HUMANO » DE JEAN VALVERDE (1560)
Peut-on vendre ses reins, ses poumons, son cœur ?

Diabolique notion de droit de propriété

tout peut faire l'objet d'un droit de propriété, dès lors que l'on peut exercer sur l'objet un droit non *limité d'usage, de contrôle et de disposition. A vrai* dire, on peut s'étonner que cette affirmation n'ait pas été plus discutée, car il est difficile d'admettre que l'on a un *droit* d'usage sur les produits de son corps — on en use tout simplement, — et encore moins un *droit* de contrôle : qui a jamais contrôlé ses organes et ses substances ?

Il y a là une folie de l'appropriation de soi-même, typiquement contemporaine ; on est aujourd'hui propriétaire de son image, et même de sa silhouette ; le juge américain a admis que l'on était propriétaire de ses excréments, interdisant ainsi à la police d'effectuer des contrôles sur des excréments trouvés à l'hôpital et recélant des récipients renfermant de la drogue. Cette vision qui se veut protectrice d'un homme, veillant jalousement sur ses gènes, ses fèces et ses photos, n'est-elle pas l'image d'une folie régressive de l'individu qui s'enroule sur lui-même pour se défendre d'un environnement technique auquel il est incapable de résister ?

Gratuité et droit moral

De plus le droit de propriété n'est pas protecteur ; sauf exceptions législatives dont la multiplication tendrait à vider le concept de propriété de son contenu, le droit de propriété permet au propriétaire *de garder son bien pour lui, mais aussi de le* vendre. La décision des juges de Californie revient donc, comme le montre l'opinion furieuse du juge dissident, à *confirmer un processus qu'il sera difficile d'arrêter* : le droit de propriété aboutit inéluctablement à la constitution d'un marché des produits du corps, qui légitimera un marché des organes, un marché des fœtus et des enfants, comme les affaires des mères porteuses en ont déjà montré la voie aux Etats-Unis (Baby M : New-Jersey, 1988, 537 17-2d 12227). Entre les désirs légitimes d'organes ou d'enfants et une offre parfois « idéaliste » mais qui émane malgré tout des plus pauvres, l'opinion dissidente fait remarquer qu'il y a toujours place pour « *l'intermédiaire qui, par l'argent, équilibre l'offre et la demande* ».

Le paradoxe du droit de propriété, protecteur/destructeur, est bien connu des juristes européens : quand, en 1793, le législateur révolutionnaire a voulu donner à l'auteur d'œuvres artistiques la suprême récompense, il lui a donné la *propriété de ses œuvres*, sans réaliser que cela le conduisait *naturellement à se dépouiller de tous ses droits* au profit de l'éditeur et, plus tard, du producteur de cinéma. Il fallut un siècle de jurisprudence pour que les juges rattrapent les effets de cet aveuglement, en créant en faveur de l'auteur un *droit moral, inaliénable et imprescriptible*, qui lui permet de rester le gardien de l'intégrité de son œuvre, même après l'avoir vendue. Pour n'avoir pas accédé au droit moral, les Etats-Unis connaissent les films coupés, refaits, coloriés, contre l'avis des auteurs et des acteurs. Un peu de culture historique aurait donc permis de reconnaître aux patients un droit de suite, sorte de droit moral sur les produits de leur corps, *sans les précipiter dans les affres du propriétaire* exploitant son corps comme un gisement.

C'est de l'idée d'un tel droit moral que s'inspire le Conseil d'Etat français en la matière ; l'étude qu'il a publiée en 1988 prévoit que les patients doivent donner leur consentement à toute utilisation des produits de leur corps. S'ils consentent, ils en disposent *gratuitement* en faveur de la communauté des vivants. En revanche, les industries tirant profit de ces ressources *naturelles gratuites* devraient reverser une part de leurs bénéfices à la recherche. On préférerait évidemment que le reversement ait lieu en faveur des oubliés de la technologie : aide aux grands handicapés, aide au quart-monde...

Puisse ce texte, qui tranche avec la plupart des solutions contemporaines, *ne pas perdre sa valeur* humaine dans le projet de loi qui, semble-t-il, devrait être très prochainement déposé devant le Parlement (2).

MARIE-ANGÈLE HERMITTE.

(2) Sur ces questions, lire :

— *L'Homme, la Nature et le Droit*, présenté par Bernard Edelman et Marie-Angèle Hermitte, Christian Bourgois, Paris, 1988.

— « Sciences de la vie. De l'éthique au droit. » Etude du Conseil d'Etat, La Documentation française, 1988, nº 4855.

— Un article topique portant partiellement sur le corps, marché d'organes, de M.S. Willick, dans *les Cahiers STS*, nº 12.

— Marie-Angèle Hermitte : « Le corps hors du commerce, hors du marché », in *Archives de philosophie du droit*, Sirey, Paris, 1988.

Bruxelles, horizon 1991

QU'EN est-il aujourd'hui de la brevetabilité du vivant en Europe ? On admet en général la brevetabilité des composants de la matière vivante — fragments génétiques, composés cellulaires etc., — mais on refuse expressément celle des êtres complexes — *variétés végétales et races animales*. Il n'y a aucun droit exclusif sur les races animales. *Par contre, les variétés végétales peuvent être protégées, non par un brevet, mais par un certificat d'obtention végétale.* Le détenteur du certificat *dispose d'un droit exclusif de production de la variété*, de la même manière que s'il avait un brevet ; mais toute personne a un libre accès gratuit à cette variété protégée, pour la retravailler. S'il arrive à en sortir une nouvelle variété, distincte de la première, il pourra la faire protéger à son tour, sans rien devoir payer au détenteur de la variété de base. *L'accès à l'information génétique est donc juridiquement libre.*

Qu'en sera-t-il demain ? Tout devrait changer rapidement, car la direction industrie de la Commission de Bruxelles veut faire adopter une directive obligeant les législateurs nationaux à intégrer, avant le 31 décembre 1990, un principe de *brevetabilité généralisée de la matière vivante.* Si tout se passe selon le calendrier prévu, la directive sera adoptée courant 1989, et laisserait aux Douze un peu plus d'un an pour mettre leurs législations sur les brevets en conformité avec les principes qu'elle énonce. *Sans aucun débat démocratique* puisque la mise en conformité des législations est obligatoire, les Douze verront donc basculer leurs *législations vers une brevetabilité généralisée de ce qui s'appelle désormais la « matière vivante »*. On aura alors l'un des premiers modèles purs de législation de *lobby*.

Les principes généraux de la directive peuvent être ainsi résumés : tout est brevetable, depuis le *fragment le plus étroit — micro-organismes, parties de variétés végétales et animales*, — jusqu'aux concepts les plus larges du monde vivant — espèces, groupes, familles, genres. Tous les procédés faisant intervenir l'activité de l'homme dans le cadre d'une technique microbiologique sont brevetables, même s'ils utilisent en même temps un matériel vivant existant dans la nature. Tous les produits directement obtenus avec ces procédés sont brevetables. Cette règle du droit des brevets a pour conséquence le fait que les variétés végétales et les races animales apparemment exclues de la brevetabilité ne le seront pas, en fait, en tant que produits de procédés brevetables.

A l'origine, le *lobby* du brevet voulait qu'il n'y ait aucun accès aux produits protégés. C'était nier l'essence de la matière vivante qui, pour donner un individu nouveau, a besoin de géniteurs. Il y eut donc transaction. Il n'y aura plus de libre accès gratuit au pool génétique mondial comme autrefois, mais un accès *contrôlé et payant*, puisqu'il faudra demander, pour exploiter une nouvelle invention dérivée du matériel protégé, une licence au détenteur du brevet. Celui-ci ne sera tenu de l'accorder qu'au bout de trois ou quatre ans d'exploitation selon les cas.

Tout un système s'écroule ainsi, par une irruption massive des habitudes juridiques de l'industrie dans la sphère de l'agriculture. Aucun débat n'a été engagé, aucun contre-pouvoir ne s'est levé, tout est en train de se faire dans un mélange d'indifférence, d'inconscience et de fatalisme.

M.-A. H.

Supplément

L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE A 25 ANS

Cette année, l'Office franco-allemand pour la jeunesse fête son 25e anniversaire. Créé à la suite du traité de coopération franco-allemand signé le 22 janvier 1963, l'OFAJ a, depuis lors, permis à plus de 5 millions de jeunes français et allemands de participer à quelque 130 000 programmes. Henri Menudier, professeur à Paris-III, relate ci-dessous le rôle exemplaire de l'Office dans le cadre des échanges de jeunes en Europe.

Du 7 au 9 décembre, l'Office franco-allemand pour la jeunesse organise à la cité universitaire de Paris et à la Sorbonne un grand colloque destiné à dresser le bilan de ses activités vingt-cinq ans après sa création et à préciser ce que pourrait être son orientation au cours des années à venir. Il ne fait pas de doute aujourd'hui que cet office est considéré comme une réussite exemplaire, comme un des plus beaux fleurons de la coopération franco-allemande. En vingt-cinq ans, plus de cinq millions de jeunes ont participé à quelque 130 000 programmes. Depuis 1976, l'Office accueille des jeunes des autres pays de la Communauté, montrant *le lien étroit qui existe entre la* coopération franco-allemande et l'intégration européenne. Cette œuvre importante a été poursuivie malgré un recul sensible des moyens budgétaires. La dotation globale de l'OFAJ atteignait, en 1963, 40 millions de deutschemarks ce qui représentait alors 50 millions de francs français. Comme le franc s'amenuise face au deutschemark, la part allemande diminue pour respecter l'égalité des versements. Le gouvernement allemand ne verse que 18 millions en 1969 et 13,1 millions en 1977, alors que la contribution française n'augmente de nouveau qu'à partir de 1978. Toutefois, le vote de la loi de finances pour 1983 octroie de nouveaux moyens budgétaires à l'Office. Par décision des deux gouvernements, l'OFAJ enregistre pour la première fois une augmentation sensible de ses fonds budgétaires, qui atteindront 40,5 millions de deutschemarks, soit plus de 136 millions de francs.

L'hommage appuyé du président de la République, François Mitterrand, le 22 janvier dernier, lors du vingt-cinquième anniversaire de la signature du traité de l'Elysée, a été remarqué. « *L'inspiration du traité de 1963 était juste, qui faisait de la connaissance réciproque un moyen de surmonter les préjugés et les rancœurs, et des jeunes les artisans de cette œuvre de longue haleine. L'Office franco-allemand pour la jeunesse, créé dans le sillage du traité, s'est attelé à cette tâche en mettant en contact cinq millions de jeunes des deux pays, en jumelant des milliers d'établissements scolaires, en multipliant les rencontres d'artistes, de sportifs, d'étudiants. Je crois urgent de redonner à l'Office franco-allemand pour la jeunesse, qui a fait ses preuves, les moyens d'une vitalité nouvelle, afin que les élans des deux dernières décennies ne retombent pas.* »

L'ampleur et la continuité des échanges de jeunes sont considérées aujourd'hui comme quelque chose qui va de soi. Or, sans s'attarder longtemps sur le passé, il convient de ne pas l'oublier afin de mieux apprécier l'importance des changements intervenus entre la France et l'Allemagne. Dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, des organismes spécialisés comme le Bureau international de liaison et de documentation (dirigé par le Père Jean Du Rivau), le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle (d'Alfred Grosser) et l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, pour ne citer que trois exemples parmi les plus significatifs, ont ouvert la voie à des échanges approfondis, en liaison étroite avec *les associations des mouvements de jeunesse*. Les échanges franco-allemands de jeunes connaissent une large ouverture d'ordre thématique et sociologique. Ils ne sont pas limités aux seuls étudiants.

Les accords culturels de La Celle-Saint-Cloud (23 octobre 1954) entre Pierre Mendès France et Konrad Adenauer se proposent déjà, du côté officiel, d'encourager le rôle décisif de la jeunesse dans l'œuvre de réconciliation et de coopération franco-*allemande. De nombreuses structures* d'échanges sont mises en place, une grande diversité d'expériences pédagogiques sont poursuivies de part et d'autre du Rhin. Au cours des années 450, des échanges franco-allemands de jeunes peuvent déjà être considérés comme une véritable école de l'esprit européen. Le général de Gaulle et le chancelier Adenauer sont tout à fait conscients de l'importance du travail réalisé. Aussi proposent-ils, dans le traité du 22 janvier 1963 *pour la coopération franco-*allemande, de créer un organisme destiné à développer et à promouvoir les échanges de jeunes, doté d'un fonds commun franco-allemand. C'est le seul organisme auquel le traité va donner naissance.

Les activités se présentent sous des formes très variées : voyages, rencontres, échanges, séminaires, séjours... L'Office touche les jeunes à travers leurs organisations et les jumelages en proposant des activités éducatives et de loisirs. Des appariements ont facilité l'ancrage dans le secteur scolaire et universitaire. Des échanges de jeunes professionnels ont pris une grande importance pour faciliter l'insertion dans le monde du travail. L'apprentissage de la langue du partenaire reste une préoccupation constante. Présent à cet égard dans le domaine extra-scolaire, l'OFAJ accorde une importance toute particulière à *tout programme linguistique pouvant parfaire et faciliter le succès* des échanges et des rencontres de jeunes français et allemands. La *formation des cadres*, la réflexion sur la pédagogie des échanges et l'information font partie des actions fondamentales.

Tout en respectant la pluralité des opinions, l'Office veut aider les jeunes à confronter leurs comportements, à relativiser leur propre norme de jugement, à avoir conscience de *leur identité, à accepter l'autre dans* son altérité, à s'informer, comparer et discuter, assumer les conflits, entreprendre des actions communes et à vivre ensemble. Il essaie d'aider les jeunes de France, d'Allemagne et des autres pays de la Communauté à se préparer pour assumer des responsabilités dans une Europe où les frontières nationales perdent leur importance.

Grâce à ses nombreux partenaires et à travers les activités les plus *diverses qu'il soutient*, l'Office a apporté une contribution essentielle à l'amélioration de la compréhension et de la coopération franco-allemande. les échanges de jeunes sont devenus un véritable champ d'apprentissage au service de la formation politique et sociale dans les deux pays. L'effet mobilisateur a touché de nombreux *domaines dans la société en France* et en Allemagne. L'Office sert d'exemple ou de référence pour la mise en place d'autres relations bilatérales en Europe ou pour la création de programmes multilatéraux d'échanges. Les responsables de la Communauté européenne ont compris que les échanges franco-allemands contri*buaient à mieux faire connaître* l'Europe et à intensifier la mobilité des jeunes.

L'accord portant création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse est signé le 5 juillet 1963 à Bonn par les ministres des affaires étrangères, Maurice Couve de Murville et Gerhard Schröder, en présence de De Gaulle et de Konrad Adenauer. Il s'agit d'une structure tout à fait originale. L'Office est en effet une institution binationale à caractère international, qui jouit de l'autonomie de gestion et d'administration. Il est administré par un conseil dans lequel les représentants des deux Etats français et allemand sont en minorité, la majorité revenant aux représentants du secteur associatif et aux personnalités qualifiées. L'organe d'exécution du conseil d'administration est le secrétaire général (actuellement M. Daniel Groscolas), *assisté d'un secrétaire général adjoint de l'autre nationalité* (M. Gert Hammer). De 1963 à 1973, l'Office a travaillé sur le plan administratif selon le principe de la séparation nationale. Une véritable binationalité a, depuis, été mise en place à tous les niveaux.

L'Office subventionne des activités, mais il ne les organise pas directement sauf pour un nombre limité d'entre elles. Il travaille ainsi en liaison étroite avec de nombreux partenaires : associations de jeunesse et d'éducation populaire, de loisirs, de sport et d'échanges internationaux, organisations professionnelles et syndicales, établissements scolaires et universitaires, collectivités locales et comités de jumelage. Il les aides par son soutien financier, pédagogique et linguistique, par son expérience de réflexion sur les contenus des rencontres, par son action d'information et de conseil.

Les jeunes Français et Allemands sont tous concernés par ce travail car l'OFAJ s'adresse à tous les jeunes sans exclusivité. Les programmes dans leur grande majorité, sont destiné aux jeunes de quinze à vingt-cinq ans. En privilégiant cette tranche d'âge, l'Office incite tous les jeunes en formation, qu'ils soient scolaires, étudiants ou professionnels, à se préparer à la relation binationale et internationale dans une Europe en construction.

L'Office peut être considéré comme un des pivots de la politique de la jeunesse au niveau européen. Il pourra au cours des prochaines années faire profiter les programmes européens de son action exemplaire sur le plan bilatéral et multilatéral, notamment dans le domaine de la formation et du perfectionnement des animateurs des rencontres. Tout en conservant sa spécificité, l'Office va devoir s'adapter à un contexte européen nouveau.

En contact étroit avec ses partenaires, l'Office se prépare à entamer une nouvelle phase dans son histoire. 1992 représente à la fois un défi et une chance pour lui. Un défi dans la mesure où il ne faudrait pas que la multiplication des initiatives bilatérales et européennes relativisent sa mission, car le travail d'information et de formation franco-allemande au service de l'Europe reste plus que jamais indispensable. Une chance car l'Office a déjà effectué un important travail de sensibilisation et de formation des jeunes aux relations internationales et interculturelles, qui le *rend tout à fait capable de donner des* impulsions nouvelles. L'Office est un organisme au service de la jeunesse des deux pays. Il a su jusqu'à maintenant rester ouvert aux attentes et aux espoirs des jeunes.

L'Office a acquis une grande crédibilité en Europe, car les jeunes ont trouvé à travers lui une liberté *d'expression et une capacité d'écoute* qui permettent de prendre réellement en compte leurs préoccupations et leurs inspirations. Le secrétaire général, Daniel Groscolas, a clairement défini l'ambition de l'Office lors du dernier conseil d'administration, à Spire le 19 octobre. « *L'Office oppose la rencontre à la superficialité internationaliste. Il propose un échange d'idées sur les questions fondamentales de notre société. Il doit à la fois se donner un style attrayant pour les jeunes et favoriser le développement des consciences entre la France et l'Allemagne. L'apprentissage interculturel n'est pas seulement applicable au processus même de la compréhension franco-allemande, c'est aussi l'obligation permanente pour le conseil d'administration de vérifier les positions qu'il a arrêtées.* »

Comme toute organisation qui travaille, l'Office peut être et doit être critiqué. Certains lui reprochent la lourdeur de son administration. En réalité, l'Office est victime de son propre succès, car le recul de ses moyens financiers par rapport à 1963 ne le met pas en mesure de répondre *favorablement à toutes les demandes* qui lui sont adressées. Le mécontentement qui en découle prouve à lui seul l'utilité de l'Office ; celui-ci s'inscrit dans la perspective à long terme d'une amélioration substantielle des échanges franco-allemands dans le contexte européen. Pour assurer la pérennité de cette action, il est indispensable de continuer à former les nouvelles générations dans un esprit de large ouverture et de compréhension mutuelle.

Les critiques n'enlèvent rien à l'exemplarité d'une organisation, considérée à juste titre comme un modèle en raison de sa mission, de la structure de son conseil d'administration, de l'importance de sa dotation financière, de la pédagogie qu'elle a développée et des nombreux partenaires avec lesquels elle coopère. *Tous ces éléments ont donné une* grande efficacité au travail de l'Office qui, en rejetant la solution de facilité qui aurait été le tourisme pour jeunes, a su s'orienter dans une direction plus ambitieuse, celle de la connaissance, de la compréhension, de la solidarité et de la coopération ouverte par la génération des pionniers de la réconciliation.

HENRI MÉNUDIER,
Professeur des universités Paris III.

Henri Ménudier est l'auteur de l'ouvrage *l'Office franco-allemand pour la jeunesse*, paru dernièrement aux éditions Armand Colin. Spécialiste de l'Allemagne et des questions franco-allemandes après 1945, Henri Ménudier a rédigé le premier livre consacré à cette vaste expérience unique entre deux Etats.

L'auteur étudie les origines, les organisations, le développement des activités de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Il accorde une large place à la politique des domaines d'intervention de l'OFAJ qui, en l'espace de vingt-cinq ans, a permis à plus de cinq millions de jeunes Français et Allemands de bénéficier des échanges réalisés par ses partenaires. Henri Ménudier situe l'action de l'Office dans le cadre international, et insiste sur son exemplarité pour l'Europe, à l'heure du développement des échanges de jeunes des pays de la CEE.

REPARTITION DES PARTICIPANTS PAR PROFESSION / AUFSTELLUNG DER TEILNEHMER NACH BERUF
(tous secteurs d'échanges confondus) (Zusammenfassung aller Bereiche des Austauschs)

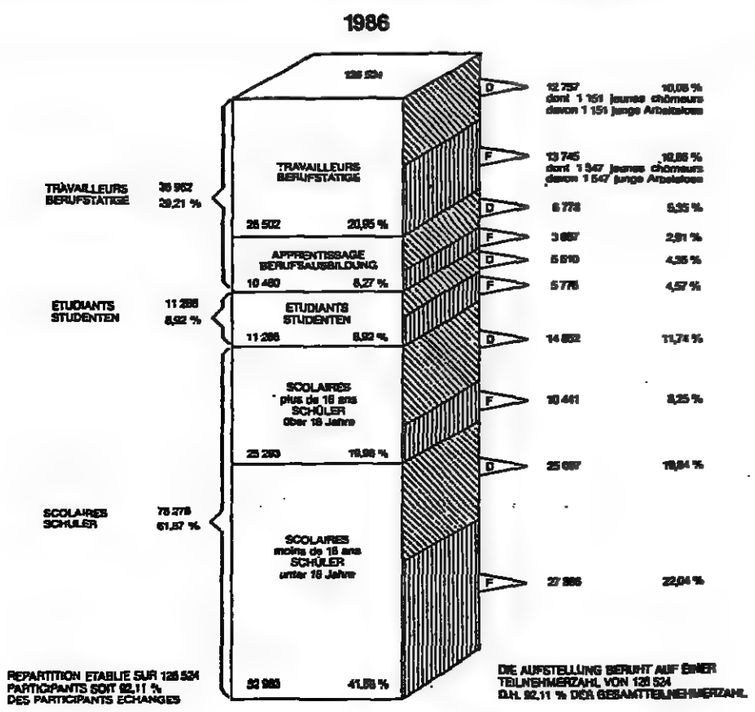

LES MISSIONS DE L'OFAJ

L'Office a pour objet de resserrer les liens qui unissent les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension mutuelle et, à cet effet, de provoquer, d'encourager et, le cas échéant, de réaliser des rencontres et des échanges de jeunes. Son action s'étend notamment aux domaines suivants :

a) Rencontres et échanges d'écoliers, d'étudiants et de jeunes travailleurs ;

b) Échanges à caractère socio-professionnel et technologique ;

c) Déplacements de groupes, manifestations sportives et de jeunesse ;

d) Colonies, centres et maisons familiales de vacances ;

e) Échanges et stages en vue de la formation de cadres sportifs et de jeunesse, entraînement commun pour les jeunes athlètes ;

f) Connaissance réciproque des deux pays par une action d'information, l'organisation de voyages et de séjours d'études, de séminaires, de manifestations artistiques et la rencontre de responsables d'organisations de jeunesse ;

g) Développement des institutions extra-scolaires qui se consacrent à la diffusion de la langue de l'un ou de l'autre pays ;

h) Enquêtes et recherches scientifiques dans le domaine de la jeunesse.

25 ANNÉES

- 22 janvier 1963 : signature du traité de coopération franco-allemand.
- 5 juillet 1963 : création de l'OFAJ
- de 1963 à 1973 : deux sections nationales à Paris/Versailles et Bad-Honnef.
- de 1973 à 1985 : regroupement de l'OFAJ à Bad-Honnef avec un bureau permanent à Paris.
- 1986 : siège à Bad-Honnef et un renforcement des structures à Paris.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

- *de 1963 à 1968 : M. François Altmayer.*
- *de 1969 à 1973 : M. Albrecht Krause.*
- *de 1974 à 1979 : M. Pierre Gril.*
- *de 1980 à 1983 : M. Reinhard Wilke.*
- *de 1984 à 1988 : M. Daniel Groscolas.*

POUR SE PROCURER LA BROCHURE « COMMENT PARTICIPER AUX ÉCHANGES FRANCO-ALLEMANDS (1988) », S'ADRESSER A L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE, 51, RUE DE L'AMIRAL-MOUCHEZ 75013 PARIS. - TÉL. : (1) 45-81-11-66.

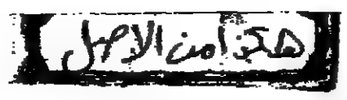

CONTESTER OU S'INTÉGRER ?

Les contradictions des « Verts » ouest-allemands

MÉDIATEURS institutionnels entre les citoyens et les instances dirigeantes, les partis politiques traditionnels sont en crise. Faible représentativité et fuite des adhérents, clientélisme et népotisme, langue de bois et pratiques politiciennes, leur légitimité est mise en cause dans les pays occidentaux et ailleurs. Or, s'ils sont indispensables au fonctionnement de la démocratie, l'avenir de celle-ci dépend largement de leur capacité à rénover leurs structures et leurs comportements. L'expérience originale des Verts ouest-allemands témoigne des difficultés de l'entreprise.

Par MARGARET MANALE *

Au cours des années 70, s'est développée en Allemagne fédérale une nouvelle culture, pacifiste et écologiste, en réaction contre les effets pervers de la société industrielle et les dysfonctionnements du régime politique. Dès l'origine, le caractère spontané des mouvements « écolopacifistes », leur opposition à la fois morale et radicale au comportement des responsables économiques et politiques se sont heurtés à un rejet des dirigeants ouest-allemands. C'est dans un climat de méfiance à l'égard de la politique traditionnelle que fut prise, en janvier 1980, la décision de créer un parti des Verts. En cas de succès électoral, le travail parlementaire de ce groupe anti-parti devait constituer le prolongement institutionnel des mouvements sociaux, avec lesquels il entretenait des liens privilégiés et dont il serait le porte-parole. Le « modèle vert » n'envisageait pas de substituer le parlementarisme à l'activisme des initiatives civiques et des groupes écologistes de base, mais de leur fournir une tribune supplémentaire, de leur garantir une audience dans les médias, favorisant une prise de conscience et une mobilisation accrues de la population tout entière.

Aujourd'hui, on compte 5 000 élus Verts dans les conseils communaux, environ 80 députés dans huit des onze *Landtage* (parlements des *Länder*), 44 au *Bundestag*, alors qu'existent au moins 3 000 « initiatives civiques » (*Bürgerinitiativen*), sur les problèmes de l'environnement et de la paix, et un nombre indéterminé d'autres groupes alternatifs, féministes, tiers-mondistes. Si l'efficacité de ces entreprises peut être mesurée au degré de réussite des actions engagées, il n'en est pas de même en ce qui concerne les interventions parlementaires. Les Verts ont obtenu un piètre résultat au cours de la dixième législature du Bundestag (1983-1987) : une seule de leurs propositions de loi a été votée, contre l'importation des tortues de mer. Certains députés du groupe évaluent les effets de leur « intrusion » au Bundestag à la modification du climat politique dans le pays et à la diffusion médiatique des idées de changement écologique radical. A l'opposé, les activistes de base estiment que le parti s'est laissé prendre au piège du parlementarisme, considéré comme un instrument de changement social. Ils le rendent responsable de l'immobilisme croissant de la base, de l'« *encadrement et de la neutralisation de la gauche oppositionnelle* (1) » en Allemagne fédérale. Après leurs succès électoraux, les Verts sont-ils restés fidèles à leur option primitive : être un parti différent, médiateur entre les « nouveaux mouvements sociaux » et le système institutionnel représenté par les parlements ? Remplissent-ils cette fonction de manière satisfaisante en modifiant le jeu politique ?

En réalité, le projet Vert est fondé sur une contradiction, fatale pour l'avenir du parti : les mouvements sociaux de base, à partir desquels il était censé se constituer, se sont montrés dès le départ hostiles à l'idée d'une représentation parlementaire, méfiants à l'égard des nouveaux responsables qui étaient rarement des militants écolopacifistes, souvent d'anciens membres d'autres familles politiques, soupçonnés de vouloir saisir l'occasion de coiffer les mouvements écolopacifistes (2) en prenant appui sur un parti par ailleurs dépourvu de base militante : les Verts n'ont qu'environ trente mille adhérents. Mais, forts d'un électorat qui a dépassé les trois millions en janvier 1987, ils sont devenus un parti de mandataires et de fonctionnaires politiques (3). Pouvait-il intégrer dans le débat parlementaire les problèmes soulevés par les mouvements de base ? Les écueils de la voie représentative étant connus, les Verts insistaient sur la particularité de leur démarche : une « jambe libre » (*Spielein*) dans les parlements, une « jambe de soutien » (*Standbein*) dans les mouvements. Ainsi tentèrent-ils d'établir, moyennant un programme élaboré, une certaine convergence entre les deux.

Les statuts du nouveau parti favorisent le plus possible l'intervention de la base. La délégation de pouvoirs, faille inhérente à la démocratie moderne, est soumise à certaines restrictions : obligation pour les représentants de rendre leur mandat législatif après un maximum de deux ans (période désormais prolongée à quatre ans) ; interdiction de cumuler un mandat législatif et des fonctions de direction dans le parti ; égalité de statut et de salaires entre tous les collaborateurs.

Cependant, au fil des années, s'est constituée chez les Verts une catégorie de vedettes et de notables nationaux, qui font une carrière politique, passant d'un mandat parlementaire à des fonctions administratives dans le parti, circulant entre Bonn et les régions ; les promotions rapides, sans avoir à franchir les échelons, comme c'est le cas dans les partis établis, favorisent un individualisme outrancier.

N'ayant que peu de militants, les Verts parviennent difficilement à trouver le personnel nécessaire pour exercer les fonctions pour lesquelles le parti a reçu tant de mandats. Un manifeste de la tendance « réaliste » (*Realo*) (3), rendu public en décembre 1987, plaide pour une réforme des statuts qui « *aboutirait à une plus importante division du travail* (4) ». Le rétablissement de la hiérarchie des salaires étant accompli, on demande de parfaire cette adaptation au modèle pragmatique des partis établis, car « *nous ne devons plus nous permettre le luxe d'une organisation conçue d'après le modèle structural de la démocratie de base* (5) ». La notion de « mandat impératif » ne joue quasiment plus aucun rôle dans le fonctionnement des groupes Verts aux parlements où les partisans de la réforme s'accordent à considérer qu'« *un député ne doit rendre de comptes qu'à sa propre conscience et à ses convictions, et non pas à un parti* (6) ». Effectivement, les liens avec les groupes extra-parlementaires furent considérés dès 1985 comme « pragmatiques » : les uns recrutent une partie de leur électorat à partir des résultats du travail accompli par les autres (7). Ainsi, le rattachement des mandataires Verts à leurs mandants est réduit à la sanction électorale périodique.

En dépit de ces différences, une collaboration entre les élus et les groupes de base dotés de leur propre coordination peut se révéler fructueuse, si le travail dans les parlements ou dans les conseils municipaux tend à accroître les moyens permettant aux initiatives de base de mener leur action et d'exercer leur contrôle à partir des informations (dossiers et expertises) qui leur sont fournies.

« L'Etat, c'est nous »

SI les Verts semblent remplir leur rôle informatif dans les municipalités et communes, surtout en raison de leur engagement personnel et immédiat dans les affaires locales, plus on monte dans la hiérarchie parlementaire, plus la tentation est grande de se dégager de cette obligation au profit d'une auto-représentation médiatique.

Ici encore, la contradiction est fondamentale : alors que les Verts prétendent être un parti constitué selon les règles d'une démocratie de base, le lieu privilégié de celle-ci se trouve à l'échelon communal et non pas au Bundestag. Mais puisque, selon eux, la République fédérale n'est autre chose qu'une « *Mediendemokratie* », ce sont les médias qui reçoivent et diffusent les informations, créant à la fois l'événement et la vedette sur la scène nationale. Bref, c'est aux règles de la « démocratie en direct » qu'obéissent les députés Verts et non pas aux programmes de leur parti. En conséquence, le débat sur un point précis est le plus souvent lancé dans la presse avant que la question ne soit soumise à la discussion de la base.

L'approbation du parlementarisme médiatique va de pair avec le rejet des moyens violents. Excepté quelques esprits récalcitrants, auxquels on reproche de ne pas avoir une « *compréhension développée et positive* » de l'Etat (8), tous reconnaissent le monopole étatique de la force : « *L'Etat, c'est nous* », dit le député Antje Vollmer (9). Récusant explicitement « *alliances et collaboration avec des groupes pratiquant des formes d'action militante* (10) », les élus Verts réaffirment dans leur grande majorité leur foi dans la voie non violente, parlementaire, de résolution des conflits.

Or les activistes écologistes ne partagent pas tous cette orientation. En effet, depuis les années 70, l'extension des manifestations et des pratiques de désobéissance civique s'est accompagnée d'une répression policière accrue, le droit de manifester n'étant pas garanti explicitement par la Constitution. En conséquence, une ordonnance sur les devoirs de la police permet l'arrestation préventive de personnes désirant se rendre à une manifestation autorisée, et ce afin d'empêcher d'éventuels actes de violence et d'autres incidents menaçant l'ordre et la sécurité. Des contrôles d'identité à grande échelle aboutissent à répertorier à l'aide de l'informatique des contestataires de tout genre. L'arsenal juridique pénal de l'Etat permet même de sanctionner ceux qui appellent par pétition à un sit-in jugé illégal (11). Des actes de violence qui se produisent au cours de telles actions sont souvent l'expression d'une volonté d'autonomie face aux contraintes imposées d'en haut et exécutées par une police largement couverte du point de vue juridique.

Dans ces circonstances, il est évident que le parti des Verts privilégie le forum du *Bundestag*. Or la stratégie du groupe parlementaire obéit à l'esprit de la tendance majoritaire *Realo*. Ne se sentant pas tenu par un mandat impératif de défendre les positions adoptées dans le programme, il y apporte des révisions dans le but de démontrer sa capacité de compromis en vue d'une éventuelle coalition gouvernementale avec le Parti social-démocrate (SPD).

C'est surtout l'exigence spécifique des mouvements pacifistes qui pose un problème aux « réalistes » : la sortie de la RFA de l'OTAN. Il s'agit, selon l'ancien député Jo Mueller, d'une « *réaction anti-américaine qui n'a pas de fondement dans une politique de paix* (12) » et jugée « *inapte à faire l'objet d'un consensus majoritaire dans le pays* (13) ». En effet, le maintien de la RFA dans l'OTAN, et de la RDA parmi les Etats du pacte de Varsovie, serait une garantie que l'Allemagne ne deviendrait plus un champ de bataille (14).

Une troublante discrétion

LA deuxième revendication de l'écolopacifisme est l'arrêt rapide de la production d'énergie nucléaire. Jusqu'à présent, cette position a été maintenue par toutes les tendances du parti, même si une minorité était prête à s'aligner sur la position du SPD, qui propose d'échelonner la fermeture des centrales sur une période de dix ans. Cependant, le parti au niveau fédéral tout comme les députés restent absents sur le terrain des activités antiatomiques. Non seulement leur participation dans les comités d'organisation des actions et des manifestations est presque inexistante, mais ils laissent passer des événements faits sur mesure. Ainsi le dernier scandale concernant les entreprises de combustibles nucléaires Nukem et Alkem en Hesse a fourni l'occasion rêvée d'une mobilisation à la base que ni le parti ni ses députés n'ont su saisir (15).

En revanche, ils savent profiter des bruits médiatiques provoqués par les prises de position des partis établis et réagissent de plus en plus souvent à des thèmes lancés par ces derniers. Quand, par exemple, le social-démocrate Oskar Lafontaine a présenté sa position sur la semaine de trente-cinq heures, les défenseurs *Realo* d'une conception qui s'accorde parfaitement avec celle de Lafontaine (pas de compensation salariale pour les catégories supérieures) ont réussi à s'assurer une très large couverture médiatique.

Sur certains thèmes d'actualité, cependant, les députés Verts, quelle que soit leur tendance, observent une troublante discrétion. Dans le domaine des droits de l'homme, l'absence de déclarations sur le meurtre des Canaques en Nouvelle-Calédonie, ou sur les conditions de détention et d'audition des membres d'Action directe en France, contraste avec leur dénonciation zélée des arrestations abusives en RDA. Même s'ils ont inscrit à leur programme la reconnaissance inconditionnelle de l'« autre Allemagne », il n'en est pas moins vrai qu'un parti qui veut être le « *défenseur radical des droits de l'homme et des droits démocratiques étendus chez nous et ailleurs* (16) » se doit d'éviter le piège du conformisme intéressé.

Le parti des Verts fait-il vraiment preuve d'une capacité rénovatrice de la politique traditionnelle ? A-t-il aujourd'hui les moyens de servir de médiateur entre certains groupes de contestation et l'Etat ouest-allemand ? En fait, ce n'est plus à une base de révoltés, de marginaux, d'exclus de la société ouest-allemande que veut s'adresser le projet Vert, mais plutôt à ces « *jeunes créateurs d'une société prospère qui, sans expérience aucune de révolte, considèrent la normalité ouest-allemande comme tout à fait satisfaisante et qui gardent néanmoins une certaine distance « critique » par rapport à l'Etat... et à l'ensemble des problèmes écologiques* (17) ».

Il semble cependant que, face aux problèmes sociaux qui sont loin d'être résolus, le mouvement a déjà perdu sa force de contestation. Et si les notables et les leaders d'opinion qui le dirigent, engagés dans un processus parlementaire de plus en plus marqué, ne se livrent pas à une réflexion sérieuse sur leur rôle de porte-parole, ne faudrait-il pas conclure à l'échec du « modèle Vert » ? A eux de démontrer qu'ils disposent encore de ressources morales pour redresser une situation sans horizon !

* Centre d'études et de recherches internationales, Paris.

(1) *Tageszeitung*, 4 décembre 1987, p. 8.

(2) Lutz Mez, « Von den Bürgerinitiativen zu den Grünen », *in* Roland Roth, Dieter Rucht, éd. *Neue soziale Bewegungen in der BRD*, Campus Verlag, Francfort-sur-le-Main, New-York, 1987, p. 269-71.

(3) On peut distinguer, de gauche à droite, les tendances des *Fundis*, appelés également « écosocialistes », des *Neutralos* ou « bloc du milieu », des *Realos* et enfin des « écolibertaires ».

(4) *Frankfurter Rundschau*, 12 décembre 1987, p. 12.

(5) Hubert Kleinert, « Die Zukunft der Grünen: Linksoekologische Reformpartei », in *Blätter für deutsche und internationale Politik*, Cologne, n° 7/1987, p. 925.

(6) Daniel Cohn-Bendit, *Tageszeitung*, 21 février 1987.

(7) *Bayern im Herbst. Dokumentation*, éd. Trägerkreis « Herbstaktion gegen den atomaren Wahnsinn-Keine WAA », Nuremberg, 1987, p. 79.

(8) Cf. *Der Spiegel*, n° 44, 1987, p. 20.

(9) Devant le Bundestag, 14 novembre 1987.

(10) Communiqué du groupe des Verts au Bundestag, n° 1134/1987.

(11) *Süddeutsche Zeitung*, 14-15 mars 1988.

(12) Entretien non publié, juin 1987.

(13) Jürgen Schnappertz, « Nato Austritt oder Auflösung der Militärbündnisse – Ein politischer Gegensatz », in *Kommune* (Francfort-sur-le-Main), 1/1988, p. 59-62.

(14) J. Fischer, « Zwischen Wiedervereinigungsillusionen und NATO-Austrittfiktionen », in *Die NATO-Broschüre der Grünen*, Bonn, Hamburg, juillet 1988, p. 98.

(15) En janvier 1988, des journalistes découvrent un transfert illégal vers la Belgique de deux mille containers de déchets radioactifs, *Spiegel*, n° 2, 11 janvier 1988.

(16) *Wer wir sind und was wir wollen*, Bonn, 1987, p. 16.

(17) « Die Grünen sind am Ende », in *Pflasterstrand* (Francfort-sur-le-Main), n° 268/1987, p. 19.

...COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL... ANTICIPER L'ÉVÉNEMENT...

ABONNEZ VOUS

LE MONDE diplomatique

- Vous bénéficiez d'un tarif spécial
- Vous êtes certain de ne manquer aucun numéro
- Vous pouvez recevoir directement chez vous LE MONDE DIPLOMATIQUE dans le monde entier

Pour vous abonner, renvoyez le coupon ci-dessous ou par MINITEL 36.15 LEMONDE puis ABO

36-15 LEMONDE puis ABO

TARIF ABONNEMENTS	1 AN (12 numéros)	6 MOIS (6 numéros)
France, Andorre, Monaco	162 F	90 F
Etudiants (joindre photocopie de la carte)	120 F	70 F
ÉTRANGER VOIE NORMALE (toutes destinations)	225 F	125 F
VOIE AERIENNE		
• Europe, Pays du Maghreb	250 F	138 F
• Afrique, Proche-Orient, Moyen-Orient St-Pierre-et-Miquelon Sp85000 Dom	271 F	148 F
• Amérique du Nord/Sud, Comores, Madagascar Tom	313 F	169 F
• Asie, Australie, Océanie	343 F	184 F

Je m'abonne pour 1 AN ☐ 6 MOIS ☐

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ LOCALITÉ _____ PAYS _____

Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné de votre règlement en francs (ou en devises négociables en France)

LE MONDE diplomatique 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

DPL 417

Etudes en SUISSE

littéraires, scientifiques et économiques

Baccalauréat (séries A, B, C, D)
statut officiel de Collège et de Lycée français à l'étranger

Admission dès 10 ans. Aussi avec internat dès 15 ans.
Ambiance calme et studieuse. Excellents résultats.

Accès aux bourses officielles. Une grande école fondée en 1908

école lémania lausanne

3, ch. de Préville – CH-1001 Lausanne Suisse
Tél. 19-41/21/201501 – Fax 19-41/21/226700 – Télex 450600 ch

LA FRANCOPHONIE EN MAL D'IMAGINAIRE

En prélude au prochain sommet des pays ayant en commun l'usage du français, prévu à Dakar en mai 1989, la quatrième rencontre mondiale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), qui se tiendra à New-Delhi du 14 au 20 décembre, sera la dernière grande manifestation publique permettant de faire le point sur la situation et les perspectives du mouvement francophone. Un mouvement qui, pour ne pas échouer au cimetière des bonnes idées mort-nées, ne saurait très longtemps en rester au stade des velléités ou des mini-projets auxquels se résume pratiquement le bilan des précédents sommets de Paris et de Québec.

L'enjeu ? Rien moins que de donner du corps à un concept susceptible de se tailler un territoire dans l'esprit des hommes, au sein d'un système mondial où la conquête de l'imaginaire constitue le préalable à l'exercice de l'influence. La francophonie, où les motivations généreuses coexistent avec la défense de situations acquises, est, en effet, bien plus qu'un phénomène linguistique. Elle participe du politique, et c'est du politique que devraient venir la volonté et les moyens matériels de lui donner véritablement vie.

Sortir enfin des huis clos

Par BERNARD CASSEN

DANS son magistral essai de prospective technologique, *les Métamorphoses du futur* (1), Thierry Gaudin montre bien comment, à l'orée du vingt et unième siècle, l'identité et le pouvoir d'une nation comme la France ne se définissent plus par son emprise territoriale. Ils sont de moins en moins fonction d'intérêts économiques et stratégiques propres, en raison de l'intégration dans l'Europe et dans l'économie mondiale, et de plus en plus tributaires de ce qui est irréductible au sol, à l'industrie et à la finance : la présence culturelle, seule capable de « faire la différence » dans l'imaginaire des autres.

Et, dans cette optique, la francophonie, comme message culturel, ne sera viable que si elle parvient à se constituer en signes et en signaux originaux, dans lesquels tous ceux qui parlent français se reconnaissent et qui, surtout, soient aussi perçus comme tels par les tiers. L'entreprise n'en est qu'à ses prémices et rien n'est encore joué. Comme l'explique Mwatha Musanji Ngalasso *(voir son article page ci-contre)*, c'est en premier lieu aux Français eux-mêmes qu'il appartient, par leur réceptivité aux productions des autres francophones, *notamment du Sud*, de démontrer dans les faits qu'ils sont disposés à ne plus faire cavalier seul. Car il ne saurait y avoir plusieurs francophonies concurrentes dans un univers mondial déjà encombré de signes.

Ce nécessaire dépassement conceptuel doit d'abord être admis et intériorisé par les 300 000 professeurs de français du monde entier, que leur formation et leurs outils pédagogiques conduisent surtout à regarder vers la seule France. Sans cette reconversion qui, outre une forte volonté politique partagée par presque une quarantaine de gouvernements, réclamera des moyens matériels considérables, seuls disponibles dans les Etats les plus riches, il serait vain de préconiser un espace francophone.

Les fantassins-enseignants

Par leur dimension symbolique, les sommets des « pays ayant en commun l'usage du français » ont déjà fourni l'armature visible dont — médiatisation oblige — une idée a besoin pour s'inscrire dans les esprits (2). Mais cette bulle francophone sera très vite percée si elle se situe en lévitation par rapport à une francophonie réelle inexistante ou réduite à la portion congrue. Tel est bien l'enjeu majeur du troisième sommet prévu à Dakar en 1989 : s'il ne prend pas les mesures concrètes et de grande envergure en faveur de ses troupes de première ligne — les fantassins-enseignants — pour leur faire partager et diffuser le grand dessein qui, à n'en pas douter, constituera la trame des discours officiels, il sera inutile, voire dérisoire. La réalité finit toujours par l'emporter sur la politique-spectacle.

Les enseignants de français, s'ils en sont les propagateurs privilégiés, ne sauraient pour autant être les seuls dépositaires de la démarche francophone. L'enseignement n'est qu'un moyen pour une appropriation d'outils destinés à être utilisés individuellement et collectivement : une langue est avant tout faite pour exprimer quelque chose, et la finalité de la pédagogie ne se réduit pas à former des enseignants. Ingénieurs, chercheurs, techniciens, fonctionnaires, commerçants ont autant, sinon plus, à dire sur la langue qu'ils utilisent que les professeurs chargés de l'enseigner. Le français, pas plus que l'anglais ou le japonais, ne constitue une discipline scientifique comme la physique ou les mathématiques ; il les sous-tend toutes et appartient à toutes.

Cette évidence a déjà fait son chemin dans les instances rassemblant les professeurs de français : la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), qui, lors de son dernier congrès en juillet dernier à Thessalonique (3), a largement mis l'accent sur la dimension scientifique et technique ; les SEDIFRALE, sous-ensemble latino-américain de la FIPF, qui se réuniront en juillet 1989 à Belo-Horizonte au Brésil, et auront notamment pour thématique l'utilisation du français dans la production de l'histoire, de la politique, de la science et de la technique ; enfin l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), dont la quatrième rencontre, à New-Delhi, du 14 au 20 décembre, rassemblera elle aussi, autour des mêmes problématiques, chercheurs et universitaires du monde entier parlant le français sans pour autant nécessairement l'enseigner.

Une nouvelle dimension

Que, chez les usagers et opérateurs de terrain, le français sorte enfin du huis clos pédagogique, voilà bien une condition de sa légitimité et de son expansion. Que, dans les administrations centrales, il sorte également du huis clos des organismes et services spécialisés dans la francophonie est tout aussi indispensable, sauf à n'avoir rien compris au statut que cette nouvelle dimension peut donner à la France et à ses partenaires dans le monde. L'industrie, le commerce extérieur, la recherche et la technologie, sont aussi concernés que les affaires étrangères ou la culture. Sera-t-il plus difficile de mobiliser les fonctionnaires et les politiques que les universitaires ?

(1) Thierry Gaudin, *les Métamorphoses du futur*, Economica, Paris, 1988.

(2) Voir le dossier « Vaste chantier, chiches moyens : la francophonie », *le Monde diplomatique*, août 1987.

(3) Voir le supplément « L'enseignement du français à l'étranger », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.

L'Université des réseaux d'expression française

PRÉSENTÉ par l'AUPELF, le projet UREF (Université des réseaux d'expression française) a été adopté par le sommet de Québec en septembre 1987.

L'ambition de l'UREF est de tisser, dans la communauté universitaire francophone, la trame de réseaux qui permettent de préparer une « Université de la francophonie », organisant les échanges d'hommes, d'idées et de connaissances et facilitant, par le partage d'une langue, l'accès à l'information scientifique et technique du plus haut niveau. La méthode d'action repose sur la constitution de réseaux :

— réseaux institutionnels regroupant, sur la base des grandes disciplines (lettres, sciences, droit, médecine, etc.), les responsables d'établissements universitaires ;

— réseaux thématiques de recherche partagée rassemblant des chercheurs, des équipes, des laboratoires, des instituts de recherche, des composantes d'universités ou d'écoles, sur un thème.

L'UREF développe aussi une politique de soutien aux échanges d'enseignants et la mobilité des chercheurs (par l'attribution, notamment, de « bourses d'excellence »), l'édition et la diffusion de livres et de revues scientifiques, la circulation de l'information en élaborant des bases de données, en les diffusant par les nouveaux supports transportables, en facilitant l'accès aux différentes banques de données ainsi créées.

Dans sa collection « Universités francophones », l'UREF publie des manuels de haut niveau scientifique et vendus à des prix réduits : sont déjà parus un volume néphrologie et un manuel de comptabilité privée, ainsi que la réédition de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Par le programme « Bibliothèque minimale », l'UREF dote les bibliothèques universitaires des pays du Sud d'un fonds documentaire. Le programme « Viatique » a offert à plus de deux mille étudiants africains en fin d'études, particulièrement dans les disciplines médicales, les ouvrages de base indispensables à leurs débuts dans la vie professionnelle.

Les réseaux de recherche partagée déjà mis en place travaillent sur des thèmes tels que : paludisme, SIDA, biotechnologies, télédétection, circuits de financement et entreprenariat. S'y ajoutent d'ores et déjà des programmes comme génie parasécheresse, amélioration des systèmes post-récolte, maintenance.

Deux réseaux concernent plus spécialement les études françaises : « Lexicologie, terminologie, traduction » vise à mettre sur pied un « observatoire de la langue française » et à fournir des outils lexicologiques pour les industries de la langue ; « Littératures francophones » se propose de rassembler et de constituer des bases de données sur les littératures francophones.

JEAN-LOUIS JOUBERT.

SUNIST

64, rue du Creuzat
Parc d'affaires Saint-Hubert
BP 112 38081 L'Isle-d'Abeau
Cedex. Tél. : 16-74-27-28-10.

Créé en 1984 par le ministère de la recherche et des universités, le SUNIST, centre serveur national spécialisé, est installé à l'Isle-d'Abeau, entre Lyon et Grenoble, au cœur d'une des régions françaises les plus dynamiques, carrefour de l'Europe.

Disposant d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau, doté d'un matériel informatique puissant, le SUNIST a pour mission essentielle de favoriser la diffusion de l'information scientifique et technique au sein de la communauté scientifique, mais aussi en direction des grands secteurs de la vie culturelle, économique et sociale.

Au service de la communauté nationale, le SUNIST a manifesté une volonté d'ouverture par de nombreuses actions de coopération au sein de l'espace francophone.

— Favoriser la transmission de la connaissance au moyen de technologies nouvelles de communication.

— Partager notre savoir-faire dans les domaines de la conception et de la diffusion des bases de données.

— Participer à la mise en place de systèmes de communication nationaux et internationaux.

Tels sont les trois axes autour desquels s'articule notre action en faveur de la francophonie.

LISEZ PLUS LARGE

Afrique, Caraïbes, océan Indien

Une revue

Notre librairie

Etudes critiques, entretiens, notes de lecture sur les littératures francophones du Sud
- Ecrivains de langue française, guide de lecture
- Ile Maurice, Sénégal, Haïti, Guinée, Congo...

Des bibliographies

- 2 500 titres de littérature africaine
- 100 titres à lire absolument : Afrique, Caraïbes, Océan Indien.

Des expositions itinérantes

- de 30 à 50 panneaux illustrés
  - Littératures africaines
  - Théâtres d'Afrique noire
  - Littératures de l'Océan Indien
  - Littératures du Maghreb
  - Littératures des Caraïbes

CLEF : 57, bd des Invalides, 75007 Paris — Tél. : 47-83-14-37

25 vols par semaine d'EUROPE vers l'INDE dont 4 au départ de PARIS :

	Agence : 1, rue Auber	Tél. : 42.66.90.60
	Réservation :	42.66.13.72
	Télex : 210814	
	Fax :	42.66.22.02
AÉROPORT :	Charles de Gaulle - Terminal 1	48.62.70.00
NICE :	Park Hôtel : 4/6, Av. de Suède	93.87.83.25
LYON :	Galerie Sofitel : 20, quai Gailleton.	78.37.80.65

AIR-INDIA

L'indispensable coexistence avec les langues africaines

Par MWATHA MUSANYI NGALASSO *

EN Afrique, le français est une langue parlée (et écrite) avec plus ou moins d'aisance et de maîtrise, épousant, comme cela est normal pour des locuteurs non natifs, des sons, des mots, des accents et des rythmes divers dus à l'influence des langues maternelles.

Comment gérer la pluralité des langues, et notamment la coexistence du français et des langues africaines ? Comment créer un espace culturel et éducatif équilibré où les langues nationales trouvent leur juste place ? Comment rentabiliser au maximum l'enseignement d'une langue non maternelle, appelée à jouer un rôle considérable en tant que langue de travail, sans porter atteinte au développement des cultures nationales portées par les langues africaines ?

Cadre ou carcan ?

Dans les années à venir, les progrès de la langue française en Afrique dépendront de sa capacité à jouer un rôle décisif, non seulement comme moyen de communication national, international et interafricain, mais aussi et surtout comme facteur réel de développement dans les domaines de l'éducation, de la science, de la technologie, de l'économie et de la vie sociale ; ils dépendront également de l'accueil que les francophones du Nord réserveront aux productions littéraires, artistiques et scientifiques en provenance des pays du Sud. Il faut instaurer un dialogue des cultures, et d'abord un dialogue des langues, dans des conditions à la fois réalistes et acceptables, en évitant la diffusion à sens unique, appauvrissante pour tous. Au-delà des discours et des « grandmesses » francophones, la véritable coopération entre les peuples trouve son fondement dans le respect mutuel, l'échange, la solidarité agissante.

La francophonie est un concept chargé d'ambiguïtés, et c'est à juste titre que l'on se demande si elle est un simple effet de mode, donc éphémère, ou si, au contraire, elle traduit une aspiration profonde, un mouvement du cœur et de l'intelligence appelé à durer, donc susceptible de changer véritablement la vie des peuples parlant français, entièrement ou partiellement, en termes de progrès économique et social. Est-elle un cadre ou un carcan ? Pour mieux comprendre la nature de l'interrogation, du moins en ce qui concerne le continent africain, préoccupé de son développement mais craignant toujours pour son identité culturelle fortement fragilisée par des décennies d'occupation étrangère, il est sans doute utile de ne perdre de vue ni les conditions historiques ayant permis l'implantation de la langue française ni le contexte social et psychologique dans lequel elle évolue aujourd'hui.

La relation de l'Afrique à la langue française est récente (environ un siècle) mais déjà complexe et problématique. Héritage de l'ordre colonial, le français est la langue officielle d'une vingtaine d'Etats, c'est-à-dire la langue de l'administration, de la justice, de la grande presse et de l'enseignement à tous les niveaux. Ce n'est pas une langue étrangère ordinaire car, pour beaucoup, elle constitue le moyen le plus sûr d'accès au savoir et au pouvoir, donc d'ascension sociale. Langue dominante juridiquement mais minoritaire sociologiquement (puisque parlée par moins de 10 % de la population), elle pose au pédagogue un problème sérieux : doit-elle être utilisée comme véhicule exclusif de l'enseignement, surtout dans les premières années de scolarisation ? Langue non ethnique, elle se présente, dans les situations plurilingues qui sont la règles dans les Etats africains, comme un facteur possible d'unification nationale. De là, à la fois, sa puissance et sa fragilité, son incontestable prestige et son incroyable impopularité. De là, aussi, cette attitude apparemment contradictoire des Africains à son égard, mélange feutré d'attirance et de méfiance, voire d'amour et de haine.

De son origine coloniale et de son prestige passé, le français a gardé quelques attributs caractéristiques : un vague esprit de domination et un grain d'intolérance entretenus, depuis Rivarol, par la certitude de sa supériorité intrinsèque sur les autres langues, notamment celles du tiers-monde, et, malgré quelques expériences africaines — pas toujours heureuses, — en matière de politique linguistique, le sentiment de sa pérennité sur le continent noir. L'exploitation, consciente ou inconsciente, de ces mythes et préjugés est à l'origine de nombreuses querelles autour de la francophonie ; elle n'a pas rendu facile une solution juste et raisonnable du problème linguistique dans nombre d'Etats africains, pas plus qu'elle n'a favorisé, là ou ailleurs, une expansion spectaculaire de la langue française. Il est vrai cependant que, passé le temps de la défiance et de la suspicion réciproques, on en est arrivé aujourd'hui à une vision plus équilibrée des rapports entre les cultures et les langues à l'intérieur même de la francophonie : la diversité culturelle et le droit des gens à la langue, à commencer par la langue maternelle, sont enfin reconnus comme une des bases raisonnables du dialogue entre les peuples.

On s'aperçoit, du même coup, qu'il est vain de vouloir justifier la place du français en Afrique par l'argument du nombre et de la qualité des langues locales dont certaines, comme le kiswahili, le haoussa, le lingala, le sango ou le wolof, s'affirment, face aux langues de grande expansion mondiale, comme des moyens majeurs de communication, en particulier dans les milieux urbains. Ce qui paraît le plus intéressant à analyser, c'est sans doute moins la complexité objective des situations linguistiques africaines que la manière dont celles-ci sont gérées par les Etats, dans l'exercice de leur souveraineté, eu égard aux intérêts de leurs peuples respectifs. Au demeurant rien ne prouve que l'utilisation d'une langue unique, fût-elle une langue mondiale, si elle favorise la cohésion nationale, soit une garantie de démocratie ou, tout simplement, de transparence de l'Etat.

Par le canal de l'école

Le français en Afrique est-il une langue étrangère ou une langue seconde ? C'est une autre fausse querelle. Disons qu'il est l'une et pas toujours l'autre ; que, dans tous les cas, et c'est la seule chose qui importe vraiment du point de vue de sa didactique, il est une langue non maternelle pour la grande majorité de ceux qui l'apprennent, presque exclusivement par le canal de l'école. Cela devrait suffire à fonder son enseignement sur une méthodologie appropriée et conséquente, qui tienne compte des besoins réels plutôt que supposés des usagers africains.

Existe-t-il un « français africain » ? Evidemment non, si on la conçoit comme une langue ou une variété de langue spécifique et uniformément distribuée sur l'ensemble d'un continent caractérisé par une extrême diversité géographique, culturelle et donc linguistique. Le français pratiqué en Afrique n'est pas une langue à part, car il ne possède ni l'autonomie ni l'autochtonie suffisantes pour le distinguer ou le séparer du français général. Il n'est pas davantage à confondre avec la variété pidginisée, corrompue, produite exclusivement par des non-lettrés, appelée en Europe « petit-nègre », en Afrique « petit-français », qui se développe totalement en marge de la norme du français commun.

* Professeur de linguistique à l'université Bordeaux-III.

Qu'est-ce que l'AUPELF ?

FONDÉE en 1961 à Montréal, où elle a son siège social, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) est une organisation internationale non gouvernementale qui rassemble plus de cent cinquante universités francophones (ou partiellement francophones), représentant trente-deux pays et plus de quatre cents départements d'études françaises des universités non francophones à travers le monde entier. Son objectif fondamental est le développement de la coopération internationale, grâce à la langue française, au service de la pluralité culturelle et du progrès scientifique. A cet effet, l'AUPELF encourage la circulation de l'information institutionnelle et scientifique entre ses différents membres et met à leur disposition des formules d'échanges variées. La création de l'Université des réseaux d'expression française (UREF), en 1987, a donné à l'AUPELF une ambition accrue pour développer et faire rayonner la recherche et l'action universitaire en langue française.

Le financement de l'AUPELF est assuré par la cotisation de ses membres, le produit de ses services, des contrats de programme conclus avec des organismes nationaux ou internationaux et les subventions de gouvernements et d'agences de coopération. Les bureaux de l'AUPELF en Amérique du Nord (Montréal), en Afrique (Dakar), aux Caraïbes (Port-au-Prince) et en Europe (Paris) permettent de décentraliser son action. Parmi les réalisations récentes, on peut noter la mise en place (depuis 1976) d'échanges interuniversitaires africains, de stages d'information et de perfectionnement de cadres administratifs universitaires africains, une formation à la maintenance des équipements scientifiques des universités, des tables rondes, des stages, des colloques, des enquêtes concernant les bibliothèques universitaires, l'insertion des étudiants étrangers, la traduction et la terminologie, les transferts de technologie, les médias et l'enseignement, les langues et le développement, les femmes et l'Université, l'agro-alimentaire, les sciences de la santé, la technologie de l'éducation, etc.

Par ses publications et ses répertoires informatisés l'AUPELF constitue un service permanent d'information et de documentation sur le monde universitaire francophone.

Dans le domaine des études françaises, l'AUPELF a notamment soutenu la réalisation de l'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire. Pour l'avenir, deux projets d'échanges vont animer ce secteur : un programme de bourses permettant à des enseignants-chercheurs (de niveau post-doctoral) d'accomplir six mois de formation et de recherche dans une autre université ; un programme de séminaires régionaux de perfectionnement pour favoriser les échanges entre les comités régionaux des études françaises.

La quatrième Rencontre mondiale de New-Delhi est l'occasion de dynamiser, pour les prochaines années, l'action de l'AUPELF pour les études françaises.

J.-L. J.

L'ASSOCIATION DES UNIVERSITES PARTIELLEMENT OU ENTIEREMENT DE LANGUE FRANÇAISE

ET SON UNIVERSITE DES RESEAUX D'EXPRESSION FRANÇAISE

AUPELF/UREF

ACTEURS ESSENTIELS DE LA FRANCOPHONIE

fortes de 250 universités et établissements d'enseignement supérieur
et de 450 départements d'études françaises

1. Sont présentes dans le domaine des études françaises et du dialogue des cultures

par les RENCONTRES MONDIALES DES DEPARTEMENTS D'ETUDES FRANÇAISES :
IVe Rencontre de NEW DELHI (14-20 décembre 1988) : *L'université face au développement*

2. Consolident l'espace scientifique francophone

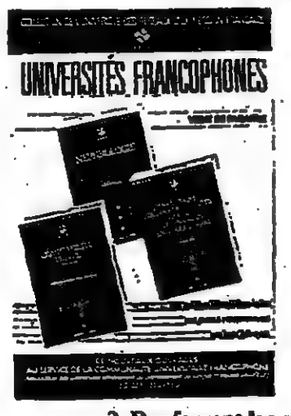

par les JOURNEES INTERNATIONALES DE TECHNOLOGIE
IVe JIT de Montpellier (24-28 avril 1989) : *Enseignement supérieur scientifique et technique ; nouvelles technologies de l'information et de la communication*

par les COLLOQUES SCIENCE, TECHNOLOGIE ET FRANCOPHONIE
A Dakar (1989) : *Consolider l'espace scientifique francophone. Des universités d'expression française à l'Université de la Francophonie*

par les JOURNEES SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES DE L'UREF
Biotechnologies (Abidjan, décembre 1988), Circuits de financement et entrepreneuriat (Rabat, février 1989)

par les RESEAUX DE RECHERCHE PARTAGEE DE L'UREF
Littératures francophones, Lexicologie-terminologie-traduciton, Agronomie, Santé, Gestion, Télédétection

par les ACTIONS DE FORMATION (bourses, stages, séminaires)

3. Renforcent les structures et moyens de l'information scientifique et technique

par la Collection UNIVERSITES FRANCOPHONES (manuels d'études universitaires, ouvrages scientifiques, Actes de colloques, vidéodisque, DC MEF) de l'UREF

par les banques de données et leur interrogation par vidéotex

par la fourniture par l'UREF d'ouvrages et revues scientifiques aux bibliothèques et étudiants des pays du Sud

4. Favorisent la vie associative

par les RENCONTRES DES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES
A Kinshasa (1989) : *Rencontre continentale des recteurs des universités africaines*

par la constitution, dans chaque discipline, des CONFERENCES INTERNATIONALES DES DOYENS DE FACULTE ET DIRECTEURS D'ECOLE

Secrétariat général
Université de Montréal, Boîte postale 6128
Montréal, Canada H3C 3J7. Tél. : 343-6630.
Bureau caraïbe Port-au-Prince, Haïti.

Bureau africain
Boîte postale 10017, Liberté, Dakar, Sénégal
Tél. : 21-29-27.

Bureau Amérique du Nord
Université de Montréal, Boîte postale 6128
Montréal, Canada H3C 3J7. Tél. : 343-7232.

Bureau européen
192, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris, France. Tél. : 42-22-96-38.

Quelque part en Italie

Desio, ville moyenne, le

Desio, dans une Italie du nord où ne fleurit pas le « pittoresque », très loin des images habituelles de la péninsule, et où les gens venus du sud vivent comme tout le monde entre prêtres et banquiers... Desio, petite ville italienne, et aussi partie de la conurbation milanaise, de la Lombardie — elle-même région du grand marché unique.

Par
CLAUDE AMBROISE *

« Le voiturin nous conta qu'il y a quinze jours un curé, près de Desio, a été tué d'un coup de pierre à la tête. » (Stendhal, *Journal du voyage dans la Brianza*, août 1818.)

E crois que tous ceux que j'ai interrogés, ou presque, du moins ceux qui représentaient une institution — ville, parti, Eglise, banque, — ont répété l'information avec un sérieux d'historien, avec détachement, sens du devoir, ou parce qu'il fallait meubler un blanc dans la conversation : à Desio, en 1857, est né le futur pape Pie XI.

« La démocratie chrétienne a été au pouvoir pendant trente-sept ans de suite, je suis le premier maire communiste avec 21 % de l'électorat. » Parmi d'autres images accrochées au mur, derrière le bureau du maire — un homme jeune, sa famille est de Milan, — il y a un portrait de Pie XI : *« Il fait partie de notre histoire. 1989 sera l'année du soixantième anniversaire des accords entre l'Eglise et l'Etat italien. »*

Desio en Lombardie, trente-trois mille - trente-quatre mille habitants, à la limite de cette réalité économique et humaine originale qu'est la Brianza. Au nord de Milan, le lac de Côme ; au-delà, la Suisse ; entre Milan et le lac s'étend la Brianza, un triangle avec Monza, la capitale, au sud, Côme au nord-ouest, Lecco au nord-est. Entre Desio et Monza (plus de cent vingt mille habitants, parmi lesquels des écologistes qui voudraient en finir avec l'autodrome au milieu du parc), une autre petite ville, Lissone ; on y fait des meubles. Mais les trains qui brûlent la gare de Desio remontent vers l'Europe du Nord. En voiture, en partant de Milan, par la même route, on peut se rendre à Desio ou aller skier à Saint-Moritz.

La naissance d'un pape sur son territoire aurait valu à Desio d'être érigé en ville, un pontife ne pouvant, paraît-il, être originaire d'un simple bourg rural. D'où des avantages de chef-lieu de canton : service des impôts, tribunal de première instance, siège de l'unité sanitaire territoriale. L'hôpital, moderne et conséquent, dessert une vingtaine de communes. Les établissements scolaires publics et privés attirent les jeunes des environs, assurent les responsables. *« Les gens de Desio sont moins égoïstes qu'à Seregno »*, dit le secrétaire de la démocratie chrétienne. Seregno, c'est la gare d'après, quand on vient de Milan par l'omnibus ; le commerce y donne le ton. Ces petites agglomérations, que la réurbanisation continue à remodeler, ont tendance à se jalouser, même si certains professeurs d'urbanisme au Politecnico de Milan voient justement dans la Lombardie une unique ville polycentrique ; même si à Desio, à Lissone, à Seregno, à Sovico... les *Brianzoli* se sentent comme une ethnie aux vertus particulières : la plus active de l'active Lombardie.

La partie sud de Desio abrite une zone assez récente de petites industries : des carrossiers, des fabricants de meubles, une verrerie... Le jeune homme qui vient de finir de décharger un camion s'assied derrière une table encombrée dans le hangar, divisé entre l'atelier où l'on fabrique des contacteurs électriques et les bureaux. Le visage est tranquille, le regard clair : *« Nous sommes une ville de la Brianza comme les autres où on travaille, sauf qu'ici il y a l'Autobianchi. Nous formons une entreprise familiale : dix personnes, la moitié sont des gens de la famille. Mon père est de Desio. Il a commencé en 1963. Il travaillait alors dans une entreprise qui fabriquait les machines servant à faire les pièces des contacteurs. Il a commencé à la maison. Jusqu'à il y a cinq ans, nous avons travaillé à Varedo ; c'est à quelques kilomètres. Nous avons eu des subventions pour nous installer ici. Nous travaillons pour des gros groupes de matériel électrique. Ce n'est pas un travail typique de la Brianza, comme le meuble par exemple. Nous faisons aussi des clous pour les jeans... En revanche, la petite entreprise, c'est typique de la Brianza : pas de longues procédures qui traînent, pas de hiérarchie. »*

* Maître de conférences à l'université Stendhal (Grenoble).

Sur le nouvel axe de développement de la ville, le siège du Banco di Desio e della Brianza, énorme, de construction récente, tout en verre fumé et en béton, d'un goût assez différent des villas raffinées, parfois fort anciennes, que les Gavazzi, la famille qui contrôle la banque, possèdent en Brianza. Courtois, le riche Lombard, dont la richesse n'est pas trop récente, offre dans ses rapports avec l'interlocuteur une image de soi où se juxtaposent sérieux et auto-ironie bien tempérée. Ainsi apparaît Marco Gavazzi, vice-président du Banco di Desio e della Brianza. Dans la Brianza de jadis, Gavazzi, c'était le riche : propriétaire de terres et surtout industriel du textile. Ecoles, maisons de repos et autres institutions continuent de porter à Desio le nom de tel ou tel membre de la famille : *« Au début du siècle, le curé avait mis sur pied une petite banque. Pour boucher les trous, il faisait appel à la solidarité de la famille la plus riche. Dans les années 20, la famille a fini par prendre directement les affaires en main. C'est après la seconde guerre mondiale que notre banque s'est vraiment développé : nous avons aujourd'hui trente filiales, 1 200 milliards de lires de dépôts (plus de 5 milliards de francs), 90 000 comptes d'épargne, 12 000 ouvertures de crédit, 700 employés (les mieux payés du secteur), si l'on compte ceux de nos sociétés de leasing, factoring, services informatiques. »*

Il y a toujours eu des banques en Lombardie. Nombre de villes françaises ont une rue des Lombards qui remonte au Moyen Age ; on y changeait les monnaies, alors que l'Eglise condamnait le prêt à intérêt. A Desio, la Caisse d'épargne des provinces lombardes (un pilier de l'économie italienne) fait construire là où naguère se situait un joli petit théâtre du dix-neuvième siècle, la Banque populaire de Bergame restructure une belle demeure, la Banque populaire de Lecco a construit en face de la mairie... Six banques sont présentes ici.

Pas d'activité bancaire sans rapport au milieu. Le vice-président du Banco Desio semble, lui aussi, s'interroger, à la manière des experts en sciences sociales, sur la spécificité de la Brianza : *« Ces paysans au bord de la famine, ces ouvriers, sont devenus des entrepreneurs. Un modèle de libre entreprise : individualisme, compétition ; chacun se veut un centre de profit ; il faut se transformer ou périr. Quelques-uns arrivent à devenir de gros entrepreneurs, mais souvent l'entreprise ne dépasse par la dizaine d'employés. En revanche, elle se trouve prise dans un réseau de fournisseurs et de clients qui constituent un véritable conglomérat. »*

> *Le banquier exalte le « spontanéisme », la loi du marché. « Il y a ici des gens dont vous n'imaginez pas la richesse », dit-il.*

Au vrai, le spontanéisme qu'exalte le banquier — *« Il y a ici des gens dont vous n'imaginez pas la richesse »* — a aussi ses limites, du moins dans la perspective des artisans et des petits entrepreneurs. C'est pourquoi leur organisation patronale, la Confartigianato, cherche à les organiser pour que se créent, en amont et en aval d'une activité productive assurément performante, des réseaux de financement et de commercialisation.

Mais, si la politique du Banco di Desio e della Brianza consiste à être très fort au plan local, à se tenir prioritairement aux côtés des industriels et des artisans, il peut aussi faire connaître ses activités de leasing, acheter une page entière de publicité dans le plus grand quotidien national, la *Repubblica* : *« Nous voulons vendre nos produits à l'extérieur ; nous sommes par exemple l'entreprise leader dans le leasing des avions d'affaires ; nous faisons partie de groupements interbancaires ; après tout, en 1992, ce sont les grandes banques italiennes qui risquent de rencontrer le plus de difficultés ! »*

Non, rien de pittoresque à Desio, ni les lieux ni les personnes ; rien de ce qui plaît tant à l'étranger en Italie et que l'Italien, lui, exhibe, cynique et complaisant. Mais via Roma, il y a « La Miniera » (la mine). Dans un ensemble du treizième siècle (église et couvent) amplement restructuré, une superbe collection de minéraux. Pio Mariani, le collectionneur, est mort il y a deux ans. Il travaillait au gaz, mais il avait la passion des minéraux. De la passion... à la profession : il achetait des pierres (dans le monde entier) et les revendait (en Italie). Aujourd'hui, sa veuve et son fils continuent à acheter et à vendre des échantillons aux collectionneurs et aux minéralogistes. Mais les pierres, ils les transforment aussi : boîtes, cendriers, bijoux. Quelques machines, quelques ouvriers suffisent.

« Desio, petite ville de la Brianza comme les autres... sauf qu'il y a l'Autobianchi... » Avec ses 295 000 mètres carrés dont 137 600 couverts, au bord de la voie ferrée, avec un effectif de 2 600 personnes environ, l'Autobianchi est un morceau de Fiat en Lombardie. De l'autre côté des grilles s'alignent les Panda. Lancia en Piémont, l'Autobianchi et Alfa Romeo en Lombardie : trois constructeurs naguère indépendants et que l'empire a intégrés. Jadis une Bianchi, c'était une bicyclette, un beau cadeau pour un jeune, un nom dans l'histoire du cyclisme puisque Fausto Coppi a couru pour Bianchi. Avec le boom, Bianchi devient une usine d'automobiles, l'Autobianchi, qui va s'autofinancer jusqu'en 1967. En 1968, elle passe au groupe Fiat. Sur la tourette en forme de château d'eau, figure toujours le logo, un grand A barré, mais aucune production autonome ne sort plus d'ici.

AGUÈRE encore, l'industrie, à Desio, se résumait à deux entreprises de textile. Le paysage rural d'avant les années 50 a disparu. Aujourd'hui, les vieux bâtiments de ferme lombards *(cascine)*, ou du moins des constructions dont ils sont l'archétype, se trouvent englobés dans le tissu urbain, remaniés ou retapés. A Desio, dans les années 50 et 60, a eu lieu la véritable industrialisation de cette zone « blanche » (soumise à l'Eglise) ; *« L'embauche a un caractère clientélaire : pas une grève »*, rappelle-t-on au syndicat CGIL. Au début des années 60, les habitants commencent à se dire que pour gagner quelques sous, il faut faire beaucoup d'heures. Arrive aussi l'écho des luttes syndicales dans la banlieue ouvrière immédiate de Milan. De 1963 à 1970, la progression syndicale est forte, au moment justement où l'Autobianchi devient Fiat. Obtenir les mêmes conditions que l'ensemble des travailleurs de chez Fiat, telle est la grande revendication sur laquelle se fait la mobilisation syndicale. *« Le fameux « automne chaud » du syndicat* (1969) *est déjà là à Desio, en avance »*, assure un responsable régional actuel de la CGIL, entré en 1965 à l'Autobianchi.

La population de Desio, au cours des années 70-80, va vivre intensément sa dépendance à l'égard du plus grand groupe industriel italien : guerre syndicale ou antisyndicale, licenciements *(« Il y avait plus de 5 000 personnes qui travaillaient ici, et maintenant la moitié »)*, crainte de la fermeture de l'établissement. Aujourd'hui, toutefois, les effectifs sont en légère augmentation — d'où un optimisme modéré.

Mais les propos recueillis reflètent certaines contradictions : *« L'important, c'est les grosses entreprises, ça donne du travail, c'est plus sûr »* (un chauffeur de taxi) ; *« Après tout, Fiat on pourrait s'en passer, les camions qui transportent les voitures encombrent les rues »* (un promoteur immobilier) ; *« L'important, c'est de maintenir l'emploi »* (personne ne dit le contraire) ; *« Ici, ce qu'il faut, c'est développer le tertiaire »* (opinion aussi vague que répandue). Tout un courant pense que les voitures peuvent se monter n'importe où, dans le Sud par exemple, mais que Desio devrait entrer dans le *« post-industriel »*, *« voir en termes de services publics et privés »* ; *« Et pourquoi pas des hôtels si Milan sature ? »* ; *« Il faut attirer l'électronique et l'informatique. »* On entend des mots comme *« tertiaire avancé »*, *« quartenaire »*. Des formules qui reflètent le désir de devenir une petite ville de Brianza tout court (sans Autobianchi). Le rêve de construire un pont technologique enjambant le monde industriel classique (la grosse industrie n'est pas présente qu'à travers Fiat), reliant les pratiques artisanales à des activités qui requerront un savoir et un savoir-faire de pointe. *« Un défi pour toute la société : conserver une culture positive du travail »*, tel est l'idéal proposé par l'étude la plus complète qu'on possède actuellement sur la Brianza, et qui rend compte de la situation au début des années 80. Les propos que tient le politicien local pour se présenter ne véhiculent pas des valeurs très différentes. Le secrétaire de la démocratie chrétienne déclare : *« La commune devrait être gérée comme une entreprise : l'homme compétent à sa juste place. »* L'entretien avec le président du groupe socialiste au conseil municipal se conclut sur cette phrase : *« Je vis de mon travail. »* Et le maire se définit ainsi : *« Ma profession, c'est d'être fonctionnaire de parti. »*

> *Les partis et les gros sous. Remodeler la ville, c'est l'affaire des promoteurs. Un « compromis » est concevable entre l'espace immobilier et l'espace politique.*

Très schématiquement, l'histoire récente du conseil municipal est la suivante : après les élections de 1985, démocrates-chrétiens et socialistes se mettent d'accord. Mais, en 1986-1987, une crise très violente secoue tout ce petit monde politique. Actuellement, les démocrates-chrétiens sont rejetés dans l'opposition, socialistes et communistes gouvernent. A l'arrière-plan de ces événements, la révision du plan d'occupation des sols (POS). La ville n'a pas évolué comme prévu : par exemple elle est loin d'avoir dépassé les 40 000 habitants. La science et l'idéologie du développement urbain ont changé. Par ailleurs, la maison est un investissement

LA CULTURE FRANÇAISE... PARTOUT DANS LE MONDE

inter-livres

Commandez tous LIVRES ou DISQUES français de votre choix, disponibles chez les éditeurs, en joignant la valeur approximative (minimum 150 F) ou équivalent en toutes devises convertibles.

- DÉTAXE de 7 % sur le PRIX IMPOSÉ EN FRANCE pour les livres
- REMISE de 10 % sur les disques et cassettes
- Frais réels de port en recommandé (préciser AVION ou SURFACE).

VOTRE LIBRAIRIE A DOMICILE

14, Place de Rungis - 75013 PARIS — Téléphone : 45-88-44-45

هكذا من الأصل

Desio, ville moyenne, lombarde et européenne

Les partis et les gros sous. Remodeler la ville, c'est l'affaire des promoteurs. Un « compromis » est concevable entre l'espace immobilier et l'espace politique.

économique (une législation datant des années 70 tend à l'extinction de l'espèce locative) et psychologique non négligeable : « *Posséder sa maison est une aspiration à encourager* », dit le maire communiste. Le bâtiment est une des premières activités de Desio ; les promoteurs et les agences immobilières sont dynamiques. Il y a un centre à remodeler, des espaces occupés par des industries obsolètes (le textile) à utiliser. Un secret de Polichinelle à Desio : la politique et les gros sous.

« *Du POS dépend l'avenir de la ville. Tous les partis sont partie prenante ; ça doit se faire à la lumière du jour ; on arrivera à un compromis.* » L'homme qui parle est Ilvano Desiderati. Tout le monde est d'accord : depuis vingt ans, il conditionne la vie politique locale. Aujourd'hui, il préside le groupe socialiste (PSI) au conseil municipal. Cet homme sait trouver un espace politique, mais aussi le construire : « *Plus on a de laine et plus le fil est long.* » Il y a moins d'un an, il était social-démocrate (PSDI), il a été maire, au début de sa carrière il a été élu sur la liste de la démocratie chrétienne. Directeur de l'hôpital, « grand patron », issu d'une famille arrivée de Vénétie en 1944, il a sans doute l'envergure d'un sénateur. D'autres sociaux-démocrates sont entrés avec lui au Parti socialiste qui, à Desio, est le parti le plus intéressant dans la mesure où il reflète la diversité et l'instabilité de la ville. Le secrétaire de la section locale est architecte. Il poursuit à son niveau le même dessein que M. Bettino Craxi au plan national : arriver à l'hégémonie et rendre le parti homogène.

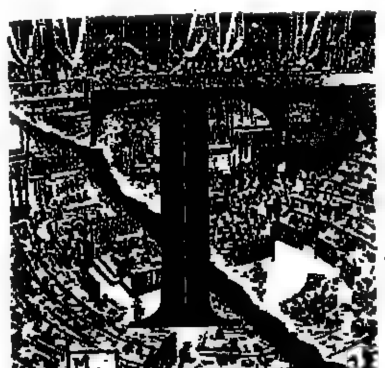

TOUS les partis sont plus ou moins marqués par la division entre le Nord et le Sud. « *Quelqu'un du Nord vote pour un parti, en revanche quelqu'un du Sud donne, sur une liste, sa préférence à une personne qu'il connaît et dont il espère tirer un avantage pour lui-même.* » D'où un conflit (les socialistes y sont particulièrement exposés) entre structure clientélaire et identité idéologique.

L'immigration a pris fin à Desio. Les premiers à arriver *avaient été les Vénètes* (jusque dans les années 60). Puis vinrent les Méridionaux. Voici une approche brute de la question méridionale, des phrases glanées dans des entretiens avec des personnes qui étaient toutes du Nord : « *Il y a des vieux qui retournent au sud... Les jeunes, ils se sont assimilés... En voyant la vie ici, les femmes se sont affranchies... Ils mettent leur argent à la banque parce qu'ils sont intelligents... Il y a de plus en plus de mariages avec des gens d'ici... Certains qui sont là depuis longtemps utilisent encore le dialecte... Et même les jeunes dans des familles qui restent groupées entre elles... Ils venaient tous du même village... Non, ils n'ont jamais été une ville dans la ville... C'était une ville dans la ville... J'ai cherché à me mettre à leur place... On ne peut pas parler de racisme... S'ils achètent une maison c'est qu'ils s'assimilent... Nous n'étions pas préparés... Avec le chômage des jeunes ici, pourquoi prendre des Méridionaux dans l'administration ?... Si on pense à comment ils ont eu leurs diplômes !... Maintenant, même les instituteurs sont méridionaux... Difficile de trouver à la banque quelqu'un avec un nom méridional... C'est des gens qui réussissent à l'étranger.* »

Mais ce professeur d'informatique, adjoint au maire, marié à une femme de Desio qui enseigne à l'école primaire et dont un oncle des environs d'Agrigente a été le premier de la famille à venir s'installer ici parce qu'il avait été maquisard dans le Nord à la fin de la seconde guerre mondiale, se rit de ces propos : « *Il y a déjà quelques Africains ici. A Desio, les gens vont continuer à se mélanger.* »

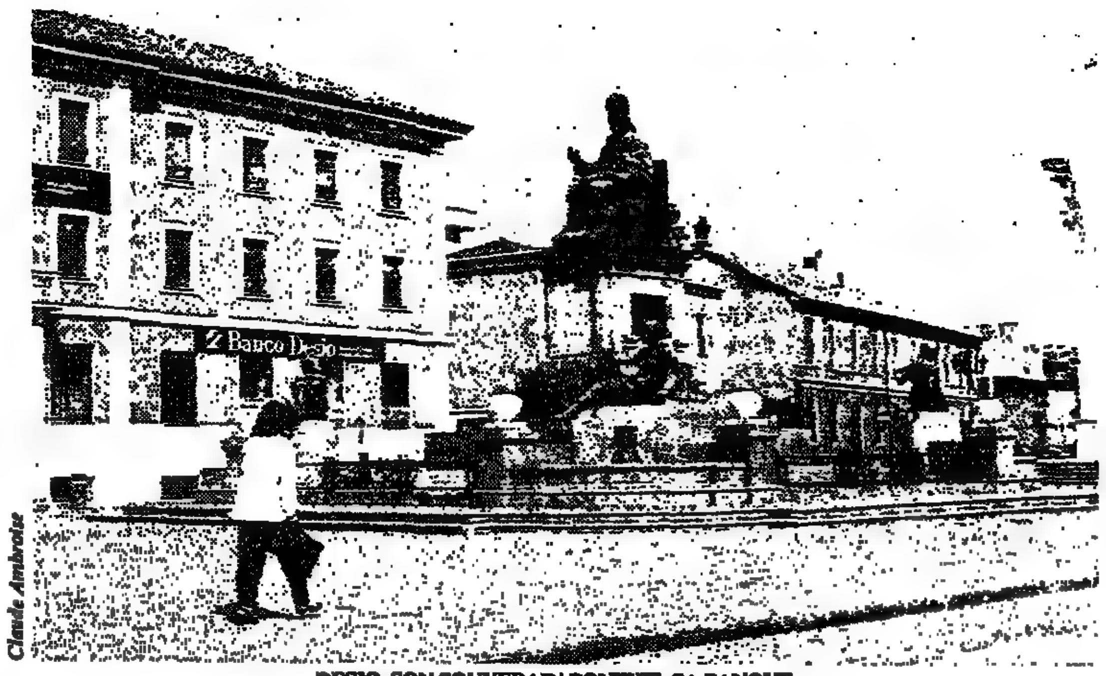

Claude Ambroise

DESIO, SON SOUVERAIN PONTIFE, SA BANQUE
Rien de pittoresque, ni les lieux, ni les personnes

Pourquoi avoir choisi Desio ? Toutes les personnes rencontrées ont posé la question. Pourquoi ? Parce que c'est un lieu d'hybridation entre l'immédiat *hinterland* milanais et la Brianza, l'« *avant-poste du vert* », pour parler comme un agent immobilier. Parce que, ici, se jouent des variations du théâtre italien de l'identité : sur la scène politique mais aussi dans la vie de tous les jours ; nord et/ou sud ; la petite ville et/ou quelque part dans la multiville lombarde. Par exemple : les commerçants organisent une fête avec défilé de mode, vedettes de la télévision privée de Berlusconi, pour prouver à leurs concitoyens et aux gens des environs qu'ils existent, qu'il n'est pas indispensable d'aller à Milan. Mais le maire déclare aussi : « *Il faut s'arracher à une perspective étroitement locale. Nous allons réaliser un petit palais des sports pour sept mille personnes* (Desio a une équipe de basket-ball qui figurait il n'y a pas si longtemps en division nationale) ; *les travaux de restauration de la Villa Traversi vont commencer, et nous y créerons un centre culturel important ; nous prévoyons aussi un grand centre résidentiel et commercial ; autant de projets qui installent Desio dans ce vaste espace urbanisé qui va de Milan à la Suisse et qui devrait lui assurer une relative prééminence.* » Il y a également ici un incinérateur prévu pour onze communes, selon un plan régional. Son développement ne risque-t-il pas d'identifier Desio, qui avait déjà été touché par le désastre de Seveso en 1976, à une poubelle écologique ?

ET si tout cela n'était que divertissement pascalien ? A Desio, le noyau dur c'est la religion. Mgr Pietro Galli est le prévôt de la paroisse du centre. Il a sondé la misère de l'homme : celle des politiciens locaux sans envergure, celle des Méridionaux à la religion émotive, celle des gens de Desio attachés à leurs sous, celle des jeunes qu'on laisse vivre sans principes. Mais il est attelé à l'œuvre de rédemption : fustigateur (Ah ! le prêche de la Toussaint, quand le peuple accourt en pensant à ses morts !) et voué entièrement à sa tâche. Il y a les patronages, les écoles privées (des centaines d'élèves), un centre de conseillers familiaux (gynécologue, pédiatre, psychologue, avocat) ; des manifestations apparemment plus surprenantes, comme une foire des artisans et des commerçants ; des plus classiques aussi, comme des réunions par rue et par immeuble. « *Mes prêtres travaillent* », dit-il. La voix de Mgr Galli compte assurément à Desio. *Et ce n'est pas une personnalité banale.*

On m'a indiqué celui qui passe pour être l'adversaire du prévôt, on a dit aussi que les *catholiques sont divisés*, mais, aux yeux d'un observateur extérieur, ils le sont comme on peut l'être dans une famille italienne : ce qui unit est l'essentiel parce que c'est une identité repérable à tous les niveaux de l'existence : affectif, culturel, politique, économique. La sécularisation n'a guère mordu sur les comportements profonds ni sur le ciment des bâtiments paroissiaux.

Il Cittadino, le journal catholique (le seul journal local), qui s'imprime à Monza, mais qui consacre plusieurs pages à Desio, où fonctionne une petite rédaction, se vend chaque semaine à trois mille exemplaires. Comunione e Liberazione, le mouvement le plus important suscité par le catholicisme italien au cours des vingt-cinq dernières années, n'est pas, semble-t-il, en position dominante ici, mais il est présent au conseil municipal (deux représentants), dans les écoles, à l'hôpital. Son fondateur, Don Giussani, naquit à Desio.

Dans cette vaste zone urbanisée qui va de Milan à la Suisse, le « noyau dur » religieux ne se dissout pas pour autant. Un prêtre fort actif veille au grain.

Au coin de la rue qui mène à la gare, deux adolescents au pied de leur immeuble. La jeune fille a tout de suite accepté le dialogue, son compagnon se contentant d'approuver.

« *Oui, j'ai toujours vécu ici, ma famille est d'ici. Je suis au lycée en section commerciale, pas à Desio parce que je n'avais pas tellement envie d'aller à l'école libre.*

– *La politique vous intéresse ?*

– *Non, pas du tout. Mais les personnes que vous avez vues vous ont parlé de quoi ?*

– *De Desio, le maire m'a raconté ses projets.*

– *Ce n'est pas de ça qu'il faut parler, c'est de la vie des gens : ici, il n'y a pas de bons endroits où se rencontrer pour les jeunes. Et c'est difficile de trouver un emploi. Ma sœur, elle va travailler à Cantu (du côté de Côme).*

– *Et vous, qu'est-ce que vous aimeriez faire ?*

– *Entrer au Banco Desio...* »

CLAUDE AMBROISE.

(Lettrines de Jean Mineraud.)

Dans la presse étrangère

Mafia et guerre des toges

PALERME. – « *Pietro Grasso, juge assesseur au premier maxi-procès contre Cosa Nostra (la Mafia) est en train d'écrire, depuis le 10 janvier, les attendus de la sentence qui a condamné à la prison à vie dix-neuf parrains et distribué des milliers d'années de réclusion à quatre cent quarante et un autre accusés. Il travaille à un rythme impressionnant : 12 heures par jour, des dizaines de pointes Bic usées, une vie privée qui n'a pas encore repris son cours normal après les deux années qu'il a passées cloîtré dans la salle d'audience-bunker. Un énorme sacrifice.* » C'est ainsi que le *Corriere della sera* du 23 août 1988 recontait la tâche écrasante du juge Grasso.

Le 30 septembre, les attendus sont déposés. Trente sept volumes, dont un consacré au « régime des preuves ». « *Un morceau d'histoire de la Sicile a été écrit dans ces 6 900 pages* », lit-on dans le *Giornale di Sicilia* du 1er octobre. Mais le juge Grasso déclare dans les mêmes colonnes du journal palermitain : « *Il n'y a pas à surestimer cette sentence qui n'a pas résolu les vieux problèmes.* » Bientôt viendra le procès en appel. Chacun sait qu'il y aura encore la cassation... A lire les déclarations des magistrats, on voit bien que l'enjeu juridique reste double : utilisation des confessions des « repentis », responsabilité des chefs mafieux en tant que membres du directoire de Cosa Nostra. Par ailleurs, la sentence ne tranche pas sur les relations entre Mafia et politique, Mafia et entreprise, se contentant de mettre en évidence une certaine « contiguïté »...

Deux jours avant que ne s'achève ainsi le maxi-procès (il avait commencé en février 1986), le *boss* Bontade et sa femme étaient assassinés à Palerme. Selon Antonino Calderone (l'*Espresso* du 30 octobre), se font éliminer tous ceux qui pourraient porter ombrage aux détenteurs actuels du pouvoir mafieux. Or qui est Antonino Calderone ? Un expert, puisque mafieux repenti, un homme qui raconte à la Justice sa propre expérience de la Mafia, comme acteur ou témoin direct. Ses interrogatoires couvrent 875 pages, toujours selon ce même numéro de l'*Espresso* qui publie l'entretien. Mais, selon le *Corriere* du 15 novembre, qui en offre des extraits à ses lecteurs, l'interrogatoire est en fait long de mille pages. Va-t-on enfin tout savoir sur les relations entre Mafia et politique, Mafia et entreprises ?...

Mais, les mafieux ne sont pas les seuls à mourir : le 26 septembre, un juge et son fils ont été tués à Caltanissetta. Le même jour, à Trapani, Mauro Rostagno, responsable d'une communauté *d'aide aux drogués*, est assassiné de sept coups de fusil. Il est vrai que cet ancien militant du mouvement d'extrême gauche Lotta Continua ne cessait de dire, sur une télévision locale, que la drogue et la Mafia c'était la même chose. Le président de la République assiste aux obsèques du juge. « *A qui le tour maintenant ? L'amère question de l'évêque de Catane à Cossiga* », titre *La Repubblica* du 28 septembre.

A côté de ces « morts illustres », les victimes quotidiennes se retrouvent dans les pages intérieures des journaux. Est-ce pour autant la guerre en Sicile ? Linguistiquement oui. On parle de : « *guerre de Mafia* » pour décrire les règlements de compte entre « familles » ou au sein de celles-ci ; de « guerre contre l'Etat », pour dire que la « nouvelle Mafia » n'y va pas par quatre chemins. Les images prolifèrent : le discours journalistique évoque « *la tranchée* » où sont logés métaphoriquement, et tour à tour, les magistrats, les jésuites – chargés de revitaliser le milieu chrétien local – le maire de Palerme... Pourtant ce *ne sont pas les militaires* qui ont la charge de lutter contre la Mafia en Sicile, mais bien les juges puisque, dans un état de droit, *c'est au tribunal* que les comptes finissent par se régler.

Effectivement, les juges avec leurs problèmes et leurs rivalités finissent par se retrouver en première page. Et cela peut durer. Au début de l'année, Antonio Meli devient le chef des juges d'instruction à Palerme. Le juge Falcone, qui dirige le groupe des juges spécialisés dans l'instruction des procès contre la Mafia, avait également fait acte de candidature. *Le Conseil supérieur* de la magistrature a-t-il voulu *récompenser* l'ancienneté plutôt que la pugnacité ? Le fait est que les deux hommes n'ont cessé de s'opposer, que le *Conseil supérieur* s'est révélé incapable de trancher, en proie lui aussi à ses démons. En couverture de l'*Espresso* du 18 septembre, une photo de Falcone avec son cigare et ce titre en grosses lettres : « J'accuse ». Le spécialiste de la lutte contre la Mafia se plaint d'un « *blocage total* » de l'instruction à Palerme. Son adversaire, quant à lui, l'a accusé de faux (*Corriere* du 13 septembre). Mais dans *La Repubblica* du 9 novembre sont publiées des « lettres secrètes » de Meli et Falcone d'où il résulte que c'est le timide Meli qui voulait faire inculper certains entrepreneurs alors que Falcone se serait montré réticent. Et dans le *Corriere* du 14 novembre, Meli se plaint des lenteurs des services du procureur de la République...

A propos de cette tension entre juges, il est courant de lire qu'il est certaines affaires qui justement touchent à la « contiguïté » entre Mafia et politique : assassinat de Dalla Chiesa en 1982 alors qu'il dirigeait la lutte contre la Mafia ou histoires relatives à d'anciens maires de Palerme. Mais les magistrats restent des personnages importants : ils peuvent annuler un procès en cassation et le président Corrado Carnevale est en train de se faire une réputation de spécialiste du genre. Par ailleurs, Domenico Sica, qui a été nommé haut-commissaire à la lutte contre la Mafia, avec des pouvoirs que n'avaient pas ses prédécesseurs, s'est illustré, comme magistrat à Rome, en particulier dans la lutte contre le terrorisme. Lors de sa nomination, l'éditorialiste de *La Stampa* du 14 août l'invitait à restituer quelques-unes des « taloches » que l'Etat prend en Sicile, au lieu de se borner à tendre l'autre joue. Le combat continue.

C. A.

LA STAMPA — GIORNALE DI SICILIA — CORRIERE DELLA SERA — la Repubblica

ROMANS NOIRS ET SOCIÉTÉ FRANÇAISE

La violence a changé, le polar aussi

Souvent figé dans une structure narrative conventionnelle, le roman policier est aussi, *parfois, une véritable chronique sociale révélatrice des mœurs cachées,* des non-dits et de la violence d'une société. A ce titre, il reflète un univers que « la loi et l'ordre » ne parviennent pas à délimiter et s'inscrit donc, de plain-pied, dans un registre politique.

Depuis plusieurs années, une nouvelle génération d'auteurs français, dans un style direct et cru, a entrepris de dépoussiérer radicalement ce genre romanesque. Le néo-polar raconte la violence quotidienne — celle, sans aura, des petits délinquants, des loubards et des « dealers », — le racisme ordinaire, les bavures policières, les tentations terroristes... *Il décrit, sans complaisance,* quelques-uns des plus graves malaises de la civilisation actuelle.

Par FRANÇOIS COTE *

AU début des années 70, la fameuse « Série noire » de Gallimard *coulait des jours tranquilles*. La plupart de ses ouvrages étaient écrits par des auteurs anglo-saxons. L'argot et, si l'on ose dire, une violence de bon aloi les caractérisaient.

En 1971 et 1972, ce cours tranquille va être bouleversé ; la collection de Marcel Duhamel publie plusieurs romans de deux jeunes auteurs français : Jean-Patrick Manchette et ADG (pseudonyme d'Alain Fournier), dont le ton et le propos tranchent fortement avec la production « noire » classique. Les mouvements sociaux et politiques, la violence banale de la délinquance au quotidien constituent la toile de fond ou parfois le moteur de leurs récits. Leurs convictions politiques personnelles contrastent et font de leurs œuvres des repoussoirs réciproques. A gauche, Manchette est une sorte de marxiste libertaire, lecteur d'Herbert Marcuse et des auteurs situationnistes ; à droite, ADG est un futur collaborateur de *Minute*.

Apparaît également, en 1971, Janine Oriano, première Française de la « Série noire », avec *B comme Baptiste*, suivie un peu plus tard par Raf Vallet puis Jean Vautrin. *Après la création des collections* Sanguine et Engrenage, une deuxième génération de nouveaux auteurs français se révèle en 1979. *Tous ces écrivains* ont contribué à créer le « néo-polar » français.

Le roman policier a toujours eu partie liée avec les bouleversements sociaux. C'est l'évolution de la civilisation industrielle dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle qui crée les conditions d'une nouvelle criminalité urbaine. *Pour la réprimer, la police prend peu à peu sa forme moderne.* La fiction policière se développe, *publiée sous forme de feuilletons* par la presse en plein essor. Le *Double assassinat dans la rue Morgue* (1841) d'Edgar Poe fait *office de point de repère commode, plutôt que* d'« acte de naissance » du récit criminel. On y trouve les éléments nécessaires au genre quant au *contenu (un crime, une victime, un assassin)* et quant à la structure (le récit est élaboré de façon rigoureuse à l'envers, c'est-à-dire à partir de la *découverte du corps de la victime*).

L'influence des Américains

UN premier renouvellement provient du roman « noir » américain dans les années 20. C'est le style *hard-boiled* (dur à cuire) de Dashiell Hammett, Raymond Chandler ou James M. Cain. Le « privé » y supplante le détective amateur, tel l'aristocratique chevalier Dupin de Poe ou le distingué Sherlock Holmes de Conan Doyle. Il descend dans les bas-fonds, côtoie les gangsters et emploie leurs méthodes. Il démêle non plus des énigmes mais des « *embrouilles* » dans lesquelles *notables et politiciens* sont mouillés. Le regard porté sur l'Amérique de la prohibition, du *spoil-system* et de la crise économique *se charge de pessimisme*. Hammett, ancien détective de l'agence Pinkerton, veut dénoncer un ordre social et politique corrompu. Chandler, en revanche, *s'il décrit de même la pourriture de l'époque*, semble moins soucieux du sort des opprimés.

Dans le même temps en France, le récit de fiction policière ne fait pas preuve d'une critique sociale exacerbée. Une exception cependant : Léo Malet qui, dès 1943, dans *120, rue de la Gare*, fait évoluer son détective privé Nestor Burma dans une France occupée. Par ses *références littéraires, ses jeux de mots, l'utilisation d'un langage populaire*, Léo Malet a influencé nombre d'auteurs français de l'après-guerre et du nouveau roman noir (1).

D'autres romanciers peuvent être considérés comme des précurseurs du néo-polar. Jean Meckert, à ses débuts en 1942, choisit un registre populiste et dépeint des personnages en révolte individuelle contre la société. Publiant dans la « Série noire », dès 1950, sous le pseudonyme Jean Amila, il insère dans ses romans des éléments à proprement parler politiques : des attentats de l'OAS (*Pitié pour les rats*, 1964) ; un ancien des barricades de mai 68 (*le Grillon enragé*, 1970) ; un inspecteur hippie surnommé Géronimo qui lutte contre les réseaux de la police parallèle (*la Nef des dingues, Contest-flic*, 1972).

Francis Ryck, par sa manière nuancée de traiter des *intrigues d'espionnage* (*Opération Millibar*, 1966), anticipe également sur le mouvement des années 70, tout comme Pierre Siniac qui publie en 1968 *les Morfalous ; l'histoire se déroule pendant le* second conflit mondial, mais le mépris des valeurs patriotiques affiché par les protagonistes en fait plus qu'un *simple récit guerrier*.

Jean-Patrick Manchette et ADG ne sont donc pas tout à fait les premiers à faire œuvre de critique

sociale. L'importance accordée à leurs romans de 1971-1972 tient sans doute à la virulence de leur ton. Les « jeunes loups » de la « Série noire » (ainsi baptisés par Gallimard dans un but promotionnel) reprennent la tradition du *hard-boiled* en adoptant un style encore plus grinçant.

En 1971, Manchette a déjà publié, en collaboration avec Jean-Pierre Bastid, *Laissez bronzer les cadavres*, histoire d'un siège meurtrier opposant des *policiers à des bandits sans scrupules, sous* le regard d'une bourgeoise dépravée que la situation amuse follement.

Mais l'entrée radicale en matière politique s'effectuera avec *l'Affaire N'Gustro* (1971). C'est le récit romancé de l'affaire Ben Barka ; tous les personnages sont présentés sous un jour défavorable : le leader tiers-mondiste est d'une fatuité ridicule, ses adversaires « zimbawites » (dont le maréchal George Clemenceau Oufiri !) sont des brutes sanguinaires. On y voit le journaliste de gauche américain Debourmann dicter *« un texte imbécile où il est question de forces obscures et impérialistes »*. L'astuce romanesque consiste à raconter l'histoire du point de vue d'un néo-fasciste. Elle permet à Manchette de jeter un regard cynique sur la vie militante dans les années 60, et de régler ses comptes avec certains mouvements gauchistes : une partie de l'UNEF est commandée par *« Kornak et Guilledou, un métèque et un nain. Ils sont de la race léniniste. Qu'on fasse du désordre mais dans la discipline »*.

Dans *Nada* (1972), Manchette raconte la brève aventure d'un commando d'anarchistes qui enlève *l'ambassadeur américain en France et se réfugie* dans une ferme de la région parisienne. Cash, *« la pasionaria du groupe »*, y élève des lapins, comme *quinze ans plus tard Nathalie Ménigon dans la plan*que solognote d'Action directe. La commissaire Goémond, manipulé par le pouvoir politique, dirige *l'assaut, provoquant délibérément la mort des terro*ristes et, pour ne pas en faire des martyrs, celle de leur otage.

Manchette revient à plusieurs reprises (*l'Affaire N'Gustro ; Nada ; la Position du tireur couché*, 1981) sur le terrorisme d'Etat, qu'il considère comme un *« grand sujet noir »*. Dans *Nada* encore, l'un des anarchistes livre une contribution théorique sur la question : *« Le terrorisme gauchiste et le terrorisme étatique, quoique leurs mobiles soient incomparables, sont les deux mâchoires du même piège à cons. Le régime se défend évidemment contre le terrorisme. Mais le système ne s'en défend pas, il l'encourage, il en fait la publicité. Le desperado est une marchandise, une valeur d'échange, un modèle de comportement comme le flic ou la sainte. »* En 1979, Gianfranco Sanguinetti, ex-situationniste, soutiendra la même thèse à propos des terrorismes noir et rouge en Italie (2).

Le nouveau roman noir met également en scène d'autres types sociaux contemporains : les marginaux et les déclassés, *bien éloignés des truands* d'Albert Simonin, Auguste Le Breton ou José Giovanni. Les grands ensembles des banlieues fournis*sent leur contingent de névrosés et de paumés aux* romans de Jean Vautrin (pseudonyme du cinéaste Jean Herman), *Billy-ze-kick* (1974), *Bloody Mary* (1979). Les loubards, *ces nouveaux délinquants*, sont les acteurs idéaux d'une violence incontrôlable. Un parti politique les emploie comme hommes de main dans *A bulletins rouges* (Vautrin, 1973).

Un sujet prisé : le scandale politique

LE scandale politique ou politico-policier, souvent utilisé par les *auteurs hard-boiled américains*, est aussi un sujet très prisé. C'est sur ce thème que Raf Vallet, après avoir publié des romans policiers *sous le nom de Jean Delion dans les années 60*, fait son retour en 1972 avec *Mort d'un pourri*. Il y décrit les mœurs politiciennes de l'époque pompidolienne.

Plus généralement, le néo-polar se nourrit de faits divers caractéristiques de notre temps. Ainsi, Didier Daeninckx a fréquemment recours à des événements tirés de l'histoire ou de l'actualité : le massacre des manifestants algériens en 1961 à Paris, l'expulsion des immigrés dans l'affaire du « charter pour le *Mali », sur lesquels il greffe une fiction*. Il prépare ses romans selon une méthode journalistique (recherches, enquêtes sur le terrain). Ses descrip*tions du fonctionnement de la police* du métro ou de l'aéroport de Roissy sonnent vrai ou en tout cas fort juste.

Et régulièrement : l'autodéfense, les bavures policières, la guerre des polices inspirent le nouveau roman noir français.

Les auteurs peuvent aussi choisir des sujets et des contextes proches de leurs expériences professionnelles ou personnelles pour en donner des présentations poussées. Thierry Jonquet situe deux de ses romans dans le milieu hospitalier où il a travaillé ; ADG, installé en Nouvelle-Calédonie depuis quelque temps, fournit dans *Joujou sur le Caillou* (1987) sa version de l'assassinat d'un dirigeant de l'Union calédonienne perpétré en 1981.

Ces procédés confèrent au genre son côté « vécu », que renforcent certaines techniques d'écriture, comme l'accumulation de détails pêchés dans la réalité. Mais les règles de construction de l'intrigue sont parfois battues en brèche. Le lecteur ne peut plus forcément deviner la solution de l'énigme – *quand il en subsiste une – avant la fin du livre*.

Par rapport au roman policier traditionnel, le style évolue dans plusieurs directions. Il se « littérarise » chez Pierre Siniac, Hervé Prudon, Jean Vautrin. A l'inverse, il se relâche ou plutôt éclate chez beaucoup d'autres auteurs : délires digressifs, néologismes (San Antonio est passé par là), écriture hachée, décousue, télégraphique ou « cinématographique ».

D'un point de vue politique, la question du style n'est pas indifférente. Jean-Patrick Manchette explique *que le roman noir moderniste d'après* 1968 veut accompagner le mouvement critique, *« tantôt en radicalisant ses contenus politiques et sociaux, tantôt en recommençant dans son écriture tous les bouleversements formels qui ont marqué la fin de la littérature artistique (Joyce et les avant-gardes du début du siècle)* (3) ».

L'auteur de *Nada* fait en outre une analyse socio-économique de son œuvre et du genre policier qui retient l'attention. D'après lui, le roman noir, comme les innovations culturelles depuis plus d'un siècle – cinéma, bandes dessinées, – *« est, dès sa constitution en genre, immédiatement de la culture-marchandise* (4) ». Certes, comme ses fictions, ses propos théoriques oscillent toujours entre le sérieux didactique et la dérision. Pourtant l'histoire du nouveau roman noir français peut bien être rapportée *dans une large mesure à celle des collections qui* l'ont publié.

Dans les années 60 en France, le champ du roman noir était couvert principalement par Gallimard et par les éditions du Fleuve noir (la collection « Spécial Police » ne publie que des romans français). L'intérêt suscité par les livres iconoclastes de Manchette et ADG – qui paradoxalement coïncide avec une baisse générale des ventes de romans policiers – conduit Gallimard à créer en 1974 la collection « Super Noire », tournée vers un public plus diversifié que son aînée. Mais la place ménagée aux auteurs français reste limitée. Il faut attendre 1979 pour que paraissent les premiers ouvrages des collections *« Sanguine » (éditions Phot'œil) et « Engrenage »* (éditions Jean Goujon). Pour Ronald Moreau (véritable nom du romancier Frédéric Fajardie) et Patrick Mosconi, dirigeants de Sanguine, comme pour Alex Varoux à « Engrenage », il s'agit de pallier la timidité des éditeurs à l'égard des polars engagés et des nouveaux auteurs. Le *Manifeste* de « Sanguine » annonce la couleur : *« Les nouvelles idées qui agitent le monde contemporain n'ont pas, à l'échelle de l'édition, été porteuses d'une nouvelle littérature ou de nouvelles méthodes (...). La collection Sanguine se veut le reflet de la société contemporaine, sa violence réelle, mais aussi la violence feutrée, en sera un des axes* (5). » La profession de foi d'« Engrenage » tient en une formule forte : *« La violence a changé, le polar aussi. »*

Une révolte pessimiste

EN 1979, grâce à ces collections où voisinent des auteurs confirmés et inconnus, le deuxième mouvement du nouveau roman noir peut s'amorcer. La presse s'en fait l'écho ; des revues spécialisées et des festivals (à Poitiers par exemple) voient le jour.

Un peu plus tard, d'autres éditeurs lancent des collections *ad hoc* (« Fayard noir ») ou transforment des séries existantes pour accueillir de jeunes auteurs (« Sueurs froides », chez Denoël). Le choc en retour du néo-polar se fait sentir dans les grandes collections : en 1979, sur les 37 titres policiers inédits édités par Gallimard, 5 seulement étaient français ; en 1985, on en recensait 15 sur 45. Le Fleuve noir, quant à lui, a absorbé en 1981 la collection « Engrenage » (6).

Des facteurs éditoriaux expliquent peut-être la *rareté de nouvelles écoles de littérature policière* à l'étranger : les collections spécialisées y sont moins répandues qu'en France. Mais des auteurs que l'on peut comparer à ceux du néo-polar français sont récemment apparus en Allemagne fédérale, en Italie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni (7).

En Espagne, Manuel Vasquez Montalban, *« premier romancier criminel de l'après-franquisme* (8) », situe ses intrigues dans les milieux politiques (*Meurtre au comité central*, 1981).

Aux Etats-Unis, outre les œuvres de Jérôme Charyn, *on relève les romans psychologiques et très violents de James Ellroy : dans la Lune sanglante* (1984), le héros-policier Hopkins abat un collègue raciste pendant les émeutes du quartier noir de Watts à Los Angeles en 1962. Egalement, Tony Hillerman dépeint la condition de la minorité amérindienne au gré des enquêtes de son inspecteur de police navajo (*Là où dansent les morts*, 1973).

Ernest Mandel, dirigeant de la IVe Internationale, a vu au Mexique et en Argentine *« une vague de « néo-polars » ou de romans noirs progressistes déferler sur la scène littéraire, après la radicalisation prérévolutionnaire que connurent ces pays à la fin des années 60 et au début des années 70* (9) ». Mais les appréciations de l'économiste trotskiste doivent être prises avec précautions. Les pages de son *Histoire sociale du roman policier* consacrées au nouveau roman noir ne sont pas exemptes d'erreurs dues principalement à son parti pris idéologique. Mais ces pages éclairent, involontairement, un point crucial : le néo-polar *exprime aujourd'hui une critique* désabusée et une révolte pessimiste devant le monde moderne.

---

(1) Cf. Jean-Paul Schweighaeuser, *le Roman noir français*, « Que sais-je ? », PUF, Paris, 1984.

(2) Gianfranco Sanguinetti, *Du terrorisme et de l'Etat*, distribution « Le fin mot de l'Histoire », Paris, 1980.

(3) Jean-Patrick Manchette, « Réponses », *in Littératures*, nº 49, février 1983.

(4) *Ibid.*

(5) Cité in Michel Lebrun, *Almanach du crime 1981*, Veyrier, Paris, 1980.

(6) Sur l'histoire éditoriale du néo-polar, cf. Michel Lebrun, Jean-Paul Schweighaeuser, *le Guide du polar, op. cit. Histoire du roman policier français*, Syros, Paris, 1987.

(7) Cf. le panorama effectué par S. Benvenuti, G. Rizzoni et M. Lebrun, *le Roman criminel*, l'Atalante, Nantes, 1982.

(8) *Ibid.*

(9) Ernest Mandel, *Meurtres exquis*, La Brèche, Montreuil, 1986.

* Journaliste.

Un marché déclinant

En 1986, 852 titres classés comme « romans policiers » (1) ont été publiés en France, *dont 582 inédits. Le total des ventes* atteint 17,5 millions d'exemplaires (contre 56 millions pour la littérature contemporaine et 15,3 *millions pour la littérature sentimentale*). Le roman policier est édité à 96,5 % des titres et à 99 % des exemplaires en format de poche. La part des auteurs français s'établit à environ 60 %.

Un roman de la « Série noire » (quatre titres par mois) est tiré à 12 000 exemplaires. Certains auteurs aux réussites régulières, tel Didier Daeninckx, bénéficient d'un tirage initial de 20 000. Le plus gros succès récent a été enregistré par *la Fée carabine* (1987), de Daniel Pennac, lauréat de plusieurs prix : au moins 50 000 exemplaires vendus, estime-t-on chez Gallimard.

Le marché du polar a connu des hauts et des bas, mais globalement sa santé décline. Le Fleuve noir, l'autre géant, a dû suspendre sa production policière au vu de la spectaculaire baisse de ses ventes. Sa nouvelle « Collection noire », qui a démarré en juin dernier, fonctionne à un rythme prudent et à des tirages modestes.

(1) Source : Syndicat national de l'édition ; cf. *Livres-hebdo*, 9 novembre 1987.

« LES MÉTAMORPHOSES DU FUTUR » de Thierry Gaudin

La conquête des esprits

Par BERNARD CASSEN

OU se situe, aujourd'hui, le pouvoir à l'échelle planétaire ? Nombre d'ogives nucléaires, monnaie forte, potentiel industriel, capitalisation boursière, excédents commerciaux, capacité de mobilisation idéologique ? Sans aucun doute dans chacun de ces domaines, mais surtout, dans le territoire du mental, dans la place que chacun occupe dans l'esprit de l'autre, élites ou peuples. C'est cette thèse qu'expose Thierry Gaudin (1) dans un ouvrage dont chaque page fourmille d'idées et d'intuitions, et qui représente la plus pénétrante des grilles d'analyse de la mutation que, sans véritablement nous en apercevoir, nous vivons actuellement.

Car, comme l'explique le directeur du Centre de prospective et d'évaluation (CPE), le système technique connaît des périodes d'équilibre et de rupture qui *« évoluent en phase avec celles des systèmes sociaux, politiques, économiques, philosophiques »*. La métamorphose médiévale, caractérisée par l'introduction de l'horloge, les applications « civiles » du fer, la production d'énergie par les moulins et la sélection des semences, a, comme emprise de territoire social, la terre. La *rupture* suivante, celle de la révolution industrielle, structurant désormais le temps avec le chronomètre et la division taylorienne du travail, voit surgir le ciment et l'acier comme nouveaux matériaux et multiplie sa capacité énergétique grâce à l'invention de la machine à vapeur et du moteur à explosion ; une nouvelle relation avec le vivant s'établit avec la microbiologie qui permet la vaccination et l'éradication des épidémies. Le nouveau territoire social n'est plus la terre mais le capital, avec ses empires industriels et financiers.

Le système technique qui s'élabore sous nos yeux est fondé sur une structuration du temps par le microprocesseur permettant la gestion de la nanoseconde et la vue, l'ouïe, l'image et le son artificiels : il y a hyperchoix des matériaux conçus et élaborés en fonction de l'usage auxquels ils sont destinés ; l'énergie électrique se transmet instantanément sur l'ensemble de la planète, et la biotechnologie permet de créer du vivant sur mesure. A cette configuration correspond un nouveau territoire social : le mental, où l'enjeu des compétitions est la place occupée dans l'esprit des hommes.

A cette fantastique métamorphose, Thierry Gaudin consacre des pages lumineuses : la politique devient spectacle, les entreprises vivent sur une « image », une *« couche d'abstraction s'épaissit entre la nature et nous »*, l'univers se dématérialise *« à travers sa reconstruction abstraite, informatisée, codée, paramétrée »*. Ce qui compte désormais, c'est ce qui *« fait signe »*, et l'identité de la France, pour ne prendre que cet exemple, est liée non pas à sa puissance industrielle ou militaire mais, comme le disait Malraux, au fait de savoir si *« elle a quelque chose à dire au monde »*. D'où l'enjeu majeur de la francophonie.

Le « maître de la monnaie » (les Etats-Unis) affronte le « maître de l'idéologie » (l'URSS) et, pendant ce temps, le « maître des signes » (le Japon) *« trompant la vigilance des autres, conquiert discrètement les nouvelles formes de pilotage économique »*.

Une idée-force traverse l'analyse de cette mutation : c'est aujourd'hui la liberté sous toutes ses formes (y compris la liberté d'instituer et d'entreprendre) qui constitue le meilleur garant de l'efficacité face aux puissances, aux bureaucraties et aux pouvoirs en place et avant tout désireux de se maintenir.

(1) Thierry Gaudin, *les Métamorphoses du futur*, Economica, Paris, 1988, 169 pages, 125 F.

« L'HISTOIRE AMBIGUË » de Pierre Dockès et Bernard Rosier

Les mains bien visibles de l'économie

Par JEAN-PIERRE BERLAN *

DANS l'introduction à sa monumentale *Histoire de l'analyse économique*, Joseph Schumpeter écrit que l'histoire doit être l'un des trois piliers de l'enseignement économique, les deux autres étant la théorie et les statistiques. *L'Histoire ambiguë* de Pierre Dockès et Bernard Rosier (1) est un livre magistral d'économie parce qu'il est fondé sur une dialectique continue entre les représentations théoriques et les faits qu'elles permettent de construire, et que cette histoire des faits est aussi l'histoire des théories. En reprenant le beau titre de professeur d'économie politique, délaissé au profit de la mystification de « sciences » économiques, ces universitaires marquent d'entrée leur différence : une démarche globale et critique, s'attachant aux évolutions plus qu'aux résultats, aux relations sociales plus qu'aux choses, aux pouvoirs plus qu'aux automatismes anonymes des marchés, aux multiples possibles plus qu'à une vérité qui ne concrétise que l'un d'entre eux. Car, en dépit de ce que l'époque actuelle voudrait faire accroire, les mains qui maîtrisent la vie économique sont bien visibles. A l'artefact de la « science » économique, l'économie politique oppose un ordre des choses produit par l'ordre des hommes.

Stratégie pour un avenir possible

L'Histoire ambiguë est une réflexion sur le problème politique et économique central de notre époque, celui de la croissance et du développement, à partir d'un détour historique par quelques-uns des temps forts qui ont construit le monde capitaliste actuel. Temps fort de l'Europe occidentale médiévale, où le jeu du hasard, de la nécessité et de la liberté forge le creuset du capitalisme ; du quinzième et du seizième siècle, quand les nouveaux marchands s'allient aux princes et où le capital s'impose comme rapport politique et, dans une moindre mesure, économique dominant ; de la révolution industrielle, quand l'Angleterre concentre dans ses fabriques les prolétaires qu'elle vient de fabriquer dans le feu et le sang ; temps fort enfin de l'émergence aux Etats-Unis du capitalisme monopoliste moderne, qui connaît, après deux guerres mondiales, une longue période de croissance hégémonique grâce à de nouvelles formes de régulation sociale, économique et politique, désignée sous le terme malheureux (repris de Gramsci) de *« fordisme »* — Henry Ford, loin d'être le capitaliste éclairé que les théoriciens de la régulation semblent imaginer, était un réactionnaire raciste de la meilleure trempe.

L'originalité de l'analyse tient au renversement qu'elle opère : l'ordre social est à chaque instant travaillé par des conflits entre groupes sociaux, conflits dont naît l'innovation — technique, institutionnelle, politique, sociale. Cette dialectique *ouverte* de l'*innovation-conflit* permet de dépasser les deux déterminismes, politiquement opposés mais fondamentalement semblables, du néolibéralisme ambiant (et de son expression *néoclassique* qui voit l'économie comme lutte contre la rareté naturelle) et du marxisme orthodoxe des forces productives et des stades de l'évolution. Ce concept théorique puissant fait des dichotomies usuelles mutuellement exclusives de la similarité et de la différence, du général et du particulier, de l'équilibre et du changement, du hasard et de la nécessité, de la liberté et de la contrainte, le ressort même de la dynamique du réel.

Ce détour historique débouche sur deux chapitres clés : « Les leçons énigmatiques de l'histoire occidentale » et « La question du tiers-monde aujourd'hui ». Leçons énigmatiques parce que l'histoire n'est que *« la série des événements réalisés* (et, ajouterais-je, réinterprétés) *oblitérant les possibles avortés »*. Ce sont ces possibles avortés qui nous questionnent. Quant à ce tiers-monde, maintenant éclaté et pris dans une crise démographique (qu'il faudrait traiter plus à fond) et écologique terrifiante, le livre ne donne évidemment pas de recettes, mais une stratégie pour un avenir *possible*, pour lui comme pour nous : élargir la démocratie partout, fracturer les totalitarismes, qu'ils soient celui de l'Etat ou celui du marché, mettre la science et la technique, démocratiquement, au service des libertés.

Deux regrets cependant : contrairement à leur livre précédent (2), les auteurs passent sous silence le militarisme et les dépenses militaires, outils *majeurs* de la gestion du capitalisme au cours du dernier demi-siècle. Ainsi, la théorie régulationniste-fordiste qui sous-tend le chapitre sur le capitalisme moderne serait-elle remise à sa place, intéressante mais relativisée. Il n'y a ni index ni bibliographie générale. Cette mine intellectuelle — je pense en particulier aux chapitres d'introduction — restera sous-exploitée. L'éditeur fera-t-il cet effort lors de la prochaine édition ?

* Directeur de recherche INRA-CEDERS, université Aix-Marseille II.

(1) Pierre Dockès et Bernard Rosier, *l'Histoire ambiguë, croissance et développement en question*, PUF, Paris, 1988, 335 p., 149 francs.

(2) Bernard Rosier et Pierre Dockès, *Rythmes économiques, crise et changement social, une perspective historique*, La Découverte, Paris, 1983.

Dans les revues...

■ **THE FUTURE ROLE OF THE UNITED NATIONS IN AN INTERDEPENDANT WORLD.** Un compte rendu des journées tenues à Moscou en septembre 1988 sur ce thème. (Unitar, 801 United Nations Plaza, New-York, New-York 10017, Etats-Unis.)

■ **THE EUROPEAN JOURNAL OF INTERNATIONAL AFFAIRS.** Le premier numéro (été 1988) de cette nouvelle revue parlait de la défense de l'Europe et des réformes en URSS. Le second met l'accent sur l'Allemagne et sur la crise yougoslave. (Vol. 1, n° 2, automne 1988, trimestriel, 20 FS. - Via dei Giubbonari 30, Rome 00186, Italie. Abonnement : 36, rue des Tranchées, 1211 Genève, Suisse.)

■ **QUESTIONS POUR L'EUROPE,** supplément à l'hebdomadaire *l'Université syndicaliste*, publie une étude sur le devenir de la fonction publique dans le marché unique européen. (Tome 1, 40 F. - ADAPT-SNES, 237, boulevard Saint-Germain, 75341 Paris Cedex 07.)

■ **ÉCONOMIE ET POLITIQUE.** Un compte rendu d'un colloque international sur « Nouvelle phase de la crise et enjeux des luttes » par la revue économique du PCF. (N° 139, novembre, mensuel, 30 F. - BP 216, 75927 Paris Cedex 19.)

■ **REVUE DE SCIENCE ADMINISTRATIVE DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE.** Un numéro entièrement consacré à une analyse juridique et politique très complète de l'Election présidentielle française d'avril-mai 1988. (N° 22-23, 2e trimestre, trimestriel, 130 F. - Institut régional d'administration de Bastia, quai des Martyrs de la Libération, 20200 Bastia.)

■ **RAISON PRÉSENTE.** Un numéro complet sur la situation et l'idéologie de la droite et de l'extrême droite en France et dans un certain nombre de pays (Belgique, Etats-Unis, Chili). (N° 88, 4e trimestre, trimestriel, 60 F. - 14, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris.)

■ **AGRISCOPE.** Le bilan et les perspectives européennes et mondiales de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire françaises. (N° 11, bimensuel, 79 F. - Groupe ESA, 24, rue Auguste-Fontenaux, 49007 Angers.)

■ **ÉTUDES.** La Suède peut-elle constituer un modèle de l'aménagement des relations sociales ? ; L'Avenir du monde rural vu par Henri Nallet : deux des principaux sujets traités dans ce numéro. (Tome 369, N° 5, novembre, mensuel, 40 F. - 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ **POUVOIRS.** Un grand thème : l'immigration. Eléments d'un vieux débat, saisis dans leur nouveauté et présentés avec sérénité. (N° 47, trimestriel, 85 F. - PUF, Paris.)

■ **LA LETTRE DE SOLAGRAL.** L'accumulation des excédents agricoles dans les pays du Nord remet en cause les politiques suivies. Les solutions doivent être recherchées dans un meilleur partage Nord-Sud. (N° 75, novembre, mensuel, 16 F. - 13, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris.)

■ **CADMOS.** Sur « la Suisse vue par les Européens, de 1291 à 1992 ». Des textes de Jacques Freymond, de Lothar Rühl et de Cesidio Guazzaroni. (N° 42, été, trimestriel, 18 FS. - 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21.)

■ **CAHIERS MARXISTES.** Un long débat sur la place du PC dans la société belge, sur son avenir et aussi sur son passé. (N° 163, novembre, mensuel, 100 FB. - 28, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles.)

■ **CIMADE INFORMATION.** Un numéro spécial sur « la question basque ». (N° 7, juillet, mensuel, 25 F. - 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.)

■ **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX.** Un numéro spécial, dirigé par Martine Couderc, sur « l'Espagne et l'Amérique latine » (l'histoire, l'économie, la diplomatie, les défis démocratiques). (N° 595, novembre, bimensuel, 24 F. - La Documentation française, Paris.)

■ **NICARAGUA AUJOURD'HUI.** Un dossier sur l'économie du Nicaragua soumis à « l'austérité forcée ». (N° 30, novembre, mensuel, 20 F. - 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.)

■ **CHILI FLASH.** Januario Espinosa relate son récent séjour à Santiago et analyse la situation politique du pays après le plébiscite d'octobre dernier. (N° 50, mensuel, novembre, 15 F. - 17 bis, rue Louis-Adam, 69100 Villeurbanne.)

■ **REVUE CANADIENNE D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT.** L'industrialisation brésilienne et la gestion de la contrainte extérieure. (Vol. IX, n° 1, 1988, semestriel, abonnement un an : 30 dollars canadiens. - 50, ruelle College, Ontario K1N 6N5, Canada.)

■ *LA LETTRE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME.* Un rapport de mission effectuée au Guatemala qui dément l'existence d'un éventuel trafic d'organes mais établit la réalité d'un gigantesque trafic d'enfants à travers l'adoption et en démonte les mécanismes. (N° 98bis, hors-série, 50 F. - FIDH, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.)

■ *CULTURES ET FOI.* Une prise de position contre le « chloroforme du consensus » et un important texte de chrétiens latino-américains sur leur combat spirituel et politique. (N° 126, septembre-octobre, trimestriel, 30 F. - 5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon.)

■ **FINANCES ET DÉVELOPPEMENT AU MAGHREB.** A lire : l'étude d'Ahmed Benzaoui sur les politiques d'ajustement au Maroc, et celle d'Ismaïl Khélil sur la réforme du système financier tunisien. (N° 3, septembre, semestriel, 3500 millimes. - 8, rue 7139 Manar II, 1004 Tunis.)

■ **IMPRECOR.** Une étude de Saïd Akli sur « le soulèvement populaire et la démocratie en Algérie ». (N° 275, 31 octobre, bimensuel, 15 F. - 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.)

■ **TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT.** Un grand thème : la productivité des entreprises en Tunisie. Lire aussi un article sur le *financement des petites et moyennes entreprises industrielles dans le même pays.* (N° 11, semestriel, 2,5 dinars. - 5, rue des Lilas, 1002 Tunis Belvédère.)

■ **GRIP INFORMATIONS.** « Israël-Palestine : de l'affrontement à la coexistence ». Un numéro spécial, indispensable pour comprendre cet interminable conflit et ses évolutions. (N° 14-15, été-automne 1988, trimestriel, 56 F. - GRIP, rue Van Hoorde, 33, 1030 Bruxelles, Belgique.)

■ **LE COURRIER.** La très belle revue de l'UNESCO évoque, dans sa dernière livraison, l'Egypte au temps des pharaons. (Septembre, mensuel, 9 F. - UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.)

■ **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX.** Le Golfe au sortir de la guerre : forces politiques en Irak et en Iran, le rôle des grandes puissances, le bouleversement de l'économie, la place du chiisme. (N° 594, 28 octobre, vingt-quatre numéros par an, 24 F. - La Documentation française.)

■ **NON-VIOLENCE ACTUALITÉ.** Un dossier présentant l'action non violente des brigades de paix internationales agissant en zone de conflit. (N° 119, novembre, mensuel, 15 F. - 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis.)

■ **BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT KURDE DE PARIS.** Un numéro spécial sur Halabja, ville martyr où périrent plusieurs milliers de civils kurdes sous l'effet des armes chimiques utilisées par l'armée irakienne. (Mensuel, 25 F. - 106, rue La Fayette, 75010 Paris.)

■ **TURQUIE. DÉNIS DE JUSTICE.** Un rapport accablant d'Amnesty International sur la situation des droits de l'homme : au cours des huit dernières années, deux cent cinquante mille personnes ont été arrêtées et la plupart torturées. Aujourd'hui, sept cents personnes condamnées à mort attendent dans les prisons. Le Kurdistan est plus durement touché que d'autres régions par cette répression. (Novembre 1988, 25 F. - Amnesty International, 4, rue de la Pierre-Levée, 75553 Paris Cedex 11.)

■ *APARTHEID NON !* Les mouvements de résistance dans la population blanche ; le projet constitutionnel de l'ANC pour une Afrique du Sud démocratique. (N° 70, novembre, mensuel, 20 F. - BP 109, 75463 Paris 10.)

■ **FAIM DÉVELOPPEMENT MAGAZINE.** Le Mozambique a besoin de solidarité ; l'Eglise et le développement au Bénin et au Togo. (N° 51, août-septembre, mensuel, 3 F. - CCFD, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.)

■ **JÉSUS. LES CAHIERS DU LIBRE AVENIR.** Un dossier (Denis Clerc, Gabriel Marc, etc.) sur le thème « La Bourse a perdu ses cordons » : l'économie marchande en question, au Nord comme au Sud. (N° 58, septembre, trimestriel, 30 F. - 27240 Damville.)

■ **BULLETIN CRIDEV.** Un dossier sur la dette du tiers-monde. (N° 79, novembre, mensuel, 12 F. - 41, avenue Janvier, 35000 Rennes.)

■ **ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS.** « La capacité d'endettement international » : plusieurs études cherchant à renouveler la réflexion. (Hors série n° 30, mensuel, abonnement annuel : 1 144 F. - Presses universitaires de Grenoble, BP 47 X, 38040 Grenoble Cedex.)

■ **DAMOCLÈS.** Dossier sur « le cri des peuples du Pacifique » : les réactions de toute la région aux essais nucléaires français. (N° 34, bimestriel, septembre-octobre, 20 F. - BP 1027, 69201 Lyon Cedex 01.)

■ **INTERPEUPLES.** Un dossier sur la Nouvelle-Calédonie, à l'intention des jeunes des milieux populaires, par une des revues de la Jeunesse ouvrière chrétienne. (N° 42, bimestriel, novembre-décembre, abonnement un an : 60 F. - BP 36, 92400 Courbevoie.)

■ **LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE.** Sous le titre « Transports en commun », plusieurs auteurs s'intéressent aux mutations de la ville et... de la vie dans les villes, ainsi qu'aux conséquences sur les moyens de transport en commun. *La RATP occupe* une bonne place. (N° 39, septembre-octobre, 95 F). - Dunod-MEL, Paris.)

■ **REVUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE.** Une réflexion sur l'urbanisme et la vie dans les villes (en particulier à Bruxelles). D'autre part, des articles sur l'art et la société. (N° 1986-1987 3-4, dernier paru, abonnement annuel : 1 500 FB. — 44, avenue Jeanne, CP 124, 1050 Bruxelles.)

■ **JUSTICE.** Pourquoi et comment la justice a été impuissante à assurer une protection efficace de l'environnement, sanctionnant de façon dérisoire les violations d'un droit de compromis. Un rôle à jouer pour l'avenir. (N° 122, novembre, mensuel, 40 F. - Syndicat de la magistrature, BP 155, 75523 Paris Cedex 11.)

■ **LA SOURIS VERTE.** Les ravages de la chasse interdite et une déclaration des droits de l'animal, l'inquiétante progression de la pollution en Haute-Provence sont les principaux sujets traités par cette « revue des passants de la planète ». (N° 9, octobre-décembre, trimestriel, 15 F. - 268, avenue Jean-Moulin, 04290 Sisteron.)

■ **COMMUNICATIONS.** Raymond Bellour et Anne-Marie Duguet ont dirigé un très important numéro spécial sur « La vidéo ». A lire : les textes de Paul Virilio, Nam Jun Paik et Tierry Kuntzel. (N° 48, novembre, semestriel, 120 F. - Le Seuil, Paris.)

■ **POINTS CRITIQUES.** Une étude de Jean-Paul Chemin et Elie Gross sur « L'image du juif dans les bandes dessinées en langue française ». (N° 36, octobre, trimestriel, 200 FB. - Rue de la Victoire 61, 1060 Bruxelles.)

■ **L'AUTRE EUROPE.** Un numéro d'une grande tenue littéraire, sur « L'écrivain et le pouvoir », présenté par Patrick Ourednik. Des textes inédits de quelque cinquante auteurs (Milosz, Konwicki, Holan, Hrabal...). Absent : Kundera. Mais il ne s'agit pas d'une anthologie. (N° 17-18-19, novembre, trimestriel, 150 F. - L'Age d'homme, Paris.)

■ **LIGEIA.** Du théâtre à la peinture, lequel a précédé l'autre dans l'histoire de la création ? Des éléments de réponse dans le dossier, « Du tableau à la scène » de cette jeune revue. (N° 2, troisième trimestre, trimestriel, 85 F. - 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

● EVOLUTION DU SYSTÈME DE COMMERCE INTERNATIONAL (octobre 1987 — mars 1988) : les faits nouveaux importants de la politique commerciale, secteurs économiques, groupements régionaux, etc. *(Secrétariat du GATT, n° de vente GATT/1988-5, Genève, 1988, 25 francs suisses).*

Organisation de coopération et de développement économiques

● LES NOUVEAUX PAYS INDUSTRIELS. Défis et opportunités pour les industries des pays de l'OCDE. *(OCDE, Paris, 1988, 166 pages, 90 F.)*

● SYSTÈME D'OBSERVATION PERMANENTE DES MIGRATIONS (SOPEMI), 1987 : l'évolution des flux de l'immigration dans les pays membres et des politiques en matières d'accueil, avec de nombreuses statistiques. Une annexe sur l'évolution de la scolarisation des étrangers. *(OCDE, Paris, 1988, 156 pages.)*

Organisation des Nations unies

● Rapport du commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, 1er juillet 1987-30 juin 1988 *(Nations unies, New York, 1988, 61 pages.)*

● Radiation, rayonnement, irradiation. Les doses, les effets les risques. *(Nations unies, n° de vente ONU : F. 88.III.D.2, New-York, 1988, 64 pages, 72 F.)*

Colloques et rencontres

● CONSOMMATION ET GRAND MARCHÉ EUROPÉEN. Journée d'étude du Centre français du commerce extérieur à Paris le 8 décembre. *(CFCE, 10, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16.)*

● POLITIQUE ÉTRANGÈRE SOVIÉTIQUE. Le Forum international de politique et la revue *Cosmopolitique* organisent une journée d'études, le 9 décembre, sur ce thème, à Paris. *(Tél. : (1) 43-38-36-92.)*

● JUSTICE, PAIX ET SAUVEGARDE DE LA CRÉATION. Tel est le thème du congrès de la branche française du Mouvement international de la réconciliation qui se tiendra à Paris les 10 et 11 décembre. *(MIR, 18, rue Bayard, 38 000 Grenoble. — Tél. : 76-51-16-01.)*

● ENJEU THÉOLOGIQUE DES RELATIONS NORD-SUD. Conférence de Vincent Cosmao à Mulhouse le 15 décembre. *(Pour le programme d'activité du Centre de Stockensohn qui organise ce débat écrire : 4, rue Mercière, Mulhouse. — Tél. : 89-45-86-22.)*

● L'EUROPE ET LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT. Colloque européen organisé à Paris au Palais du Sénat les 12 et 13 janvier. *(Jean-Paul Chagnollaud, faculté de droit et des sciences économiques, case officielle n° 120, 54037 Nancy Cedex.)*

● L'INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE, dépendant des Nations unies, met sur pied un programme de formation à la coopération internationale, ainsi que diverses recherches. *(UNITAR, 801 United Nations Plaza, New York 10017.)*

● ÉCHANGES ET MARCHÉS INTERNATIONAUX. Séminaire annuel organisé à Paris par le Conservatoire national des arts et métiers. *(CREMMAP, CNAM, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. — Tél. : 40-27-24-26.)*

Les Livres

UNE CARRIÈRE ALLEMANDE

Persécuter, toujours persécuter

TALLHOVER, de Hans Joachim Schädlich (traduit de l'allemand par Bernard Lortholary), Gallimard, Paris, 1988, 306 pages, 120 F.

TRISTE vie que celle d'un mouchard, même lorsqu'il parvient à s'identifier avec l'appareil qui l'utilise, la police politique. On imagine mal l'attention soutenue, la vigilance sans faille, l'abnégation dont il faut faire preuve pour déjouer les menées subversives qui, à chaque époque, menacent l'Etat. Tallhover est pourtant un homme doué. En dépit de son origine modeste, il a participé à toutes les répressions de son temps. Une carrière exemplaire pour un fonctionnaire, puisqu'elle dura cent dix ans.

Simple petit commissaire stagiaire en 1842, son zèle, la précision de ses rapports, le firent remarquer de ses supérieurs qui le chargèrent d'espionner les collaborateurs de la *Gazette rhénane*, un journal à la phraséologie égalitaire, opposée aux vues du roi. Il eut l'occasion de s'intéresser à ses principaux collaborateurs, dont un certain Karl Marx, aux fréquentations douteuses. Il traqua sans merci son ami, l'agitateur Georg Herwegh, qui se disait poète. Bientôt il dut se rendre en Angleterre pour observer de près Friedrich Engels. Mais les vrais ennuis commencèrent avec les émigrés russes, lorsqu'un certain Vladimir Oulianov dit Lénine, délaissa ses cueillettes de champignons en Suisse, pour se rendre en Allemagne. Tallhover ne le lâcha pas d'une semelle.

L'idéal eut été de l'arrêter, mais les gouvernements ne comprennent rien à l'efficacité policière. Ils le laissèrent en liberté, sans réaliser que le communisme est comme la peste, qu'il faut en empêcher la propagation immédiate. Au lieu de quoi, ils lui permirent, quelques années plus tard, de traverser impunément l'Allemagne avec sa racaille bolchevique, dans un wagon plombé. La chasse aux spartakistes fut menée de main de maître. Luxemburg et Liebknecht correctement assassinés. Mais les Ebert et Scheidemann, avec leur peur des bolcheviks, libérèrent Radek. L'état-major allemand lui rendit visite, comme s'il aspirait à unir les poings levés des prolétaires et les baïonnettes prussiennes. Et l'on ne fit rien contre les intellectuels. On laissa Lukacs et Wittfogel distiller leur poison. Enfin Hitler vint.

LUI au moins comprenait la nécessité d'anéantir dans l'œuf toute menace de subversion. Avec ses SA et ses SS, il perfectionna le système. Et Tallhover, qui avait loyalement servi le roi, l'empereur, la République, fut un fonctionnaire zélé du Führer. Il s'employa à démasquer dans la phraséologie humaniste des Eglises la haine du national-socialisme.

Seulement, l'histoire ne cesse de se compliquer. Et Tallhover en perd son latin. Ces révolutionnaires qu'il rêvait de voir croupir dans les prisons allemandes, c'est Staline qui les exécute comme des traîtres, et qui massacre les officiers polonais à Katyn. Alors, il ne reste que la satisfaction de la continuité du devoir. Et Tallhover reprend du service dans la jeune République démocratique allemande. Il espionne les Eglises et montre comment elles sont au service de l'impérialisme international, en détournant les prolétaires de la construction du socialisme. Il participe à la répression des ouvriers de Berlin-Est en 1953. Classant les dossiers, numérotant les pages, il peut faire bénéficier le socialisme de sa longue expérience. Mais il se heurte à la même incompréhension. Les gouvernants hypocrites lui demandent même des comptes. Il aurait participé à l'exécution de prisonniers soviétiques. Et, sous prétexte qu'à Berlin-Ouest un procès est ouvert, on le somme de s'expliquer alors que les vrais responsables du massacre sont en poste ici même, à Berlin-Est, dans l'Armée populaire.

L'IRONIE grinçante de Hans Joachim Schädlich, qui quitte la RDA en 1977, a quelque chose de désespéré. Elle semble puiser son inspiration chez Kafka, Orwell et Jaroslav Hasek. Plus qu'un règlement de comptes avec une certaine bureaucratie, c'est le constat brutal que l'histoire ne connaît que des bourreaux, même si les victimes ne sont jamais les mêmes. Truffé de sous-entendus historiques, ce roman exige une lecture attentive, surtout dans la dernière partie où les époques se confondent, comme dans un rêve. Tallhover propose à ses supérieurs, en 1953, un programme de lutte contre les Eglises qu'il avait déjà suggéré à Hitler.

Les ouvriers communistes jugés sous la République de Weimar pour insulte à la mémoire de l'empereur Guillaume II, qui venait de mourir en exil, sont interrogés à Berlin-Est en juin 1953, après la mort de Staline. Dans un monde bouleversé, la logique de Tallhover est la seule qui subsiste : celle de la répression systématique des libertés. Lui seul se sent le dépositaire de l'histoire. La seule juste cause qui existe, c'est celle de l'ordre et de l'Etat. Les idéologies ne sont que des vêtements historiques éphémères. Les gouvernements se succèdent, l'appareil demeure en place. Et lui, l'instrument docile, devient un justicier.

Dans sa cave, il bricole une guillotine et exécute les traîtres que la logique politique a épargnés. Il continue à persécuter ceux qui hébergèrent Lénine, même lorsqu'ils sont devenus des héros. Il ne peut se consoler de ses échecs, de ses trahisons à l'égard de l'histoire. Il se sent toujours coupable de ne pas avoir empêché Lénine de traverser l'Allemagne en 1917, d'avoir laissé filer Herwegh ou Radek. Son honneur est en cause, terni par la logique imbécile des gouvernants, qui n'ont pas compris que l'Etat éternel exige qu'on assassine les rebelles, quels qu'ils soient. Pour tout cela, il mérite la mort et hurle face à l'histoire : *« Camarades, tuez-moi ! »*

JEAN-MICHEL PALMIER.

MAGHREB

L'ISLAMISME AU MAGHREB. – François Burgat

★ Karthala, Paris, 1988, 304 pages, 110 F.

La répulsion à l'égard des islamismes divers empêche une analyse cohérente des processus et des conditions d'émergence du phénomène. Au lieu d'en faire un nouveau pathos du tiers-monde, n'est-il pas plus efficace d'en comprendre les racines historiques et la vocation politique ? Telle est la démarche de François Burgat. L'auteur, chercheur à l'IREMAM (CNRS, Aix-en-Provence), analyse les spécificités des mouvements islamistes en Libye, en Tunisie, en Algérie et au Maroc en s'appuyant notamment sur de très nombreux entretiens inédits avec les principaux acteurs. Résultat : un document aujourd'hui totalement neuf qui veut *« capter cette nouvelle voix du Sud »* dans laquelle l'auteur voit une prolongation de la *« dynamique nationaliste »* et une démarche de *« réappropriation culturelle sélective des valeurs de la modernité occidentale »*.

Il n'est pas certain, cependant, que les mouvements islamistes, ces *« enfants naturels de l'aventure coloniale »*, permettront de *« réconcilier les codes culturels des sociétés hier colonisées avec les valeurs introduites par l'irruption occidentale »*. Du Pakistan au Soudan, partout où des forces se réclamant de l'islamisme ont pesé sur les pouvoirs, aucune n'a prouvé qu'elle était capable d'apporter aux problèmes réels des réponses plus efficaces que celles proposées, en leur temps, par les divers nationalismes. Les pays du Maghreb feraient-ils exception ?

RUDOLF EL-KAREH.

LES PROTECTORATS D'AFRIQUE DU NORD ENTRE LA FRANCE ET WASHINGTON (Maroc et Tunisie, 1942-1956). – Annie Lacroix-Riz

★ L'Harmattan, Paris, 1988, 262 pages, 150 F.

Ouvrant, pour la première fois, les fonds d'archives du Quai d'Orsay sur les protectorats d'Afrique du Nord, Annie Lacroix-Riz découvre à quel point l'histoire de l'indépendance des pays du Maghreb ne se réduit pas, contrairement aux idées reçues, au seul duel entre le colonialisme français et les nationalismes arabes.

Ainsi, la période de la guerre froide ne constitue-t-elle, pour l'impérialisme français, qu'*« un sursis »* pendant lequel il se voit *« confier » « comme (...) d'autres alliés colonialux européens des Etats-Unis, la garde provisoire d'un espace stratégique essentiel pour l'Occident, guidé par Washington »*. Encore fallut-il, pour participer à cette *« ligne de défense » « face au monde russe »*, lever (au printemps 1947) *« l'hypothèque » d'un « danger communiste intérieur »*.

L'auteur dévoile les bluffs gigantesques auxquels se livraient les diplomaties française, américaine, et les nationalismes tunisien et marocain. Les Etats-Unis visant, à long terme, le contrôle d'*« un Maghreb débarrassé de la tutelle française »*, surent s'appuyer sur le Néo-Destour tunisien et l'Istiqlal marocain.

Une étude dense que complète une chronologie détaillée.

ISABELLE AVRAN.

EUROPE

L'ALLEMAGNE, UNE ÉCONOMIE GAGNANTE ? – Sabine Urban et Ernest-Moritz Lipp

★ Hatier, Paris, 1988, 239 pages, 85 F.

Un petit livre alerte et clairement construit. Sabine Urban fournit les éléments d'un double diagnostic : sur la solidité de l'économie de la RFA et sur l'intensité de l'engagement européen des décideurs ouest-allemands.

Si les graphiques sont nombreux et parlants, il est bien dommage d'avoir sacrifié toutes les références.

Réserves mineures, sur un ouvrage qui a le mérite de ne pas s'enfermer dans l'économie pure : les auteurs livrent des informations éclairantes, historiques, démographiques, institutionnelles, qui permettent de comprendre que, pas plus que le miracle économique d'après-guerre n'a été *miraculeux*, le fameux « modèle allemand » n'est monolithique et immuable.

JEAN-JACQUES GUINCHARD.

HEIDEGGER. – Jürgen Habermas

★ Editions du Cerf, Paris, 1988, 73 p., 62 F.

Cet opuscule constitue la préface à la version allemande du livre de Victor Farias *Heidegger et le nazisme* (Verdier, 1987), qui est à l'origine de la grande polémique sur son engagement politique de 1933. Il paraît curieusement avant le livre lui-même dont Habermas a exigé la révision de plusieurs chapitres. On n'y apprend rien de réellement nouveau sur les faits, mais ce court essai a le mérite d'élever le débat en posant la question *essentielle : existe-t-il un lien entre la compromission* de Heidegger avec le régime nazi et ses prises de position philosophiques ? Habermas ne propose ni réquisitoire ni plaidoyer mais invite à relire les cours des années 40 et souligne autant l'importance de la pensée de Heidegger dans l'horizon du vingtième siècle que la gravité de son égarement, en s'efforçant de montrer comment, à partir de sa conception du sujet et de l'histoire, il fut rendu possible.

JEAN-MICHEL PALMIER.

AFRIQUE

CLASSES OUVRIÈRES D'AFRIQUE NOIRE. – Etudes réunies et présentées par M. Agier, J. Copans et A. Morice

★ Editions Karthala-Orstom, Paris, 1987, 295 pages, 150 F.

L'extrême diversité des catégories de travailleurs africains, leur résistance permanente aux tentatives d'intégration forcée à la rationalité capitaliste et au salariat intégral, la force des relations extra-professionnelles familiales, villageoises et tribales, remettent en cause la commode référence idéologique au modèle unique de la classe ouvrière porteuse d'une mission historique. Un peu partout, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, à Madagascar, en Afrique du Sud, se révèle, formé sous l'époque coloniale, un processus de prolétarisation sans prolétariat.

Premier ouvrage en français sur la question ouvrière en Afrique noire, ce livre, qui fait une large place aux travaux en langue anglaise, est une remarquable contribution à une anthropologie du travail en Afrique.

CHRISTIAN DE BRIE.

OPERATION TIMBER. Pages from the Savimbi Dossier. – Wiliam Minter

★ Africa World Press, Trenton (New-Jersey), 1988, 117 pages.

A l'heure où les négociations sur l'Afrique australe paraissent devoir déboucher sur un *accord entre Pretoria, Luanda, Cuba et* Washington, une des incertitudes demeure : le sort du chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi. Ce petit dossier permet d'éclairer une des facettes de ce personnage d'autant plus ignorée que la plupart des livres qui lui ont été consacrés relèvent de l'hagiographie. Les documents publiés (en particulier une correspondance du chef de l'UNITA avec les militaires portugais) couvrent la période de septembre 1971 à juin 1974 et confirment la collaboration qui s'est instaurée, dans les années qui ont précédé l'indépendance de l'Angola, entre les autorités coloniales et Jonas Savimbi.

ALAIN GRESH.

DÉCORATION

RÉNOVER VOTRE APPARTEMENT A PARIS ?

Conseils, réalisation des travaux, tous corps d'état, qualité, délais.

ARCHI-DÉCOR

(1) 47-63-47-12

EUROPE, EUROPE ! – Hans Magnus Enzensberger (traduit par Pierre Gallissaires et Claude Orsoni)

★ Gallimard, Paris, 1988, 380 pages, 140 F.

Ah, cette Europe... Ce serait peut-être le meilleur équivalent du cri du cœur, faussement accablé et complice, du poète et journaliste Enzensberger, un anticonformiste de longue date : *Ach Europa*. L'auteur a rassemblé sous ce titre sept récits de voyages et reportages qui entraînent le lecteur au nord, au sud et à l'est, bref tout autour du noyau historique des *grands pays fondateurs* de la Communauté, RFA, France et Royaume-Uni, sans jamais y pénétrer, sinon pour un épilogue de politique-fiction.

Les sept étapes – Suède, Italie, Hongrie, Portugal, Norvège, Pologne et Espagne –, d'observations pittoresques en rencontres stimulantes, forment un plaidoyer pour une Europe au pas marginale sans fausse honte, celle des petits pays et du bricolage au ras du quotidien, à l'écart des politiques décrétées d'en haut.

« Imaginons un instant que la politique soit davantage que la production ou la course aux armements ; imaginons qu'il existe une Europe des désirs » : elle vit ici, dans un livre plus profond qu'il n'en a l'air, sous une plume agile et toujours curieuse. Un souffle d'air vivifiant parmi les piles de rapports statistiques et de projections arides.

J.-J. G.

AMÉRIQUES

PUTAIN D'AMÉRIQUE. – Philippe Roman

★ Flammarion, Paris, 1988, 253 pages, 85 F.

Les électeurs américains ont répondu positivement à M. Reagan qui, dans un récent discours, les appelait à ne pas voter contre *Dallas* et *Disneyland*. Pourtant, le pays va maintenant devoir sortir du *« rêve artificiel fabriqué par le vieux président »*, explique Philippe Roman, qui, en dix chapitres de reportage au vitriol, décrit quelques-unes des facettes de l'Amérique profonde. Une galerie de portraits à la Prévert, apparemment : managers qui se croient visités par les esprits, pasteur presbytérien héros de faits divers, téléprédicateurs saisis par la luxure, fils de famille assassinés, entourage corrompu du président, etc. De l'impressionisme ? Non, et c'est là que réside le talent de l'auteur : chacun de ces récits sait aller du fait à l'idée et nous en dit très long sur les mythes et les mécanismes de la société américaine. A la fin du livre se profile l'image d'une Amérique qui, ayant désormais perdu le leadership absolu du monde, en vient même à douter de l'existence de Dieu...

BERNARD CASSEN.

PROCHE-ORIENT

LETTRE D'UN AMI ISRAELIEN À L'AMI PALESTINIEN. – Elie Barnavi

★ Flammarion, Paris, 1988, 115 pages, 55 F.

Ibrahim Souss, le représentant de l'OLP à Paris, avait envoyé en avril dernier une émouvante *Lettre à un ami juif* (Le Seuil). Elie Barnavi vient de lui répondre avec sa *Lettre d'un ami israélien à l'ami palestinien*. Professeur à l'Université de Tel-Aviv, auteur notamment d'une scrupuleuse *Histoire moderne de l'Etat d'Israël*, récemment rééditée, il consacre sa missive, au nom de la raison, au profit de la passion, il est vrai tragiquement omniprésente dans les conflits du Proche-Orient.

Les Palestiniens, explique en substance Elie Barnavi, ont manqué toutes les occasions d'un juste partage de la Palestine, faute d'avoir compris le sentiment national du peuple juif et reconnu sa légitimité. *« Le drame de cette région*, ajoute-t-il, *n'est pas que l'OLP existe ; mais qu'elle n'existe pas »*. Arafat, poursuit l'auteur, n'a pas su – comme Ben Gourion avec le mouvement sioniste lors de la conférence de Biltmore en 1942 – donner au mouvement palestinien une ligne réaliste *« mettant Israël au pied du mur »*.

Partisan avoué de la négociation avec l'OLP et de la création d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël, Elie Barnavi serait à vrai dire plus convaincant s'il ne cédait, parfois, à un goût immodéré pour la polémique... jusqu'à promettre à Mahmoud Darwish un *« coup de poing »* ! L'essentiel, d'ailleurs, réside-t-il dans le retard, ou bien dans l'effort pour le rattraper ? Les décisions récentes du Conseil national palestinien d'Alger rapprochent sans doute Ibrahim Souss et Elie Barnavi, dont il est clair qu'ils constituent – et tous deux le savent – d'indispensables partenaires dans le combat commun pour la paix.

DOMINIQUE VIDAL.

THE NEGLECTED GARDEN. The Politics and Ecology of Agriculture in Iran. – Keith McLachlan

★ I. B. Tauris and Co. Ltd, Londres, 1988, 303 pages, 29,50 livres.

L'agriculture iranienne évolue dans des conditions écologiques d'une extrême sévérité, qui ont exigé la mise au point, au cours des siècles, d'un système agraire des plus perfectionnés. Restée à l'écart des premières modernisations de l'économie sous Reza Chah, elle fait l'objet, à partir de 1962, d'une réforme avant tout politique et ne touchant qu'à un seul facteur du système, la propriété du sol. La révolution de 1979, essentiellement urbaine, ne retient elle aussi, des revendications paysannes, que le problème de la propriété. Le pouvoir est d'ailleurs trop divisé pour prendre les mesures qui s'imposent et les appliquer avec efficacité.

Keith McLachlan expose les perturbations profondes qu'a subies l'agriculture iranienne sous ces politiques successives et s'interroge sur le caractère remédiable des dégâts, de la perte de l'autosuffisance alimentaire en particulier. La fragilité du cadre écologique et la disponibilité de devises pétrolières ne vont-elles pas inciter à l'avenir les dirigeants du pays à négliger encore le jardin persan ?

PIERRE METGE.

BARCELONE, 1888-1929

La légende d'une cité

LA VILLE DES PRODIGES, d'Eduardo Mendoza (traduit de l'espagnol par Olivier Rolin), Le Seuil, Paris, 1988, 406 pages, 120 F.

A peine descendu des montagnes, le picaro Onofre Bouvila hante les chantiers de la première Exposition universelle de Barcelone (1888) et découvre, sur le tas, ses talents de bonimenteur qui décideront de son destin. Distribuant à la sauvette des brochures anarchistes, dont il récuse d'emblée le message (*« l'Idée »*, disait-on alors), il partage néanmoins avec son employeur d'un jour une conception de la nature humaine qui ne s'embarrasse guère de scrupules, *« tout leur paraissait éthiquement justifié par la stupidité de la victime. Ils professaient la philosophie du loup »*. Pas besoin de connaître Hobbes plus avant, Bouvila passera à la pratique, mû par un fantasme irrésistible : l'image d'un père malchanceux en affaires, humilié par des *señoritos* catalans. Au programme : coups fourrés, association de malfaiteurs, escroqueries immobilières, trafic d'armes, élimination indirecte des gêneurs, mais, à terme, une *fortune colossale qui aura contribué*, plus que beaucoup d'autres, à faire de Barcelone le premier pôle industriel et commercial du pays, la ville du progrès et de ses prodiges.

Pourtant, à la veille de la seconde Exposition universelle (1929) qui doit marquer l'entrée de la cité comtale – toujours en butte aux brimades d'une capitale désuète et à l'indifférence de ses voisins nordiques – dans le concert des métropoles européennes, le capitaine d'entreprise constate, amer : *« Le monde est pire que moi. »* En effet, ses pairs crispés sur la défense de privilèges hérités ne lui pardonnent ni une vision évolutive de la société (la consommation populaire comme régulateur politique), ni sa basse extraction.

Aussi, c'est seul, ou presque, qu'il organise sa propre apothéose en disparaissant aux commandes d'une étrange machine volante devant un parterre ébahi, le jour de l'inauguration de l'Exposition. C'était l'année où *« la ville avait commencé à entrer en décadence »*. A l'heure où le pujolisme (1) triomphe, où le port repeint sa façade dans l'attente des Jeux olympiques de 1992, on ne manquera pas de sourire.

Pour brosser sa fresque de Barcelone, Eduardo Mendoza réutilise la matière narrative de son premier roman (2) et l'élargit aux dimensions de la ville tout entière : chroniques sociales réelles ou imaginaires, archives exhumées, coupures de presse, brassage des classes. Mais loin d'un réalisme social étriqué, dans une parodie d'épopée et un pastiche de roman-feuilleton (traduction très fine d'Olivier Rolin), il donne à sa ville la légende qu'elle attendait, sa *« fondation mythique »* (3).

ANDRÉ GABASTOU.

(1) M. Jordi Pujol est actuellement le président de la Generalitat, le gouvernement de la région autonome catalane.

(2) *La Vérité sur l'affaire Savolta*, Flammarion, Paris, 1986.

(3) *Fondation mythique de Buenos-Aires*, par Jorge-Luis Borges (mise en vers français par Ibarra).

du mois

HISTOIRE

CONDORCET. Raison et politique. (Présentation de F. Furet. Traduction de M. Nobile.). — K.M. Baker

★ Hermann, Paris, 1988, 824 pages, 146 F.

Après la biographie par Robert et Elisabeth Badinter, passionnante autant que passionnée, qui ressuscite un homme mal connu, le livre considérable du professeur Keith Baker apparaîtra un peu froid et sera donc regardé comme plus scientifique. L'homme Condorcet, privé, intime, intérieur, si pudique, et qui partagea tard dans sa vie un grand amour, cet homme reste ici dans la pénombre : on n'y apparaît pas du tout. En fait de passion, on n'y voit guère que celle, exemplaire certes, du bien public. C'est ici l'homme de raison qui voulait soumettre à la Raison non seulement la *Révolution* de 1789, qui n'existait pas encore, mais, d'avance, toute révolution. Illusion ? Ou préfiguration si lointaine qu'on n'en a malheureusement pas encore connu d'exemple.

Ainsi, le modèle retenu par Baker est l'homme de la pensée pure. Et l'ouvrage est celui d'un historien philosophe ; le langage pareillement. Prenons une phrase au hasard — tout le livre y est conforme — qui fera aussitôt sentir la différence de ton entre l'histoire-biographie et l'étude abstraite : *« Sur le plan logique, la proposition : nous avons des raisons de nous attendre à ce que chaque face ait une propension égale à tomber, n'est pas équivalente à la proposition : nous n'avons pas de raisons d'escompter qu'une face tombe plutôt qu'une autre. »* En effet, dans la dernière, le mot *face* pourrait être remplacé par le mot *tête* ; et la Révolution, dans sa pure période de la Terreur, s'y exprime assez exactement.

Dans ce savant et important essai, cette période n'est guère évoquée que par sa conclusion, qui s'ouvre sur une phrase de Robespierre, où l'on hésite à voir de l'humour : *« Il [Condorcet] fut un grand mathématicien aux yeux des hommes de lettres, et un homme de lettres distingué aux yeux des mathématiciens. »* Du moins fut-elle, avec humour cette fois, la source de ce qui a été dit de Sartre : *« Les écrivains le prennent pour un philosophe, et les philosophes pour un écrivain. »*

Y. F.

L'ÉTAT DE LA FRANCE PENDANT LA RÉVOLUTION (1789-1799). — Sous la direction de Michel Vovelle

★ La Découverte, Paris, 1988, 604 pages, 198 F.

Les écrits se pressent en avant-scène de ce bicentenaire. Tous n'ont pas le même poids. L'ouvrage qu'a dirigé Michel Vovelle s'inscrit tout à la fois dans une politique éditoriale qui donne régulièrement lieu à de solides et précieuses mises au point et manifeste, dans l'argentage à distance, raisonné et passionné de cette décennie, toute la force qu'a conservée l'événement et toute sa portée sur notre histoire.

La lecture plurielle que la centaine de collaborateurs connus nous donnent ici de « contexte » en « débat », des décors du temps aux regards du nôtre, de Paris en région, avec chiffres, chronologie, cartes, bibliographie et filmographie, offre à celui qui veut être un acteur conscient de la fête qui commence, l'occasion de penser la Révolution sous tous ses aspects et de manière critique.

Du surgissement des droits de l'homme toujours à défendre, et par tous, dans le monde aux tumultes et au sang dans lesquels se perdent parfois ceux qui les incarnent, du mythe fondateur des grands destins aux gestes quotidiens des obscurs, le travail déployé n'entend pas servir à ravaler une unanimité de façade mais s'efforce, hors des dogmes, de nous aider à revoir et à raviver de grands principes.

Ainsi, la Révolution n'a-t-elle pas encore fini de commencer.

RENÉ BAYSSIÈRE.

L'ALMANACH DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — Jean Massin

★ Universalis, Paris, 1988, 360 pages, 270 F.

Faire resurgir la « vie intégrale » en France du 20 août 1786 au 28 juillet 1794, tel est le projet de cet ouvrage de Jean Massin, paru pour la première fois en 1963 et somptueusement *réédité* aujourd'hui à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Le lecteur revit, jour après jour, les événements de cette période prodigieuse illustrés de gravures, d'estampes, de cartes et de tableaux d'époque.

Alors que l'histoire — depuis les théories de l'École des Annales — insiste davantage sur la longue durée et sur l'importance des structures économiques et sociales, la formule de l'almanach — la plus répandue et la plus populaire au dix-huitième siècle — permet de mettre l'accent sur l'événementiel. Un deuxième volume — qui paraît simultanément, de mêmes caractéristiques — retrace l'évolution du Premier Empire, depuis le 9 Thermidor jusqu'à Waterloo. De nombreuses cartes aident à suivre les opérations militaires conduites sous le Consulat et l'Empire.

IGNACIO RAMONET.

TIERS-MONDE

CONFRONTING THE THIRD WORLD. United States Foreign Policy 1945-1980. — Gabriel Kolko

★ Pantheon Books, New-York, 1988, 332 pages, 15,95 dollars.

Suite logique d'un livre magistral sur les Etats-Unis et la guerre du Vietnam (*le Monde diplomatique*, juin 1986), voici l'étude de Gabriel Kolko sur les relations entre Washington et le tiers-monde. Trente-cinq ans (et plus...) de confrontations incessantes, de tentatives de modeler un ordre mondial conforme aux intérêts américains. L'auteur distingue quatre phases : l'après-guerre (1945-1950), de la guerre de Corée à 1960, l'administration démocrate face au tiers-monde (jusqu'en 1968), et, enfin, *« la décennie des crises perpétuelles »*.

Gabriel Kolko analyse l'impact de la stratégie des Etats-Unis sur les divers continents ainsi que les résistances locales qui sont souvent le fait de nationalistes de droite. Il estime aussi que les Etats-Unis n'ont pas renoncé à ce qu'ils considèrent comme leur droit à intervenir partout pour imposer leur ordre. Conclusion pessimiste, mais sans doute réaliste, d'un ouvrage remarquablement clair et qui témoigne d'une rare capacité de synthèse.

JACQUES DECORNOY.

CULTURE

L'ART AFRICAIN. — Jacques Kerchache, Jean-Louis Paudrat et Lucien Stephan

★ Mazenod, Paris, 1988, 622 pages, 890 francs.

Une somme. Une formidable redécouverte. Et un bonheur culturel immense. Lucien Stephan, Jacques Kerchache et Jean-Louis Paudrat jettent sur les œuvres de l'art africain — longtemps considérées comme grossières ou comme simples objets « magiques » de culte — le *« même regard que celui qu'on porte aux chefs-d'œuvre de la sculpture grecque, romaine, médiévale ou renaissante »*. Les sculptures africaines prennent alors leur entière dimension universelle comme affirmation d'une même spiritualité esthétique.

Le choix des œuvres présentées, la qualité remarquable des reproductions, l'intelligence des textes et la clarté de l'analyse, tout dans cet ouvrage fastueux comble la curiosité du lecteur. Et lui fait regretter — comme le soulignent les auteurs — que Paris soit la dernière grande capitale où l'art africain demeure pratiquement absent du principal musée généraliste national. Même les projets du Grand Louvre ne prévoient pas de mêler — en raison de quel étrange apartheid artistique ? — les œuvres de Phidias ou de Jean Goujon et les chefs-d'œuvre « nègres » de Nok ou d'Ifé, les sculptures les plus raffinées pourtant, les plus profondément humaines de l'art universel.

I. R.

DROIT

A VOUS DE JUGER. — Jean-Paul Jean

★ Editions Bernard-Barrault, Paris, 1988, 206 pages, 120 F

A l'opposé des confessions narcissiques et des plaidoyers complaisants de certains de ses collègues, Jean-Paul Jean, magistrat, vice-président puis secrétaire général du syndicat de la magistrature, nous fait juges, une fois n'est pas coutume, d'une institution judiciaire indispensable au fonctionnement de la démocratie, mais qui semble avoir perdu la confiance des citoyens. Parcours fléché dans les usines de la justice où un corps professionnel en voie de féminisation classe sans suite l'immense majorité des affaires qu'il traite et semble incapable de faire appliquer les décisions fabriquées à la chaîne. Regards voyeurs sur les attendus des jugements, les mentalités, les comportements, en particulier vis-à-vis du pouvoir politique, de la police, de la délinquance, des notables, de l'ordre social et moral, des jeunes, des femmes... où l'indépendance, rare, côtoie le conformisme, fréquent, et parfois le dérisoire, voire l'odieux, que l'humour de l'auteur et les illustrations de Siné aident à surmonter. Irrespectueux et démystificateur, non par dérision, mais pour pousser la justice à sortir du *ghetto mortel* où elle reste enfermée, à trouver les voies de la transparence, d'un service public proche des justiciables.

C. de B.

« L'Empire écartelé », de Paul-Marie de La Gorce

Par YVES FLORENNE

LES bornes dans le temps fixées à son histoire par l'auteur sont, à elles seules, chargées de sens : 1936-1946, dix années qui en valent cent (1). La première n'est que l'heure d'une illusion : *« la plus grande France »* aurait été à son apogée. Alors que ce qui marque d'un signe fatal cette fin d'hiver de 1936, c'est le rejet, ou plutôt l'abandon par le gouvernement français — à une voix de majorité, tel est le risque des démocraties sans volonté — de la dernière chance certaine de renvoyer au néant Hitler et le nazisme. Inutile de dire que notre histoire non seulement, mais la face du monde aurait été changée.

Voilà bien l'occasion de reprendre un autre livre qui recoupe exactement cette histoire : celui de Gilbert Comte, paru dans la même collection dirigée par Bernard Lauzanne. De 1871 à 1936, a été créé cet *Empire triomphant* mais déjà menacé (2). Il fut la revanche ou la compensation de la défaite. *« Triomphant »*, tout empire l'est nécessairement, — ou il n'est pas. Et, en fait d'empires, il n'en manque pas de pires.

L'auteur n'épouse certes pas son titre. Il n'a pas à se forcer pour être impartial ; bien qu'il ne puisse se sentir *« détaché de cette longue, belle et souvent tragique histoire »*. Le second qualificatif ne plaira pas à tout le monde. Reste que Gilbert Comte, par cette impartialité même, dénonce avec peut-être une crédibilité plus grande tout ce qu'il y eut d'abus, de violences, de mépris, voire d'horreurs. Non sans retenir que tout cela commence avec le débarquement d'une *« lie de négociants interlopes »*. Ce n'est encore qu'une écume qui se nourrira dans le sillage de très honorables et très puissantes compagnies qui, conformément à leur nature, *« industrialiseront »* l'exploitation inhumaine d'hommes mal défendus.

Gilbert Comte ne salue pas moins les *« conquérants »* restés humains ; en particulier la figure de Brazza, qui conquit pacifiquement et même juridiquement, et dont le nom, par une rencontre assez émouvante, se trouvera soixante-dix ans plus tard associé à la plus retentissante et sincère promesse faite à l'Afrique pour sa libération. Cette objectivité, qui se permet de coexister avec une sensibilité généreuse, ce n'est pas seulement dans les archives qu'il l'aura puisée, mais sur le terrain, dans une longue fréquentation de ces hommes dits *« sauvages »*, et qui *« portent en eux ce vaste savoir de vie, tellement supérieur aux thèses et disputes d'école. »* Il peut attester avoir trouvé là une mémoire, individuelle ou collective, où *« la souveraineté française aux quatre coins du monde ne se réduisait pas à la pure et brutale oppression de peuples par un autre, comme il était devenu commode et convenable de le soutenir. »* Tout conformisme ne vaut jamais mieux que le conformisme contraire.

ET nous retrouvons Paul-Marie de La Gorce en 1936. *Cinq ans plus tôt, en 1931, une exposition éclatante* exaltait la puissance et le gloire coloniales françaises. Alors c'est bien l'apogée. Cependant que l'espérance de la paix allait mourir avec Briand. Un an plus tard, en 1937, une *autre exposition admettait à se côtoyer le Guernica de* Picasso, sous un abri modeste, et le bunker géant représentant la nation des auteurs du massacre : au plus haut de ses mâts, la croix gammée flottait par anticipation sur les bords de la Seine. *Une année encore, et c'est Munich.* Dès lors, dans l'inconscience des uns et l'action délibérée des autres, s'accélère l'organisation de la défaite.

Pourtant, le contraire était encore non seulement possible mais prévisible : au témoignage même de l'état-major allemand (3). Il aurait fallu faire la guerre. On choisit de s'enterrer pour dormir. On sait ce que fut le réveil. Ou la *« divine surprise »*. C'est pourtant ailleurs, ou presque, que commence vraiment le livre, car l'histoire finale de l'empire est l'histoire même de la guerre et de ses suites. C'est ce que ce livre-là vient fortement rappeler à ses lecteurs. A nombre d'entre eux, les plus jeunes surtout, que n'enseigne-t-il pas ?

A commencer par l'œuvre de Weygand : cet armistice que, sans lui, de La Gorce ne manque pas de le souligner, Pétain n'aurait pu imposer. Ensuite, en Afrique du Nord, après que les velléités des généraux et gouverneurs de résister à Vichy se furent dégonflées, son faux double jeu abusa les Américains, alors qu'il ne jouait que le sien. Qui le mena à renchérir sur le racisme de Hitler, au point de heurter les Algérois qu'il avait cru flatter. Il institua des camps qui n'avaient rien à envier aux modèles allemands, ni pour la torture, ni pour la mort. On notera en passant qu'ils continuèrent à fonctionner sous les Américains, même avec Giraud, pendant plus de six mois, jusqu'à l'arrivée de de Gaulle. Cependant, à Vichy, la « collaboration » n'était plus qu'une capitulation permanente. Revenons en arrière avec l'auteur, pour respirer un air vivifiant : l'empire s'ouvrant à la reconquête, la « chevauchée » africaine de Leclerc, Bir-Hakeim. Et le plus dur des combats : celui de de Gaulle contre *« l'obstacle principal »* : les Etats-Unis. Plus exactement : Roosevelt et son gouvernement, irrités par l'attitude contraire de leur opinion comme de la presse, et obligés d'en tenir compte. Au représentant de la France libre exhortant le président à collaborer avec de Gaulle, Roosevelt répondait, non sans faire un « mot » : *« J'accepterais même de collaborer avec un autre diable : Laval »*. Nul doute qu'il n'eût trouvé de ce côté-là plus de complaisance à ses projets, fût-ce celui de démembrer la France pour fabriquer une Europe à sa façon.

L'HISTOIRE de la décolonisation aura connu son moment le plus intense aux premiers jours de 1944, avec le discours prononcé par de Gaulle à Brazzaville. Il dépassa tout ce qu'on peut attendre d'une parole. Il a *« remué jusque dans les profondeurs les populations... »* Aussi provoque-t-il dans l'« establishment » français des résistances ouvertes ou souterraines. Elles l'emporteront dans les partis et les pouvoirs après le départ de de Gaulle. Elles aboutiront aux drames indochinois et algérien.

En 1946, deux ans avaient passé depuis Brazzaville. C'était beaucoup. On était pourtant encore au moment où le destin balance. La faute capitale, et qui tuait la confiance, fut de la faire durer encore, dans quels déchirements, pendant douze ans. Au défilé commémoratif du 18 juin 1945 auquel participaient tous les combattants, d'un empire qui changeait déjà de nature, de Gaulle avait à son côté le sultan du Maroc. Ainsi entendait-il consacrer solennellement l'accord conclu entre eux, où avait été fixée la date de l'indépendance. Ce serait la règle pour les protectorats d'abord, puis les nations d'Indochine, celles-ci, comme ceux-là, de vieille civilisation ; les colonies recevraient d'abord la *« personnalité politique »*, et feraient ainsi l'apprentissage de l'indépendance. Sans doute était-ce trop raisonnable ? Avec un côté « octroyé » insupportable aux impatiences de ceux qui étaient pressés de recueillir les fruits du pouvoir. Dans un climat de confiance populaire, ces impatiences auraient-elles été contraintes de patienter ? Une telle évolution aurait pu épargner à de trop nombreuses populations désarmées une exploitation souvent cynique dans la corruption, et d'être livrées à tant de violences et à d'interminables misères.

C'est une des réflexions auxquelles ce livre appelle. Il en est une autre, provoquée par la brève conclusion de l'historien, méditant sur une sorte de conversion nostalgique, presque pathétique comme tous les « trop tard ». Passant soudain *« de l'indifférence à la ferveur »*, les Français venaient de comprendre que l'empire les avait sauvés, qu'ils lui devaient d'être libres, et qu'il était *« la condition de la grandeur »*. Trop tard ? En tout cas, ce le sera quand de Gaulle, avec sans doute une constance sans trop d'illusions, tentera de faire comme si Brazzaville était de la veille. A travers les tentatives d'union libre, l'empire allait finir d'éclater dans des explosions en chaîne qui secoueraient l'Afrique. Dans sa dernière ligne, de La Gorce reste pourtant optimiste, conjuguant le passé au futur : *« Ce sera d'abord le pire : plus tard, bien plus tard, le meilleur viendra. »* Mais ce meilleur appartient encore à l'avenir.

Ce livre grave autant qu'excitant offre le vaste et dramatique tableau d'une double libération. Mais une nouvelle domination est aussitôt apparue : là, cynique sous l'étalage condescendant des bonnes intentions et des beaux principes ; ici, plus insidieuse, prudente, toujours menaçante : celle de l'empire universel du profit.

(1) Denoël, Paris, 1988. Illustré et relié, 512 p., 220 F.
(2) *Ibid.*, 392 p., 210 F.
(3) Casamayor, *Nuremberg*, Stock, Paris, 1985.

ÉCONOMIE

LE SUCRE : LE NORD CONTRE LE SUD ? — Anne-Sophie Boisgallais et Charles Condamines

★ Editions Syros-Alternatives, Paris, 1988, 150 pages, 49 F.

Rien de moins simple que d'exposer clairement en 150 pages tous les aspects et les problèmes, à la fois scientifiques et technologiques, concernant cette matière première agricole essentielle qui peut servir de référence à bon nombre de questions du monde contemporain. C'est ce qu'ont réussi les auteurs, en fournissant au lecteur les éléments de compréhension tout en prenant le parti des pays sous-développés du Sud victimes de l'évolution du marché et des nouvelles technologies contrôlées par les pays du Nord. Ceux-là même qui leur avaient imposé hier par la force de l'esclavage et du colonialisme, la culture de la canne à sucre, et qui, après en avoir tiré profit, les laissent sous dépendance et sans perspectives.

Un petit ouvrage très bien documenté, assorti d'annexes et d'un guide bibliographique.

C. de B.

Calendrier des fêtes nationales

1er-31 décembre

1er RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Fête de l'indépendance
2 ÉMIRATS ARABES UNIS	Fête nationale
2 LAOS	Fête nationale
5 THAILANDE	Anniversaire du roi
6 FINLANDE	Fête de l'indépendance
7 COTE-D'IVOIRE	Fête nationale
12 KENYA	Anniversaire de l'indépendance
16 BAHREIN	Fête nationale
18 NIGER	Fête nationale
28 NÉPAL	Fête nationale

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

SIPRI YEARBOOK 1988. World Armaments and Disarmament. — Stockholm International Peace Research Institute

★ Oxford University Press, Londres, 1988, 598 pages, 46 livres.

Indispensable, comme d'habitude, la nouvelle édition de l'annuaire publié par le célèbre institut suédois. Une première partie est consacrée aux armements et à la technologie — avec un chapitre bien actuel sur l'arme chimique. Les dépenses militaires, le commerce des armes — toujours en déclin dans le tiers-monde — et les conflits sont ensuite minutieusement examinés. Dans une troisième partie, des études sur les différentes négociations pour le contrôle des armements. Enfin, plusieurs articles concluent l'ouvrage : les négociations sur le traité INF, le rôle des Nations unies dans l'armistice Irak-Iran, l'incertitude sur le traité ABM (Anti-Balistic Missiles).

A. G.

LE DÉFI D'ÊTRE HUMAIN. Rapport de la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales.

★ Berger-Levrault, Paris, 1988, 282 pages, 99 F.

Créée en 1983, siégeant à Genève, la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales présente, dans ce volume, une synthèse de ses nombreux travaux qui ont déjà donné lieu à des publications séparées. Elle passe en revue les grands problèmes mondiaux — démographie, environnement, pauvreté, militarisation, terrorisme, drogue, — puis souligne l'importance, partout, de la violence armée, et la vulnérabilité de groupes entiers : enfants, déracinés, délaissés (peuples indigènes, disparus). Elle décrit aussi les catastrophes provoquées par l'homme : famine, désertification, dégâts industriels, etc. Appel à l'action, ce document se termine par des propositions concrètes destinées à permettre une meilleure protection de *« la valeur fondamentale de la personne humaine »* et des *« valeurs éthiques communes à toutes les sociétés »*. En peu de pages, en termes aussi peu technologiques que possible, un très utile rappel de vérités premières. L'espérance, à laquelle croit la Commission, est bien nécessaire pour ne pas sombrer dans l'accablement que pourrait provoquer un regard lucide sur la situation actuelle du monde.

J. D.

THE MILITARY BALANCE 1988-1989.

★ The International Institute for Strategic Studies, Londres, 1988, 260 pages, 18,50 livres.

Cet annuaire se divise en trois parties. D'abord, une revue très détaillée des forces militaires et des armements des différents pays. Ensuite, une série de tableaux : les capacités nucléaires de l'OTAN, du pacte de Varsovie et de la Chine ; l'aide militaire de la France, de la RFA et des Etats-Unis aux pays du tiers-monde ; les dépenses de défense et le nombre de soldats de la plupart des armées du monde. Dans la dernière partie, enfin, différentes études, dont une d'actualité sur la guerre chimique et bactériologique.

A. G.

ÉLÉMENTS D'ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE. — Jean-Paul Collyen

★ Editions de l'université de Bruxelles, 1988, 210 pages, 850 francs belges.

C'est la cinquième édition, revue et augmentée, de cet ouvrage. Son succès tient à la clarté du texte, à un effort de vulgarisation au meilleur sens du terme, à l'ampleur des problèmes posés dans une « introduction à l'anthropologie sociale ». Les principales écoles et orientations théoriques, les questions clefs de l'anthropologie (parenté, économie, pouvoir, systèmes de pensée) sont analysées de manière succincte mais précise. Une bibliographie, des notices biographiques, un lexique, font du livre un instrument de travail commode.

CLAUDE LIAUZU.

● JOURNALISM UNDER OCCUPATION. *Israel's Regulation of the Palestinian Press. (Article 19, 90 Borough High Street, Londres SE1 1LL, Grande-Bretagne, octobre 1988, 224 pages.)* : un rapport accablant sur la liberté d'expression en Cisjordanie et à Gaza.

● LA DETTE OU LA VIE. *(Centre Europe-tiers-monde, Genève, distribué par Cedilep, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris, 1988, 113 pages, 50 F.)* : les données essentielles sur une « bombe à retardement ».

● STATE OF THE WORLD. Lester R. Brown (sous la direction de) *(Worldwatch Institute, Washington, 1988, 237 pages, 9,95 dollars.)* : état des ressources de la planète et de leur gestion.

● YEARBOOK OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS 1988-1989. *(K.G. Saur Verlag, Munich, 1988, 995 pages.)* : liste et adresses de toutes les organisations internationales.

● MEMOIRES. Jean Monnet *(Le livre de poche, Paris 1988, 825 pages, 49 F.)* : une réédition d'un livre célèbre.

● QU'EST-CE QUE LE TIERS ÉTAT ? Emmanuel Sieyès *(Flammarion, Paris, 1988, 188 pages, 35 F.)* : un des textes fondateurs de la Révolution française.

AMBASSADE DES GASTRONOMES
Catalogue gratuit sur demande
Vente et expédition de tous produits hors taxes
Prix diplomatiques
ALCOOLS - VINS - CHAMPAGNE, etc.
15, rue Chevert - 75007 Paris
Tél. : 45-55-91-22
Télex : 201079 F

ABOLIR LA TORTURE

Contre une inacceptable perversion

Par JACQUELINE WESTERCAMP et GUY AURENCHE *

QU'ON le veuille ou non, la torture reste à l'ordre du jour : après l'adoption à l'unanimité de la Convention des Nations unies le 10 décembre 1984, les pays européens prennent la mesure d'un phénomène qui exige une vigilance constante. La Convention européenne pour la prévention de la torture entrera en vigueur le 1er février 1989. Quatorze pays doivent encore la ratifier (la France s'apprête à le faire). Ce texte, dont l'originalité réside dans son caractère préventif, permet à un groupe de personnalités de visiter, sans autorisation préalable, tous les lieux de détention. Premier pays à l'avoir ratifiée : la Turquie, qui espère, par ce gage de bonne volonté, obtenir son entrée dans l'Europe des Douze... Une convention du même type est actuellement en négociation pour les Etats américains (Canada exclu). En Afrique, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, ratifiée en 1981, fait mention de la torture dans son article 5. Les conventions régionales, sans pour autant se substituer à la Déclaration de l'ONU, ont pour vocation une meilleure pénétration des principes humanitaires dans des pays aux cultures différentes.

Une tentation permanente

LE contraste entre ce brillant édifice juridique et la réalité a cependant de quoi décourager: En effet, les informations recueillies par le rapporteur spécial des Nations unies, Amnesty International et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) concordent tristement : presque la moitié des pays du monde (pourtant engagés par la Déclaration universelle des droits de l'homme) ont recours à la torture comme moyen de gouvernement. Son utilisation systématique comporte, il est vrai, des degrés, et des différences de situation existent selon les pays. Le cas de la Turquie, ou celui du Maroc, où la présomption d'innocence est régulièrement bafouée et la torture utilisée systématiquement contre les détenus, ne peut être confondu avec celui de l'Espagne où elle ne resterait en vigueur qu'à l'encontre des Basques. Cependant, ce genre de distinctions se révèle dangereux dès lors que, par une subtile casuistique, il conduit à justifier l'emploi ponctuel de la torture. Car c'est méconnaître qu'elle est une tentation permanente et un enchaînement pernicieux. Que la jeune démocratie espagnole n'ait pu se défaire totalement de ces méthodes révèle la pesanteur des mentalités.

Au reste, aucun système politique n'a le monopole de ce fléau. Plus inquiétant peut-être, les méthodes tortionnaires ne cessent de se diversifier : souffrances physiques inouïes provoquées par des blessures, des armes, l'usage de l'électricité, viols et sévices sexuels, traitements inhumains sur des enfants devant les parents, menaces et simulacres d'exécution, sous-alimentation programmée, travail forcé, usage de médicaments et de procédés de destruction psychologique, isolement sensoriel et régime carcéral destructurant... On peut désormais parler de torture « blanche », car beaucoup de ces sévices ne laissent pas de trace sur le corps et visent surtout à briser la personnalité. La preuve devient ainsi plus difficile à faire. L'évolution des méthodes rend presque impossible l'identification du tortionnaire. Les « disparitions », les prises d'otages par des auteurs anonymes, les exécutions extra-judiciaires par des groupes prétendument incontrôlés : tous moyens grâce auxquels les autorités se déchargent à bon compte de leurs responsabilités.

Quels sont alors les pays qui échappent à la torture ? Mis à part les cas cités plus haut, le palmarès revient aux pays d'Europe occidentale auxquels il faut ajouter les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et quelques démocraties en Amérique latine, en Afrique noire, en Asie. Mais la vigilance doit être de mise car aucun Etat n'est à l'abri de cette tentation. Le souvenir de la guerre d'Algérie est là pour nous rappeler combien, même en France, en régime démocratique, le dérapage se produit aisément. Bien souvent, ce sont les circonstances qui semblent justifier la torture comme un mal nécessaire et la banaliser : la lutte contre le terrorisme, contre la subversion fournissent des arguments dangereux précisément parce qu'ils sont convainquants. On fait passer la nécessité de l'Etat ou de la société avant l'affirmation de la dignité humaine. Comme si l'on pouvait établir une hiérarchie entre les principes fondamentaux, comme s'ils pouvaient être susceptibles d'évaluation ou de calcul. Ce type d'argument ne résiste pas à l'analyse. Quelle société peut se construire sur les fondements de l'oppression ? Quel pouvoir peut oublier à ce point sa finalité qu'il se serve des armes par lesquelles on cherche à la détruire ? Rentrer dans la logique du terrorisme, c'est lui offrir sa plus belle victoire en lui signifiant l'impuissance des démocraties à employer d'autres méthodes que les siennes.

Détruire les « déviations »

C'EST pourquoi l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et les textes qui l'ont suivi précisent que la torture doit être soumise à une interdiction définitive, absolue, et que celle-ci ne saurait être levée sous aucun prétexte : *« Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. »* Soulignons que la législation universelle n'est que très rarement aussi catégorique. Elle rappelle ainsi que le principe énoncé nous fait devoir de le respecter, qu'il est impératif car il concerne très directement l'essence de l'homme. Mais qu'appelle-t-on des traitements *« cruels, inhumains, dégradants »* ? L'évolution des méthodes tortionnaires (disparitions, torture blanche) rend malaisée la définition précise de la torture : rapportons-nous à celle d'Amnesty International : *« Il y a torture quand une personne inflige à une autre ou à un groupe d'autres personnes,* délibérément *et* systématiquement, *une douleur d'ordre physique ou psychique d'une extrême gravité afin d'obtenir de sa victime un comportement qu'elle n'aurait pas de sa propre volonté. »* Cependant, cette définition ne rend pas compte de la différence entre torture privée et torture institutionnelle. Cette dernière répond à des objectifs particuliers. Elle s'inscrit dans une logique systématique et corrompt tous les rouages de l'Etat et la société. On parle de torture institutionnelle lorsque celle-ci est utilisée systématiquement par un gouvernement afin d'éliminer toute opposition, toute action dite subversive dans le seul but d'assurer son maintien au pouvoir par la terreur qu'il inspire... Le système doit être suffisamment discret pour laisser au gouvernement un semblant de légitimité et suffisamment efficace pour éteindre toute velléité de protestation. Les auteurs sont des agents de la force publique (police, armée, personnel pénitentiaire) et leurs complices officieux (escadrons de la mort, médecins, psychiatres...) ou bien encore des groupes agissant au nom d'un projet politique ou idéologique (groupes de libération, opposants, terroristes). Outre les arguments déjà évoqués (terrorisme, subversion), l'idéologie est largement utilisée pour justifier le recours à la torture. Tout jugement critique, toute opinion qui s'inscrit en faux est le signe d'une « déviation » qu'il faut corriger. Les camps de « rééducation » au Vietnam ou les camps de « travail » en URSS découlent de la logique d'un système qui ne se maintient que par la destruction de la pensée critique.

Roger-Viollet

« LE GARROT », EAU-FORTE DE GOYA
Au nom de la raison d'Etat...

Le rôle des chrétiens

LA torture ne naît pas n'importe où. Elle trouve un terrain favorable là où les inégalités sociales, économiques, ethniques sont insupportables pour la population qui les subit. Où certains groupes d'intérêts trouvent avantage à un système inégalitaire et sont prêts à le défendre coûte que coûte avec la bénédiction des autorités. Mentionnons pour exemple le cas de la Colombie, où les trafiquants de drogue ont partie liée avec le pouvoir. Fermant les yeux sur un commerce aussi illégal que lucratif, celui-ci obtient en échange la liquidation de ses opposants. La torture n'est que trop souvent le fait de régimes incapables de se renouveler et de procéder aux réformes nécessaires.

L'ampleur du phénomène, son caractère systématique appellent une réponse collective. Dans ce combat des droits de l'homme, les chrétiens hésitent à trouver leur place. Plusieurs raisons expliquent cette réticence : la peur de faire de la politique, la position des Eglises qui longtemps se sont rangées aux côtés du pouvoir, le souvenir de l'Inquisition qui plane comme un remords... Pourtant l'action de l'ACAT témoigne que les chrétiens ont une parole à dire. Car enfin il ne suffit pas de lutter, encore faut-il savoir pourquoi on lutte. Action œcuménique, l'ACAT ne prétend pas s'arroger le droit d'une réponse universelle. Mais en apportant une dimension spirituelle à ce combat ; en nourrissant son action d'une réflexion permanente ; en mettant l'accent sur la prière, l'ACAT tente de montrer que cette lutte est directement inspirée de l'Evangile et que celui-ci commande l'efficacité afin de promouvoir l'homme à l'image du Christ. Cette parole, si elle n'est qu'une parole parmi tant d'autres, n'en éclaire pas moins la finalité de ce combat et lui donne un fondement intangible. Car toute conviction a besoin d'un ancrage qui lui permettra de résister dans les situations les plus difficiles. Les résultats obtenus par ces associations témoignent en leur faveur. Mais surtout, leur action permet de lever un silence qui fait partie de la logique d'isolement du système tortionnaire. Ce témoignage de solidarité dont, tôt ou tard, la victime sera informée lui redonne une identité qu'elle avait perdue : *« Vous n'avez pas écourté mon emprisonnement, mais comment résister à tant de solitude sans vos lettres... »*, déclare Igor Ogourtsov, retenu pendant vingt ans au goulag. Ce témoignage montre que la lutte contre la torture n'est pas un vain combat.

---

* Respectivement : présidente de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) et président de la Fédération internationale de l'ACAT (FIACAT).

■ A l'occasion du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'ACAT – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture – organise, le 11 décembre 1988, au Bourget, une journée de réflexion et de débats sur le thème « Pour un monde sans torture ». *(Renseignements : ACAT, 252, rue St-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 43-29-88-52.)*

Dans ce numéro :

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs.
Casamayor ou la mort d'un juste, par **Yves Floremne.**

PAGE 3 :
La « guerre totale » au Salvador, par **Ashton Scharach-Paris.**

PAGES 4 et 5 :
ÉTATS-UNIS : Dans les bas-fonds de la campagne électorale, par **Serge Halimi.** – L'administration la plus corrompue, par **Saul Landau.**

PAGES 6 et 7 :
UNE CERTAINE IDÉE DE L'EUROPE : Le « social » à la remorque de l'Acte unique, par **Bernard Cassen.** – Libertés sans frontières pour les détenteurs de capitaux, par **Denis Clerc.**

PAGES 8 et 9 :
La Yougoslavie en proie aux démons du nationalisme, par **Juan Fernandez Elorriaga.** – Un cinéma témoin de toutes les crises, par **Anne Kieffer.**

PAGES 10 et 11 :
UNION SOVIÉTIQUE : Une diplomatie à l'épreuve du tiers-monde, par **Alain Gresh.** – Le « laboratoire » balte, par **Jean-Marie Chauvier.**

PAGES 12 et 13 :
La Birmanie ou les paradoxes du sous-développement, par **Michel Brunéau.**

PAGE 14 :
Qui croit encore au « miracle » ivoirien ? par **Corinne Moutout.**

PAGE 15 :
DROITS DE L'HOMME : Le Maroc du silence, par **François Della Sudda.**

PAGE 16 :
PROCHE-ORIENT : Pari palestinien, refus israélien, par **Amnon Kapeliouk.**

PAGE 17 :
Satan, suite de l'article de **Claude Julien.**

PAGES 18 et 19 :
CES INÉGALITÉS QUI SAPENT LA DÉMOCRATIE (VI) : La santé, une conquête sociale menacée, par **Jean-Paul Moatti.**

PAGES 20 et 21 :
SCIENCE, AFFAIRES ET DÉMOCRATIE : Cette vie qui devient marchandise, par **Jean-Pierre Berlan.** – L'affaire Moore ou la diabolique notion de droit de propriété, par **Marie-Angèle Hermitte.**

PAGE 23 :
Les contradictions des « Verts » ouest-allemands, par **Margaret Manale.**

PAGES 24 et 25 :
La francophonie en mal d'imaginaire (supplément).

PAGES 26 et 27 :
QUELQUE PART EN ITALIE : Desio, ville moyenne, lombarde et européenne, par **Claude Ambroise.** – Dans la presse étrangère : Mafia et guerre des toges (C. A.).

PAGE 28 :
ROMANS NOIRS ET SOCIÉTÉ FRANÇAISE : La violence a changé, le polar aussi, par **François Cote.**

PAGE 29 :
La conquête des esprits, par **Bernard Cassen.** – Les mains bien visibles de l'économie, par **Jean-Pierre Berlan.**
Dans les revues...

PAGES 30 et 31 :
LES LIVRES DU MOIS : « L'empire écartelé », de Paul-Marie de La Gorce, par **Yves Floremne.** – « Tallhover », de Hans-Joachim Schädlich, par **Jean-Michel Palmier.** – « La ville des prodiges », d'Eduardo Mendoza, par **André Gabastou.**

Le Monde diplomatique du mois de novembre 1988 a été tiré à 176 000 exemplaires.
Il a été interdit de vente au Maroc et en Algérie.

VIANDE FRAICHE ARGENTINE
POUR LE CORPS DIPLOMATIQUE
(POSSIBILITÉ HALAL-CACHER)
– Autres produits alimentaires ;
– arrivages de l'Argentine par avion garantis ;
– expéditions partout dans le monde.
carnar France CD
17, rue de la Comète – 75007 Paris
Télex : 20 50 88 F – Tél. : 47-05-96-61

هكذا من الأصل